



KH/2010/CLT/RP/30
Phnom Penh, juin 2010
Original: Français

Seizième Session Plénière - CIC- Angkor

Siem Reap – 15 décembre 2009 – Sokha Angkor Resort

Version française



Français

COMITE INTERNATIONAL DE COORDINATION POUR LA SAUVEGARDE ET LE DEVELOPPEMENT DU SITE HISTORIQUE D'ANGKOR
INTERNATIONAL CO-ORDINATING COMMITTEE FOR THE SAFEGUARDING AND DEVELOPMENT OF THE HISTORIC SITE OF ANGKOR

**Session Plénière
Plenary Session**

Seizième Session Plénière Sixteenth Plenary Session

coprésidée par / co-chaired by

M./Mr Jean-François Desmazières

Ambassadeur
Ambassador

Ambassade de France
Embassy of France

M./Mr Masafumi Kuroki

Ambassadeur
Ambassador

Ambassade du Japon
Embassy of Japan

Siem Reap – le 15 décembre 2009 – Sokha Angkor Resort
Siem Reap – December 15, 2009 – Sokha Angkor Resort

SECRETARIAT PERMANENT

- **Bureau de l'UNESCO**

Adresse : 38, bd. Samdech Sothearos
BP 29
Phnom Penh
Cambodge

Tél. : (855) (23) 426 726
(855) (23) 723 054 / 725 071
(855) (12) 556 277
(855) (16) 831 520

Fax : (855) (23) 426 163 / 217 022

Courriel : bh.lim@unesco.org
apsara.ddta@online.com.kh

- **Secrétariat permanent**

À Paris M. Azedine Beschouch
Secrétaire scientifique permanent

À Phnom Penh
M. Philippe Delanghe
M. Lim Bun Hok
Mme Chau Sun Kérya (ANA)

TABLE DES MATIÈRES

I- SÉANCE INAUGURALE.....	5
I.1 Allocution du Coprésident pour la France, S. Exc. M. Jean-François Desmazières, Ambassadeur de France	5
I.2 Allocution du Coprésident pour le Japon, S. Exc. M. Masafumi Kuroki, Ambassadeur du Japon	6
I.3 Allocution du Représentant du Gouvernement Royal du Cambodge, S. Exc. M. Sok An, Vice-Premier Ministre, Président de l'Autorité nationale APSARA	7
I.4 Allocution de la Représentante du Directeur général de l'UNESCO, Mme Françoise Rivière, Sous-directrice générale pour la Culture	10
I.5 Message de Son Excellence le ministre de la Culture et de la Communication de la République Française M. Frédéric Mitterrand lu par le professeur Azedine Beschouch	12
II. RAPPORTS D'ACTIVITÉS.....	13
II.1 Rapport général d'activités de l'Autorité Nationale APSARA, par S. Exc. M. Bun Narith, Directeur Général	13
II.2 Rapport d'activités du CIC et mise en œuvre des précédentes recommandations, par le Professeur Azedine Beschouch, secrétaire scientifique du CIC.....	15
III. DÉVELOPPEMENT DURABLE	18
III.1 Gestion de l'eau dans le parc d'Angkor lors du Typhon Ketsana (29-30 Septembre 2009), par S. Exc. le D ^r Hang Peou, Directeur général adjoint, Autorité nationale APSARA	18
III.2 Gestion de l'eau dans l'aéroport de Siem Reap lors du Typhon Ketsana (29-30 Septembre 2009), par M. Georges Ramorasata, Responsable technique, SCA (Société Concessionnaire des aéroports)	20
III.3 Projet d'élargissement du réseau d'eau potable à Siem Reap, par M. Yoshihiko Sato, Chef d'équipe du projet, JICA (Japan International Cooperation Agency)	21
III.4 Projet de drainage urbain de la rive Est de la rivière de Siem Reap, par M. Olivier Gilard, Chargé de mission, AFD (Agence française de Développement)	22
IV. RECHERCHE ET CONSERVATION	24
IV.1 La coopération dans le domaine de la formation à la protection et à la conservation du patrimoine culturel entre le Royaume du Cambodge et l'ICCROM, par M. Mounir Bouchenaki, Directeur Général, ICCROM.....	24
IV.2 La documentation et les inventaires des musées du Cambodge, par Mme Nao Hayashi, Responsable pour la région de l'Asie-Pacifique, Section des musées et des objets culturels, UNESCO et M. Gaël de Guichen, conseiller auprès du Directeur général de l'ICCROM.	26
IV. 3 Résultats du projet "Living with Heritage", par le D ^r Eleanor Bruce, Maître de conférences, Université de Sydney.	29
IV.4 Première année du projet JAYA Koh Ker - Rapport 2009, par M.Janos Jelen, Directeur, RAF (Royal Angkor Foundation), Hongrie	31
IV.5 Nouvelles données sur l'origine de la royauté à Angkor, par le D ^r Christophe Pottier, Architecte, EFEO, France	33
IV.6 Rapport du groupe d'experts ad hoc pour la conservation, par les Professeurs Mounir Bouchenaki, Giorgio Croci, Pierre-André Lablaude et Kenichiro Hidaka.....	36
IV.7 QUESTIONS-RÉPONSES sur les rapports d'activités relatifs aux projets conduits par les équipes internationales (rapports distribués)	43
V. DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	46

V.1 Coopération du ministère français de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA), par M. Pierre André Lablaude, ministère de la Culture et de la Communication, France.....	46
V.2 Coopération japonaise: situation actuelle et projet futur pour JASA, par M. Yosio Ando, Directeur de la Division de la coopération culturelle multilatérale, ministère des Affaires étrangères, Japon	47
V.3 Coopération néozélandaise : Aide néozélandaise au développement communautaire pour la protection du site du patrimoine mondial d'Angkor, par S. Exc. M. Uk Someth, Conseiller auprès du Président de l'Autorité Nationale APSARA et M. Philip Hewitt, Premier Secrétaire/Représentant de la NZAID, Ambassade de la Nouvelle-Zélande Bangkok.....	50
V.4 Coopération australienne : assurer la pérennité du patrimoine cambodgien grâce au partenariat, par S. Exc. Mme Margaret Adamson, Ambassadeur d'Australie au Cambodge	52
V.5 Coopération coréenne : réseaux routiers de contournement du centre ville de Siem Reap, par M. Tith Sopha, Autorité Nationale APSARA, M. Lee Kyung-Soo Ambassadeur de la République de Corée	54
V.6 Coopération française: Centre Régional de Formation aux métiers du patrimoine (Cambodge, Laos, Vietnam): un premier bilan, par Mme Sisowath Chandévy, Directrice.....	57
V.7 Réflexion sur les orientations du travail du groupe d'experts ad hoc pour le développement durable, tenue le 14 décembre 2009, par M. Philippe Delanghe, Spécialiste du programme Culture, Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh.....	60
Discussion générale	61
VI. VALORISATION DU PATRIMOINE	62
VI. 1 Le projet de mise en lumière d'Angkor selon les normes des sites du Patrimoine mondial:	62
a. Introduction par le Professeur Azedine Beschaouch.....	62
b. exposé par MM. Alain Guilhot et Olivier Binst	62
Discussion générale	68
VII. RECOMMANDATIONS DU CIC.....	70
VII.1 Présentation des recommandations par le Secrétaire du CIC	70
VII.2 Approbation des recommandations par le CIC	70
VII.3 Date du prochain comité technique.....	71
VII.4 Recommandations de la 16 ^e session plénière.....	72
VIII Séance de clôture	76
VIII.1 Discours du coprésident pour la France S. Exc. M. Jean François Desmazières, Ambassadeur de France	76
VIII.2 Allocution du Représentant du Gouvernement Royal du Cambodge, S. Exc. M. Sok An, Vice-premier ministre, président de l'Autorité nationale APSARA	77
LISTE DES PARTICIPANTS.....	79
AUTORITÉ NATIONALE APSARA, APPORT D'ACTIVITÉS 2009	91

AVERTISSEMENT : Les langues utilisées pendant les sessions du CIC sont le français, l'anglais et le khmer. Afin de permettre au lecteur de savoir quelle langue a été utilisée en salle par les intervenants, les exposés et les commentaires prononcés en anglais et en khmer, dont le texte français du présent rapport est une traduction, sont précédés pour l'anglais de ^[TR] et pour le khmer de ^[OrigK] (discours original en khmer) en marge du texte.

COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS

I- SÉANCE INAUGURALE

1.1 Allocution du Coprésident pour la France, S. Exc. M. Jean-François Desmazières, Ambassadeur de France

« Monsieur le Ministre, qui nous faites l'amitié comme chaque année de venir avec nous passer cette journée du Comité international pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor avec nous,
Messieurs les Ministres,
Monsieur le représentant personnel de Sa Majesté le Roi Norodom Sihamoni,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs venus de Bangkok ou de Phnom Penh, Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est aujourd'hui la seizième session de notre Comité international. Madame la représentante de la directrice générale de l'UNESCO, car il faut saluer également la directrice générale de l'UNESCO et non plus le directeur général, la 16e session cela veut dire que cette institution a sans doute prouvé son utilité et que ma foi, elle pourrait servir d'exemple à ceux qui souhaiteraient mieux organiser la protection du patrimoine mondial dans leurs pays respectifs.

En tout état de cause, les membres permanents du Comité, le gouvernement royal du Cambodge, l'UNESCO, le Japon et la France sont heureux de s'atteler chaque année à cette tâche et de vous proposer un ordre du jour qu'ils essayent de faire le plus complet et le plus pertinent et le plus pragmatique possible.

Je voudrais saluer la présence de son Excellence Masafumi Kuroki, l'ambassadeur du Japon auprès du gouvernement royal du Cambodge, qui va coprésider avec moi pour la première fois cette réunion.

Je salue également la présence du professeur Kenichiro Hidaka qui a rejoint les rangs des experts *ad hoc* pour la conservation. Chacun sait que les experts *ad hoc*, conservation et développement durable, sont parmi les chevilles ouvrières de notre Comité et sont destinés à lui donner la neutralité, la sévérité et les garanties que l'on est en droit d'attendre de ce Comité.

Nous avons un ordre du jour comme d'habitude assez chargé.

Nous avons voulu y aborder des problèmes qui peuvent être des problèmes d'actualité et de développement : le troisième point sur Angkor et l'eau traitera notamment des conséquences du cyclone *Ketsana* à Siem Reap. On sait que Siem Reap a été inondé. Il est bon de faire un point sur ces événements.

Au-delà des rapports traditionnels sur la conservation et le développement durable, nous aurons une réflexion sur la manière d'organiser nos experts pour le développement durable. C'est un point important de l'évolution de ce CIC.

Nous reprendrons également le problème des illuminations nocturnes. C'est un point difficile. C'est un point sur lequel il faut travailler. C'est un point sur lequel il faut être vigilant, et donc, nous y consacrerons, cet après-midi, un développement relativement long.

Enfin, nous essayerons d'être un peu prospectifs et de penser à l'avenir de notre institution. Je ne vous en dirai pas plus, car comme chaque année, l'agenda est assez chargé, et je vais demander au coprésident pour le Japon Son Excellence Masafumi Kuroki de bien vouloir s'adresser à vous. »

1.2 Allocution du Coprésident pour le Japon, S. Exc. M. Masafumi Kuroki, Ambassadeur du Japon

« Merci, Monsieur le Coprésident. Étant donné que c'est la première fois que j'ai accès à cette réunion, permettez-moi de faire un discours un peu plus long que mon coprésident.

Excellence, Monsieur Sok An, Vice premier ministre,
Excellence, Monsieur Oum Weachiravuth, représentant de Sa Majesté le Roi,
Madame Françoise Rivière, sous directrice générale de l'UNESCO pour la Culture,
Son Excellence, Monsieur Bun Narith, Directeur général de l'Autorité nationale Apsara,
Excellences ambassadeurs,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de participer en tant que coprésident à la 16e session plénière du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor établi en 1993.

Je souhaiterais commencer par exprimer mes sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Sok An pour sa présence sans faille, à Son Excellence Monsieur Oum Weachiravuth dont la participation témoigne du soutien permanent de Sa Majesté le roi.

Je voudrais aussi remercier Madame Françoise Rivière. Sa présence montre le grand intérêt que porte l'UNESCO au CIC.

Je remercie aussi tous ceux qui ont toujours contribué au CIC, reconnu depuis sa création jusqu'à nos jours, comme un modèle de succès en matière de coopération internationale pour la sauvegarde du patrimoine mondial.

Je félicite le Royaume du Cambodge qui a été élu membre du Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO en octobre dernier. Ceci montre que les membres de l'UNESCO apprécient énormément les efforts d'engagement actif du Royaume du Cambodge pour la restauration et la conservation du patrimoine mondial ainsi que le succès des activités passées et présentes du CIC.

Je souhaite que le Royaume du Cambodge non seulement continue ses efforts mais aussi, maintenant qu'il est membre du Comité du Patrimoine Mondial, fasse preuve d'initiative afin que l'expérience et les résultats accumulés au nom du CIC bénéficient à la restauration et à la conservation des autres sites du patrimoine mondial.

Pour commencer cette seizième session plénière, je voudrais vous faire part de trois observations :

1) la première porte sur la restauration et la conservation. La contribution des équipes et des organisations internationales par leurs activités et rapports dont les résultats sont internationalement reconnus est un fait établi. Avant de continuer à soutenir la restauration et la conservation du site d'Angkor, je pense qu'il est nécessaire de renforcer la formation des architectes, des ingénieurs et des experts nationaux, puisque le CIC reconnaît la souveraineté du Cambodge sur le site d'Angkor et sa responsabilité pour la sauvegarde du site.

2) Deuxièmement, je pense que le développement durable est maintenant devenu un problème important sur lequel nous devrions nous pencher immédiatement. Le nombre de visiteurs et de touristes a rapidement augmenté ces dernières années à Siem Reap, dépassant

les deux millions en 2007. En même temps, beaucoup d'hôtels et d'installations à usage commercial ont été construits. Ceci ne va pas sans causer de problèmes environnementaux, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement et la qualité de l'eau potable, de l'évacuation des eaux, la pollution atmosphérique et la déforestation. Il est inquiétant de voir que ce type de problèmes affecte le site d'Angkor. En outre, les habitants de la région ne sont pas toujours les bénéficiaires des fruits du développement économique.

Avant de s'attaquer à ces nombreux problèmes, trois experts *ad hoc* pour le développement durable ont été nommés en 2006 et nous ont déjà exposé leurs travaux lors de précédents CIC. Étant donné l'urgence de ces problèmes, un réexamen du mandat et de la modalité du travail des experts *ad hoc* a eu lieu hier. Je suis satisfait de savoir qu'il a été décidé des priorités du mandat de ces experts *ad hoc*.

3) La dernière observation porte sur l'importance de conserver une harmonie entre le tourisme et la préservation du patrimoine mondial. Nous allons écouter aujourd'hui l'exposé sur le projet d'illumination du site d'Angkor qui s'appuie sur les exemples venant d'autres sites du patrimoine mondial. J'espère que la discussion qui s'ensuivra nous amènera à prendre une recommandation appropriée.

Pour terminer, j'espère que nous allons avoir les discussions fructueuses et efficaces avant que cette session plénière puisse accomplir sa tâche qui est de déterminer les grandes orientations politiques sur la sauvegarde et le développement durable du site d'Angkor ; merci beaucoup. »

1.3 Allocution du Représentant du Gouvernement Royal du Cambodge, S. Exc. M. Sok An, Vice-Premier Ministre, Président de l'Autorité nationale APSARA

« Messieurs les coprésidents,
Excellence Oum Weachiravuth, représentant de Sa Majesté le Roi,
Son Excellence la sous-directrice générale de l'UNESCO pour la Culture, Madame Françoise Rivière,
Excellences,
Messieurs les professeurs,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un plaisir renouvelé de retrouver notre CIC pour Angkor. Une institution aujourd'hui célèbre et respectée qui peut légitimement être fière de son histoire, seize ans après la conférence fondatrice de Tokyo et six ans après la conférence rénovatrice de Paris. De fait, l'appréciation si favorable qu'exprime généralement le monde du patrimoine en évoquant les travaux du CIC vient d'être confirmée à l'occasion de la 17^e assemblée générale des états partis à la Convention de 1972 portant sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

Cette assemblée tenue en octobre dernier, a, comme vous le savez, enregistré l'élection en ce grand jour, du Royaume du Cambodge pour siéger au Comité du patrimoine mondial pendant quatre ans de 2010 à 2013. La riche expérience acquise par notre pays dans le domaine de la coopération internationale en matière de sauvegarde et de valorisation du patrimoine n'a sans doute pas compté pour peu dans l'obtention de ce vote flatteur.

Nous en sommes de toute évidence satisfaits et il est assuré que notre CIC se réjouit pour sa part de cette élection. Cet heureux événement me donne l'opportunité de vous informer au nom du gouvernement royal que le Cambodge s'est porté pays candidat pour l'accueil et la réalisation avec le secrétariat de l'UNESCO – secteur de la Culture – de la session ordinaire du Comité du patrimoine mondial en juillet 2012, à la suite des prochaines sessions prévues successivement à Brasília, et Bahreïn.

Messieurs les coprésidents, chers collègues, 2012, je le rappelle, est l'année du quarantième anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, la Convention de 1972.

2012, c'est aussi pour les Cambodgiennes et les Cambodgiens l'année du vingtième anniversaire de l'inscription d'Angkor sur la liste du patrimoine mondial à l'UNESCO. N'est-ce pas là, Mesdames et Messieurs, une heureuse et significative coïncidence ?

Nous espérons vivement que les membres du Comité du patrimoine mondial décideront de recommander le choix de Siem Reap Angkor pour la session du Comité et les importantes festivités commémoratives prévues en 2012.

À cet égard, je voudrais faire remarquer que le soutien motivé des états concomitamment membres du Comité du patrimoine mondial et de notre CIC est assurément déterminant pour le choix souhaité.

Nous y reviendrons en temps opportun, c'est-à-dire dans une année lors de la session du Comité du patrimoine mondial à Bahreïn.

Excellences, Mesdames, Messieurs, permettez moi pour revenir à notre réunion d'aujourd'hui de souhaiter tout d'abord la bienvenue au nouveau coprésident de notre CIC, Son Excellence l'Ambassadeur du Japon, Monsieur Masafumi Kuroki. Nous l'accueillons chaleureusement, et au nom de la délégation cambodgienne, je lui exprime des vœux de plein succès dans ses nouvelles charges et de séjour heureux dans notre pays.

Notre ordre du jour a fort judicieusement réservé une place privilégiée à la question de l'eau dans le site éco historique d'Angkor. Certes, en cette année de la conférence mondiale de Copenhague, les conditions climatiques nous invitaient à prêter une attention particulière aux effets du cyclone *Katsana* qui a atteint le Cambodge aux derniers jours de septembre 2009.

Par bonheur, l'Autorité nationale Apsara, avec son département de gestion de l'eau, a pu faire face à ces effets et éviter de graves dommages.

Mais au-delà de cette péripétie, il est essentiel de se préparer au pire en évaluant d'avance les risques et en prenant par avance des mesures préventives. C'est pour cela justement que nous avons créé un département spécial dans la nouvelle structure de l'Autorité nationale.

Apsara est une structure dont tout le monde constate qu'elle est désormais opérationnelle.

J'exprime les vœux que la vigilance sans relâche du gouvernement royal pour tout ce qui concerne l'eau à Siem Reap et à Angkor soit accompagnée de l'intérêt soutenu du CIC. Puissent surtout les organisations et organismes des pays donateurs suivre le bon exemple donné par AFD et JICA.

Il y a en effet un besoin pressant de prêter main-forte financièrement et techniquement à l'action du gouverneur de Siem Reap et vice-président de l'Autorité nationale, Son Excellence Monsieur Sou Phirin qui, à ce double titre, assure la coordination de l'ensemble des activités et programmes hydrauliques à Siem Reap Angkor.

Messieurs les coprésidents, sans nullement négliger les importantes tâches en matière de recherche et de conservation, notre CIC va, pour l'heure, s'attarder davantage sur le chapitre du développement durable. À cet égard, je tiens avant toute chose à remercier vivement les pays qui sont appelés à intervenir dans le débat : en l'occurrence La France, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la République de Corée, et peut-être Allemagne.

Ces interventions vont rappeler à tous l'apport précieux de nos partenaires. Mais surtout, on pourra comprendre ce qu'est aujourd'hui une bonne gestion du site du patrimoine mondial. Une bonne gestion, c'est tout d'abord d'assurer la préservation des valeurs qui ont fait inscrire Angkor à l'UNESCO.

Une bonne gestion, c'est ensuite d'élaborer un plan de gestion global et cohérent ainsi qu'un programme d'action fondé sur les données du terrain.

Une bonne gestion, c'est enfin – et c'est là le grand défi – d'avoir pour référence constante la population qui vit, qui s'active sur le site éco historique dans 112 villages atteignant aujourd'hui près de 120 000 âmes. Une petite ville sans doute.

On comprendra dès lors le défi majeur et les grandes difficultés autant socioculturelles qu'économiques. Cette population comprenant une masse de jeunes est impatiente et en contact grâce aux médias avec le monde développé et technologiquement avancé.

On veut avoir tout, ou presque tout, et rapidement. On veut accéder à la modernité, et la modernité équivaut à la possibilité de construire de nouveaux logis et tourner le dos au mode traditionnel de bâtir et de vivre.

Mais la politique du gouvernement royal sous la conduite vigilante de son Excellence le Premier Ministre Samdech Decho Hun Sen ne consiste pas à donner l'exclusivité au développement en sacrifiant l'indispensable protection du patrimoine.

Malgré la pression de la population, le gouvernement royal rappelle sans cesse à tous dans les ministères, les départements techniques, les administrations et les responsables concernés, qu'il faut veiller à assurer un équilibre mesuré entre protection et valorisation, entre préservation et développement, entre conscience aigüe des valeurs du patrimoine et souci constant de la situation sociale et de la conjoncture économique. On le sait bien : hors de cette voie, il n'y a pas de salut.

Cependant, il s'agit d'une voie étroite et qui nécessite de grands efforts d'explication comme de vigilance. Il faut sensibiliser aux valeurs du patrimoine culturel et du contexte historique angkorien, une population soucieuse avant tout de mieux être matériel.

Mais il est nécessaire aussi de faire comprendre aux évaluateurs du patrimoine mondial la spécificité angkorienne. À Angkor, en effet, la population est attachée au sol et au terroir et à son existence bien avant l'inscription des 40 000 hectares sur la liste du Patrimoine mondial.

Pour cette population, le développement communautaire est un impératif catégorique. Il reste conforme à l'éthique de la Convention de 1972.

Dans ces conditions, notre tâche consiste à tout faire pour éviter que la pression de l'habitat endogène dans le parc d'Angkor ne vienne s'ajouter à la pression urbaine exogène exercée par l'extension de la ville de Siem Reap.

Il n'est pas question, pensons-nous, que le site historique écologique et touristique d'Angkor soit pris en étau. C'est justement ce que propose de montrer le rapport global que sous mon égide personnelle, les experts de l'Autorité nationale Apsara sont en voie de finaliser et qui sera remis avant le 1^{er} février 2010 pour examen au Comité du patrimoine mondial.

Nous pensons à ce propos à l'appui de notre CIC, qui depuis une quinzaine d'années qu'il agit sur le terrain est le mieux placé pour comprendre la complexité de la situation.

Nous pensons aussi au soutien de l'UNESCO dont la représentation à Phnom Penh coopère efficacement et régulièrement avec l'Autorité nationale Apsara sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Teruo Jinnai, auquel j'exprime notre vive satisfaction de le voir poursuivre sa mission parmi nous.

Nous pensons enfin à la sollicitude si précieuse de la sous-directrice générale de l'UNESCO Son Excellence Madame Françoise Rivière. Sa participation à nos travaux lui a permis de comprendre parfaitement les enjeux et les défis à Angkor. Puissent donc nos efforts être appréciés à leur juste mesure.

Messieurs les Co-présidents, Excellences, Mesdames et Messieurs, avant de conclure, je voudrais attirer l'attention sur l'importance du concept de valorisation dans le contexte angkorien. Il s'agit bel et bien de réaliser le développement tout en sauvegardant les valeurs du site du patrimoine mondial. L'Autorité nationale Apsara veillera à ce que tout projet d'investissement obéisse à ce principe.

De même, je voudrais prier les experts *ad hoc*, tant pour la conservation que pour le développement durable, d'avoir autant que possible une vue prospective et d'aider l'Autorité nationale Apsara à bien préparer l'avenir du site d'Angkor. Dans leur mission prochaine, ils voudront bien préserver une part de leurs activités à mener une réflexion sur les voies et moyens de mesurer le patrimoine d'une part, et d'autre part d'assurer les ressources financières pour l'exploitation du site touristique et de ses potentialités en matière de culture et de loisirs.

Messieurs les coprésidents, je conclus et je souhaite plein de succès à notre réunion, sous votre présidence assurément efficace sans omettre d'exprimer une chaleureuse bienvenue à tous ceux qui rejoignent notre CIC pour la première fois, en particulier Son Excellence l'ambassadeur du Royaume de Belgique, Monsieur l'Ambassadeur de la République de Corée, Monsieur l'Ambassadeur de l'Inde, Monsieur l'Ambassadeur de l'Indonésie, Monsieur l'Ambassadeur des Pays-Bas, Monsieur l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, ainsi que l'ensemble de la délégation japonaise.

Je vous remercie de votre attention.»

Commentaire du Coprésident pour la France : « merci beaucoup, Excellence, Monsieur le Vice-premier ministre pour cette présentation globale de la politique du gouvernement cambodgien en matière de conservation et de développement sur le site d'Angkor.

Je crois que tous nos collègues ambassadeurs ont également bien relevé la candidature de Siem Reap/Angkor pour la session anniversaire, la session 2012, du Comité du patrimoine mondial. Le gouvernement royal fait preuve de civisme. Je crois que c'est le mot civisme qui serait le meilleur en matière de protection du patrimoine mondial et le civisme, il faut savoir le reconnaître.

Madame Françoise Rivière, qui est la représentante de la directrice générale de l'UNESCO, et qui est également une vieille amie de notre Comité, vous avez la parole au nom de l'UNESCO. »

1.4 Allocution de la Représentante du Directeur général de l'UNESCO, Mme Françoise Rivière, Sous-directrice générale pour la Culture

« Messieurs les coprésidents,
Monsieur le Vice premier ministre,
Monsieur le représentant de Sa Majesté le Roi,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs, Excellences,
chers collègues,

Je vais essayer de faire bref aujourd'hui. Je suis venu pour exprimer l'intérêt que l'institution et pas seulement Françoise Rivière – puisque c'est peut-être la dernière fois que je participe à vos travaux en cette qualité, c'est à dire comme sous-directrice générale chargée de la culture, tout le monde est atteint par l'âge de la retraite – mais en tout cas, l'intérêt, l'importance que l'institution dans son ensemble, y compris sa nouvelle Directrice générale (on vous l'a dit, il y a maintenant une directrice générale) porte au CIC dont nous avons un peu l'habitude de dire que c'est la "success story" de l'UNESCO.

Alors hier soir, nous étions en train d'évoquer certains souvenirs : c'est vrai qu'il y a à peine vingt ans, moins de vingt ans, qu'Angkor est inscrit sur la liste du patrimoine mondial, et

que dans le fond, jusqu'en 95-99, c'est à dire très, très près de nous, c'était encore les débuts d'Angkor, et le chemin parcouru en si peu d'années est extraordinaire de ce point de vue là. Et au jour d'aujourd'hui, et nous sommes en train d'examiner l'impact de quelque chose qui a très bien réussi. Et c'est ça que je voulais surtout dire, c'est l'importance, l'intérêt que l'UNESCO dans son ensemble attache aux travaux du CIC.

C'était aussi (c'est mon deuxième point) vous dire ma satisfaction de voir que vos travaux ont évolué avec les nécessités du moment et qu'après un temps où l'importance, la priorité ont été accordées à la sauvegarde du patrimoine architectural, et je crois que de ce point de vue là, le Comité international de coordination a parfaitement réussi à mobiliser et à organiser la coopération internationale pour la sauvegarde du site archéologique d'Angkor tel qu'il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial. C'est maintenant les effets produits par ce succès qui sont au centre de vos travaux, et c'est donc l'intérêt qui s'attache maintenant au développement et à faire en sorte que le développement d'Angkor et de Siem Reap soit un développement durable.

D'où l'intérêt qui a été apporté cette année aux travaux sur l'eau qui sont certainement au cœur des soucis, des préoccupations qu'on doit avoir aujourd'hui, j'y ajouterais aussi un intérêt pour le patrimoine immatériel d'Angkor qui est très riche et qui permettrait justement de résoudre les problèmes de tourisme culturel que vous avez évoqués, parce que qui dit développement dit tourisme, et un tourisme diversifié qui ne soit pas seulement un tourisme vers les sites archéologiques, mais aussi un tourisme qui prenne en compte l'ensemble de ce qu'Angkor et Siem Reap ont à offrir, c'est-à-dire le patrimoine immatériel. C'est aussi le patrimoine urbain, parce que vous l'avez dit, Angkor c'est aussi Siem Reap et c'est la ville dans son ensemble qu'il faut prendre en considération.

Donc, le deuxième axe, c'était la satisfaction à voir votre Comité évoluer dans ses préoccupations en fonction des besoins qui se font jour.

Et puis le troisième axe, c'était également la satisfaction de voir que peu à peu s'installe une meilleure distinction des tâches entre le technique et le politique, et cette réunion est de toute évidence une réunion politique, et j'ai été très intéressée de voir que cet après-midi, notamment, outre les illuminations d'Angkor, c'est un peu comment chaque pays voit sa coopération à l'intérieur du CIC, et cette coopération pour Angkor et pour Siem Reap qui est examinée et donc c'est l'intérêt grandissant que les états membres portent à la coopération à l'égard du Cambodge et d'Angkor tel qu'organisé à l'intérieur du Comité international de coordination.

Donc, malgré le sentiment qu'il y a encore beaucoup de travail à faire, certainement encore de longues périodes qui vont s'inscrire dans les travaux du Comité international de coordination, tout ça est sur la bonne voie, se développe bien, et que en très peu de temps, beaucoup de travail a été fait, et que c'est ça qui compte. En définitive, les Comités internationaux de coordination, nous n'en avons pas tellement à l'UNESCO, chacun a pâti des risques et le seul qui ait réussi vraiment, c'est celui d'Angkor, et la réussite dépend beaucoup de la volonté de la communauté internationale et des états membres de coopérer à travers un mécanisme, et je crois que cette réunion en est un très bon exemple.

Donc, bravo à tous et merci. »

Remarque du coprésident pour la France : « merci Madame la Directrice pour ces bonnes paroles à l'égard de notre Comité. Nous avons maintenant un message d'un ami ancien du Cambodge, Son Excellence Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication de la République Française qui a souhaité qu'un membre de l'Institut de France Académie des Inscriptions et Belles Lettres lise son message.

Donc, Monsieur le Professeur Beschaouch, membre de l'Institut, pouvez-vous nous donner le message de Monsieur Mitterrand ».

1.5 Message de Son Excellence le ministre de la Culture et de la Communication de la République Française M. Frédéric Mitterrand lu par le professeur Azedine Beschaouch

« Je vous remercie Monsieur le coprésident, je suis bien évidemment très touché de cette marque d'amitié et d'honneur qui m'est faite par Son Excellence le ministre de la Culture et de la communication de la République française.

Voici son message : "le Royaume du Cambodge est un pays très cher à mon cœur. J'ai eu la chance de m'y rendre bien souvent et je me suis efforcé, chaque fois que l'occasion se présentait, de mieux faire connaître à mes compatriotes son histoire, toute sa complexité, ainsi que sa culture pour laquelle j'ai la plus sincère et la plus profonde admiration.

Permettez-moi avant toute chose de saluer, Sa Majesté le Roi Sihamoni, Sa Majesté le Roi père Norodom Sihanouk et Sa Majesté la Reine mère ainsi que Son Excellence le Premier ministre Samdech Decho Hun Sen.

Depuis quinze ans, le Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement d'Angkor ainsi que l'Autorité nationale APSARA contribuent sous la conduite déterminée du gouvernement royal du Cambodge à la restauration et à la valorisation de ce site unique, inscrit sur la liste du patrimoine de l'humanité.

Cette belle aventure, nous la devons à l'appel lancé en novembre 1991 lors de la conférence de Paris par Sa Majesté le Roi Norodom Sihanouk. Nous la devons à l'engagement pris par les autorités cambodgiennes, par l'UNESCO, par le Japon et par la France, mais aussi par l'ensemble de la communauté internationale. Engagement de sauvegarder et de conserver pour les générations futures les temples et les richesses historiques et culturelles d'Angkor.

Le bilan de ces quinze années est exceptionnel, en termes de protection, de conservation, de valorisation, mais aussi de développement.

Au fil des ans, le Comité international de coordination a joué un rôle fédérateur au sein de la communauté internationale, véritable lieu de débat, de transmission de savoir, de confrontation de méthodes ou d'échanges d'idées. Le tout au service d'une approche globale et équitable du site d'Angkor.

Durant toutes ces années, la France a passionnément et résolument soutenu ce processus. La France a contribué à mener à bien de nombreuses opérations en étroite collaboration avec le ministère français des Affaires étrangères et européennes et le ministère français de la Culture et de la Communication.

Je tiens à cet égard, à saluer tous mes compatriotes qui, à vos côtés, aux côtés de notre ambassade, participent au travail collectif. Tout d'abord Monsieur Michel Verrot, architecte et urbaniste en chef, Monsieur Éric Llopis, archéologue de l'institut national de recherche pour l'archéologie préventive et Monsieur Pascal Royère, architecte de l'École française d'Extrême-Orient.

Je suis également fier que mon ministère ait contribué à la formation de nombreux architectes, archéologues, ingénieurs cambodgiens, et au Centre régional de formation du patrimoine également des archéologues, ingénieurs et architectes laotiens et vietnamiens ainsi qu'à travers l'accueil que nous assurons en France, de jeunes experts professionnels cambodgiens.

Bientôt un film réalisé par Didier Fassio produit par Fabienne Servan Schreiber témoignera de cet effort. Un effort collectif, un travail remarquable effectué par l'École française d'Extrême-Orient en faveur de la restauration des monuments insigne dans le parc d'Angkor, le temple de Baphuon.

La fin des travaux de restauration dont je rappelle qu'ils ont été engagés en 1995 est prévue pour le printemps 2011. Le film sera diffusé en France dès janvier prochain, ce dont je me réjouis.

L'engagement de la France ne s'arrête pas là. Au-delà d'Angkor, c'est l'immense culture matérielle et immatérielle du Cambodge tout entier que je souhaite faire connaître, que je souhaite faire rayonner dans mon pays.

La France accueillera ainsi en 2010 une tournée du ballet royal du Cambodge. Une occasion unique pour mes compatriotes de découvrir l'une des expressions les plus remarquables de la culture khmère.

J'espère pouvoir enfin me rendre très prochainement au Cambodge, et dans cette attente, il me reste à souhaiter à vos travaux le plus grand succès et à vous remercier chaleureusement de votre attention. »

II. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

II.1 Rapport général d'activités de l'Autorité Nationale APSARA, par S. Exc. M. Bun Narith, Directeur Général

« Excellence, Monsieur le Vice-Premier ministre, président de l'Autorité nationale Apsara, Messieurs les coprésidents, Excellences Distinguées hôtes, Mesdames et Messieurs,

Les réunions du CIC se succèdent, mais ne se ressemblent pas. Que d'événements nouveaux depuis le dernier comité technique du mois de juin ! Ma longue expérience du CIC n'a pu m'empêcher d'être encore impressionné par la panoplie des invités nationaux comme internationaux.

En premier lieu, je voudrais souhaiter la bienvenue à la nouvelle coprésidence japonaise Son Excellence Monsieur Masafumi Kuroki, ambassadeur du Japon et Son Excellence Monsieur Hiroshi Kawamura, ministre.

C'est toujours un honneur et un plaisir sincère d'accueillir Madame Françoise Rivière, sous-directrice générale de l'UNESCO pour la Culture, et nous en profitons pour présenter nos vœux de plein succès dans l'accomplissement de ces importantes missions à Madame Irina Bokova nouvelle directrice générale de l'UNESCO.

Nous saluons chaleureusement la délégation française et nos fidèles amis : Madame Francine d'Orgeval, Monsieur Pierre Lanapats et Madame Mireille Grubert. Nous avons aussi appris que Monsieur Bruno Favel n'a pu être des nôtres aujourd'hui, étant obligé d'annuler sa participation à cause d'un problème de santé. Nous lui souhaitons un vif rétablissement. Nous souhaitons aussi la bienvenue au représentant de Sa Majesté le Roi Norodom Sihamoni et à tous les ambassadeurs.

Nous constatons avec satisfaction la venue des nouveaux participants : Madame Eleanor Bruce, de l'université de Sidney, Australie et Monsieur Philippe Hewitt, directeur de l'Asie pour NZAID pour la Nouvelle-Zélande. La famille des experts *ad hoc* en conservation s'est enrichie de la venue du professeur Kenichiro Hidaka successeur du professeur Suzuki.

Depuis le dix-huitième comité technique, de nombreux événements sont venus se rajouter aux activités quotidiennes de l'Autorité nationale Apsara. Certains points seront présentés en détail par les autres intervenants au cours de la journée.

Je ne peux pas présenter le rapport général sans mentionner le fait le plus marquant survenu à la fin de la saison des moussons occasionnée par les conséquences du passage du typhon *Ketsana* et ayant entraîné des inondations dans le parc d'Angkor. La gestion de l'eau a été une préoccupation constante pour les autorités nationales, mais elle est aussi devenue un sujet d'intérêt majeur pour le CIC, puisqu'une session entière sera consacrée à Angkor et l'eau. Le directeur du département de gestion de l'eau le Dr. Hang Peou détaillera le déroulement des événements.

Sur le plan de la recherche et de la conservation

Les fouilles préventives

Les opérations de fouilles archéologiques aux abords du temple de Banteay Kdei et du bassin royal de Srah Srang ont été effectuées en vue de l'aménagement prochain du parvis de ce site.

Recherches archéologiques

Dans le cadre de l'aménagement du site de Srah Srang, des études archéologiques ont été entreprises dans les environs du bassin et sur la route menant au site de Beng Mealea, au village de Rohal pour identifier le tracé des routes anciennes faisant partie du projet « Angkor living road ».

Les musées

Le musée de céramique d'Angkor construit au sud de Tani sera inauguré tout à l'heure, et l'ouverture au public sera faite prochainement. Récemment, l'Autorité nationale Apsara a aménagé un local dans le Musée Preah Norodom Sihanouk Angkor pour mettre en sûreté les sculptures et objets trouvés ou collectés au cours des fouilles.

Valorisation du patrimoine et développement durable

Les travaux de construction du siège de l'Autorité nationale Apsara avancent à grands pas. Nous espérons pouvoir prendre possession de nos locaux avant la fin de l'année 2011.

L'amélioration du réseau routier dans le parc d'Angkor

Un rapport sera présenté sur le réseau routier de contournement de la zone des monuments et du centre ville de Siem Reap. Nous tenons à souhaiter la bienvenue et remercier très sincèrement l'ambassadeur de la république de Corée Son Excellence Monsieur Lee Kyung-Soo, qui nous a fait l'honneur de présenter personnellement la coopération coréenne à Angkor, qui a financé ce réseau.

Les travaux de développement communautaires

La première phase du projet bilatéral de participation communautaire avec la Nouvelle-Zélande est terminée. Des coordinateurs ont été formés et mis en place pour établir de constantes relations avec les villageois du parc, notamment pour les sensibiliser à la nécessité de la protection du patrimoine. Des formations ont été également octroyées pour les aider à la mise en valeur de leur culture et tradition et constituer ainsi un intérêt pour les touristes qui pourront s'arrêter et visiter leurs villages pour mieux s'imprégner de leur mode de vie.

Ainsi, des villages "pilote" autour du groupe de Srah Srang ont été identifiés pour bénéficier du projet pilote. Afin de les impliquer totalement dans le projet, notamment en vue de la deuxième phase, les habitants participeront aussi activement à l'établissement du plan de gestion des sols de leurs villages et alléger, aussi, la pression démographique dans le parc.

L'éco village de Run Ta-Ek

Des études topographiques ont été effectuées dans la première phase sur les terrains regroupant environ plus de cent lots en vue de les distribuer aux villageois volontaires pour aller s'installer dans le nouvel éco village.

Les travaux d'aménagement du parvis de Srah Srang

Grâce aux fonds octroyés par la société Jet tours, outre les travaux de fouilles archéologiques et les travaux hydrauliques en cours la mise en valeur de l'esplanade du site de

Srah Srang – Banteay Kdei a été réalisée. Les bornes de marquage de l'axe historique reliant les deux monuments ont été posées. Il en est de même du tracé des promenades autour du bassin. L'embellissement de la végétation et de la construction de la maison khmère modèle compléteront très prochainement la nouvelle étape des travaux envisagés. Un rapport détaillé a été adressé au comité du patrimoine mondial de l'UNESCO dès le mois d'octobre.

La réhabilitation du baray nord et du baray occidental

Malgré les problèmes d'inondation évoqués plus haut, les activités de réhabilitation de ces deux barays n'ont pas été interrompues. Les participants ont pu admirer lors de la visite du baray nord qui leur a été organisée hier, le bassin du Neak Poan rempli d'eau comme au temps de l'apogée d'Angkor.

Le jardin d'épices et les commodités

Les travaux de topographie et de remblaiement du terrain pour la réalisation de cette nouvelle attraction pour les touristes sont en cours d'achèvement.

Les nouvelles toilettes des nouveaux bâtiments d'installation sanitaire ont été réalisées et mises en service hier sur le parvis de Banteay Srey et à l'entrée est du temple de Ta Prohm. Celui du Bakong est en cours de travaux.

La mise en lumière du site d'Angkor

À la demande du gouvernement royal du Cambodge, une étude sur l'illumination des temples du site d'Angkor, totalement en conformité avec les normes du patrimoine mondial et de l'UNESCO, est en cours. Cette mission est confiée à des spécialistes ayant effectué des missions dans les plus grands sites culturels du monde. Une première proposition sera présentée au cours de cette session plénière.

Je souhaite maintenant rendre hommage à un grand ami du Cambodge et qui nous a quittés le 2 décembre dernier, je veux parler du fameux peintre japonais Ikuo Hirayama, ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, mais surtout défenseur du patrimoine et militant de première heure. Depuis 1991, il accompagne la sauvegarde d'Angkor. Il a d'ailleurs magnifié Angkor par de nombreuses peintures. Nous présentons nos condoléances à sa famille et au Japon.

Je vous remercie de votre attention. »

II.2 Rapport d'activités du CIC et mise en œuvre des précédentes recommandations, par le Professeur Azedine Beschaouch, secrétaire scientifique du CIC

« Messieurs les coprésidents,
Monsieur le Vice-premier ministre,
Monsieur le haut représentant de Sa Majesté le Roi,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Chers collègues,

Il est de tradition de rappeler les missions du secrétariat pour mieux présenter les grandes lignes de ses activités. Comme vous le savez, le secrétariat est d'abord placé auprès de nos deux coprésidents, et à cet égard, nous avons immédiatement, après l'arrivée de notre nouveau coprésident Son Excellence l'ambassadeur Kuroki, nous avons en tant que secrétariat fait en sorte qu'il soit informé tant de notre règlement intérieur que de notre manière de travailler et nous avons bénéficié de ses conseils et orientations.

C'est ainsi que nous avons tenu des réunions quadripartites, c'est-à-dire que nous avons essayé de porter l'information et de profiter de l'arrivée de notre nouveau coprésident pour affiner la méthode de travail et pour faire en sorte que le règlement intérieur puisse être mis en forme et surtout mis en œuvre dans les meilleures conditions.

Je voudrais vous informer aussi que nos deux coprésidents ont insisté pour qu'il y ait non seulement ce que nous appelons la quadripartite institutionnelle, c'est-à-dire celle qui, à la veille de nos réunions, s'attache à préciser les grandes lignes de l'agenda et à le définir avant la réunion, c'est ce que nous avons fait. Mais de tenir aussi des quadripartites chaque fois que de besoin, et en particulier pour répondre aux vœux du Gouvernement royal tel qu'il y a un instant Son Excellence Monsieur Sok An l'a exprimé, c'est-à-dire d'être à l'écoute de l'Autorité APSARA et de préparer l'avenir par des réflexions prospectives.

Le secrétariat est aussi un secrétariat auprès de l'Autorité nationale APSARA, car il est important de vous soumettre les recommandations, et les rapports d'activités dont aujourd'hui même vous avez de nouveau un exemplaire. Tous les ans, le secrétariat essaye de vous présenter à temps le rapport de la précédente session. Nous suivons, nous assurons un suivi régulier de toutes les recommandations et des décisions. Ce travail, vous le pensez bien, n'est pas simple, car il s'agit, non seulement d'assurer un suivi administratif (et je dirais que ce suivi administratif est facile), mais il s'agit aussi d'être auprès de tous ceux qui travaillent et en particulier les responsables de l'Autorité nationale APSARA.

Je voudrais à ce propos dire que sans les bureaux de l'UNESCO, nous n'aurions jamais, en tant que secrétariat réussi dans cette tâche, et permettez moi, en présence de notre sous-directrice générale pour la Culture de dire que ses recommandations sont suivies d'effet puisque chaque fois que nous nous adressons au bureau de l'UNESCO à Phnom Penh, nous avons l'appui, et plus que l'appui, les moyens de travailler. Je dirais même: que très souvent notre directeur de bureau, Teruo Jinnai, se considère comme membre du secrétariat, et je l'en remercie.

Votre secrétariat est aussi chargé d'assurer auprès des équipes le suivi de toutes les décisions et recommandations. Cette tâche a été menée cette année en liaison avec les experts *ad hoc*. Nous préparons la venue des experts *ad hoc* et sur ce point je voudrais vous dire que conformément au souhait exprimé par les deux coprésidents, conformément à l'évolution des tâches sur le site éco historique et archéologique d'Angkor, conformément aussi à la nécessité d'aider l'autorité APSARA qui est le maître d'ouvrage de toute cette opération, à mieux contrôler tout ce qui se fait sur le site, nous avons fait en sorte que la tâche des experts selon le vœu des deux coprésidents évolue.

Hier encore, nous avons, comme l'ont rappelé les deux coprésidents, nous avons discuté de la manière d'améliorer le rendement des experts *ad hoc*, et je tiens à vous informer que nous allons présenter un rapport à nos deux coprésidents pour faire en sorte que cette recommandation sur les experts – je vous en informe aujourd'hui – prendra tout son effet lorsque nos deux coprésidents voudront bien nous donner leur accord et leurs orientations sur ce point.

C'est que nous nous sommes rendu compte qu'il faut également suivre les formations qui sont assurées au sein des équipes ou alors des formations telles que celle qu'assure si bien, à travers l'engagement du gouvernement français, l'école de Chaillot, cette école régionale qui maintenant arrive à parfaire, à compléter, à perfectionner la formation des jeunes cambodgiens outre les jeunes Laotiens et Vietnamiens.

Maintenant que l'Autorité nationale APSARA dispose d'un personnel plus nombreux, plus compétent et mieux à même d'assurer la sauvegarde et la valorisation du site, il nous a paru que les experts *ad hoc* devraient consacrer désormais une journée au moins, sinon plus, de leur mission à aller sur le site avec les experts cambodgiens, les jeunes experts cambodgiens. C'est à dire que nous évoluons, et que comme cela avait été dit au moment de la conférence fondatrice de Tokyo, et répété lors de la conférence de Paris, l'essentiel, c'est que le Royaume du Cambodge assure par ses propres experts la sauvegarde et la valorisation. Donc, désormais, lorsque nos deux coprésidents voudront bien sur notre rapport nous donner leur agrément, nous nous arrangerons pour que l'Autorité nationale APSARA avec les experts *ad hoc* puisse préparer cette journée, ce qui sera très important dans l'évolution des tâches du

secrétariat et l'évolution des tâches de notre Comité. Car finalement, c'est à vous que l'on rendra compte de tout ce travail.

Mais, (je pense que vous en serez d'accord), lorsque ces rapports vous seront présentés, vous vous rendrez compte à la fois de l'importance de la tâche qui a été réalisée et surtout, comme l'a dit fort justement tout à l'heure notre sous directrice générale, Madame Rivière, des grands progrès qui ont été réalisés. Et ces grands progrès, nous les verrons, quand ces rapports seront diffusés dans les commissions nationales à travers le monde, à l'UNESCO, à tous les visiteurs. On se rendra compte de plus en plus que votre contribution à la formation est en train de payer, et que maintenant, il y a de plus en plus de jeunes Cambodgiens formés.

Enfin, le secrétariat, c'est aussi un secrétariat de réflexion, c'est-à-dire que nous essayons d'établir un dialogue avec les experts, nous leur faisons des suggestions, et ils ont l'amitié d'en tenir compte. Nous intervenons, dans ce sens, auprès de nos deux coprésidents chaque fois que nécessaire, et aussi auprès de l'Autorité nationale APSARA.

Cette année, comme il y a ce grand rapport qui est remis à l'UNESCO et au Comité du patrimoine mondial, rapport, comme l'a rappelé Son Excellence Monsieur le Vice-premier ministre Sok An, qui n'est pas seulement le rapport du Cambodge. Car Il est demandé par le Comité du patrimoine mondial, à l'État partie, c'est-à-dire au Royaume du Cambodge, mais en fait, ce rapport, vous le savez bien, c'est le reflet de votre activité aussi, c'est-à-dire que le Comité du patrimoine va avoir la possibilité de se rendre compte que ce CIC fameux à travers le monde, il est aussi responsable que l'Autorité nationale APSARA de tout ce progrès.

C'est pour cela que nous avons tenu à aider l'Autorité nationale APSARA au cours de plusieurs réunions et je remercie encore une fois le bureau de l'UNESCO. Je n'ai pas été seul dans cette affaire, chaque fois, les collègues du bureau de l'UNESCO m'ont accompagné, et l'Autorité nationale APSARA nous a associés à ses réflexions, nous a associés à la rédaction de ce rapport. Ce rapport sera essentiel, car on se rendra compte enfin que des progrès sont réalisés. Nous ne connaissons pas de médaille sans revers, mais je crois que les aspects positifs sont très importants. Les progrès sont considérables et ce rapport le montrera. C'est pour cela que votre secrétariat a veillé, cette année, à assister l'Autorité Nationale APSARA et il continuera jusqu'au moment où le rapport sera remis au Centre du patrimoine mondial pour être par la suite examiné par le Comité du patrimoine mondial après évaluation par l'ICOMOS et l'ICCROM. Votre secrétariat ira jusqu'au terme de sa tâche, c'est à dire veillera à ce que ce rapport soit le mieux possible et corresponde à l'attente du Comité du patrimoine mondial.

Nous avons bien évidemment, quotidiennement — surtout les collègues qui sont le plus souvent sur le terrain ici à Siem Reap — été en liaison avec les équipes. Moi même, chaque fois que je viens ici, j'ai l'honneur d'être associé à tous les travaux de l'APSARA, d'en rendre compte à mes deux coprésidents. Je suis heureux de vous dire, que ces tâches, même si elles sont multiples et considérables, sont menées dans la plus grande amitié. De plus en plus, nous essayons toujours mieux faire et nous espérons mieux faire ; je vous remercie de votre aimable attention. »

Remarque du coprésident pour la France : « merci Monsieur le professeur Beschaouch. Donc, pour terminer ce point technique sur les rapports d'activités, je vous rappelle que deux types de documents sont distribués en ce moment :

- le document BLEU que j'ai entre les mains, en français et en anglais. C'est le rapport de la 18^e session technique. Dans le rapport de la 18^e session technique, vous avez les recommandations de la 18^e session technique que nous allons approuver ce soir. Donc, si vous voulez les relire, c'est là dedans, on les approuvera cet après-midi.

- L'autre document qui est en circulation également en français et en anglais, ce document BLANC porte sur la 16^e session plénière. Ce sont les rapports d'activités des équipes scientifiques et techniques, et ce document sert de support à la discussion que nous aurons après la pause sur les travaux des équipes archéologiques.

Nous allons maintenant aborder la session sur Angkor et l'eau, Angkor et l'eau et les événements et les dégâts dus au cyclone *Ketsana*. Nous avons quatre interventions : la première intervention du Docteur Hang Peou qui est directeur général adjoint de l'Autorité APSARA, qui va nous parler de l'impact du cyclone dans le parc archéologique. Ensuite, trois brèves interventions, mais trois interventions qui nous intéressent. Comment ça c'est passé, ce cyclone à l'aéroport de Siem Reap, et où en sont les agences de coopération JICA et AFD, sur la rive droite et la rive gauche de la rivière de Siem Reap en matière de contrôle des eaux. Donc, première intervention, le Docteur Hang Peou va nous expliquer ce qui c'est passé il y a quelques mois, en l'occurrence en septembre à Siem Reap. »

III. DÉVELOPPEMENT DURABLE

III.1 Gestion de l'eau dans le parc d'Angkor lors du Typhon Ketsana (29-30 Septembre 2009), par S. Exc. le D^r Hang Peou, Directeur général adjoint, Autorité nationale APSARA

« Excellences, Messieurs les coprésidents,
Excellence Monsieur le Vice-premier ministre, président de l'Autorité Nationale APSARA,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur la gestion de l'eau dans le parc d'Angkor pendant le typhon *Ketsana*. ^[Diapo] Ici la carte avec les zones 1 et 2 du parc d'Angkor et ses trois bassins versant : le bassin versant de Siem Reap, le bassin versant de Puork et le bassin versant de Roluos. ^[Diapo] Et vous avez nos stations de météo pour enregistrer toutes les données qui concernent le climat dans la région. En ce qui concerne l'épisode du typhon *Ketsana*, il a démarré à 20h30 le 29 septembre jusqu'à 22h le 30 septembre. ^[Diapo] Vous voyez la pluie fut continue pendant deux jours tombant avec intensité, la pluie était très forte avec plus de 150 millimètres par heure.

Et cette pluie-là a causé des dommages dans le parc. ^[Diapo] J'ai ainsi fait un zoom sur l'ensemble des points centraux du parc pour vous donner une idée de la manière dont fonctionne l'écoulement dans cette partie. Vous voyez que la rivière de Siem Reap coule dans cette direction-ci, et si on souhaite remplir le baray occidental, l'eau est envoyée par la rivière de Siem Reap via le canal à l'intérieur de la douve nord d'Angkor Thom et passe par cette partie-ci d'Angkor Thom via le baray occidental. Au cas où l'on désirerait remplir les douves d'Angkor Vat, on utilise le canal dans cette partie-ci pour le remplir.

^[Diapo] Vous voyez le bassin versant de Roluos, dont voici l'écoulement. On l'a modifié pour remplir le bassin royal de Srah Srang en ouvrant un canal, qui sert aussi pour l'irrigation. Et les eaux du bassin versant de Roluos descendent vers le Tonlé Sap.

^[Diapo] Voici maintenant le bassin versant de Puork, avec ici l'écoulement. Normalement une partie relie le bassin versant à la rivière de Siem Reap. Dans cette direction, les autres eaux viennent de cette partie-ci et rejoignent le canal dans la douve nord d'Angkor Thom. Et vous allez voir pourquoi j'ai voulu vous montrer cette direction de l'eau. Ainsi, le jour de *Ketsana*, le courant est inversé. Au lieu de couler vers le *stung* Siem Reap, c'est l'eau de Siem Reap qui déborde venant de cette direction-ci. Et normalement, sur cette partie, on a le canal, qui connecte avec les douves d'Angkor Vat et avec le *stung* Siem Reap au cas on a un trop-plein dans les douves d'Angkor Vat. Donc ce canal sert pour l'eau qui coule des douves vers le *stung* Siem Reap.

Mais pendant le typhon, l'eau qui vient de la rivière de Siem Reap a rempli les douves d'Angkor Vat et le canal qu'on utilise d'habitude pour remplir, a servi de système de drainage pour envoyer l'eau dans la douve d'Angkor Vat.

[Diapo] Comme vous voyez sur cette image, la flèche, c'est l'entrée où l'on vient de finir de creuser il y a deux mois juste avant que le typhon alimente le Baray Nord. Et cette construction-là nous a permis d'éviter, comme le représente les flèches de l'écoulement, la destruction de cette route au nord d'Angkor Thom et des deux villages qui se trouvent là qui n'ont pas été inondés. En outre, le problème le plus important c'est que cette eau n'a pas accès à l'entrée du Baray Nord, qui à l'époque pouvait absorber plus de trois millions de mètres cube, une eau qui pourrait venir détruire l'ensemble d'Angkor Thom à ce niveau-ci. Voilà le point qui peut créer des problèmes. En même temps, nous avons mené des observations sur le terrain. Je vais vous montrer en détail plus tard, avec des photos, l'eau qui vient par ce canal-ci avec un débit de 1,5 m³/s.

[Diapo] Voici les photos de la partie de la douve d'Angkor Vat, je rappelle que les deux douves d'Angkor Vat nord et sud sont connectées par un petit tuyau inférieur à un mètre de diamètre. Donc, comme la vitesse de l'eau venant de la rivière de Siem Reap est très forte, la douve d'Angkor Vat en moins de trois heures présente une différence de 70 centimètres entre la douve nord et sud.

Le problème qui nous inquiète donc concerne la sécurité d'Angkor Vat. [Diapo] Sur cette image vous voyez les différents niveaux d'eau, et cette pression hydraulique peut mettre en danger Angkor Vat. C'est pour ça, que nous, à APSARA, on a décidé de creuser une ouverture dans la partie est d'Angkor Vat, afin que l'eau puisse balancer entre les deux douves pour ne pas avoir de problème de pression hydraulique mettant en danger le côté ouest d'Angkor Vat. L'ouverture de cette partie-là étant insuffisante, on a donc fait sortir l'eau par le canal, et ce canal a été terminé à peine deux mois avant *Ketsana*.

[Diapo] Ensuite, on trouve les deux sorties qui ne peuvent pas assurer le débit d'entrée de la rivière de Siem Reap, mais on a décidé de faire une ouverture vers Angkor Thom. Je vais vous le détailler parce que la douve Angkor Thom dans cette partie-ci de trois kilomètres n'a jamais reçu d'eau, sauf l'eau de pluie, mais qui s'évapore et s'infiltré si bien qu'à partir d'octobre et mi-novembre il n'y a plus d'eau. Mais pour le moment il y a de l'eau parce qu'on a envoyé l'eau de la douve Angkor Vat vers Angkor Thom. [Diapo] Ici, vous voyez les nouveaux points construits où l'on achemine l'eau qui a atteint une hauteur supérieure de 50 centimètres vers 10h le 1^{er} octobre 2009. Donc l'eau est très haute. [Diapo] Je vais vous le montrer sur des photos. Par exemple les photos du baray Nord : ici il est plein avec un volume de trois millions de mètres cubes et voyez la tache en blanc, et le bout blanc ici, c'est la douve d'Angkor Thom qui n'a jamais eu cette eau-là. L'eau s'est toujours évaporée dans le canal de la partie nord des douves mais à cette époque, il y avait de l'eau partout.

[Diapo] Heureusement, on a le baray Nord. Voyez là, c'est l'ensemble du baray à partir de ce point-ci avec l'eau à l'intérieur, et celui du Neak Poan. J'imagine que la plupart d'entre vous ont déjà visité le temple hier, et voici la vue du lac vers le temple de Neak Poan. Ici l'écoulement vers la rivière de Siem Reap, et le débit qui a été diminué, mais il nous reste encore un effet d'écoulement qui va casser la petite route à l'ouest d'Angkor Thom. Et ces douves-là qui ne reçoivent jamais d'eau, on constate sur cette image la présence d'eau en pleine saison sèche. [Diapo] Voici l'entrée d'Angkor Vat et vous pouvez estimer la hauteur de l'eau qui rentre dans la douve d'Angkor Vat à presque deux mètres et demi.

[Diapo] Voici maintenant les travaux qui ont été réalisés. Ça, c'est la douve d'Angkor Vat, et ici la douve d'Angkor Thom. On a les traces des douves qui se connectaient avec le Phnom Bakheng et le canal où l'on a creusé cette partie pour que l'eau passe d'Angkor Vat à Angkor Thom. [Diapo] Et voici le personnel qui travaille même la nuit pour gérer l'ensemble du site.»

Réaction du coprésident pour la France : « merci Docteur Hang Peou, c'est effectivement très important et très réconfortant pour nous de voir que l'Autorité APSARA maîtrise ces systèmes hydrauliques, connaît leurs fonctionnements. C'est clair, les interventions qu'il convient de faire en urgence pour éviter des catastrophes sur des points faibles qui ne sont pas du tout évidents à identifier, mais que vous avez identifiés avec vos équipes et donc vous avez su pratiquer les interventions qu'il fallait. Je crois que c'est un très grand réconfort et une très

grande satisfaction pour nous tous de voir que dans l'urgence APSARA fonctionne et fonctionne bien.

Alors, toujours sous cet aspect de la gestion de l'eau pendant ces événements du cyclone, de manière à approfondir la réflexion, je voudrais passer la parole à la société concessionnaire des aéroports, l'intervenant est M. Georges Ramorasata qui va nous faire un point rapide. On a vu l'aéroport sur les photos aériennes en dessous du baray occidental, donc comment ça c'est passé à l'aéroport ? Avez-vous eu des problèmes, vu les quantités d'eau qui sont tombées ? »

III.2 Gestion de l'eau dans l'aéroport de Siem Reap lors du Typhon Ketsana (29-30 Septembre 2009), par M. Georges Ramorasata, Responsable technique, SCA (Société Concessionnaire des aéroports)

« Excellences les Co-présidents,
Monsieur le Vice-Premier ministre,
Excellences,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de notre Directeur général M. Nicolas Deviller, je vais vous présenter les études de drainage que nous avons faites sur l'aéroport de Siem Reap. Il s'avère que cette étude est complémentaire de celle qu'a présentée tout à l'heure le docteur Hang Peou.

[Diapo] Comme illustré ici, la société est bien consciente du défi du changement climatique. On a lancé cette étude en 2009. On s'est ensuite focalisé sur les conséquences du typhon *Ketsana*. [Diapo] Nous avons aussi quelques photos de l'aéroport pendant le typhon.

[Diapo] Voici l'orientation générale de l'aéroport. En fait l'aéroport se trouve dans la partie sud du baray ouest. Avec son rattachement, l'aéroport a la particularité de se trouver dans les zones 1 et 2 du site d'Angkor.

[Diapo] On s'est concentré plus particulièrement sur le bassin versant de cette zone de l'aéroport et son environnement comprenant la circulation alentour, donc la zone d'attention de notre étude. Pour votre information, pendant *Ketsana*, l'aéroport n'a pas été du tout sous l'eau. L'aéroport est resté ouvert les deux jours où il y a eu la pluie parce qu'actuellement en cas de gros temps à l'intérieur de l'aéroport, on sait gérer les choses. Il est bien entendu qu'on est obligé de tenir compte de tout ce qui se passe autour.

[Diapo] Voici les trois passages ici en rouge, vous avez la nationale six qui traverse sur le sud-ouest et donc normalement il y a trois exutoires sur le bassin versant. Ils sont sur la partie qui va de la nationale six où le canal ne fonctionne plus. Le deuxième est un peu plus au sud aussi et n'a pas la même fonction. Enfin celui du bassin versant situé ici avec un point d'interrogation car il ne fonctionne pas non plus; même si un celui-ci fait fonction de lagunage sur cette zone. Ici, Il n'y a que cet exutoire qui fonctionne actuellement. On s'est donc aperçu pendant *Ketsana* que l'eau s'évacuait dans cette direction.

Au niveau de L'aéroport, on sait comment ça marche, on sait évacuer l'eau, comme je vous l'ai dit, le drainage a marché chez nous, et on n'a pas du tout été sous l'eau, l'aéroport est resté ouvert pendant les deux jours de *Ketsana*. [Diapo] À l'aéroport on a besoin de traiter l'eau parce qu'on doit tenir compte de l'environnement. Donc on est en train de faire des études sur le traitement des eaux provenant de l'aéroport.

[Diapo] Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le site, l'ensemble de la zone d'environnement qui est en cours d'étude, est situé ici. On aurait besoin de l'aide et d'une coopération de l'ensemble des intervenants aussi bien de l'APSARA que de S. Exc. Monsieur le Gouverneur ici présent. [Diapo] Vous avez ici le canal d'irrigation. On vous a décrit l'action de *Ketsana*, et là on s'est bien aperçu où nous en étions dans nos études et on a approfondi celles-ci.

[Diapo] Le canal d'irrigation s'est retrouvé rapidement saturé, ici avec le canal latéral dont je vous ai parlé tout à l'heure qui n'évacue plus. Il n'y a que le canal d'irrigation ici comme indiqué dans le rapport précédent qui permet l'évacuation de l'eau de l'ensemble de tout ce casier qui est là. Donc, en fait on a besoin d'un deuxième exutoire, car celui-là ne suffit pas actuellement, il évacue l'eau de tout le casier.

[Diapo] Ici le canal latéral actuel, qui est colmaté complètement le long de la nationale 6 et ne permet pas du tout d'évacuer l'eau qui théoriquement, devrait aller directement au Tonlé Sap via les douves. Normalement ces deux canaux amènent l'eau vers le Tonlé Sap. Mais *Ketsana* nous a démontré que la capacité est insuffisante pour évacuer toute cette zone-là, ce bassin versant, l'évacuation d'un seul canal exutoire ne suffit pas à évacuer l'eau ici dessus.

Comme je le disais, on peut se protéger à l'aéroport. Mais évidemment, pendant *Ketsana* pour essayer d'évacuer plus d'eau, on a ouvert de l'extérieur pour accueillir l'eau chez nous pour qu'il y ait moins d'eau pour les gens qui sont dans cette zone. On a donc accepté d'ouvrir, mais on ne peut pas faire ça en raison de la sécurité des avions et de la navigation. Donc le deuxième jour, on a été obligé de fermer pour essayer de maintenir l'eau chez nous, parce qu'on ne pouvait plus l'évacuer.

En conclusion, pour aller plus rapidement comme l'a dit Monsieur le coprésident, l'ensemble de la population vivant à l'ouest de Siem Reap est concernée par cette zone. Donc on insiste pour une coopération avec les autorités évidemment comme je le disais tout à l'heure avec la municipalité, avec l'Apsara. Il faut diriger des actions dans le temps parce qu'on sait qu'il y a des actions qui sont en cours par exemple le docteur Hang a démontré tout à l'heure qu'il y avait des études en cours, et nous faisons des études de notre côté. Il s'avère heureusement que les deux sont complémentaires.

[Diapo] Ensuite effectivement il peut y avoir des infrastructures affectées, aussi bien les routes que l'aéroport, même la route nationale six, risquent aussi de se trouver complètement noyées dans l'eau. En terme d'environnement, évidemment, l'eau ne reste pas ici, donc on est capable de faire de notre côté tout traitement d'eau en ce qui concerne l'eau usée de ruissellement. Mais pour l'ensemble des eaux usées, il faut absolument un deuxième exutoire dans ce casier, dans ce bassin versant, car les dégâts en cas de cyclone de trois-quatre jours ou plus peuvent causer d'autres problèmes qui vont augmenter la pression venant du sud-ouest en direction des temples aussi bien Angkor Vat qu'Angkor Thom.

Notre souhait serait de constituer un comité, pour cette partie-là, composé de l'Autorité Nationale APSARA, des autorités locales et du Ministère des Travaux publics qui est responsable de la partie nationale qui se trouve sur le côté sud-ouest des bassins versants.

Merci, Monsieur le coprésident. »

II.3 Projet d'élargissement du réseau d'eau potable à Siem Reap, par M. Yoshihiko Sato, Chef d'équipe du projet, JICA (Japan International Cooperation Agency)

[TR] « Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de présenter notre étude sur « le projet préparatoire d'élargissement du réseau d'eau potable à Siem Reap », financé par le gouvernement japonais et supervisé par la JICA (*Japan International Cooperation Agency*, l'Agence de Coopération International du Japon).

En raison du peu de temps qui m'est octroyé je vais vous résumer le contenu de l'étude qui comprend son historique, ses objectifs, son champ d'application et les agences d'études s'y rapportant.

[Diapo] La zone d'étude couvre toutes les communes de la ville nouvelle de Siem Reap et une commune avoisinante. [Diapo] L'usine de traitement des eaux construite en 2006 sur financement japonais a une capacité de 8 000 m³/jour. Cependant la demande en eau est estimée en 2015 à environ 20 000 m³/jour, si l'on se base sur une couverture de 55 % en 2015.

[Diapo] La population reste l'un des facteurs majeurs pour déterminer le champ d'application du projet du réseau d'eau. La croissance de la population de Siem Reap est de seulement 2,5 %. Alors que le taux de croissance de la province de Siem Reap est lui plus important à 5,2 %. La ville de Siem Reap se situe donc dans la moyenne de croissance d'une population urbaine.

Les derniers chiffres sur le nombre de touristes visitant Siem Reap sont élevés, avec plus de deux millions de visiteurs en 2008. La durée de leur séjour augmente, on estime qu'il est passé de trois à trois jours et demi. Les conséquences sont qu'en raison d'un accès limité à l'eau potable dans la ville de Siem Reap et avec l'augmentation de la demande, l'écart se creuse entre l'offre et la demande. On est aussi confronté à un problème dénoncé par de nombreuses organisations concernant l'affaissement des sols provoqués par une surexploitation des nappes d'eau souterraine.

[Diapo] Comme vous le voyez ici, notre étude est mise en œuvre en trois étapes. L'étape numéro un s'est achevée le mois dernier, elle comprenait une étude de base et un échantillonnage de source d'eau brute. Nous en sommes à la seconde étape qui se terminera en juin 2010 et dont l'objectif est d'établir un plan d'aménagement des installations et une étude de faisabilité. La troisième étape comprend une évaluation de l'eau souterraine utilisée actuellement jusqu'en septembre 2010.

Notre projet devrait couvrir 90 % des résidents, et 100 % des touristes en 2030 l'année cible. Ce qui répond à quelques années près aux objectifs fixés par deux objectifs nationaux proposés dans les SEDP (*Social Economic Development Plan*, Plan du développement socio-économique) et OMD (objectifs du millénaire pour le développement).

[Diapo] La mise en œuvre du projet afin d'atteindre les objectifs fixés passe par une coordination avec les organisations concernées et listés sur ce tableau : la régie des eaux de Siem Reap, l'Autorité nationale APSARA, etc. En l'attente de notre présentation sur les résultats des activités futures de notre étude lors du prochain CIC, je vous remercie de votre attention. »

III.4 Projet de drainage urbain de la rive Est de la rivière de Siem Reap, par M. Olivier Gilard, Chargé de mission, AFD (Agence française de Développement)

« Messieurs les coprésidents,
Messieurs les Ministres,
Mesdames Messieurs,

Je vous remercie donc de me donner l'occasion de présenter brièvement le projet de drainage urbain de la rive orientale de la rivière de Siem Reap que nous finançons actuellement.

[diapo] Voici le site concerné. Une petite photo prise sur *Google* représente, vous pouvez le voir sur la gauche de la photo, la rivière de Siem Reap et l'ensemble de cette zone à l'est de la rivière de Siem Reap qui connaît un développement urbain important depuis quelques années sans que les infrastructures n'aient, pour l'instant, été développées à la hauteur des enjeux.

Avant de rentrer dans le projet lui-même, je voudrais faire juste un petit rappel sur les concepts qu'il y a derrière ces projets de drainage urbain et de protection contre le risque d'inondation. Rappeler que le risque c'est à la fois un facteur aléatoire qui est effectivement l'occurrence d'une pluie importante liée à un événement climatique, mais aussi un facteur de

vulnérabilité qui est une notion socio-économique. C'est-à-dire que si vous avez une rivière ou une pluie importante qui arrive sur une zone qui n'est pas du tout mise en valeur, ça ne vous pose pas de problème, et c'est le fait que vous avez développé sur cette zone des enjeux socio-économiques qui traduisent cette vulnérabilité. Et la gestion d'un risque d'inondation ne peut pas se faire uniquement en traitant le facteur aléatoire, donc l'évacuation des eaux, mais doit aussi se faire en adaptant la vulnérabilité de ce qui est le développement économique à la zone en question.

Notre projet à nous, se concentre pour l'instant sur le facteur aléatoire, et donc concerne les travaux prioritaires en matière de favorisation des écoulements et d'accélération de l'écoulement des eaux qui seraient tombées. Le projet comprend également une réflexion sur un schéma d'ensemble de l'aménagement de la zone en question, pour replacer ces travaux prioritaires dans un contexte de réflexion plus large. L'organisation du projet est brièvement rappelée sur ce petit organigramme. Donc avec une agence d'exécution qui est représentée par le gouvernorat de la province de Siem Reap et la municipalité renforcée par APSARA et également par une assistance à maîtrise d'ouvrage d'un bureau d'études local. Un comité de pilotage réunit l'ensemble des services concernés et permet d'orienter les choix qui sont faits par la cellule de gestion du projet. Et puis des entreprises recrutées sur contrat pour l'ingénierie d'une part pour l'indemnisation et les mesures de libération d'emprise, donc tout ce qui est gestion des indemnisations aux personnes touchées par le projet et enfin les entreprises de travaux qui ne sont pas encore aujourd'hui recrutées, mais qui devraient l'être au cours du premier trimestre de l'année 2010.

[diapo] La solution qui va être retenue est explicitée sur cette petite carte schématique où vous voyez donc l'essentiel des principes du projet a été d'essayer de limiter les emprises, c'est-à-dire de suivre les alignements existants pour ne pas avoir à recréer de nouvelles ouvertures de cheminement par rapport au réseau routier ou de canaux existants. Réduire l'impact du projet, notamment limiter le transfert des eaux usées dans ce réseau qui est vraiment prévu uniquement pour l'assainissement des eaux de pluie et pas du tout pour le traitement des eaux usées qui fera l'objet d'une autre intervention programmée dans les années qui viennent, notamment avec la coopération coréenne, d'après les informations à notre disposition. Et enfin le projet a été bien entendu défini pour maîtriser les coûts et rester dans le budget disponible pour cette opération soit quatre millions d'euros.

[diapo] Les limites de l'approche. Donc encore une fois, on ne traite que de l'aléa, et il est important que parallèlement à ces travaux prioritaires les services en charge de l'urbanisme continuent à sensibiliser les gens sur la nécessité de maîtriser la vulnérabilité de leurs constructions surtout que, malgré tous les efforts, il est impossible d'évacuer très rapidement toute l'eau qui peut tomber dans un épisode pluvieux comme celui de *Ketsana*. On sait que l'inondation restera un élément de contrainte dans cette zone là. Les projets du type de celui que nous finançons permettent en revanche d'accélérer l'évacuation des eaux et de rendre la contrainte d'inondation plus acceptable par rapport à une utilisation urbaine de cette zone.

[diapo] Il faut maintenir une pression sur la réglementation des eaux usées de manière à ce que les drains construits pour l'évacuation des eaux de pluie ne se traduisent pas, ne se transforment pas en égouts avec un problème d'eaux usées, donc de pollution à l'aval de tout ça et enfin les projets complémentaires qui seront nécessaires pour renforcer encore cette protection avec notamment les projets avec la Banque Asiatique de Développement et du gouvernement coréen qui sont prévus et le schéma directeur qui sera étudié dans le cadre de notre projet. Je vous remercie pour votre attention. »

Commentaire du coprésident pour la France : « merci Monsieur Gilard, il faut remarquer que sur la dernière diapositive, BAD en français, c'est ADB en anglais, bien entendu. La cohérence de cette séquence sur l'eau, je crois, est apparue à tout le monde. Le premier exposé du Docteur Hang Peou c'était la conservation. Comment les monuments ont résisté à l'inondation. Les trois séquences suivantes, c'est du développement durable. Comment faire pour que la ville fonctionne et se développe ? En réalité, je crois que c'est quelque chose qu'il faudra qu'on relève ou que l'on note, il y a une solidarité très forte entre les deux logiques. Une solidarité entre l'APSARA et la municipalité, la ville et la province. Et il y a évidemment une coordination

des différents acteurs qu'il faut continuer de développer et de renforcer comme l'a démontré l'exposé sur l'aéroport.

Je vous propose maintenant de faire une pause café bien méritée. Vous ne voulez pas faire de pause café, Monsieur le professeur. »

Remarque de M. Azedine Beschaouch : « il était prévu une la discussion générale avant la pause café, mais s'il n'y a pas de questions. Est-ce que vous permettez à votre secrétariat de transmettre une information et une question ? »

Réponse du coprésident pour la France : « alors, nous autorisons une information à notre secrétariat. Nous allons repousser la grande discussion. Il y en aura deux, d'ailleurs dans le paragraphe recherches et conservation. »

Point d'information de M. Azedine Beschaouch : « nous avons été informés, vous-même, Monsieur le coprésident, vous avez constaté à la suite de l'exposé comment maintenant les services de l'Autorité nationale APSARA savent affronter les périls et surtout éviter les dommages.

Mais je voudrais attirer votre attention sur un fait dont nous avons été informés et par les services de la province et les services centraux en particulier le ministère du Tourisme qui a aussi en charge la ville touristique de Siem Reap, à savoir les mesures qui ont été prises. C'est ainsi qu'une cellule d'urgence a été constituée. C'est Son Excellence le Premier ministre lui-même Samdech Decho Hun Sen qui a décidé la création de cette cellule d'urgence. On a octroyé quatre millions de dollars et tout à l'heure vous allez avoir, au moment de l'exposé, sur les routes l'usage qui a été fait de ces quatre millions, puisque Son Excellence le gouverneur M. Sou Phirin a pu, avec ses services, faire en sorte que toutes les routes, les rues qui ont été détruites par *Ketsana* soient réparées. C'est important pour montrer que maintenant ce n'est pas seulement l'Autorité nationale APSARA, c'est l'ensemble des services qui ont en charge cette ville et aussi le site inscrit sur la liste du patrimoine mondial qui savent réagir et je pense que nous devons nous en féliciter. Je vous remercie. »

Commentaire du coprésident pour la France : « merci professeur Beschaouch. Alors, j'ai proposé une pause café; ceci étant, je ne veux pas être trop castrateur, si quelqu'un veut poser une question au docteur Hang Peou, c'est permis. Pause café, oui ou non ? Donc pas de questions pas de regrets ? On peut de toute manière reposer des questions dans le courant de la journée; merci. »

IV. RECHERCHE ET CONSERVATION

IV.1 La coopération dans le domaine de la formation à la protection et à la conservation du patrimoine culturel entre le Royaume du Cambodge et l'ICCROM, par M. Mounir Bouchenaki, Directeur Général, ICCROM

« Messieurs les Présidents,
Excellence Monsieur le Vice premier ministre,
Excellences Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous présenter très rapidement l'état de la coopération entre le Royaume du Cambodge et l'ICCROM.

[Diapo] L'ICCROM est une institution internationale intergouvernementale qui a été créée par l'UNESCO en 1956 et qui compte aujourd'hui 128 états membres. Le Cambodge a été l'un des premiers états membres de l'ICCROM, et cette institution qui a été créée en 1956 lors de l'assemblée générale de l'UNESCO à New Delhi a été accueillie par l'Italie. Donc le siège de l'ICCROM est à Rome et je voudrais rappeler que la région du Sud-est asiatique a été immédiatement représentée à l'ICCROM par le Royaume du Cambodge.

[Diapo] Alors en ce qui concerne les cours de formation, puisque cette institution a été créée en 1956 avec comme objectif la recherche, la formation, l'information et la sensibilisation au patrimoine culturel : patrimoine culturel tangible, patrimoine culturel immatériel, patrimoine culturel mobilier et patrimoine culturel immobilier.

L'ICCRROM organise depuis 50 ans des cours internationaux en architecture, en conservation de la pierre, en conservation et gestion des collections. Elle organise aussi des cours régionaux. [Diapo] Vous voyez ici que tout en étant en relation avec la coopération avec le Cambodge, il y a aussi eu des cours à Hanoï, à Vientiane, à Manille, à Jakarta et à Bangkok.

[Diapo] Et il y a aussi, depuis maintenant quelques années des cours nationaux au Cambodge, en particulier le cours qui a été organisé en 1999 et 2000 avec 20 participants cambodgiens, et le cours effectué au sein du projet *CollAsia* financé par la Getty Fondation avec 25 participants cambodgiens.

Donc, au total, on peut dire qu'il y a 93 jeunes experts cambodgiens qui ont été formés dans les différentes sections de la conservation du patrimoine culturel.

Je voudrais également vous indiquer qu'en liaison avec l'APSARA, et à la demande de Son Excellence Monsieur Sok An, nous sommes en train de préparer un programme de formation pour le site de Preah Vihear qui vient d'être inscrit sur la liste du patrimoine culturel.

Nous sommes en train d'intégrer également un programme de formation pour les experts cambodgiens dans le cadre de *CollAsia* qui est essentiellement destiné à la formation des conservateurs de musée et aux gestionnaires de collections, et nous sommes en train de préparer en liaison avec nos amis du World Monuments Fund un projet, un atelier de conservation sur les tours en briques du Phnom Bakheng.

Je voudrais également vous indiquer qu'à la demande des autorités cambodgiennes, depuis la dernière réunion du comité technique ici, à Siem Reap, nous avons engagé des activités d'analyses du projet d'illumination des monuments d'Angkor et cela s'est déroulé à Rome en novembre 2009.

Vous aurez bien sûr un exposé sur ces questions. Nous avons également travaillé à un sujet qui est de grande importance et qui est traité en Italie sur un site du patrimoine mondial à Paestum, c'est la bourse méditerranéenne du tourisme et de l'archéologie.

[Diapo] C'est une réunion que se fait chaque année à Paestum, site du patrimoine mondial, et nous avons eu l'honneur et le plaisir de recevoir Son Excellence Monsieur Sok Sangvar qui est directeur au ministère du Tourisme et qui a pu voir sur place à Paestum cette bourse tout à fait particulière qui va prendre d'ailleurs le nom de bourse mondiale du tourisme et de l'archéologie. Puisqu'aujourd'hui, cette bourse reçoit les représentants du Pérou, les représentants du Mexique, mais aussi les représentants des pays d'Europe Centrale et des pays d'Asie. Donc, cette bourse est le seul endroit où il y a un dialogue entre les spécialistes de l'archéologie, les universitaires qui sont en charge de l'étude et de la conservation des monuments et les spécialistes du tourisme qui peuvent pendant trois jours dialoguer, étudier les stratégies et préparer des visions, des développements d'un tourisme respectueux du patrimoine culturel. Parce que pour nous, il est important bien sûr de prendre en compte la dimension économique du tourisme, mais il faut prendre en compte aussi la dimension de préservation du patrimoine par l'intermédiaire des agents chargés du développement touristique.

Voilà ce que je voulais en quelques minutes, Monsieur le Président, développer comme informations pour montrer combien les autorités cambodgiennes aujourd'hui ont pris en compte ces défis que sont la gestion du patrimoine face au développement du tourisme ; merci. »

IV.2 La documentation et les inventaires des musées du Cambodge, par Mme Nao Hayashi, Responsable pour la région de l'Asie-Pacifique, Section des musées et des objets culturels, UNESCO et M. Gaël de Guichen, conseiller auprès du Directeur général de l'ICCRUM.

Mme Hayahsi :

« Messieurs les Coprésidents,
Excellence Monsieur le Vice premier ministre,
Monsieur le Haut représentant de Sa Majesté le Roi,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu succinct des activités menées depuis 2008 par l'UNESCO, auprès de l'Autorité du Royaume du Cambodge en matière de développement des musées et sur la perspective de coopération.

Comme suite à la recommandation de Madame Françoise Rivière, sous-directrice générale de l'UNESCO pour la culture qui a été adoptée à la session plénière du CIC en décembre 2006, l'UNESCO a conduit plusieurs activités en faveur du renforcement des musées au Cambodge.

Notamment, nous avons organisé en coopération avec l'Autorité nationale Apsara et le département dirigé par Madame Chau Sun kérya un séminaire de réflexion en décembre 2008 avec la participation des conservateurs des principaux musées du Cambodge en vue d'identifier les priorités en terme de formation professionnelle.

C'est un signe que la nécessité de les aider à améliorer leur système de documentation et leur inventaire a été mise en exergue non seulement dans le souci d'assurer les titres des propriétés des objets, mais aussi pour équiper les musées leur permettant d'agir sur leur mission dans un contexte renouvelé.

C'est sur la base de ce constat que l'UNESCO vient d'organiser du 4 au 9 décembre à Phnom Penh un séminaire de formation en étroite coopération avec Monsieur Hab Touch le directeur du Musée National en invitant les membres directement impliqués dans les travaux de documentation et des inventaires.

Monsieur Gaël de Guichen et Monsieur Simon Warrack, experts désignés par l'ICCRUM ont encadré cette session de formation. J'invite maintenant Monsieur Gaël de Guichen à présenter le rapport sur cette formation et après, je reprendrai la parole. »

M. de GUICHEN :

« Excellence Monsieur le Vice premier ministre,
Messieurs les Coprésidents,
Mesdames et Messieurs,

[Diapo] Le séminaire de formation, de documentation et inventaire pour les musées du Cambodge s'est déroulé du 4 au 9 décembre 2009 au sein du Musée national de Phnom Penh avec le financement de l'UNESCO. [Diapo] Il a regroupé 29 participants provenant de quinze musées ayant en majorité des collections archéologiques.

Ces musées étaient cependant très divers. A l'ordre de l'établissement ayant un seul membre du personnel avec une collection de cinq objets, au Musée national avec plus de 100 personnes et 17 310 objets.

[Diapo] Au total, ces établissements avaient la responsabilité de 36 178 objets dont 90% étaient en réserve et 10% en exposition. Il faut noter que tous les participants étaient responsables de la documentation, ce qui évidemment les motivait énormément.

[Diapo] Le séminaire s'est déroulé dans une des salles du Musée national, ce qui a permis non seulement de faire des travaux pratiques en utilisant les collections — tant dans les salles d'exposition que dans les réserves — mais encore d'illustrer le cours théorique avec l'ensemble de la documentation mise au point par le Musée depuis maintenant plusieurs années.

[Diapo] Le séminaire comprenait au total 36 heures effectives de cours qui étaient réparties ainsi : douze heures de cours théorique, neuf heures de travaux de groupes, neuf heures de travaux pratiques et six heures de visites.

[Diapo] Lors la première journée, les participants ont présenté la documentation existante dans leur établissement et ont identifié les problèmes communs. Cette étude a révélé, c'est important, que 95 % des objets sont numérotés en utilisant des méthodes différentes.

[Diapo] Deuxièmement, que la plupart des objets sont enregistrés, mais rarement dans des registres d'inventaires.

[Diapo] Troisièmement, à l'exception du Musée national, le système de localisation des objets est inexistant ou disparate.

Quatrièmement qu'il n'y a pas de fichiers maîtres, pas de fichiers par catégorie, pas de dossiers individuels pour les objets les plus importants.

[Diapo] En outre dans onze des quinze musées, les objets en réserve sont placés sur le sol, faute d'étagères.

[Diapo] Enfin, seuls trois musées ont transféré partiellement sur leur ordinateur leurs fichiers.

Mais dans l'ensemble, la situation n'est pas mauvaise, et il est possible avec un tout petit peu de travail de compléter cette documentation.

[Diapo] Durant le second jour, les huit différents éléments constituant le système de documentation ont été décrits.

[Diapo] Puis, avec des objets usuels que les participants avaient apportés, une collection a été constituée. Celle-ci est devenue la collection du Musée dit entre nous « Musée du séminaire ». C'est à partir de cette collecte que furent réalisés les huit éléments constituant une documentation complète.

[Diapo] Le troisième jour a eu lieu la visite au Musée de Takéo. Le directeur a présenté les éléments du système de documentation qu'il utilise. Les participants ont eu ainsi la possibilité de faire une première évaluation.

[Diapo] Le quatrième jour, les participants ont étudié la documentation de leur propre musée, ont établi un plan d'amélioration pour leur propre musée et ont estimé le matériel nécessaire et le temps qu'il leur faudrait.

[Diapo] Le cinquième jour était consacré aux réserves avec des travaux pratiques dans les réserves du Musée même pour savoir qu'elles étaient les conditions minimums pour réaliser un récolement, c'est-à-dire pour savoir quels objets manquent, quels objets sont présents avec récolement à partir de la documentation.

[Diapo] Au cours du dernier jour était réalisé le récolement du musée du séminaire afin d'étudier les difficultés et les risques rencontrés au cours d'une telle opération.

[Diapo] Le directeur du Musée national a alors animé une séance très intéressante au cours de laquelle les participants ont décidé d'adopter un nouveau système de numérotation unifié applicable à tous les musées au niveau national. Cette proposition sera soumise sous peu à l'approbation de Son Excellence le ministre de la Culture.

[Diapo] Le séminaire s'est achevé par la remise des certificats, puis une évaluation a été faite comportant huit questions qui a donné des résultats que vous pouvez voir au tableau : 14% bon, 72% très bon et 14% excellent.

[Diapo] Le matériel didactique qui a été utilisé pour ce séminaire faisait partie d'un matériel conçu dans le cadre d'un partenariat entre l'UNESCO et l'ICCROM. Ce matériel était testé pour la première fois. Quelques modifications lui ont déjà été apportées. Pour le reste, il a donné, on peut dire, absolument satisfaction.

Je tiens à vous remercier. »

Mme Hayahsi :

« Permettez-moi de revenir sur le site d'Angkor. Pour le site d'Angkor, les objets découverts constituent un trésor culturel et scientifique inestimable pour les recherches et les activités du musée. Leur enregistrement méticuleux et l'accès à ces collections pour les communautés scientifiques doivent être garantis afin d'assurer leur conservation et de promouvoir les études sur la civilisation khmère.

Les objets provenant du site sont en principe comme vous le savez considérés comme propriété publique nationale, mais les institutions qui les ont découverts conservent des droits au titre de la propriété scientifique.

Mais à la fin de cette période d'étude, il nous semble nécessaire que tous les objets soient dûment déposés auprès de l'Autorité nationale APSARA qui assume le rôle de contrôleur des objets avec un système d'inventaire cohérent et centralisé.

Par ailleurs, il me semble utile d'examiner avec les autorités concernées les références juridiques existantes sur les objets découverts, sur les sites archéologiques, et si jugé nécessaire, par les autorités nationales en application d'un sous-décret ou en compte éthique d'exploitation des biens culturels applicables à l'ensemble des opérations des sites archéologiques du Cambodge.

L'UNESCO souhaite aussi faire part de leurs existences auprès du Royaume du Cambodge au-delà du problème technique. Car les participants au séminaire de 2008 ont également souligné le lien entre les musées et les enjeux du développement durable, notamment en termes d'impératifs éducatifs et du programme de participation des communautés dans la vie économique locale à travers le renforcement de leur contrôle sur leur valeur culturelle.

Nous allons pouvoir explorer les modalités de participation de ces populations au processus d'identification de leur valeur culturelle spécifique sur le modèle d'autre projet de l'UNESCO en cours de développement au Cambodge et dans l'Asie du Sud Est.

Ces grandes lignes sont particulièrement pertinentes pour le site d'Angkor quand un musée peut ainsi contribuer à la nouvelle approche du développement durable officiellement adopté en 2003.

Cette approche consiste, comme vous l'avez vu, à veiller sur la gestion du site dans une perspective globale en vue d'un équilibre entre la protection de la valeur patrimoniale du site et l'amélioration des conditions de vie des populations environnantes. À la lumière des consultations effectuées au nom du CIC avec les institutions scientifiques de Siem Reap, un axe de coopération qui dure semble avoir émergé.

Un musée des populations pourrait être un bon complément aux musées existants à Angkor qui sont essentiellement archéologiques. Il pourrait être impliqué dans une maison traditionnelle réhabilitée et peut-être adopter une approche muséographique interactive afin de mettre en valeur aussi bien les rites et les croyances que l'art des textiles, l'artisanat traditionnel comme la vannerie ou la place de la nourriture dans la culture locale. Un tel musée ne nécessite pas un musée très important.

Une autre possibilité serait de concevoir un musée plus global, plus ambitieux, un musée sur le milieu d'Angkor afin de présenter le site dans son intégrité y compris son réseau hydraulique et l'ingénierie de l'eau, ses forêts et l'histoire du végétal, son rapport avec le lac Tonlé Sap, mais également l'histoire des populations environnantes. Ce dernier projet doit inclure le musée des populations envisagées plus haut.

Maintenant, en guise de conclusion, l'UNESCO continue à assister les autorités nationales dans la réalisation de projets qui contribuent à l'amélioration de la compréhension des objets de la conservation et du développement équilibré du site, à une meilleure connaissance de l'histoire du pays pour permettre à l'éducation des populations ainsi qu'au renforcement des musées existants pour promouvoir des études et échanges scientifiques.

En particulier, le Secteur de la culture de l'UNESCO, avec la bienveillante sollicitude de Madame Françoise Rivière sous-directrice générale, nous nous sommes engagés dans cette perspective.

Merci de votre attention. »

Commentaire du coprésident pour la France : « je remercie Madame Hayashi et M. de Guichen pour nous avoir rappelé à la fois la problématique des musées, également son articulation avec les travaux scientifiques, archéologiques et de conservation. Vous avez notamment fait référence à la nécessité d'avoir un cadre juridique pour organiser le travail des équipes scientifiques et archéologiques.

Est-ce qu'à ce stade, quelqu'un souhaiterait poser des questions à l'équipe UNESCO sur ces propositions de musées ? Sinon, nous pouvons prendre les exposés de l'université de Sydney d'abord, de l'équipe hongroise ensuite, et un exposé français avant de donner la parole à nos experts *ad hoc*.

Si tel est le cas, j'appelle Dr Eleanor Bruce de l'Université de Sydney à prendre la parole. »

IV. 3 Résultats du projet "Living with Heritage", par le D^r Eleanor Bruce, Maître de conférences, Université de Sydney.

[TR] « Messieurs les Ministres,
Chers invités,

Le projet *Living with heritage* est financé par le Conseil de la Recherche d'Australie et un certain nombre d'autres organisations dont l'UNESCO et l'APSARA à travers le programme recherche et initiative du gouvernement australien.

Un point important de ce financement réside dans l'obligation d'inciter à une coopération entre les chercheurs et les organisations participantes afin d'encourager la mise en place des meilleures pratiques pour la gestion et la préservation des ressources et du patrimoine des futures générations. Le type d'expertises dispensées par l'équipe de recherche comprend : la gestion du patrimoine, l'archéologie, le tourisme, la géographie et les systèmes d'informations géographiques (SIG). Elles permettent une approche globale pour traiter des problèmes les plus urgents de la gestion d'Angkor.

Je vais rapidement évoquer les études chapeautées par le projet et ensuite vous présenter des outils en ligne qui sont développés pour aider à la gestion du patrimoine. Les résultats principaux de ces dernières années de travail du projet, qui dure cinq ans, permettent de comprendre qu'elles sont les effets induits de l'inscription au patrimoine mondial pour les communautés locales vivant à l'intérieur et autour du parc. Ils permettent aussi la prise en compte d'un patrimoine immatériel et d'un savoir-faire local tout en suivant les évolutions du paysage culturel, et de développer des méthodes spatialement explicites pour suivre ces évolutions et examiner le rôle des pratiques de gestion.

Une des études comprend l'élaboration d'un atlas cartographique du paysage culturel. Il a été traduit en Khmer et un guide a aussi été rédigé afin que l'APSARA puisse s'en servir.

Une deuxième étude a été consacrée à l'opinion des résidents locaux sur la gestion de l'occupation des sols. Traitant ainsi d'un défi important de la gestion, celui portant à la création d'un régime administratif efficace de gestion des sols.

La troisième étude a essayé de comprendre et d'examiner le lien entre les communautés locales et les vestiges historiques.

Une quatrième étude a traité des relations entre le parc d'Angkor et son paysage environnant ainsi que des incidences du développement sur les valeurs patrimoniales majeures au sein du parc. Elle s'est aussi attachée à identifier les pratiques de gestion mises en œuvre par l'APSARA, qui sont d'importance pour assurer la continuité des valeurs des différents acteurs. Les communautés locales, les visiteurs internationaux, et les experts en gestion du patrimoine sont inclus dans la planification de paysages patrimoniaux.

La dernière étude portait sur le suivi des évolutions du paysage, sur la végétation et sur les zones boisées situés à l'intérieur et aux alentours du parc. Puisque les zones difficiles d'accès sont devenues plus accessibles, il est important de développer des méthodes permettant d'étudier les évolutions du paysage sur le territoire touché par les conséquences du développement. L'élément essentiel est le développement de méthodes facilement transférables et que l'APSARA peut prendre à son compte. Ce travail est en cours grâce à un financement sur la recherche par le biais du Projet action planète (*planet action project*).

Des modèles spatio-temporels ont été développés pour étudier la dimension spatiale et temporelle et pour simuler les scénarii et comportements possibles des visiteurs au sein du parc.

Donc, les deux outils en ligne destinés à assister le processus de prise de décision au sein de l'APSARA comprennent l'enregistrement du site, qui est développé afin de permettre aux cadres d'entreprendre des recherches géographiques dans des sites situés dans une zone géographique spécifique. Pour pouvoir aussi identifier les sites menacés par des développements potentiels et pour permettre une mise à jour de la base de données, une meilleure connaissance et information du site, et pour faire mieux connaître leurs intérêts.

La deuxième initiative a porté sur le Système d'information spatiale d'Angkor (Angkor Spatial Information System, ASIS), car établir une collaboration sur les études dans le parc d'Angkor pour la gestion du patrimoine et l'archéologie dépend de ces recherches et de ces données. Cette initiative a été mise en place pour servir de modèle pour promouvoir la collaboration ainsi que l'échange d'information cartographique et spatiale.

Un autre résultat important de ce projet est le rapport publié l'an dernier sur les valeurs et problèmes liés au patrimoine et je dois signaler que le résultat de cette recherche a permis d'élaborer une plateforme pour de futurs travaux sur le cadre de travail du patrimoine angkorien et pourrait aider à la formation de recommandations et d'orientations majeures pour la gestion du patrimoine à l'intérieur du site. Je vous remercie. »

Commentaire du Coprésident pour la France : ^[TR] « merci beaucoup, Dr. Bruce pour cet aperçu très complet des travaux réalisés sur le patrimoine et de ce que pourrait devenir la gestion du patrimoine.

[l'intervenant reprend en français] De tout ce que vous nous avez dit, et vous nous avez dit beaucoup de choses, je retiendrais que le meilleur moyen de préserver le site, c'est de rappeler son caractère sacré vis-à-vis des populations locales si on veut garder une bonne dynamique pour la protection de l'héritage et du patrimoine mondial. Il faut se souvenir que le site est un site sacré et qu'il doit être sacré pour les archéologues étrangers, les touristes étrangers autant qu'il peut l'être pour les Cambodgiens et les personnes qui y habitent. Deuxième intervention : le docteur Janos Jelen qui dirige le projet hongrois à Koh Ker. »

IV.4 Première année du projet JAYA Koh Ker - Rapport 2009, par M. Janos Jelen, Directeur, RAF (Royal Angkor Foundation), Hongrie

^[TR] « Messieurs les Co-présidents,
Excellence M. le Vice-Premier ministre,
Excellence Haut représentant de Sa Majesté le roi,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le projet Jaya Koh Ker (JKK) une proposition de la Royal Angkor Foundation (RAF), Budapest, Hongrie, a été présentée pour la première fois lors du 17e Comité technique du Comité international de coordination (CIC) le cinq juin 2008.

Un protocole d'accord sur les objectifs principaux et sur le cadre financier du projet a été signé entre l'Autorité nationale APSARA la RAF et la Hungarian Indochina Corporation (HUNINCOR) lors de la 15e session plénière du CIC l'an dernier. HUNINCOR s'engage à injecter 980,000 \$US dans le projet JKK sur une période de trois ans allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2011.

Une présentation détaillée des grandes lignes du projet JKK a été organisée à l'initiative du secrétariat du CIC. Elle a réuni la RAF, HUNINCOR et l'APSARA et s'est déroulée dans les bureaux de la JASA le quatre février 2009.

Un projet détaillé des grandes lignes du projet JKK a été présenté lors de la 18e session du Comité technique du CIC le 18 juin 2009.

La mission principale du projet JKK est de venir en soutien de l'Autorité nationale APSARA dans ses activités pour la sauvegarde et le développement de la zone de Koh Ker en tant que site du patrimoine mondial potentiel. Les clés de la réussite de ces activités sont : la pérennité d'un mode vie qui revivra lors de l'aménagement de cette ancienne capitale royale de l'empire angkorien au Xe siècle ; le renforcement des capacités et du partenariat entre les acteurs nationaux et internationaux ; une communication accrue et une compréhension des évolutions majeures inévitables entre les communautés locales, les représentants du gouvernement et les experts étrangers, les touristes et visiteurs domestiques et internationaux. En résumé une qualité de vie pérenne et équilibrée pour le patrimoine, l'environnement naturel et la communauté.

Le risque le plus important est lié à un développement incontrôlé et non pérenne, conséquence d'un développement touristique trop rapide. Donc le but principal du projet est de contribuer à un développement durable de cette zone en y identifiant et en y sécurisant la préservation des valeurs historiques et naturelles de la région de Koh Ker. L'un des buts directs du projet pour le mener à bien est d'assister l'Autorité nationale APSARA lors de l'établissement d'un schéma directeur de développement renforcé pérenne pour la zone de Koh Ker pouvant devenir patrimoine mondial. Une fois que les différents acteurs se seront mis d'accord sur le choix de ce schéma directeur il inclura certainement des propositions pour la délimitation de zones d'influence et facilitera l'interaction pour prévenir toute détérioration de

l'environnement, des représentations actuelles du patrimoine culturel ou de la vie de la communauté traditionnelle. Ainsi un « cadre de travail logique » du projet a été présenté et discuté (cf. annexe).

Pour des questions de planification, les éléments centraux du projet sont appelés les « trois axes : Patrimoine, nature et communauté ». Ces axes reposent sur deux projets « fonctions », par exemple « le partenariat et le renforcement des capacités » et « le transfert des connaissances ». Ces fonctions nous fournissent les outils nécessaires pour transmettre n'importe quel résultat du projet aux acteurs principaux et prioritairement à notre partenaire l'Autorité nationale APSARA.

Il a été cité plus haut que l'un des résultats « administratif » du projet passe par l'établissement d'un Plan de développement renforcé pérenne, œuvre de l'Autorité nationale APSARA. Nous comprenons donc très bien que même si les experts d'APSARA arrivent à établir un document similaire - ce qui est sans aucun doute faisable si l'on considère le développement organisationnel et intellectuel de l'autorité nationale - un tel document aurait une valeur équivalente à celui mis en œuvre pour le schéma directeur.

Notre tâche sera donc de fournir un cadre intellectuel élargi et concret pour le résultat final attendu du projet JKK. Sur le court terme, nous espérons que le projet initie un processus qui sera le suivant :

- Une compréhension claire du patrimoine de la zone historique de Koh Ker prête à recevoir les visiteurs domestiques et étrangers et la préparant à devenir un site du patrimoine mondial.
- Améliorer et protéger suffisamment les ressources naturelles disponibles pour leurs exploitations durables par les populations et les visiteurs en tenant compte des valeurs traditionnelles et des évolutions contemporaines du climat et de la nature.
- Qu'une vie communautaire décente se développe rapidement et dans un sens qui ne soit pas non seulement accepté, mais aussi formulé par les personnes concernées.

Une fois les plans du projet détaillé exposés lors de la première moitié du printemps, les responsables de chaque action ont rencontré ceux de l'Autorité nationale APSARA et sont allés sur le site pour évaluer la situation.

Il est alors apparu qu'une grande partie de la zone définie par le décret royal n'a pas encore été déminée. Cependant la zone centrale, celle visitée par les touristes, est accessible. Un processus de prise de décision et d'action rapide est donc obligatoire pour faciliter le travail de l'APSARA et des experts internationaux dans les zones encore minées.

Il a été proposé d'élargir la zone afin de fournir un nouveau tracé sur la morphologie et la topologie plus en rapport avec un possible classement au patrimoine mondial. Ce changement de tracé suivra strictement la procédure administrative et légale comme prescrit par le paragraphe 4 du décret royal. Notre intention était simplement de faciliter de nouvelles discussions au sein de l'Autorité nationale APSARA et des différents organes gouvernementaux pour la définition de la zone tampon et des zones de protection appropriées au sein de la zone centrale.

Une carte d'occupation des sols et de typologie des forêts a été préparée à l'aide d'images satellites ASTER. Un travail de mise en conformité est prévu dans le cadre du relevé de l'environnement naturel.

Les lignes de relevés pour le déminage ont été dessinées et cartographiées. Ces lignes sont vitales afin d'établir les zones sécurisées pour les points et bases de relevés. Ces bandes de terrain sont propices à l'échantillonnage des sols pour l'établissement de carte des sols, hydrologiques et de biodiversité. La planification par bandes se limite à la zone des monuments de Koh Ker en conformité avec le décret royal déterminant le zonage du site de Koh Ker.

Les zones potentielles pour des actions de conservation ont été identifiées ainsi qu'une méthodologie établie afin de réaliser un inventaire exhaustif des 66 inscriptions déjà recensées

à Koh Ker ; un inventaire des blocs éparpillés à proximité de chacun des sanctuaires connus ; une reconstruction architecturale virtuelle des monuments ; une définition des statuts pour la planification des interventions d'urgences ; un relevé photogrammétrique des décors architecturaux et historiques.

Une évaluation préliminaire et une estimation de futurs sondages archéologiques ont été établies et l'identification des zones de fouilles les plus prometteuses a démarré. Lors des prospections dans les zones sécurisées, un inventaire d'objets en céramique et en métal a été effectué après accord de l'Autorité nationale APSARA. Les conclusions ont été inventoriées et remises aux représentants de l'APSARA pour pouvoir être étudiées de manière plus approfondie.

Un travail de topographie archéologique a aussi commencé. Un sondage a été mené pour juger du temps nécessaire et établir une procédure. Les résultats de ces activités sont inclus dans le rapport qui vous a été remis, et représente la somme de travail de la première année.

En ce qui concerne les groupes communautaires : en conformité avec les objectifs du projet Koh Ker de créer un schéma directeur définissant les mesures et activités exigées pour une exploitation pérenne de la zone de Koh Ker, le champ communauté se concentre au début du projet à la compréhension du contexte socio-économique afin de pouvoir rédiger son programme. Des entretiens ont été menés avec les populations locales pour évaluer la situation sociale, sanitaire, agricole et économique. Une étude préliminaire de ces conclusions est disponible dans ce rapport.

Un serveur Internet a été mis en place pour servir de poste de travail pour les membres du projet. Des accès individualisés et multilingues sont disponibles. Une base de données est aussi intégrée avec des paramètres SIG. Le serveur peut être accédé à l'adresse du site. Il est hautement sécurisé et multilingue. On peut y écrire en Khmer, en Sanscrit, mais aussi dans d'autres langues plus ou moins contemporaines.

Les autres activités du projet menées au printemps 2009 sont décrites dans le rapport.

Je souhaiterais ici rajouter quelques mots sur les défis de l'année prochaine. Comme nous le constatons maintenant, la délimitation et les relations de la zone de Koh Ker avec la route Royale et la rivière sont des sujets très prometteurs pour définir un nouveau réseau de sites, Koh Ker en étant partie intégrante. Un autre problème est celui du déminage. Il faut une prise de décision rapide afin de pouvoir montrer et préserver les monuments, mais aussi la nature et les communautés vivants autour de ce site fantastique.

Enfin, notre coopération internationale s'enrichit constamment : un protocole d'accord a été signé avec l'EFEO, l'Université Waseda, le Centre International de Conservation Raymond Lemaire et le Département du patrimoine et de la conservation de Hongrie. Nous travaillons en étroite collaboration avec les experts de l'Université de Sydney.

Je souhaiterai ici remercier tous les experts qui ont généreusement partagé leur savoir accumulé pendant ces dernières décennies. Je vous remercie de votre attention. »

Commentaire du Coprésident pour la France : ^[TR] « merci beaucoup Dr. Jelen, je rappelle que l'équipe hongroise est une nouvelle venue pour les études khmères, plus particulièrement à Angkor et Koh Ker et que nous vous souhaitons une activité prolongée à Koh Ker. Après un an de présence, vous faites déjà partie de la famille, soyez les bienvenus.

[l'intervenant reprend en français] La dernière communication est celle de l'École française d'Extrême-Orient qui s'est toujours intéressée à la généalogie des rois khmers. Donc, Dr Pottier, très brièvement avez-vous des choses nouvelles à nous dire ? »

IV.5 Nouvelles données sur l'origine de la royauté à Angkor, par le D^r Christophe Pottier, Architecte, EFEO, France

« Messieurs les Co-présidents,
 Excellence M. le Vice-Premier ministre,
 Excellences,
 Mesdames Messieurs,

Il y a 10 ans, et dans cette même enceinte, je vous rendais déjà compte de l'achèvement des travaux de restauration engagés en 1993 sur les terrasses royales, mais aussi, concomitamment de la réalisation d'une première phase d'une cartographie archéologique de la région d'Angkor qui, depuis, a été développée dans le cadre du comité Angkor Project une collaboration de l'Autorité APSARA et de l'Université de Sydney.

Au même moment, donc, nous engageons un projet archéologique dédié spécifiquement à l'étude des premières capitales angkoriennes, et j'ai eu à maintes reprises l'occasion de représenter ici l'avancement progressif de cette recherche qui, je le précise, a toujours été appuyée par les financements du ministère français des Affaires étrangères.

Je me concentrerai juste aujourd'hui sur quelques résultats nouveaux qui touchent directement à notre vision de l'origine de la royauté à Angkor.

[Diapo] Pour être succinct, un petit tableau récapitulatif de la chronologie qui a été globalement acceptée où vous voyez en bas une suite de rois relativement discontinue. Certains d'ailleurs prêtent encore à discussion. Les couleurs relativement pastels représentent plus ou moins des styles artistiques qui demeurent très vagues et il y a aussi quelques dates que vous voyez de-ci de-là qui sont plus ou moins fixes et qui marquent les grands éléments du début de la période angkoriennne, notamment, la date de 802 apparaît avec l'intronisation de Jayavarman II.

Ce que je vous propose rapidement aujourd'hui, c'est de confronter cette vision avec les données obtenues d'un point de vue archéologique lors de ces dix années de campagne archéologiques et notamment à travers le résultat d'une série beaucoup plus complète que celle présentée aujourd'hui de datation radiométrique.

Je vous rappelle très brièvement qu'en dix ans nous avons fouillé une dizaine de sites répartis en deux zones. D'une part près du baray occidental, d'autre part dans la région de Roluos, l'ancienne cité de Hariharalaya.

[Diapo] Je vais commencer par Hariharalaya, cité assez bien connue en apparence, centrée autour du temple du Bakong à une dizaine de kilomètres au sud-est de Siem Reap.

On va essayer de remonter dans le temps. Mais commençons donc par le Bakong, temple connu par l'épigraphie, et depuis les années 1930, même les années 1920, comme étant un temple assez bien daté, construit par Indravarman, inauguré en l'an 881. En fait, comme je l'ai déjà mentionné ici, les différents sondages réalisés de 2004 à 2006, dans l'intégralité du site, en particulier dans sa vaste enceinte qui délimite un quadrilatère de un kilomètre de côté, ont montré une occupation domestique très peu dense, en tout cas qui suggère qu'il n'y avait pas de ville à proprement parler dans cette enceinte. Mais pour en venir à l'aspect chronologique, il est apparu très clairement que le temple lui-même n'était pas de 881 comme originalement prévu, mais au moins d'un siècle voire un siècle et demi plus tôt, quelque part, donc, aux environs de la seconde moitié du VIII^e siècle, avant même donc l'arrivée du souverain Jayavarman II dans la région.

[Diapo] Si l'on remonte encore un peu dans le temps, c'était un peu une surprise. Il nous a fallu aussi chercher le palais royal de Roluos. Alors, le candidat le plus favorable, et qui s'est révélé le bon, était le site de Prei Monti où nous avons retrouvé différentes structures, des vestiges d'architecture, des vestiges d'aménagement, de cours, de drains, de galeries, de terrasses, etc. Mais aussi des artefacts tout à fait spécifiques en particulier des importations chinoises et du Moyen Orient dont le statut élitiste confirme la présence d'un palais en ces lieux. Plus surprenante a été la date que nous ont donné les datations qui, en fait, seraient

même antérieures à l'installation de Bakong. Donc quelque part comme vous le voyez ici sur ces graphiques, aux environs de l'an 700, voire légèrement avant.

[Diapo] Un autre site nous a permis de remonter encore plus dans le temps. Il s'agit du site de Trapeang Phong près de la zone inondée au sud de la région de Roluos. Site connu pour ses vestiges architecturaux, mais dont l'archéologie a permis de montrer qu'il avait été fondé dès les premiers moments de l'indianisation, s'il on peut dire, du moins l'apparition des premiers sanctuaires brahmaniques dans la région. Ces découvertes permettent dorénavant de considérer le site de Trapeang Phong comme étant en fait peut être le site original qui a donné son nom à la capitale de Hariharalaya puisque, et ce n'est pas à moi réellement de le rappeler dans ce cénacle, avec la présence de professeurs et d'épigraphistes comme le professeur Claude Jacques, mais Hariharalaya veut tout simplement dire la résidence du Dieu Harihara, or en fait, c'est bien à Trapeang Phong qu'on était retrouvé les très rares statues de cette divinité spécifique dans la région d'Angkor. Donc, on a ici probablement le noyau primitif de la première cité de Harihara.

[Diapo] Un autre élément primitif qui nous fait remonter jusqu'au début de l'introduction des sanctuaires brahmaniques dans la région d'Angkor nous a été fourni par l'étude du site de Prei Khmeng bien connu pour un linteau qui a donné son nom à un style particulièrement mal daté, mais où nous avons eu l'occasion de trouver une séquence d'occupation continue entre les installations préangkoriennes, protohistoriques, même, qui remontent au premier siècle avant Jésus-Christ et l'apparition du sanctuaire brahmanique quelque part en l'an 500, entre 500 et 600, donc, dès le VI^e siècle. Et cela marque l'introduction des sanctuaires brahmaniques dans la région d'Angkor.

[Diapo] Au delà, bien entendu, vous vous souvenez sans doute aussi qu'il y a eu quelques découvertes exceptionnelles, en particulier le site de Koh Ta Meas, qui en plein milieu du baray occidental, et donc habituellement sous 2 mètres d'eau, a révélé une riche nécropole de l'âge du bronze qui nous emmène là dans les nimbos préhistoriques, quasiment il y a 4 000 ans et qui montre en tout cas la longue occupation humaine dans la région d'Angkor.

[Diapo] Alors, je ne finirai pas ce bref aperçu sans mentionner, sans aborder en fait un élément, bien entendu fondamental dans l'apparition de la royauté dans la région d'Angkor, et c'est le temple de Ak Yum dont la forme pyramidale témoigne à elle seule du statut tout particulier lié à son état.

Je rappelle que le temple d'Ak Yum découvert plus ou moins par hasard en 1932 est une pyramide de 100 mètres de côté à la base et qui a été au XI^e siècle très largement voire même complètement enseveli sous la digue sud du baray occidental où il est donc désormais très largement masqué.

[Diapo] Les sondages réalisés en 2001 nous ont permis de collecter différents échantillons pour obtenir des datations qui permettent de remonter l'information sur Ak Yum aux environs de l'an 600, soit au tout début du VII^e siècle, voire un petit peu avant. Donc là aussi, cela montre l'installation d'un pouvoir particulièrement important dans la région d'Angkor dès les origines, dès les premiers rois angkoriens d'ailleurs très, très mal connus.

Au final, et pour achever ce bref aperçu, on peut donc en conclure déjà une rapidité tout à fait exceptionnelle entre l'installation des premiers temples brahmaniques dans la région d'Angkor et l'installation d'un temple pyramidal, donc centre de pouvoir.

D'autre part, on note l'ancienneté des schémas de pyramides et de palais dans la région d'Angkor et notamment à Hariharalaya. Ce qui souligne bien entendu l'importance des premiers siècles, le VII^e et le VIII^e siècle notamment, sans même mentionner le IX^e dans l'histoire d'Angkor. À Angkor même et sans pour autant négliger ce qui se passe par ailleurs dans le reste du Cambodge et dans le pays khmer.

Donc finalement, après dix ans de travaux sur le terrain, je finirai juste en soulignant

l'ironie du sort qui nous a fait découvrir un peu, par hasard, une nouvelle inscription qui semble bien confirmer la très haute antiquité d'Angkor.

[Diapo] Cette inscription qui malheureusement ne porte pas de date précise mais que l'on peut estimer et dater du VII^e siècle est probablement l'inscription la plus ancienne jamais découverte dans la région d'Angkor. Elle a été trouvée non seulement dans la région de Roluos mais au temple de Bakong même, en réemploi.

Donc, voilà dix ans de recherches confirmés par une découverte fortuite à la fin.

Je vous remercie en rappelant qu'il s'agit d'un travail d'équipe qui a mobilisé des efforts assez importants. »

Commentaire du coprésident pour la France : « merci Dr Pottier, la maîtrise du temps futur est au moins aussi difficile que celle du temps passé. Et nous avons le musée de céramique de Tani à visiter dans quelques instants. Alors, je vous propose de donner tout de suite la parole à nos experts pour la conservation, aux experts *ad hoc* pour la conservation, et nous poserons toutes les questions qu'il nous plaira de poser après cette dernière communication de la matinée.

Donc, professeurs Bouchenaki, Croci, Lablaude et Hidaka, vous avez la parole. »

IV.6 Rapport du groupe d'experts ad hoc pour la conservation, par les Professeurs Mounir Bouchenaki, Giorgio Croci, Pierre-André Lablaude et Kenichiro Hidaka

M. Bouchenaki :

« Merci Monsieur le président. Ce rapport est fait au nom du groupe d'experts sur deux sites : le diagnostic archéologique de Srah Srang et l'aménagement de ce groupe, et Prei Monti, les fouilles archéologiques menées par Christophe Pottier dans le cadre de la coopération avec l'APSARA.

Le premier chantier, donc, celui de Srah Srang a été visité dès notre arrivée le 12 décembre, et ce chantier est placé sous la responsabilité de S.Exc. M. Khuon Khun Neay, Directeur général adjoint en charge du Département de l'aménagement du territoire et de la gestion de l'habitat du parc d'Angkor de l'Autorité APSARA.

Plusieurs responsables du Comité de pilotage du projet d'aménagement de ce groupe de Srah Srang ont participé à la visite, et nous avons eu sur place des discussions extrêmement intéressantes sur ce projet.

- D'une part avec Madame Chau Sun Kérya, Directrice du Département du développement culturel, des musées et des normes patrimoniales ;

- S.Exc. M. Ros Borath, conseiller auprès du Vice premier ministre Son Excellence Monsieur Sok An, et Président du Comité national du patrimoine mondial ;

- S.Exc. M. Hang Peou, Directeur général adjoint en charge du Département de gestion de l'eau ;

De plus, plusieurs archéologues cambodgiens ainsi que Monsieur Éric Llopis, étaient également présents et ont participé à la présentation des fouilles et aux discussions qui ont suivi la présentation de celles-ci qui ont été menées depuis l'été 2009, dans le cadre du projet global de conservation et de mise en valeur du complexe de Srah Srang, financé par la Société Jet Tours via le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les travaux prévoient d'une part l'analyse complète des structures archéologiques situées entre le mur d'enceinte et l'entrée du temple de Banteay Kdei et l'embarcadère du Srah

Srang, et d'autre part la réorganisation de l'espace dénommé "Esplanade" comprenant les actuels parvis nord et parvis sud de Srah Srang.

Les tranchées de fouilles nord-sud et est-ouest à proximité de l'embarcadère ont déjà fourni de précieux éléments d'information sur les phases d'aménagement de la digue du Srah Srang et sur son développement historique entre le X^e et le XII^e siècle.

La stratigraphie très clairement identifiée et bien documentée contribue à fournir un diagnostic sur l'histoire de la construction de l'embarcadère, la connaissance de ses abords, en vue de faciliter bien entendu la mise en valeur du site. Il s'agit surtout d'obtenir, en procédant à la fermeture de la portion de la route actuelle entre le temple de Banteay Kdei et le bassin Royal de Srah Srang, toutes les informations utiles permettant la réorganisation de l'esplanade.

Les experts ont pris note de la volonté de l'Autorité nationale APSARA d'inscrire les opérations préliminaires de creusement des tranchées de fouilles archéologiques dans la perspective de mise en œuvre d'un projet global de protection et de mise en valeur de toute la zone située autour du Srah Srang, y compris une gestion renouvelée des ressources hydrauliques et de valorisation des terres agricoles.

Ce projet a été considéré comme s'inscrivant parfaitement dans une stratégie d'approche globale et intégrée tel que recommandée par les institutions internationales que l'on retrouve notamment dans les chartes de l'ICOMOS ainsi que dans les recommandations de l'UNESCO.

Le comité du patrimoine mondial devra donc suivre avec attention chacune des étapes des opérations qui consisteront à assurer la préservation des zones protégées en association étroite avec la population des trois villages situés dans les environs immédiats du Groupe de Srah Srang.

En même temps les experts ont noté que l'opération de recherche archéologique, suivie de la réalisation des travaux de consolidation de l'embarcadère, sera accompagnée d'une opération de développement économique et social en faveur de la population de ces trois villages, en prenant en compte la réalisation de projets de tourisme durable. En outre, la mise en place d'un nouveau village, dit "éco-village" doté de 1 000 hectares de terrains à l'extérieur du parc d'Angkor devrait permettre de répondre au souci de maintenir le même niveau d'occupation du sol dans la zone protégée et d'éviter une éventuelle prolifération d'un habitat incontrôlé dû à l'évolution démographique normale des villages.

Je voudrais dire ici que c'est une question qui se pose dans beaucoup de sites archéologiques dans le monde où il y a un habitat local. Et donc, cette opération pourra être une opération tout à fait intéressante parce qu'elle pourra être considérée comme une opération pilote qui pourra servir dans la gestion et la protection de sites qui se trouvent dans d'autres régions du monde.

Les experts ont considéré que cette approche intégrée dans le cadre du projet d'aménagement du Groupe de Srah Srang pourrait donc servir de modèle dans d'autres sites habités du Patrimoine mondial. La méthode participative, et nous avons écouté avec beaucoup d'attention l'exposé de notre collègue de l'université de Sydney, cette méthode adoptée par l'APSARA qui consiste à associer les communautés locales aux diverses activités de protection et de développement, et notamment l'amélioration de l'artisanat, la participation à la valorisation des ressources naturelles, la mise en place d'un écotourisme, pour ne citer que quelques exemples, est non seulement vivement appréciée, mais grandement encouragée.

Les experts recommandent donc :

1. La poursuite du travail de diagnostic archéologique, en liaison avec les recherches précédemment menées, notamment dans les années 60 par Monsieur Groslier.

2. La poursuite et le développement de l'étude des matériaux et notamment de la céramique pour une meilleure définition de la chronologie.
- 3 La création de bases de données permettant l'échange d'informations avec les recherches archéologiques menées dans d'autres chantiers du parc d'Angkor.
- 4 La poursuite des études et des travaux visant à assurer la valorisation des ressources locales par une gestion de l'eau dans la zone de Srah Srang, et nous avons eu un exposé, aussi, sur place de notre collègue directeur de l'hydraulique de la région de Siem Reap.

En conclusion, pour ce qui concerne ce premier chantier, il faut souligner que ce projet renferme des potentialités pour le développement d'un véritable tourisme culturel, que les experts en matière de conservation et les experts en développement pourraient suivre conjointement.

Je crois que nous avons là un sujet où les deux groupes devraient travailler également ensemble pour continuer à assurer un suivi et une évolution de ce gros projet auquel évidemment, je crois, toutes les autorités accordent le plus grand intérêt.

Le second chantier est celui que nous avons suivi avec Monsieur Christophe Pottier. Le 14 décembre 2009, le groupe d'experts s'est rendu au siège de l'EFEO (l'École française d'Extrême-Orient) et a pu prendre note d'une information détaillée que l'archéologue Christophe Pottier a fournie au sujet des travaux de recherches menées avec l'APSARA depuis plusieurs années, depuis dix ans, dans la zone d'Angkor.

Dans la mesure où Monsieur Pottier vient de présenter lui-même les résultats de ses travaux à cette réunion du CIC, il a été considéré par le groupe d'experts qu'il leur revenait simplement de tirer un certain nombre de leçons de cette expérience et de formuler quelques recommandations.

La première remarque importante qu'il convient de souligner a trait à l'importance de l'établissement d'une carte archéologique de la zone d'Angkor, permettant d'une part de mieux connaître le développement historique de ce territoire, centre de l'Empire Khmer et de constituer d'autre part un outil au service de la conservation et du développement.

Le groupe d'experts s'est félicité des résultats d'ores et déjà remarquables et novateurs en matière d'archéologie historique permettant non seulement une relecture des travaux antérieurs sur la zone d'Angkor, mais assurant également, grâce à une méthodologie de recherche — bénéficiant de tous les apports des nouvelles technologies d'analyse et de diagnostic — une approche nouvelle sur la cité angkoriennne et sur son organisation spatiale.

Des découvertes nouvelles, et je crois que cela a été souligné tout à l'heure par notre collègue Christophe Pottier, permettent ainsi de suivre les séquences d'occupation des sites et du développement de l'urbanisme fondé sur les principes de géométrie, de centralité des lieux du pouvoir et de l'organisation des habitats liés à l'hydraulique.

Grâce aux travaux menés autour de Roluos, à Prei Khmeng, à Koh Ta Meas, à Hariharalaya, à Trapeang Phong, au Bakong, à Preah Ko, et à Prei Monti, a pu se constituer une vision plus complète de l'espace, une lecture comparative de la stratigraphie, et, donnée fondamentale, a pu s'établir une révision des données historiques.

Ainsi, pour le site de Prei Monti, grâce aux sondages effectués récemment, à l'analyse détaillée du matériel qui nous a été montré, notamment de la céramique d'importation de Chine et du Moyen-Orient, le plan d'ensemble a pu être établi et surtout daté.

Les données épigraphiques attestaient de la date de 881 ; à présent la création et l'installation de ce qui a été identifié comme le Palais Royal a amené la date beaucoup plus en avant, c'est à dire vers le milieu du VIII^e siècle de l'ère chrétienne, soit environ un siècle et demi à deux siècles plus tôt que les données chronologiques considérées jusqu'à présent.

Il faut donc, je cite : "*repenser les origines d'Angkor*". C'est ce que vient d'affirmer Christophe Pottier, en s'appuyant sur les données de l'archéologie.

Le groupe d'experts tient donc à féliciter Christophe Pottier, ses jeunes collègues cambodgiens ainsi que ses partenaires australiens et en particulier le Professeur Roland Fletcher pour la qualité des recherches entreprises et pour les résultats d'une importance capitale pour la connaissance de l'histoire d'Angkor.

Le groupe d'experts souhaite réitérer les recommandations déjà présentées lors de précédentes réunions du CIC, et en particulier suite à l'appel lancé il y a un an, ici même, par le Professeur Claude Jacques.

C'est-à-dire :

1. la nécessité de poursuivre de façon systématique la recherche archéologique aux abords des monuments et sites devant faire l'objet d'interventions pour leur consolidation ou leur restauration.
2. De veiller à ce que les résultats des recherches archéologiques soient rapidement publiés et intégrés dans une base de données permettant d'accéder à des études et analyses comparatives.
3. De s'assurer que les monuments et sites à proximité desquels des fouilles sont entreprises puissent être présentés au public par le biais d'une signalétique harmonisée.
4. D'intégrer l'aménagement des monuments et sites auprès desquels sont engagés des travaux de fouille dans des projets d'aménagement pour une information générale du public.

Merci, Monsieur le président. »

Commentaire du coprésident pour la France : « y a-t-il des questions, des propositions ou des remarques ? Je laisse un peu de temps à la salle. Est-ce que quelqu'un souhaite poser une question sur la conservation des monuments par temps de cyclone ? Oui, allez-y, Excellence. »

Question de M. Tan Bun Suy : « messieurs les coprésidents, je m'appelle Tan Bun Suy, responsable du Département du développement agricole et communautaire. Mon intervention n'a rien à voir avec mes responsabilités. Elle se rapporte aux deux règlements que l'on doit appliquer, dans le cas de cyclone évoqué ce matin. On a parlé du cyclone *Ketsana*. Nous avons évoqué le facteur pluie. Mais quand on parle du cyclone, il y a aussi le facteur vent qui pourrait être catastrophique dans les temples. Je voudrais appeler à la réflexion sur les mesures qui pourraient atténuer les effets éventuels de vents violents, merci »

Commentaire du coprésident pour la France : « est-ce que nos experts en conservation ont une remarque à faire par rapport à cette inquiétude ? »

Réponse de M. Bouchenaki : « merci Monsieur le Président et merci de cette question. Bien sûr que chaque fois que nous venons sur le territoire du parc d'Angkor, nous faisons attention, surtout que nous venons à deux saisons différentes, donc nous sommes confrontés à des situations climatiques différentes. Et il est clair qu'étant donné l'existence d'un parc forestier très important, les questions de vents sont aussi à prendre en compte et elles seront évoquées dans le rapport que le professeur Croci fera tout à l'heure lorsqu'on parlera du Ta Prohm et de l'opération menée avec nos collègues de l'équipe indienne qui travaille sur ce site et qui travaille aussi sur des opérations pilote en matière de protection du couvert végétal, merci. »

Commentaire du coprésident pour la France : « merci, y a-t-il d'autres remarques ? S'il n'y en a pas, nous avons un programme qui est encore serré puisque la proposition qui vous est faite est de se déplacer vers le musée de céramique d'Angkor à Tani. Ah ! Il y a d'autres rapports. Alors, le professeur Croci va faire un rapport immédiatement et les professeurs Lablaude et Hidaka vont suivre. »

M. Croci :

^[TR] « Ma présentation concerne la visite effectuée au Ta Prohm. La philosophie générale du projet a été discutée à plusieurs reprises sur site et lors des réunions du CIC. Nous avons insisté sur le besoin : d'une part de trouver un équilibre entre la culture et la nature — concrètement de permettre aux structures archéologiques et aux arbres de vivre ensemble — et d'autre part de laisser le site autant que possible en son état de ruine archéologique, même si certaines parties seront restaurées. Enfin, d'améliorer les connaissances sur la conception d'origine du site grâce à des fouilles archéologiques.

Ces considérations générales semblent être bien suivies par l'ASI. Lors de la visite du site et pendant la réunion entre l'équipe indienne et le groupe des experts *ad hoc*, les sujets suivants ont été discutés :

1. La sécurité : les étalements provisoires sont améliorés par le remplacement des anciens éléments en bois par des éléments en acier plus appropriés et moins invasifs. Simultanément des chemins de promenade touristique ont été aménagés en construisant des plateformes et des petits ponts de bois. Le résultat apparaît positif que ce soit en termes :

- de sécurité, les touristes ne pénètrent plus dans les espaces étroits et souvent sombres où des blocs peuvent s'écrouler à tout moment, et qui sont laissés comme tel dans leur état de ruine archéologique, mais aussi

- de paysage, car l'on peut jouir de cette symbiose entre les arbres et le bâti. Des travaux supplémentaires de la même veine sont prévus.

2. La salle des danseurs : il est prévu dans cette structure d'expérimenter une relation étroite entre la rénovation architecturale et la conservation en l'état spectaculaire de ruine. La proposition est suggestive, cependant il faut noter que des études préliminaires doivent être effectuées (notamment des rendues en trois dimensions) pour ne pas risquer un résultat en rupture avec deux moitiés de salle qui rendraient la relation incompréhensible par le public, et qui donnerait aussi l'impression que la partie en ruine n'est pas un choix volontaire, mais plutôt semble en attente de travaux à venir. La discussion s'est terminée en décidant d'enlever la plupart des blocs déjà écroulés à l'intérieur de la salle (en mettant simultanément en place les étalements complémentaires nécessaires). Ainsi lors de la prochaine réunion cet été nous aurons une vision plus dégagée de l'ensemble qui nous donnera plus d'indications sur le degré de reconstruction de la partie à rénover et de la gestion des ruines pour la partie laissée dans son jus.

3. L'entrée occidentale : son état est dangereux, il semble cependant possible de la renforcer sans effectuer de démontage. La première mesure consisterait en la pose de frettages sur différents niveaux des claveaux des arches afin de les consolider. Ces frettages pourraient par exemple être mis en œuvre en utilisant des barres d'aciers inoxydables insérées dans des trous précédemment forés à l'horizontale afin qu'ils soient invisibles. En ce qui concerne les arches dont certains sont en très mauvais état, il serait nécessaire de relier les parties détachées afin de remplacer les *lacunæ* par de nouvelles insertions qui joueront le même rôle d'équilibre. L'équipe indienne soumettra une proposition lors de la prochaine réunion.

4. Les arbres : comme dit précédemment, ils ajoutent un intérêt inestimable au site et se doivent d'être préservés. Cependant, certains arbres pourraient quand même être abattus s'ils venaient à représenter une menace et ne jouaient aucun rôle majeur dans le contexte d'ensemble. Il faut se pencher en particulier sur les arbres atteints de maladies dangereuses, par exemple ceux qui sont en phase irrémédiable de décomposition et où il faut effectuer des recherches et se documenter sur l'efficacité des traitements possibles par rapport aux conséquences secondaires possibles. Enfin, l'on a aussi parlé de problèmes de stabilité des arbres très penchés et de la mise en œuvre nécessaire d'étalements adéquats. L'équipe de l'ASI a présenté une solution. Leur proposition a été acceptée et servira de solution expérimentale/pilote. Les travaux comprennent la mise en œuvre d'un système de suivi

dynamique informatisé, afin d'évaluer le rôle joué par le vent et les déformations et vibrations qu'il peut engendrer. Cette information sera très utile en présence de cas similaire dans le futur ; je vous remercie ».

Commentaire du coprésident pour la France : ^[TR] « merci beaucoup professeur Croci. La restauration du Ta Prohm effectué par l'*Archaeological Survey of India* est l'une des campagnes de restauration les plus insignes d'Angkor. »

M. Lablaude :

« Le groupe d'experts *ad hoc* a pu visiter le site du Phnom Bakheng, donc celui dont je vous parlerai maintenant. Visite effectuée sous la conduite de Monsieur Glenn Boornazian et de différents membres, cambodgiens ou internationaux, de l'équipe du World Monuments Fund. À la suite de cette visite, le groupe souhaite souligner les principaux points suivants :

1. Rappeler tout d'abord l'état de péril grave dans lequel se trouve cet édifice, péril signalé depuis de nombreuses années, en terme de conservation pure du monument, mais péril également du fait de sa fréquentation, voire de sa surfréquentation par le public à certaines heures de la journée, et non sans évoquer également les risques encourus à cette occasion par ces mêmes visiteurs.

2. Nous n'avons pu en conséquence que nous réjouir de voir l'équipe du World Monuments Fund s'impliquer à nouveau, avec des moyens tout à fait significatifs et spectaculaires en termes de niveau d'expertise, de moyens en personnel, de moyens en matériel, de moyens financiers également, pour la conservation et la réhabilitation de ce monument absolument primordial pour l'histoire et le paysage culturel d'Angkor.

3. Si l'on aborde d'abord la première composante du monument, à savoir cette pyramide centrale en grès qui couronne la montagne, et les inquiétudes, parfois confuses, que l'on a pu former quant à sa stabilité d'ensemble, les premiers travaux réalisés nous permettent d'avoir aujourd'hui une vision plus optimiste sur sa problématique de conservation. En effet :

- le substrat rocheux qui en forme le noyau apparaît, là où il a pu être mis au jour, tout à fait sain, stable, résistant et parfaitement apte à supporter les charges des constructions qui y ont été édifiées ;

- les pathologies qui ont pu s'y développer apparaissent désormais claires d'abord un développement ancien de la végétation sur les couronnements du monument. Ensuite une pénétration des racines à l'intérieur des structures appareillées, provoquant de très graves désorganisations de celles-ci. Et enfin infiltration des eaux de mousson à l'intérieur de ces structures désorganisées, avec des phénomènes de ravinement des matériaux et d'éventuelles poussées internes exercées par ces mêmes eaux d'infiltration sur les parements en grès.

4. Les principes préconisés par nos collègues du World Monuments Fund pour y remédier apparaissent tout à fait pertinents, tout d'abord par leur dosage mesuré entre :

- d'une part, des interventions de consolidation sur place, partout où cela est techniquement possible, et

- d'autre part, par des interventions de démontage/remontage des éléments excessivement désorganisés et qui ne peuvent plus être stabilisés dans leur de déformation actuelle.

Ensuite, par le recours à un matériau moderne en vue d'assurer l'étanchéité des terrasses de gradins, ici il est fait recours à une géo membrane constituée d'un matériau de synthèse de forte épaisseur destiné à être recouvert et dissimulé par un dallage de grès et qui va permettre d'étanchéifier toutes les terrasses de la pyramide.

Si l'on évoque ensuite la seconde composante du monument, à savoir celle constituée par la série de sanctuaires périphériques en brique, on constate ici une double pathologie :

- pathologie des superstructures, comme pour la pyramide en grès, avant tout due à la végétation,

- mais conjointement une pathologie parallèle des infrastructures due quant à elle à l'affaiblissement des remblais de fondation par l'humidité, et à la décomposition parallèle des semelles de fondation en latérite.

Ici donc l'équipe en charge du projet préconise, non pas une intervention de démontage/remontage, qui serait dans ce cas particulièrement périlleuse et destructrice sur ces structures en brique, mais, beaucoup plus sagement, un travail de reprise en sous-œuvre, qui présente d'évidents avantages en terme de préservation de l'authenticité de ces constructions, comme d'ailleurs, de facilité de réalisation, avec toutefois une difficulté particulière tenant à l'ampleur et à la richesse des couches archéologiques accumulées en pied de ces constructions.

Donc, pour cette seconde composante de l'édifice, le groupe d'experts *ad hoc* :

1. Tient tout d'abord à féliciter l'équipe du WMF pour la bonne prise en compte de cette composante archéologique dès l'origine du projet, et ceci avec l'appui tout à fait précieux d'une équipe d'archéologues cambodgiens.

2. Il encourage nos collègues dans leur projet d'organisation, avec le concours de l'ICCROM, d'un prochain atelier de travail permettant de réunir différents experts spécialisés, autour de cette problématique particulière des sanctuaires en brique, pour développer une réflexion spécifique à l'occasion de ce chantier, en vue de la diffuser ensuite aux différentes équipes, cambodgiennes et internationales, appelées à intervenir sur des édifices analogues sur le site d'Angkor.

3. Il tient enfin à souligner que l'ampleur, de jour en jour de plus en plus sensible, de l'action conduite par le World Monuments Fund en faveur du Phnom Bakheng l'engage de plus en plus, en contrepartie, dans la prise en compte globale de cet édifice et dans une évidente obligation, vis-à-vis du Gouvernement Royal du Cambodge comme vis-à-vis de l'ensemble de la communauté internationale, à mettre désormais en œuvre les moyens qui lui permettront de conduire désormais ce projet jusqu'à son terme définitif.

De cela nous ne pouvons tous désormais que nous réjouir et féliciter, par avance, nos collègues. »

Professeur Hidaka:

^[TR] « Avant de commencer à lire mon rapport, je souhaiterais remercier tous mes collègues et spécialistes, car j'ai beaucoup apprécié cette première mission en tant que nouveau membre du groupe des experts *ad hoc*.

Ma tâche était de résumer les travaux sur le mur d'enceinte d'Angkor Thom et le projet de consolidation de la partie supérieure d'Angkor Vat.

Le professeur Gaucher a démarré par un bref historique des fouilles effectuées au Phimeanakas puis nous a emmenés vers les vestiges de l'enceinte du Palais Royal. Le tracé du mur d'enceinte a pu être reconstitué et une carte extrêmement détaillée a été établie par le professeur en utilisant des techniques de reconnaissance très précises. Les études et recherches du professeur Gaucher doivent être reconnues non seulement pour l'aspect archéologique de ses travaux sur ces structures monumentales, mais aussi pour sa perspective élargie sur les principes d'urbanisme Khmer qu'il essaie de reconstituer à travers la synthèse d'analyses historiques, symboliques, sociales et des techniques géométriques.

Ainsi, le monumental mur d'enceinte retrouvera toute sa valeur comme élément d'importance du paysage du Palais. Des études supplémentaires sur le rempart contribueront certainement à ouvrir de nouveaux tracés touristiques le long de cette structure, partant du

sud vers l'ouest puis en direction des terrasses du Roi Lépreux et des Éléphants. Ces chemins forestiers complémentaires créeraient alors un contraste saisissant avec l'aménagement dégagé du parvis du Bayon et permettraient aux touristes d'apprécier la globalité du site.

Le deuxième point concerne la structure du Phimeanakas. Des relevés et des analyses devraient permettre de prendre des mesures préventives sur tous les angles de la structure aux endroits où les dévers et mouvements de blocs présentent un danger.

Nous avons aussi visité rapidement deux des quatre portes de l'enceinte : les portes septentrionales et occidentales. Des étalements importants jouent efficacement leur rôle de soutènement, cependant certains blocs sur la partie extérieure supérieure devraient être remis en place pour assurer la stabilité de la structure.

Comme suite à la présentation du D^r Hang Peou sur l'eau stagnante dans la partie orientale de la douve d'Angkor Thom, l'on suggère d'effectuer des investigations notamment sous les deux passages orientaux en vue de préparer le projet visant à relier la douve orientale avec la rivière de Siem Reap, aménagement qui permettra à l'eau de s'écouler en aval vers le sud et le canal d'Angkor Vat.

Nous avons ensuite effectué une visite rapide d'Angkor Vat dans l'après midi, à la tombée du jour le 13 décembre. Le professeur Santoro nous a conduits sur le niveau supérieur de la partie centrale du temple. Sur la face occidentale de la tour centrale nous avons eu confirmation que les piliers de soutènement du fronton présentent des fissures verticales et ont été, il y a de nombreuses années, consolidés par un frettage en fer. Les parties horizontales de ces piliers sont érodées en raison de la perte partielle et conséquente de matériaux, il faut donc prendre des mesures préventives pour empêcher tout écroulement. Le mortier de rebouchage des fissures semble trop faible pour redonner aux parties détachées un ensemble structurel cohérent. Des renforcements en acier horizontaux ont donc été insérés à l'intérieur de la pierre. Cette restauration a été jugée comme appropriée et efficace.

Le fronton occidental de la tour principale présente un dévers extérieur, il s'agit de le ré-ancrer en utilisant des barres horizontales. Des mouvements importants ont été notés entre les pierres d'encorbellement composant la fausse voûte. Une des solutions possibles pour pouvoir consolider la stabilité de la structure consiste en la mise en œuvre de renforcement en utilisant des tiges en acier ou en fibre de verre. Des études complémentaires sont nécessaires pour réduire autant que possible l'impact visuel de cette restauration sur la façade.

En ce qui concerne le soubassement de la partie supérieure de la troisième galerie, il faut prévoir la mise en place d'un drainage dont l'incidence sera minimale en surface. On peut aussi étudier l'apport de l'utilisation de joint d'intersection pour les blocs de pierre. Je vous remercie.»

Remarque du coprésident pour la France : « le micro des coprésidents est débranché. Ce n'est pas grave. Nous avons entendu les quatre rapports des experts en conservation. Nous avons les 18 rapports des équipes archéologiques. Est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole, ou dire quelque chose ?

IV.7 QUESTIONS-RÉPONSES sur les rapports d'activités relatifs aux projets conduits par les équipes internationales (rapports distribués)

Question du Professeur Nakagawa : ^[TR] « ma question se réfère au projet sur le gopura occidental de l'équipe italienne. Je souhaiterais que vous nous fassiez un point sur le problème de la mise en place des drains d'évacuation. Et notamment de savoir qu'elle sera l'efficacité de l'intervention afin de drainer l'eau de pluie tombant du haut de la toiture de la voûte. Nous sommes aussi curieux de connaître la versatilité de cette technique, l'ouvrabilité de l'insertion de tuyau d'évacuation et la durabilité des matériaux de couverture. Nous souhaiterions que vous puissiez partager votre expérience sur ce type d'intervention et sur les techniques utilisées, si toutefois vous en avez. Si vous pouviez aussi nous faire part de vos observations sur la technique utilisée par le WMF pour la toiture de la galerie du barattage de la mer de lait

d'Angkor Vat. Et dans ce cas précis si vous considérez que cela pose problème, faites-le-nous savoir.

Nous sommes enchantés de voir que notre échafaudage serve au chantier du site de l'IGeS, toutes les équipes devraient coopérer et rendre possible le partage de leurs équipement et matériels. Car il ne fait aucun doute que nous sommes ici pour coopérer et amener les équipes cambodgiennes vers l'autonomie. C'est dans cette optique que les besoins nécessaires pour donner tous les atouts à cette future autonomie résident bien entendu dans les ressources humaines et l'équipement. Bientôt, nous allons avoir besoin d'arriver à un consensus entre toutes les équipes.

Une autre chose que nous gardons à l'esprit sur le chantier du Bayon c'est que nos travaux ne dérangent pas les touristes. Cependant il ya encore des problèmes qui sont d'importance et concernent l'ensemble d'Angkor et sur lesquels il faut se pencher. J'insiste là-dessus, car le gopura occidental est orienté à l'ouest là où il y a la plus belle lumière pour le plus grand plaisir des touristes, il faudrait donc peut-être peindre ce chantier en gris ou avec une couleur plus en harmonie avec le monument. Un dernier point, j'ai déjà évoqué le fait qu'il devrait y avoir plus de Cambodgiens présents aux réunions du CIC même si je comprends le problème de places. Mais je vous serais reconnaissant si vous pouviez étudier la possibilité d'organiser une retransmission audiovisuelle des réunions du CIC, afin que les jeunes Cambodgiens qui souhaitent y assister puissent le faire grâce aux médias électroniques. De plus, je trouve que le déjeuner n'a pas lieu d'être et que cet argent serait mieux dépensé à la promotion des experts cambodgiens ».

Réponse de M. Azedine Beschaouch : « il est bien évident que les questions que notre ami le professeur Nakagawa vient de poser sont extrêmement importantes. Je voudrais dire qu'au cours de la visite de la tour centrale d'Angkor Vat, avec l'ingénieur général Santoro, nous nous sommes posé pratiquement les mêmes questions. Lui même n'a pas du tout caché les difficultés et en particulier en ce qui concerne le problème d'évacuation des eaux de drainage, etc.

Je vous propose, Messieurs les coprésidents si vous en êtes d'accord, parce que ces questions sont extrêmement importantes et plusieurs équipes ont soit leur mot à dire, soit attendent une solution commune, car il ne s'agit pas que chacun trouve sa solution. Alors, comme c'est très technique, comme ceci ne peut pas être réglé en cinq minutes. Je propose que votre secrétariat prenne note de tout cela et que nous essayions, en prévision de la prochaine session technique de faire un document qui puisse tenir compte des points de vue qui viennent d'être développés, et j'insiste, pas seulement celui du professeur Nakagawa, même si plusieurs équipes le partagent, et ce sera un point à l'ordre du jour, parce que cela concerne une méthodologie et l'avenir de certaines opérations.

Le dernier point est une question d'argent. Il est bien évident que nous nous sommes rendu compte que nous sommes 280. En quelques années, si la salle pouvait prendre 400 personnes, nous aurions été 400 personnes. Si nous refusons des gens, ce n'est pas en fonction qu'ils soient jeunes ou qu'ils soient vieux, c'est d'abord les équipes qui travaillent qui sont présentes. Toute cette partie-là est cambodgienne. Il ne faut pas non plus faire croire qu'il n'y a que des étrangers ici. Simplement, nous avons pensé que pour la session technique, et non pas pour la plénière, car nous l'avons rappelé, la plénière concerne en premier lieu les orientations politiques, mais donc que pour la technique, on devrait, en attendant d'avoir une grande salle, penser à cette question d'utiliser la vidéo, etc. Mais cela demande de l'argent. Nous allons vous présenter la facture, si j'ose dire, et nous allons voir si nous obtenons les moyens pour assurer cela. Merci au professeur Nakagawa, mais on ne peut pas, nous, secrétariat, le décider seuls. »

Commentaire de M. Lablaude : « je voudrais évoquer un point dont on n'a pas parlé jusqu'ici, mais qui concerne également Angkor Vat, sa signification, sa découverte et son image bien sûr. On a beaucoup de chantiers en cours sur Angkor Vat de différentes équipes, et on ne peut que s'en réjouir. Mais il y a dans le fonctionnement actuel du site quelque chose que je ne comprends pas très bien. On a constaté il y a quelques années qu'il y avait réellement un problème de sécurité pour l'accès au Bakan, au massif supérieur. Et donc, dans ces mêmes

instances, on a présenté un certain nombre de projets d'escaliers dont on a débattu qui permettraient de monter jusqu'aux parties hautes. Les projets ont été examinés, comparés, validés. Un escalier a été mis en œuvre par l'Autorité APSARA qui présente et répond bien à ces impératifs de sécurité. Sa mise en œuvre et son implantation ne nuisent pas esthétiquement à la présentation du site. Cet escalier, si je ne me trompe, a été construit il y a deux ou trois ans, et depuis qu'il est construit, on n'accède toujours pas aux parties hautes du Bakan. Donc, je pense qu'il y a ici quelque chose qui est un petit peu incompréhensible de l'extérieur, c'est à dire comment un visiteur qui vient à Angkor, comment peut-il comprendre qu'on ne peut pas accéder à ce qui est vraiment l'élément le plus superbe, un sanctuaire ?

C'est exactement comme si on allait au château de Versailles et qu'on vous dise qu'on ne peut pas rentrer dans la galerie des Glaces. C'est comme si on allait voir la pyramide de Khéops et qu'on vous dise qu'on ne peut pas accéder à la chambre funéraire. C'est comme si on visitait Saint-Pierre de Rome et qu'on vous dise "*vous restez dehors*". Ou bien au Machu Picchu et on vous dit "*vous restez en bas*" à Aguas Calientes, et vous regardez le Machu Picchu du bas. Donc, je pense qu'il y a là vraiment une contradiction qu'il faut résoudre au plus vite, parce que c'est quelque chose qui peut être préjudiciable à l'image internationale d'Angkor aussi bien pour les visiteurs que pour l'ensemble des responsables et des spécialistes du patrimoine. »

Réaction du professeur Hidaka : ^[TR] « je dois vous avouer mon manque d'expérience en ce qui concerne les fortes précipitations ici à Siem Reap. Donc la première chose que je dois faire c'est de vérifier la situation des monuments en saison des pluies. Bien entendu on a besoin de données objectives et d'inspecter le niveau de pénétration de la pluie à l'intérieur. Il sera aussi peut-être difficile d'utiliser le moniteur à infrarouge de surface. Mais je souhaiterais l'essayer.

En observant le monument maintenant, en saison sèche, je n'ai pas eu une mauvaise impression notamment si je compare avec les difficultés que je rencontre sur mon site à Istanbul en Turquie. Le dôme de la structure de Sainte Sophie construite au VI^e siècle par l'empereur Justinien présente des infiltrations d'eau très importantes avec des traces d'humidité toute l'année. C'est la raison pour laquelle je désirerais poursuivre mes recherches et cette fois-ci sur un temple à une échelle plus large. Je suis désolé de ne pouvoir faire qu'une réponse d'ordre général, on peut aussi considérer que ce problème d'infiltration doit se retrouver sur les grands ouvrages de cette région, il faut donc être ouvert à toute proposition d'organisation d'atelier pour traiter de ce problème. »

Suggestion du Professeur Croci : ^[TR] « très rapidement, car l'heure tourne. Comme l'a suggéré le WMF lors d'une visite au Bakheng, un atelier va être organisé pour tout ce qui concerne les problèmes de structure, de désordres, de démontages et de réparation, etc. Cependant à Bakheng il y a aussi un problème de drainage affectant toute l'enceinte. De plus, il y a non seulement les difficultés techniques, mais aussi celles ayant trait à l'esthétique, car l'on ne souhaite pas la présence de *lacunaes* dans le mur. Il faut donc trouver une solution, peut-être en bouchant les jointoiments. Donc pour conclure, je suggère de profiter de l'invitation faite par le WMF pour l'organisation de cet atelier, pour traiter des problèmes de drainage des structures. Nous profiterons ainsi du vécu des participants et il faudra diffuser les résultats de cet atelier parmi tous nos amis Cambodgiens et les experts.»

Réponse de M. Santoro : ^[TR] « je n'ai pas de question à poser, mais je souhaite rapidement répondre aux observations du professeur Nakagawa. Nous avons démontré et présenté à de nombreuses reprises lors du CIC nos interventions de microdrainage qui permettent de réduire l'impact sur l'ouvrage en plaçant à l'arrière du grès, des blocs extérieurs, le drainage central pour réduire autant que possible son incidence et le masquer. Pour ce qui est du long terme nous installons aussi une couche de géotextile pour réduire le risque d'occlusions par la présence de solides des micros drains. Les résultats constatés lors de la reconstruction de la partie méridionale de la digue occidentale d'Angkor Vat montre qu'après six ans, il n'y pas eu de transports de solides, malgré la pente hydraulique importante du haut vers le bas, à travers la couche de géotextile posée. Cela donc fonctionne non seulement au niveau des travaux publics traditionnels, mais aussi pour les chantiers de restauration comme c'est le cas ici ; merci. »

Commentaire du coprésident pour la France : « nous avons donc noté les interventions des uns et des autres notamment les propositions du Professeur Nakagawa. Je rappelle que la session technique du CIC dure maintenant 48 heures, deux jours et que c'est autour de l'allongement et du développement de la session technique que nous pouvons allonger les débats et les dialogues, la session plénière de décembre étant d'essence plus politique. Elle est d'essence plus politique donc elle essaye de mettre en scène des inaugurations. Ce qui constitue une grosse source de préoccupation pour les présidents qui se disent qu'on n'arrivera jamais à tout faire le même jour. Du coup, ça les pousse à faire des actes manqués. Ceci étant, il y a une opération entre le Japon et le Cambodge à Tani qui mérite malgré tout et malgré l'horaire qu'on s'y intéresse. Donc, je vous propose de partir maintenant à l'inauguration de ce musée de céramique d'Angkor, "the Angkor ceramic museum". »

Je propose également d'être réaliste : donc, pour être réaliste, la session de cet après-midi sur le développement durable démarrera à quinze heures. ^[TR] quinze heures et non quatorze heures, ^[retour au français] Et APSARA a prévu trois autobus, ^[TR] qui sont à votre disposition pour partir, dès maintenant à Tani. Tout le monde est bienvenu, je vous remercie. »

V. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Commentaire du coprésident pour le Japon : « nous allons discuter du chapitre quatre du développement durable. Je crois qu'il y a la présentation de quatre pays. Je donne tout d'abord la parole au ministère français de la Culture, à son représentant, en l'occurrence, Monsieur Lablaude. »

V.1 Coopération du ministère français de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA), par M. Pierre André Lablaude, ministère de la Culture et de la Communication, France

« Excellences,
Messieurs les coprésidents,
Mesdames, Messieurs

Merci de m'avoir réservé ces quelques instants, non pas pour vous parler en mon nom propre, mais avant tout pour vous transmettre l'amical message de Monsieur Bruno Favel Chef de la mission des Affaires européennes et internationales au ministère français de la Culture et de la communication, qui, pour des raisons de santé graves et subites, n'a pu se joindre à nous aujourd'hui, ce dont il tient à vous prier de bien vouloir l'excuser.

Il aurait souhaité rappeler devant vous l'implication de notre ministère de la Culture, aux côtés de nos collègues et amis du ministère des Affaires étrangères, dans les différents projets développés pour la sauvegarde du site monumental d'Angkor et la coopération la plus large avec le gouvernement royal du Cambodge.

Il aurait pu évoquer à cette fin l'action conduite par le ministère ou établissement public en termes de mise à disposition d'agents et d'experts spécialisés dans les domaines de la conservation patrimoniale ou de l'archéologie.

Il aurait également pu parler des moyens régulièrement mobilisés pour l'accueil de spécialistes cambodgiens en France, avec, par exemple, celui, déjà prévu au printemps de l'arrivée prochaine, de deux hauts responsables de l'Autorité APSARA.

Il aurait pu mieux que moi vous parler de tout cela : ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui est en projet.

Mais je l'ai joint encore au téléphone hier soir, et il m'a dit très précisément que, s'il n'y avait qu'un seul point à évoquer, qu'un seul message à faire passer devant cette assemblée, c'était bien celui de l'importance de la formation.

Donc, la formation, encore la formation, toujours la formation – et bien évidemment la question de la poursuite et de l'évolution de l'actuel Centre de formation régional aux métiers du patrimoine. Vous savez que ce centre est financé par le ministère des Affaires étrangères dans le cadre d'un projet FSP qui est opéré par l'École de Chaillot, et dont un premier bilan, vous sera présenté dans quelques instants par sa Directrice Madame Sisowath Chandévy.

Avec, au-delà de ce bilan, donc sur ce centre qui fonctionne déjà depuis plus de deux ans, bilan tout à fait prometteur, une question que se posent actuellement tous les partenaires français impliqués dans ce projet et à travers l'action de l'Ambassade de France au Cambodge : comment avancer plus loin dans cette démarche de formation, comment accompagner et compléter l'évident enrichissement déjà acquis grâce au Centre dans l'identification et la spécialisation de jeunes professionnels des trois pays d'Asie du Sud-Est – Cambodge, Laos, Vietnam – qui ont pu déjà en bénéficier. Comment faire encore mieux coïncider la formation acquise avec la réalité des projets conduits dans les trois pays, favoriser la professionnalisation des anciens élèves, associer éventuellement à cet enseignement professionnalisant des étudiants français de l'École de Chaillot, par exemple dans le cadre d'ateliers mixtes autour de tel ou tel projet, et en particulier dans le site d'Angkor ? Voilà la réflexion qui est aujourd'hui ouverte et à laquelle le ministère de la Culture souhaite, de la manière la plus large possible, associer ses différents partenaires naturels.

Définir le projet, définir les profils de postes les plus pertinents, mettre en place les financements, pourvoir les postes nécessaires pour ce nouveau projet et dans cette nouvelle configuration, voilà la démarche que nous devons désormais entreprendre.

Et je dois, en conclusion vous faire part Excellences, Messieurs les Coprésidents, Mesdames et Messieurs, et en prolongement du message de notre ministre, qui nous a été lu ce matin par Monsieur Beschaouch, vous faire part de l'engagement de tous les agents de notre ministère en ce sens. »

V.2 Coopération japonaise: situation actuelle et projet futur pour JASA, par M. Yosio Ando, Directeur de la Division de la coopération culturelle multilatérale, ministère des Affaires étrangères, Japon

[TR] « M. le Coprésident,
Excellence le Vice premier ministre M. Sok An,
Monsieur le haut représentant de Sa Majesté le Roi,
Mme Rivière sous-directrice de L'UNESCO,
Chers participants,
Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais tout d'abord vous remercier de l'occasion qui m'est donnée d'effectuer une brève présentation des activités de coopération du Japon à Angkor. C'est aussi un plaisir de représenter l'équipe du gouvernement du Japon responsable de la protection d'Angkor pour cet événement exceptionnel qu'est le CIC. Angkor est l'un des patrimoines au monde le plus populaire au Japon. Le CIC a joué et continue de jouer un rôle très important de coordination des diverses activités de coopération internationales engagées à Angkor. Le monde entier s'y intéresse énormément. Et nous sommes très honorés de nous être impliqué dans ce rôle d'importance au sein du mécanisme du CIC celui de la coprésidence.

Messieurs les coprésidents, la sauvegarde des sites et monuments d'Angkor reste l'un des fleurons des projets japonais de coopération dans le secteur du patrimoine culturel. Depuis quinze ans, nous soutenons les autorités cambodgiennes à travers leurs efforts mis en œuvre pour protéger et gérer le patrimoine culturel d'Angkor, travail effectué en coordination avec les autres bailleurs de fonds dans le cadre du CIC.

Ce cadre de travail a été initié en 1993 avec en point d'orgue "la Déclaration de Tokyo" rédigée lors de la conférence de Tokyo la même année. Cependant les activités japonaises dans ce secteur et notamment celles du secteur privé avaient déjà commencé bien avant la guerre civile. Les activités du soutien japonais contribuant à la sauvegarde d'Angkor ont commencé en 1994 dans le cadre d'une coopération avec l'UNESCO.

Ces activités ont reçu l'aide d'un mécanisme établi par le gouvernement japonais et appelé JSA. JSA est l'acronyme en anglais de "l'équipe gouvernementale japonaise pour la sauvegarde d'Angkor" (*Japanese Government Team for Safeguarding Angkor*), une institution parmi les plus en pointes dans ce secteur d'activité au Japon.

Cela fait donc déjà quinze ans, et nous entrons dans la troisième phase de coopération. Plus de 700 experts japonais ont été envoyés au Cambodge et ils ont renforcé les capacités de plus de 200 de leurs collègues cambodgiens dans les champs de la restauration et de la conservation. Le budget total s'élève à 23,8 millions de dollars américains.

Je souhaiterai aussi vous présenter un bref aperçu des accomplissements de l'équipe japonaise du JSA et des activités à venir.

[diapo] Comme indiqué sur ce transparent, la première phase de la coopération japonaise commença en 1994 et se termina en 1999, le budget s'élevant à 9,6 millions de dollars américains.

[diapo] La première phase a vu le démarrage des travaux sur le site du Bayon. Des actions de restauration et de conservation ont été alors menées sur la bibliothèque septentrionale du temple du Bayon à Angkor Thom. Notre programme ne se concentre pas seulement sur les champs de la restauration et de la conservation, mais a aussi pour objectif de faire progresser les ressources humaines. Nos activités s'orientent donc aussi vers un renforcement des capacités des experts cambodgiens dans ces champs d'expertise.

[diapo] C'est dans ce contexte qu'un programme de séminaire, le symposium du Bayon, fut organisé en 1996 et les années suivantes afin de débattre du cadre de travail du Plan directeur de conservation et de restauration de l'ensemble du Bayon. C'est l'équipe japonaise en coopération avec l'UNESCO qui fut en charge de l'organisation des symposiums.

[diapo] La deuxième tranche des activités de coopération du Japon démarra en 1999 pour s'achever en 2005. Elles ont consisté en des activités de restauration et de conservation sur le site de Prasat Sour Prat situé sur la place Royale d'Angkor Thom, ainsi que sur la bibliothèque septentrionale d'Angkor Vat. Le budget fut d'environ 11 millions de dollars américains.

Parallèlement, les activités de renforcement des capacités se sont poursuivies, le symposium du Bayon se réunissant chaque année et ce jusqu'en 2004. Nous achevâmes aussi lors de cette tranche le plan directeur pour la conservation et restauration de l'ensemble du Bayon.

[diapo] La troisième tranche du projet japonais a commencé en 2005, le budget s'élève à 3,3 millions de dollars américains et il est en-cours de réalisation.

[diapo] C'est donc en juin 2006, juste après le démarrage en mai 2005 de la troisième phase du projet que, comme expliqué précédemment, fut publié le Plan directeur de conservation et restauration de l'ensemble du Bayon.

Ce Plan directeur est mis en œuvre lors de la troisième étape du programme. Il comprend la restauration de la bibliothèque méridionale du Bayon, un projet de recherche sur la méthode de conservation des bas-reliefs de la galerie intérieure du Bayon et sur la stabilisation de la structure du même temple.

[diapo] Plus de 700 professionnels japonais se sont rendus sur le site depuis 1994 et ont pris part au projet. À partir de la troisième tranche du projet, l'équipe japonaise a décidé de faire participer directement une autorité cambodgienne sur le terrain, à savoir l'Autorité APSARA. Afin de développer le renforcement des capacités des experts, une nouvelle équipe mixte a donc été formée avec l'APSARA.

[diapo] Cette nouvelle équipe est appelée JASA, l'équipe du Japon et de l'APSARA pour la sauvegarde d'Angkor (*Japan-APSARA team for the Safeguarding of Angkor*). Son objectif est de renforcer le développement des ressources humaines au Cambodge et d'effectuer un transfert de l'expertise japonaise vers l'Autorité APSARA.

Grâce à cette association et au travail fourni en commun parmi le personnel Khméro-japonais de la JASA, de nombreuses avancées sur ce secteur ont été accomplies. [diapo] Le Japon a aussi soutenu un projet de renforcement des capacités de l'université Royale des Beaux-arts de Phnom Penh et a permis de diplômer plus de 200 experts dans le domaine de la conservation et de la restauration de 2003 à 2007.

Je vous ai donc exposé les activités mises en œuvre par l'équipe japonaise jusqu'à présent et dans la perspective de 2011, comprenant l'engagement direct de l'autorité Cambodgienne et la coopération avec l'UNESCO.

Je souhaiterais maintenant Mesdames et Messieurs profiter de cette occasion pour vous faire part des futures activités de coopération japonaises à Angkor.

Une fois la troisième phase du projet achevée comme prévu en 2011, les activités japonaises vont continuer. Bien entendu nous devons toujours discuter avec les autorités cambodgiennes compétentes et l'UNESCO de nos projets pour la prochaine étape de notre programme. Cependant, je peux d'ores et déjà affirmer que lors de la prochaine tranche de notre programme qui devrait porter sur cinq années supplémentaires commençant en 2011, nous nous concentrerons encore plus sur le besoin de renforcement des capacités des experts cambodgiens dans les secteurs évoqués. Les travaux de restauration au Bayon vont continuer ainsi que sur d'autres sites à Angkor, et parallèlement nous avons déjà envisagé la manière dont les activités de renforcement des capacités seront développées.

Dans les champs de la restauration et de la conservation de sites, il est prévu de continuer les travaux mis en œuvre lors de la phase actuelle de notre programme. Pour ce qui est du développement des ressources humaines, nous souhaiterions mettre à disposition un soutien aux activités de sauvegarde basé sur des fondations pérennes. Nous envisageons la construction d'installations par exemple un centre de formation enseignant les disciplines de la restauration et de la conservation.

Grâce à des financements complémentaires de notre gouvernement, nous souhaiterions mettre à disposition les équipements et matériaux qui puissent aider à l'établissement d'un institut de formation dans l'enceinte de la JSA. Cet institut offrirait des possibilités de formation pour les experts cambodgiens dans les secteurs divers de la conservation et de la restauration de biens culturels. Nous estimons que cela servira de base pour une fondation sur le long terme pour les autorités cambodgiennes pour qu'elles continuent leurs efforts de préservation des sites historiques si précieux d'Angkor.

L'équipe japonaise considère depuis le début, le développement des ressources humaines des experts et techniciens cambodgiens comme un projet essentiel. Surtout pour ce qui concerne le transfert de l'expertise technique et des connaissances à l'APSARA.

Nous espérons qu'à l'avenir les connaissances et ressources humaines engrangées dans ce secteur serviront non seulement à la protection de projets à Angkor et au Cambodge, mais aussi à d'autres types de projets des pays de la région du Mékong.

C'est ainsi que nous réussirons un développement durable dans les domaines de la conservation des biens culturels.

Avant de conclure, je désirerais aborder brièvement d'autres activités du Japon à Angkor. Vous n'êtes pas sans savoir que l'université de Sophia met en œuvre un programme éducatif des populations locales et que l'Institut des biens cultures de Nara va démarrer la restauration du temple occidental de Prasat Top. L'Institut des biens culturels de Tokyo mène des recherches scientifiques sur les bas-reliefs du temple de Ta Nei. Enfin, les experts de la JICA travaillent pour le développement social des populations locales de la région.

En conclusion, Messieurs les coprésidents, je souhaiterais réitérer l'engagement fort du gouvernement du Japon pour soutenir l'effort du Cambodge pour la préservation des biens culturels à Angkor, ainsi que les biens culturels vivants qui seront transmis aux futures générations avec l'implication bien entendu de tous les acteurs japonais. Le CIC joue un rôle majeur en tant qu'organe de coordination. J'espère que le CIC continuera à assister toutes les parties impliquées dans ces activités précieuses de sauvegarde à Angkor ; merci de votre attention. »

Commentaire du coprésident pour le Japon : « merci beaucoup Monsieur Ando de votre présentation compréhensible et globale de la commission japonaise. Ensuite, je voudrais donner la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande pour parler de la coopération néozélandaise. Tout d'abord son excellence Monsieur Uk Someth, conseiller auprès du président de l'autorité nationale APSARA et ensuite Monsieur Philippe Hewitt, représentant de la NZAID. Excellence Monsieur UK Someth, vous avez la parole. »

V.3 Coopération néozélandaise : Aide néozélandaise au développement communautaire pour la protection du site du patrimoine mondial d'Angkor, par S. Exc. M. Uk Someth, Conseiller auprès du Président de l'Autorité Nationale APSARA et M. Philip Hewitt, Premier Secrétaire/Représentant de la NZAID, Ambassade de la Nouvelle-Zélande Bangkok

M. Uk Someth :

« Son Excellence Monsieur le Vice-premier ministre,
Messieurs les Coprésidents,
Excellences,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'état d'avancement d'un projet qui s'appelle le Projet de développement communautaire à l'intérieur du site d'Angkor. Ce projet est financé par la Nouvelle-Zélande et grâce à la participation active de la population, de l'Autorité APSARA et de La Nouvelle-Zélande, la première phase du projet a été reconnue et couronnée de succès.

Pourquoi ? Parce que nous avons des objectifs communs dans ce projet. Le premier objectif est de faire participer la population vivant dans le parc d'Angkor au développement touristique. En ce sens que les bénéfices du développement touristique ou plutôt que la croissance liée au développement soit redistribuée équitablement à la population espérant ainsi réduire l'écart de pauvreté, ou tout au moins, améliorer les conditions de vie.

Par la même occasion d'essayer d'obtenir la participation de la population villageoise à la progression du site d'Angkor et à la préservation du site de manière durable. Ce projet dont la première phase vient d'être terminée a donné satisfaction aux trois parties.

La première partie c'est la population elle-même qui a souhaité la continuation de ces projets, comme l'ont souhaité l'équipe de l'autorité Apsara et aussi l'équipe de la Nouvelle-Zélande.

De plus, compte tenu de l'aménagement de Srah Srang, un projet de revalorisation du site du patrimoine, ce projet est corrigé pour être intégré dans l'ensemble de ce complexe d'aménagement. Il permettra ainsi d'avoir une globalité dans la conception d'aménagement et la cohérence dans les perspectives d'un développement économique qui devrait bénéficier à la population elle-même.

Ce projet concerne deux villages qui se trouvent au nord de Srah Srang : le village de Srah Srang Nord et le village de Rohal. Compte tenu du peu de temps qui m'est réservé, je voudrais donner maintenant la parole au représentant de l'Aide de la Nouvelle-Zélande qui s'occupe de ce projet dans le Sud-est asiatique et plus particulièrement au Cambodge, Monsieur Hewitt. »

M. Hewitt :

[TR] « Messieurs les co-Présidents,
Excellences,
Mesdames, Messieurs les participants,

Merci beaucoup de m'avoir invité à cette réunion en compagnie de nos partenaires de l'APSARA. La Nouvelle-Zélande est très honorée de collaborer avec l'APSARA sur ce projet de soutien aux communautés du parc. C'est un projet d'importance pour la région et notre ministre de tutelle a récemment mis l'accent sur le développement durable, un des points de développement des programmes de la NZAID.

Sans l'engagement de l'équipe de l'APSARA ce projet ne pourrait réussir. Cette équipe est dirigée par le Directeur général M. Bun Narith avec le soutien des Responsables de département M. Khun Kun Neay, Mme Chau Sun Kérya, le D^r Hang Peou et de tout le personnel qui garantissent le succès de ce projet. Je souhaite aussi remercier mon coprésentateur du jour S. Exc. Uk Someth dont la conviction a permis à ce projet d'aller de l'avant.

[diapo] Le projet est divisé en deux parties. Une partie qui a duré six mois et qui vient de se terminer et dont les objectifs sont décrits sur la diapositive. Ceux-ci se concentrent sur les possibilités de moyen de subsistance des communautés, sur l'utilisation pérenne et la gestion des ressources naturelles ; ainsi que sur le renforcement du rôle de la communauté pour être intégré au développement et à la protection du parc et au renforcement des capacités de l'APSARA. La réunion de ces quatre objectifs permettant de créer des moyens de subsistance pérennes pour les communautés vivant dans le parc.

Tout en félicitant l'APSARA, je me dois de ne pas oublier l'équipe de liaison avec les communautés ainsi que les conseillers qui travaillent avec les villageois. Ils ont établi une relation qui s'est instaurée et continue de se développer au sein de la communauté entre les villageois et l'équipe de liaisons, cette relation s'est avérée être une des grandes réussites du projet. Tout comme les nombreuses réalisations de ces derniers mois que l'on peut porter au crédit de l'équipe et des communautés et il faut les en féliciter, car elles ont consacré beaucoup de temps et d'effort à ce projet. Les communautés entrent maintenant dans la deuxième phase d'un processus incluant plus de villages répartis dans tout le parc.

[diapo] La cartographie fait aussi partie de la formation dispensée aux équipes de liaison avec la communauté. Les travaux de recherches ont inclus des voyages d'études pour connaître les autres projets de la région, la finalité étant d'établir d'un plan d'action. Et c'est ce même plan d'action qui sera mis en œuvre dans la deuxième phase du projet.

Comme l'a dit précédemment mon coprésentateur, la mise en œuvre a été conçue pour impliquer les communautés dans le projet. Deux études d'évaluations ont jugé favorablement l'impact des projets pilotes au sein des communautés, ce qui a permis de passer à une deuxième phase qui sera ensuite répercutée sur d'autres communautés vivant dans le parc. Lors de cette deuxième phase, un travail important est réalisé, pour transformer les opportunités en projets concrets qui peuvent être évalués, contrôlés et servir de modèle. Ce sont les communautés qui s'impliquent dans des actions concrètes au sein d'un cadre de travail appelé « bénéfices immédiats » (*quick win Framework*).

[diapo] Sur cet écran sont présentés certains des points que nous avons retenus de la phase un avant de commencer la phase deux. Je souhaite attirer votre attention sur le fait que l'APSARA a déjà commencé à encourager et soutenir les communautés vivant dans le parc, et que l'une des choses qui est apparue dans les communautés ou nous avons travaillés, c'est que son travail n'est pas reconnu alors que nous pensons que maintenant que l'APSARA en a les capacités, elle devrait pouvoir gérer cet aspect. Je souhaite aussi attirer à nouveau votre attention sur le travail de coordination et d'intégration avec d'autres programmes sur lesquels nous travaillons, car nous avons constaté de nombreux problèmes dans le parc, et en collaboration avec d'autres programmes nous nous assurons de la présence de ressources suffisantes pour pouvoir les traiter.

Nous sommes impatients de démarrer la deuxième phase qui devrait commencer au début de l'an prochain. Avec la présence dans cette salle d'équipes travaillant sur la préservation et la protection des monuments, c'est un aspect des choses auquel la Nouvelle-Zélande souhaiterait participer en travaillant avec les communautés afin d'aider à la préservation et à la protection du parc. Enfin, les objectifs de la deuxième phase seront bientôt confirmés, le projet pilote évaluant d'abord la continuité et le nécessaire renforcement de l'APSARA et des communautés afin de faire avancer le projet. Je suis persuadé que les actions qui seront entreprises et réussies lors des deux prochaines années permettront d'améliorer, de préserver et de protéger le parc ainsi que d'amener une situation économique meilleure et pérenne pour les communautés ; merci beaucoup de votre attention. »

Commentaire du coprésident pour le Japon: « merci beaucoup de nous avoir parlé de la coopération néozélandaise, surtout de la participation de la population au développement communautaire ainsi que de la protection du site. Ensuite, je voudrais donner la parole à Son Excellence Madame Margaret Adamson, ambassadeur d'Australie au Cambodge, pour vous parler de la coopération australienne. »

V.4 Coopération australienne : assurer la pérennité du patrimoine cambodgien grâce au partenariat, par S. Exc. Mme Margaret Adamson, Ambassadeur d'Australie au Cambodge

[TR] « Excellence M. Sok An, Vice premier ministre et président de l'Autorité APSARA, Excellence M. le représentant de Sa Majesté le Roi, Hauts représentants de l'UNESCO et notamment Madame Rivière, Excellences Messieurs les Coprésidents, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais tout d'abord au nom du gouvernement australien féliciter le gouvernement royal du Cambodge pour sa récente élection, une première, en tant que membre du Comité du patrimoine mondial.

L'an dernier lors de la session plénière j'ai eu le plaisir de vous informer de l'engagement du gouvernement australien comme suite à une requête de l'UNESCO pour établir un partenariat avec le gouvernement cambodgien en finançant une nouvelle approche de gestion des sites patrimoniaux vulnérables avec comme axe principal Angkor. Aujourd'hui de nombreuses présentations nous ont fait part de ces problèmes d'urgence dont il faut traiter en concertation afin de gérer le conflit entre le développement et le tourisme. D'une part à cause des incidences négatives du tourisme sur l'environnement et d'autre part en raison de ses effets négatifs sur la préservation du patrimoine culturel bâti et immatériel.

C'est un plaisir d'annoncer aujourd'hui qu'un accord a été conclu sur toute la documentation concernant le Projet du cadre de travail de la gestion du patrimoine d'Angkor (Angkor Heritage Management Framework Project) dont la signature est prévue à l'issue de cette réunion cet après-midi même. Le fait que le gouvernement royal du Cambodge finance un tiers du budget du projet indique clairement l'engagement de celui-ci dans l'approche et les objectifs du projet. Et je souhaiterais ici faire part de mes remerciements à l'Autorité nationale APSARA et aux représentants de l'UNESCO à Phnom Penh qui grâce à leurs parfaites collaborations ont permis à ce projet de voir le jour.

Le Projet du cadre de travail de la gestion du patrimoine d'Angkor, lui aussi comme d'autres présentés aujourd'hui, a une approche innovante avec l'étude de trois contextes différents : à Angkor même, à Beng Mealea et à Kampong Phluk, en se concentrant sur les pressions et priorités liées au tourisme et au développement.

Les résultats et les expériences tirés de ces observations formeront alors un assemblage similaire à un Lego et qui nous amènera à formuler une série de recommandations afin d'établir un plan officiel de gestion du site du patrimoine mondial d'Angkor. Le projet

viendra en complément de l'élaboration d'un Système de gestion des terres à Angkor mis en œuvre par l'Autorité nationale APSARA répondant à une résolution prise lors de la réunion à Québec en juillet 2008 du Comité du patrimoine mondial. Tous les acteurs, des autorités nationales aux provinciales, l'APSARA, l'UNESCO, allant même jusqu'à la communauté la plus exhaustive du CIC, suivront un cadre de travail pratique qui leur permettra de formuler les politiques d'approches et des solutions intégrées/concertées.

Ce Cadre contribuera à la lutte contre la pauvreté et au développement durable dans la province de Siem Reap qui comme vous le savez est l'une des plus pauvres du Cambodge. Notamment en aidant les communautés locales à tirer parti des profits culturels et économiques engendrés par l'industrie du tourisme à Angkor.

Ce cadre de travail est aussi conçu pour renforcer l'expertise technique et la gouvernance de l'Autorité nationale APSARA afin que les bénéfices provenant du tourisme et du développement d'Angkor soient partagés équitablement tout en répondant aux exigences de son classement sur la liste du patrimoine mondial. Il inclut bien entendu la protection de l'environnement.

Angkor sera l'un des sites en pointe dans le travail commun d'experts sectoriels, dont nombre d'entre eux sont parmi nous aujourd'hui : des archéologues, des sociologues, des experts en environnement, eau, forêt ou bien encore des spécialistes du tourisme et du développement durable. Avec la mondialisation et le changement climatique établissant de plus en plus notre programme commun visant à un développement durable et pacifique, ce sont nos patrimoines culturels et naturels distinctifs qui sont en jeu. En protégeant et en sécurisant pour les générations futures notre patrimoine, nous contribuons à ce programme commun, tout en renforçant l'identité nationale, le respect et l'entente mutuelle, et en accompagnant le développement national grâce aux bénéfices provenant de l'industrie du tourisme. Notre patrimoine national peut donc simultanément faire partie de notre défense collective contre le changement climatique.

Le revers de la médaille est un tourisme se développant sans entraves, où le contact physique avec les sculptures et bas-reliefs fragiles reste libre et où règne le non-respect des coutumes culturelles et religieuses ainsi que l'arrivée d'autres problèmes liés aux développements et au changement climatique. Ces incidences peuvent avoir un impact négatif sur l'héritage futur du patrimoine bâti et immatériel, mais aussi du patrimoine naturel. Au Cambodge nous savons que la préservation des temples angkoriens et du patrimoine culturel immatériel de cette région, placée depuis de nombreuses années sous la protection du patrimoine mondial, dépend à son tour de la santé du Tonlé Sap et de sa pêche qui à son tour dépend de la viabilité future du Mékong.

Voici donc le contexte du Cadre de travail de gestion du patrimoine qui servira de modèle d'approche globale de sites patrimoniaux vulnérables. On a demandé à l'Australie de conceptualiser le projet, forte de dix années de recherches concertées menées par l'Université de Sydney en partenariat avec l'APSARA et d'autres partenaires internationaux, à travers les projets du Grand Angkor (Greater Angkor) et Vivre avec le patrimoine (Living with Heritage). Les résultats de ce dernier projet ont été exposés ce matin par le docteur Bruce.

Le gouvernement australien va continuer à soutenir cette collaboration dans le cadre de notre partenariat bilatéral avec le Cambodge et de notre solidarité post-conflit. Nos deux pays partagent un enjeu commun pour la sécurité et la prospérité du Cambodge ainsi que pour la contribution du Cambodge à la stabilité et à la paix de la région. La plus haute priorité donnée par le Cambodge à la préservation de ses réalisations et créations artistiques uniques est bien sûr symbolisée par la représentation de son patrimoine sur son drapeau ainsi que dans son élection comme membre du Comité du patrimoine mondial. L'approche adoptée par l'Australie en ce qui concerne la gestion du patrimoine culturel est reconnue internationalement comme d'excellence. Ainsi, ces deux pays construisent les bases d'un partenariat sur le long terme.

En complément de la coopération bilatérale dans ce secteur, l'Australie se réjouit de travailler en étroite collaboration avec le Cambodge sur les problèmes de patrimoine au niveau multilatéral en tant que membre du Comité du patrimoine mondial et soutient le mandat

général de la Convention du patrimoine mondial. Le Cadre de travail de gestion du patrimoine jouera alors un rôle salubre de relai; merci de votre attention. »

Commentaire du coprésident pour le Japon: « merci beaucoup Madame Adamson de parler de votre nouveau projet de *management heritage framework*. Et maintenant je voudrais passer la parole au représentant coréen pour parler d'un projet spécifique des réseaux routiers à Siem Reap. Tout d'abord par Monsieur Tith Sopha, de l'ASPARA et ensuite Son Excellence Monsieur Lee Kyung-Soo de la République de Corée. »

V.5 Coopération coréenne : réseaux routiers de contournement du centre ville de Siem Reap, par M. Tith Sopha, Autorité Nationale APSARA, M. Lee Kyung-Soo Ambassadeur de la République de Corée

M. Tith Sopha:

« Excellences Messieurs les coprésidents,
Excellence M. le Vice-Premier Ministre,
Excellences,
Distingués hôtes,
Mesdames et Messieurs,

[diapo] Je suis aujourd'hui très honoré et enchanté de vous présenter brièvement l'état d'avancement des infrastructures routières dans le Parc d'Angkor, une coopération Khméro-coréenne. Ma présentation se divise en cinq points principaux comme indiqués sur cette diapositive :

- 1- Politique de gestion de la conservation du patrimoine angkorien,
- 2- Le réseau viaire dans le Parc d'Angkor,
- 3- Construction d'une route de contournement du Parc d'Angkor,
- 4- La déviation sud de Siem Reap,
- 5- Gestion du réseau viaire dans le Parc d'Angkor.

1- Politique de gestion de la conservation du patrimoine angkorien

En 2004 Angkor fut retiré de la liste des Monuments du patrimoine mondial en péril. L'Autorité APSARA s'engagea alors à préserver et à entretenir le patrimoine culturel en l'état et à promouvoir les valeurs du tourisme culturel en conformité avec les exigences de conservation et du développement durable.

C'est à la suite des recommandations effectuées par S.Exc. M. Sok An, le Vice-premier ministre, en charge du Conseil des ministres et président de l'Autorité APSARA que l'Unité de voirie a été constituée. Son rôle est d'entretenir le réseau viaire du Parc d'Angkor en travaillant en étroite collaboration avec le ministère des Travaux publics et des transports.

2- Le réseau viaire dans le Parc d'Angkor

[diapo] Concomitamment, avec le développement exceptionnel de la ville de Siem Reap et l'augmentation du tourisme, les encombrements ont aussi augmenté dans la cité et dans le parc d'Angkor. C'est pour cette raison que de nombreuses routes dans le parc d'Angkor et à Siem Reap ont été réparées.

[diapo] Ceci est une carte du réseau viaire du parc d'Angkor avec en rouge les routes en latérite et en vert les routes goudronnées alors que les pistes sont représentées en bleu. À l'heure actuelle, ce réseau de 220 km se divise en trois types de routes : 98 km sont goudronnées, 82 km sont en latérite et 40 km sont des pistes en terre.

3- Construction d'une route de contournement du Parc d'Angkor

[diapo] Ici la carte de gestion du zonage avec en rouge la zone 2 et en jaune la zone 1. Là se trouve la route nationale 6, la ville de Siem Reap et les monuments d'Angkor sont représentés ici ; entourées d'un cercle sont deux des portes d'Angkor Thom.

Auparavant lorsque les habitants locaux souhaitaient se rendre du nord du parc vers Siem Reap ils utilisaient la route située à l'intérieure des monuments d'Angkor qui passe en dessous de ces portes étroites d'Angkor Thom. Donc, en 2004-2005, afin de préserver cet ensemble angkorien inestimable, une route en latérite longue de 13km a été construite (de C à D) grâce à un financement de l'Autorité APSARA, pour une somme à hauteur de 555 000 dollars américains.

Au même moment, le gouvernement royal du Cambodge lançait un appel à ces partenaires du développement afin de financer la construction de la route contournant Angkor. La République de Corée a répondu positivement à cet appel en 2006 finançant la construction de deux routes de contournements en deux phases (de A à B et de G à F). La première pour un budget de 1,6 million de dollars américains a permis la couverture en latérite alors que la phase 2 d'un montant de 4,3 millions de dollars américains était consacrée au goudronnage. Dans le projet était aussi inclus un volet renforcement des capacités concernant cinq agents cambodgiens sur une période de deux semaines puis un autre groupe de cinq cambodgiens qui a séjourné quatre semaines en Corée.

Le projet a été couronné de succès et le 5 mai 2009 il a été inauguré sous la houlette de S.Exc. Sok An, Vice premier ministre, ministre responsable du Conseil des ministres et président de l'Autorité APSARA ainsi que de S.Exc. Lee Kyung Soo ambassadeur de la République de Corée au Royaume du Cambodge.

[diapo] Pour compléter de cette route de contournement, la République de Corée a financé la construction des 21 km restant (de C à E), projet qui se déroulera sur deux ans en 2010-2012. La première année sera consacrée à la construction de 16 km de ce périphérique.

4- La déviation sud de Siem Reap

En complément de ces constructions routières dans le parc d'Angkor l'Autorité APSARA a aussi contribué au développement des infrastructures de la ville de Siem Reap. C'est ainsi que plus de 4 millions de dollars américains ont été alloués à la construction du périphérique de Siem Reap afin de diminuer les encombrements en ville et d'empêcher les poids lourds d'emprunter les rues de la ville.

5- Gestion du réseau viaire dans le Parc d'Angkor

En ce qui concerne la gestion du réseau viaire dans le Parc d'Angkor, l'Autorité APSARA a dans un premier temps installé trois traverses de contrôles en hauteur puis constitué une équipe de six personnes dont le rôle est de contrôler 24h/24h. Ceci permettait d'empêcher les véhicules lourds de rouler dans le parc d'Angkor. Maintenant ces véhicules peuvent emprunter la route nationale 67 au lieu de la route passant par le parc d'Angkor

En complément des traverses de contrôles, l'Autorité APSARA prévoit de puiser dans son budget pour entretenir le réseau viaire du parc d'Angkor ; je vous remercie de votre attention. »

M. Lee :

« Merci M. Tith de nous avoir présenté les grandes lignes du projet de la route de contournement de Siem Reap. Puisque sa présentation a déjà montré de nombreux éléments je serai aussi bref que possible. Avant de commencer celle-ci, je souhaiterais exprimer mes remerciements aux coprésidents du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor.

En particulier féliciter S. Exc. M. Kuroki Ambassadeur du Japon au Cambodge pour sa prise de fonction, et aussi S. Exc. le Vice premier ministre Sok An qui marque de son soutien

cette réunion importante portant sur la conservation et le développement de ce patrimoine d'importance qu'est Angkor. C'est aussi l'occasion de féliciter le gouvernement du Cambodge pour son élection au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO en octobre dernier. J'espère et j'en suis persuadé que maintenant que le Cambodge est membre du Comité du patrimoine mondial, il pourra apporter sa contribution à la coopération internationale pour la préservation et la protection du site du patrimoine mondial d'Angkor.

Excellence, chers collègues ambassadeurs, mesdames et messieurs,

Je suis très honoré aujourd'hui d'assister à ce CIC et de vous présenter le rapport sur la contribution coréenne au projet de voirie de Siem Reap dans le cadre du développement durable d'Angkor. La Corée et les Coréens sont très attachés au site d'Angkor. Tout comme le Cambodge, la Corée possède de nombreux sites inscrits au patrimoine mondial. En 2006, le Cambodge et la Corée ont organisé ensemble l'exposition culturelle Gyeongju-Angkor à Siem Reap, participant ainsi au renforcement des liens culturels entre les deux pays, mettant en exergue l'importance actuelle de la culture dans le contexte des relations entre les peuples. Ces dernières années, les touristes coréens ont été les visiteurs les plus nombreux à Angkor, raison pour laquelle la Corée attache autant d'importance au développement durable de ce site.

Je souhaite maintenant commencer ma présentation en trois parties.

[diapos] Nos activités sur la voirie à Siem Reap sont guidées par nos concepts directeurs et notre politique du patrimoine culturel. Elles se concentrent sur la préservation et la conservation du patrimoine culturel dans son état d'origine, sur le développement des ressources touristiques tout en promouvant les valeurs des biens culturels et aussi en élargissant les offres de loisirs pour les visiteurs en complément de ce patrimoine culturel dans le cadre de la coopération internationale de conservation du patrimoine matériel et immatériel. De fait, la Corée a signé de nombreux traités dans le cadre de la conservation culturelle. On compte en Corée, neuf sites inscrits au patrimoine mondial, ainsi que sept au titre de mémoire du monde et huit en tant que biens immatériels de l'humanité.

Maintenant, passons à l'historique du projet. [diapos] Comme cette image vous le montre, la situation est grave. Voici la route d'accès à Angkor Thom et celle de l'autre côté du site patrimonial. Des poids lourds peuvent créer des dégâts importants. [diapos] Ici, deux images qui vous montrent la situation actuelle de la voirie autour du site.

Nous y avons donc constaté de nombreux problèmes et les problèmes empirent en raison de l'augmentation de la circulation. Maintenant qu'Angkor reçoit plus d'un million de visiteurs étrangers à Siem Reap, les véhicules bouchonnent sur cette zone ici à droite. Tous ces problèmes ont un impact plus ou moins directement sur les temples : vibration, pollution atmosphérique et la poussière font partie des nuisances les plus remarquables. C'est à la suite de ce constat que le gouvernement coréen a pris la décision de traiter de ce problème en coopération étroite avec le gouvernement cambodgien et plus particulièrement avec l'Autorité APSARA.

Une étude de faisabilité a donc été conduite en 2005 et nous en avons conclu que la construction d'une route de contournement du site devait venir compléter le projet de route périphérique. [diapos] Voici une carte du tracé de ce périphérique. Comme il a été montré précédemment, la ligne rouge indique la route actuelle, et ici la route de contournement du temple d'Angkor. La ligne bleue représente la route nationale six alors que cette route-ci en latérite sera asphaltée dans le futur. Le plan se divise en deux segments. La partie A où les travaux sont terminés et qui s'étend sur quinze kilomètres, et cette ligne jaune qui présente la prochaine étape de 20 kilomètres. Je rentrerai dans les détails un peu plus tard.

Une fois le périphérique terminé, notre souhait est d'éviter sur le site du patrimoine mondial d'Angkor la circulation de véhicules lourds et ainsi de diminuer la pollution et de promouvoir le tourisme et le commerce local en augmentant l'accessibilité au patrimoine.

Comme je l'ai déjà dit, la partie A est finie, le coût total de l'opération s'est élevé à neuf millions de dollars des États-Unis avec l'asphaltage de la route. L'achèvement des travaux de

la partie A permet d'envisager la fin de la circulation à travers le site qui utilisera la route de contournement. Nous espérons aussi que cela aidera à une protection plus pérenne créant moins d'infractions au Code de la route, de pollution et de poussière. Cette revitalisation devrait aussi aider au développement de l'industrie touristique rendant le site plus agréable pour les visiteurs. Mais comme les effets attendus de ces travaux nécessitent un complément, le gouvernement coréen a décidé en deuxième lieu de continuer son soutien, afin de bonifier au mieux ces travaux d'amélioration, en réalisant un tronçon reliant cette route au périphérique. Nous sommes donc dans la continuité de notre soutien au patrimoine cambodgien. Si la route est terminée en 2012, sur un total de 36 kilomètres elle reliera l'ensemble du périphérique, pour un coût de 50,2 millions de dollars américains. Les travaux devraient se terminer au quatrième semestre de l'année prochaine ; merci de votre attention. »

Commentaire du coprésident pour le Japon: « merci à votre Excellence de nous avoir exposé ce projet routier sur la déviation qui va beaucoup diminuer le nombre de voitures passant par le site des monuments historiques. Je passe maintenant la parole à madame Sisowath Chandévy pour parler du Centre de formation régional aux métiers du patrimoine. »

V.6 Coopération française: Centre Régional de Formation aux métiers du patrimoine (Cambodge, Laos, Vietnam): un premier bilan, par Mme Sisowath Chandévy, Directrice

« Excellence Monsieur Sok An, Vice premier ministre, ministre du Conseil des ministres et président de l'Autorité nationale APSARA,
Son Excellence Monsieur Oum Weachiravuth, haut représentant de Sa Majesté le Roi Norodom Sihamoni,
Messieurs les coprésidents,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

[diapo] Permettez-moi de vous présenter le bilan du Centre de formation régional aux métiers du patrimoine qui en est aujourd'hui à sa troisième année scolaire. Cette formation qui se déroule sur une année scolaire s'adresse aux professionnels cambodgiens, laotiens et vietnamiens spécialisés dans la conservation et la restauration du patrimoine bâti.

Elle vise à obtenir des spécialistes dans le domaine de la restauration, la protection et la gestion du patrimoine culturel. Dans ce domaine, la formation demeure un besoin fondamental de ces trois pays. [diapo] À l'issue de cette formation, la plupart des étudiants travaillent aujourd'hui dans les services des ministères en province ou dans les grandes et moyennes villes des trois pays.

L'école de Chaillot qui forme en France les architectes des monuments historiques s'occupe de la pédagogie et de l'approche scientifique du Centre. [diapo] Deux comités ont été créés depuis le commencement du centre : un comité de coordination local dans chacun des trois pays concernés. Il effectue la sélection des étudiants et assure le suivi de la coordination.

[diapo] Le comité général d'orientation qui se réunit une fois par an à Paris sélectionne les candidats sur la base des propositions faites à chacun des comités mixtes. Il a également la charge d'approuver et réorienter le programme et d'évaluer la poursuite du projet.

[diapo] La formation est ciblée sur deux champs ou titres. Le champ architecture concerne les édifices ou les monuments. Le champ urbain s'occupe quant à lui de la ville ancienne avec ses espaces bâtis ou non bâtis, son paysage et les problématiques qu'il suscite. Pour chacun des champs, les cours sont répartis en alternance sur dix semaines sur l'ensemble de l'année scolaire.

[diapo] Deux professeurs principaux pilotent chacun les deux champs. Monsieur Pierre André Lablaude, inspecteur des monuments historiques pour le champ architecture et Monsieur Alexandre Méliissnos, architecte-urbaniste pour le champ urbain.

[diapo] Les cours sont dispensés à Siem Reap dans les locaux de la conservation d'Angkor pour le champ architecture et à Phnom Penh au ministère de la culture et des beaux arts pour le champ ville.

[diapo] Les cours sont donnés par les professeurs qui viennent de l'école de Chaillot, de l'URBA, de l'EFEO, de l'UNESCO, etc. À cela s'ajoutent des conférences données par des spécialistes présentant des expériences menées en Asie du Sud Est et particulièrement sur le site d'Angkor.

[diapo] Les cours sont accompagnés par des exercices courts et d'un projet long. Les exercices courts sont des travaux dirigés sur site par exemple sur un ensemble urbain ou encore un monument. Ils se déroulent sur une demi-journée ou une journée complète pour chacun des deux champs. Donc, deux ou trois exercices sont proposés sur l'ensemble de l'année, afin de développer les capacités d'analyses des problématiques abordées.

[diapo] Voilà quelques exemples du travail effectué par les étudiants : un relevé, une proposition des diagnostics, un recensement du patrimoine et aussi une analyse urbaine.

[diapo] Le projet long est proposé par les stagiaires dès le dépôt de leurs dossiers de candidature et les étudiants le développent sur l'ensemble de l'année scolaire.

[diapo] Le sujet, validé et encadré par le professeur, comporte deux dimensions : l'étude d'un ensemble urbain ancien ou traditionnel, ville ou village. L'étude d'un monument situé dans le tissu urbain ou en relation avec lui.

[diapo] Le travail de projet long se divise en quatre étapes principales, correspondant aux quatre semaines de chaque champ : constitution de documentation, analyse, proposition de diagnostic et définition des enjeux, enfin proposition d'intervention de protection et de mise en valeur.

[diapo] Il était défini dès le départ, que la formation concernerait un maximum de 25 stagiaires par année. Soit sept à huit par pays. La sélection définitive est faite lors de la réunion du comité général d'orientation. [diapo] La première promotion comptait 22 étudiants, huit Cambodgiens, cinq Laotiens et neuf Vietnamiens. Parmi les 22 étudiants, 18 étudiants ont obtenu le diplôme.

[diapo] La deuxième promotion comptait 21 étudiants : neuf Cambodgiens, trois Laotiens, neuf Vietnamiens, dont 18 étudiants diplômés. Et cette année, 19 étudiants ont été sélectionnés : huit Cambodgiens, quatre Laotiens et sept Vietnamiens. Avant que ne se termine la troisième année du centre, il nous est apparu important de faire un premier bilan en regard des objectifs que nous nous étions fixés. Nous ne disposons pas encore des informations en provenance du Vietnam ou du Laos.

[diapo] Pour le Cambodge, le bilan est le suivant : sur 25 élèves, 21 venaient d'institutions nationales et quatre étaient indépendants. Les institutions sont l'Autorité nationale APSARA (onze élèves), l'Autorité nationale pour Preah Vihear (ANPV, deux élèves) et aussi le ministère de la Culture et des Beaux-Arts: deux qui viennent de Banteay Chmar et six élèves de la Mission du patrimoine.

[diapo] Les onze élèves de l'APSARA, sept archéologues et quatre architectes proviennent des départements techniques. Les projets d'étude étaient également des projets d'actualité dont certains sont en cours de réalisation.

Ainsi le projet d'aménagement et de restauration du complexe de Srah Srang, objet d'un projet long d'un élève de la première promotion a été accepté et aujourd'hui en cours de réalisation. Il fait l'objet d'un mécénat du groupe Jet Tours.

Un autre exemple intéressant l'un des étudiants de la deuxième promotion, architecte indépendant a été choisi par l'APSARA et le groupe Holcim pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet de restauration de la pagode de Bakong.

Deux élèves de la troisième promotion appartiennent à l'équipe technique de l'autorité nationale pour Preah Vihear : un architecte et un archéologue. Le sujet d'équipe actuel porte sur le gopura V.

[diapo] Auparavant, deux anciens élèves de la première promotion avaient été mis à disposition de l'ANPV par l'APSARA. Ils ont eu en charge d'encadrer le programme d'intervention d'urgence sur le site.

[diapo] Pour le ministère de la Culture et des Beaux-arts, six élèves du Centre provenant de ce ministère appartiennent à la mission du patrimoine. La mission du patrimoine a été créée en 2005. Ses objectifs sont : l'inventaire du patrimoine, l'identification du patrimoine, sa reconnaissance, et aussi le développement d'outils de sauvegarde.

[diapo] Dans le champ du patrimoine cambodgien, la mission se préoccupe du patrimoine le plus menacé : comme le patrimoine urbain, le patrimoine religieux et aussi le patrimoine vernaculaire. Les travaux d'inventaire et d'identification du patrimoine portent surtout sur le patrimoine de Phnom Penh.

[diapo] Le sujet du projet long d'un élève de la deuxième promotion portait sur un immeuble de 1917. La restauration de cet immeuble a été faite avec le concours actif de la mission du patrimoine. Il faut toutefois noter que toutes les recommandations n'ont pas été suivies. Notamment concernant les couleurs d'enduits ou aussi les menuiseries, la Mission n'ayant à ce jour qu'un rôle de conseil.

Afin de développer un savoir-faire d'artisans et d'entreprises, la Mission peut prendre en charge la restauration d'immeubles. Elle l'a faite à plusieurs reprises pour le compte d'institutions publiques, comme la réhabilitation et l'aménagement de la salle d'exposition au Musée national à Phnom Penh, la restauration et l'aménagement de l'immeuble Bophana.

[diapo] Les six anciens élèves du centre affectés à la mission du patrimoine développent des outils de sauvegarde du patrimoine en mettant en pratique les méthodologies reçues. Les études préalables à la restauration débouchant comme pour le Musée national sur des programmes d'interventions pluriannuelles.

[diapo] La réalisation de plans de sauvegarde des quartiers historiques les plus prestigieux de Phnom Penh, le quartier de la poste en premier lieu. Les plans de sauvegarde comprennent les analyses systématiques des immeubles, les plans historiques et archéologiques, les plans d'intérêt architectural, et aussi les plans de sauvegarde accompagnés de recommandations architecturales établis immeuble par immeuble.

[diapo] Donc, en faisant le bilan total pour trois années d'étude, sur les 25 élèves cambodgiens ayant bénéficié de l'enseignement du Centre, un seul occupe un poste qui n'est pas lié directement à la sauvegarde du patrimoine, trois poursuivent des études à l'étranger dans le domaine du patrimoine, et les autres travaillent effectivement pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national.

Je vous remercie de votre attention ».

Commentaire du coprésident pour le Japon: « merci beaucoup pour votre présentation sur la formation des métiers du patrimoine. Maintenant, je pense, que toutes les présentations de la coopération des différents pays sont déjà faites. A la fin de ce chapitre sur le développement

durable je voudrais demander à Monsieur Delanghe de l'UNESCO Phnom Penh de faire un compte-rendu des discussions qui ont eu lieu hier sur le travail du groupe d'experts *ad hoc* pour le développement durable. Car le mandat est les priorités du groupe d'experts *ad hoc* pour le développement durable ne sont pas encore très clairs et encadrés, il y a eu des discussions hier. Donc, je donne la parole à Monsieur Delanghe. »

V.7 Réflexion sur les orientations du travail du groupe d'experts *ad hoc* pour le développement durable, tenue le 14 décembre 2009, par M. Philippe Delanghe, Spécialiste du programme Culture, Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh

[TR] « Son Excellence le Vice premier ministre et président de l'Autorité nationale APSARA, Excellences messieurs les Coprésidents, Excellence Haut représentant de Sa Majesté le roi, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme nous le savons tous ici, le Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique archéologique d'Angkor a été créé en 1993 à la conférence de Tokyo. Il est important de constater qu'il y a presque vingt ans, les aspects de sauvegarde, mais aussi de développements du site étaient déjà inclus dans le libellé de cet événement

Ce matin, la sous-directrice générale pour la Culture de l'UNESCO, Madame Rivière, a indiqué fort justement que puisque le CIC pour Angkor mettait plus l'accent sur la sauvegarde lors des années 1990, les aspects du développement prennent maintenant de plus en plus d'importances, et ce, en raison du succès de ces seize années de campagne de sauvegarde.

L'importance voir même la nécessité de cet aspect du développement, en l'occurrence du développement durable, a été souligné et confirmé lors de la conférence de Paris en 2003. Et comme indiqué par S. Exc. l'ambassadeur du Japon M. Masafumi Kuroki, les experts *ad hoc* en développement durable ont commencé leurs missions en 2007, grâce au large soutien des gouvernements français et japonais et de l'Autorité nationale APSARA.

Ce démarrage ne fut pas facile en raison des secteurs variés que recoupe la terminologie développement durable, mais aussi lorsqu'une comparaison fut établit avec leurs collègues les experts *ad hoc* en conservation dont le domaine de travail est beaucoup mieux défini et circonscrit.

Le développement durable englobe aussi bien l'environnement que la ville, le tourisme, l'eau, les problèmes liés aux populations locales, et tous les autres aspects qui contribuent d'une manière ou d'une autre à la pérennité du site d'Angkor. Ce défi considérable présenté aux nouveaux experts *ad hoc* en développement durable risquait de les désorienter. Même si au départ les experts *ad hoc* en développement durable ont accompagné leurs collègues de la conservation afin de mieux comprendre le mécanisme des experts *ad hoc* et le territoire sur lequel ils pénétraient, et même s'ils effectuèrent de nombreuses visites sur site dans la ville de Siem Reap et dans ses environs, et bien qu'ils aient assisté au quatrième colloque sur l'eau organisé en marge du CIC en 2007-2009, ils avaient l'impression d'essayer de comprendre à la fois tout et rien, confronté à un champ infini de défis et d'opportunités.

C'est en 2008 que les discussions sur une meilleure orientation des missions commencèrent véritablement avec nos deux collègues le professeur Jean Marie Furt et M. Tetsuji Goto.

Ces questions servirent de base pour l'organisation d'une session extraordinaire en marge de la 16^e session plénière du CIC pour Angkor, session qui réunit les experts *ad hoc* pour le développement durable, les coprésidents du CIC et son secrétariat. Ceci afin de réfléchir à une nouvelle formule qui améliorerait le fonctionnement des experts, déterminerait leurs objectifs et formulerait des recommandations. Cette session fut organisée hier après-midi.

Elle fut très riche et chacune des parties prenantes a fait part d'interventions qui en fin de compte amèneront à structurer le cadre de travail des experts *ad hoc* pour le développement durable. Une série d'orientations a donc été prise et elles pourront être mise en œuvre dès la prochaine session du CIC pour Angkor.

Ces différentes orientations sont les suivantes :

- les experts *ad hoc* en développement durable doivent se rendre sur le site au minimum une fois par an ;
- les thématiques principales de développement sont : le tourisme, l'eau et le patrimoine culturel et naturel de la ville de Siem Reap en conformité avec le système de zonage ;
- au sein de ces thématiques, des sujets spécifiques devront être établis en collaboration avec l'Autorité nationale APSARA.
- Ces sujets précis devraient être étudiés sur une période de deux à trois ans afin de permettre des analyses complètes et de formuler des recommandations adéquates.
- Avant la 19^e session technique du CIC pour Angkor (en juin 2010), les experts *ad hoc* en développement durable en étroite collaboration avec l'Autorité APSARA détermineront leurs sujets d'études qui seront envoyés aux coprésidents du CIC par l'intermédiaire du secrétariat.
- Les experts *ad hoc* en développement durable faciliteront ce processus en apportant leurs expériences complémentaires.

Je vous remercie de votre attention. »

Commentaire du coprésident pour le Japon: « merci pour vos explications sur le résultat des discussions d'hier. Donc, je laisse la parole à la discussion générale. Si vous avez un commentaire ou bien des questions, est-ce qu'il y a quelqu'un qui veut parler ? »

Discussion générale

Commentaire de Monsieur Bun Narith : « merci Monsieur le coprésident. Je souhaite répondre à la question de l'expert *ad hoc* en conservation, Monsieur Pierre André Lablaude, posée ce matin concernant l'ouverture au public de la tour centrale d'Angkor Vat ou le Bakan. En effet, l'autorité nationale Apsara a construit deux escaliers en bois du côté est. Mais des travaux d'aménagement des galeries sont par ailleurs nécessaires pour faciliter le passage des visiteurs. Les travaux seront terminés, nous l'espérons, d'ici deux mois maximum. Une gestion des flux des visiteurs sera mise en place. Nous avons prévu d'autoriser 100 visiteurs à la fois, et de donner priorité aux visiteurs nationaux durant les jours de fête religieuse ; merci. »

Commentaire du coprésident pour le Japon : « merci beaucoup de votre réponse à la question de ce matin, concernant le Bakan, les escaliers du Bakan qui seront ouverts au maximum dans deux mois. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Monsieur l'ambassadeur. »

Précision de l'Ambassadeur pour l'Allemagne, M. Frank Marcus Mann: ^[TR] « merci beaucoup vos Excellences, Messieurs les coprésidents, de me donner l'opportunité de faire une petite intervention. À la suite des présentations de cette dernière session, je souhaiterai assurer le gouvernement royal et l'Autorité APSARA du soutien continue du gouvernement fédéral d'Allemagne. Notre soutien à la conservation à Angkor remonte à plus de quinze ans avec le renforcement des capacités notamment dans le champ de la conservation de la pierre sous l'égide du programme du GACP, et nous nous réjouissons de voir de plus en plus d'experts cambodgiens rejoindre les rangs de l'Autorité APSARA.

Le projet actuel se termine fin 2010 et nous avons la ferme intention d'étendre sa durée. Le DED le département du développement allemand a délégué du personnel à l'Autorité APSARA en vertu des accords de coopération qui sous leur forme actuelle se termineront en 2014 ; merci. »

Remarque du représentant de l'Ambassade du Laos, M. Kéngchay Sixanoh: ^[TR] « Mesdames et Messieurs, au nom de l'ambassade du Laos, j'aurai de nombreuses questions à vous poser, mais je voudrais tout d'abord exprimer mes sincères remerciements à l'Autorité APSARA et au Secrétariat du CIC et notamment au professeur Azedine Beschaouch, car l'Autorité APSARA envisage de coopérer avec le gouvernement Laotien afin d'aider le Laos à mieux connaître la conservation pour une coopération future. Nous serions donc très heureux si vous pouviez coopérer avec nous les Laotiens, car nous sommes en train de restaurer le Vat Phu, l'équivalent de votre Angkor Vat, le site de Vat Phu Champassak. Je vous remercie. »

Commentaire du coprésident pour le Japon : « merci beaucoup, je voudrais clore ce chapitre et passer au point six sur la valorisation du patrimoine. Il s'agit du projet de mise en lumière d'Angkor et je pense qu'il y a déjà eu beaucoup de discussions précédentes là-dessus. Je vais donc demander au professeur Beschaouch d'introduire messieurs Alain Guilhot et Olivier Binst qui vont nous présenter un modèle de projet de mise en lumière. »

VI. VALORISATION DU PATRIMOINE

VI. 1 Le projet de mise en lumière d'Angkor selon les normes des sites du Patrimoine mondial:

- a. Introduction par le Professeur Azedine Beschaouch**
- b. exposé par MM. Alain Guilhot et Olivier Binst**

M. Beschaouch :

« Merci M. le président, je voudrais rappeler à notre assemblée le problème puisqu'il y a eu présentation à plusieurs reprises et notamment à la dernière session, la 18^e technique, d'un projet de mise en lumière. La conclusion, je la dis d'une façon peut-être un peu brutale, mais il faut être ferme quand il s'agit d'Angkor, c'est-à-dire d'un des plus beaux sites du monde et d'un des fleurons de la liste du patrimoine mondial à l'UNESCO. La conclusion est la suivante: ce qu'on nous a présenté était non moins qu'un viol des lieux et une violation des normes internationales.

Donc, par chance, le gouvernement royal a mis un terme aux errements, et tous nous y avons été sensibles, nous renouvelons l'expression de notre gratitude à Son Excellence le vice premier ministre président de l'Autorité APSARA Monsieur Sok An pour avoir pris la décision de changer de méthode et de changer même d'orientation pour reconsidérer l'ensemble du projet.

Ensuite, Son Excellence nous a demandé de chercher dans la liste dont disposent l'UNESCO et l'ICCROM une possibilité de choisir parmi les meilleurs experts. Nous nous sommes adressé en particulier au professeur Mounir Bouchenaki ici présent, pas en sa qualité d'expert, mais plutôt en sa qualité de directeur général de l'ICCROM. Et à partir de là, nous avons fait un choix que nous avons soumis à Son Excellence. L'équipe qui a été proposée au gouvernement royal et que Son Excellence a retenue, c'est celle qui est dirigée par un homme qui depuis plus de 30 ans met en lumière des monuments à travers le monde depuis le Japon jusqu'au Canada. Pas seulement en France, à Lyon en particulier puisque le nom d'Alain Guilhot est connu d'abord à Lyon, mais il est partout, à Séoul, à Tokyo, à Kyoto, en Italie, en France, etc.

Il a déjà pris en main avec son équipe cette affaire, et nous sommes heureux de dire que conformément aux instructions données à l'Autorité nationale APSARA, a une recommandation de notre Comité, de faire en sorte que nous donnions, non point une méthodologie, mais plutôt pour que le cahier des charges soit conforme aux vœux du gouvernement, nous donnions un papier d'intention.

Cela a été fait et bien plus, et nous remercions en particulier les autorités françaises de nous avoir aidés — l'école française d'archéologie et d'histoire de Rome nous a ainsi aidés — mais c'est surtout le directeur général de l'ICCROM, mon ami Monsieur Bouchenaki qui a bien voulu nous accueillir pour cette réunion préparatoire organisée à Rome. L'autorité APSARA était représentée par Mme Chau Sun Kérya. Moi-même en tant que votre secrétaire, j'ai fait le rapport, et nous avons établi un document, qui, conformément aux normes internationales fixe très exactement les conditions de préparation de cette étude préliminaire de faisabilité. Ce que vous allez avoir aujourd'hui et évaluer vous même, c'est cette étude préliminaire de faisabilité, et c'est Monsieur Alain Guilhot qui va vous la présenter.

Mais en cours d'exposé, nous avons demandé à Monsieur Olivier Binst qui est lié à cette équipe d'intervenir. Qui est en deux mots Monsieur Olivier Binst ? Monsieur Olivier Binst est lié à l'UNESCO depuis plus de 20 ans parce qu'il était lié à un organisme français qui hélas a disparu, celui qui a collaboré avec l'UNESCO du temps où Monsieur M. Bouchenaki était d'abord directeur du patrimoine et par la suite sous-directeur général pour la culture. À ce moment-là, il y avait eu des photographies d'art qui ont été faites pour le patrimoine, et ces photographies sont déposées à l'UNESCO. Un projet appelé patrimoine 2001. Maintenant M. Olivier Binst est affecté en France, dans une grande compagnie qui s'occupe plutôt de médias, de médiatisation, et c'est à ce titre que nous lui avons demandé de bien vouloir collaborer, puisque très souvent, il a été associé à ces questions de mise en lumière.

Alors, avec votre autorisation, Messieurs les coprésidents, en particulier Monsieur le coprésident pour le Japon, donnons-leur la parole pour qu'ils présentent leur étude préliminaire de faisabilité. »

M. Guilhot :

« Excellence Monsieur le Vice premier ministre,
Excellence le Représentant Sa Majesté le Roi,
Excellences Messieurs les Présidents,
Madame la sous Directrice générale de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les directeurs généraux,
Mesdames et Messieurs,

Pour l'architecte de mise en lumière que je suis, venir à Angkor est un bonheur, un grand honneur, mais aussi un grand défi, une grande responsabilité. De fait, il y a quelques mois, lorsque nous sommes venus Olivier et moi pour cette première expertise, cette première analyse souhaitée, je me suis dit en rentrant : *"Est-ce que l'on peut envisager une mise en lumière ? Est-ce possible ? Est-ce que la lune et les étoiles ne suffisent pas ?"*

Mais la lune et les étoiles ne sont pas toujours au rendez-vous nocturne et je crois vraiment que les techniques de lumière actuelles permettent d'envisager une partition douce, une écriture linéaire fine, dans le total respect de ce lieu chargé d'histoire, de patrimoine, de magie, de sacré. Et c'est un peu ce que l'on va en quelques minutes vous proposer : une première analyse, une esquisse qui va permettre de vous soumettre des possibilités, une faisabilité que nous livrons à votre analyse.

[diapo] Il s'agit bien d'une nouvelle signature culturelle et internationale du Cambodge. Ce n'est pas un élément de verbe un peu facile. C'est une volonté de positionner cette possibilité au service d'Angkor et au service d'un devenir, d'une démultiplication de ces visites qui sont déjà importantes : deux millions de visiteurs pendant les visites diurnes.

Et nous souhaitons peut-être proposer, à travers une visite nocturne, puisqu'il s'agit bien de proposer une visite nocturne, une possibilité pour être encore plus au fait de ces possibilités, de mieux connaître Angkor.

[diapo] Un geste lumière, bien sûr, c'est dans le total respect d'humilité et de justesse. Il ne peut en être autrement. Il ne s'agit pas d'un mouvement d'éthique facile, mais de

positionnement fort, ancré dans la certitude que la lumière n'est au service que du sacré et doit s'oublier si elle devient agressive.

[diapo] Souligner les lignes, mais aussi les signes de l'architecture. Quelle beauté, quel talent que ces architectes, vos architectes du Cambodge ; extraordinaire mémoire, extraordinaire capacité.

[diapo] Rêver et révéler sont des mots de poètes de "lumière", mais cela a aussi une signification profonde parce que l'histoire et le destin d'une civilisation sont ici écrits depuis plus de mille ans pour certains, et je crois qu'il faut qu'ils puissent être portés devant la scène culturelle et internationale parce qu'ils le méritent.

Initier une communion générée entre émotion et spiritualité, trouver un juste équilibre, jamais en compromis entre une possibilité de visite et le respect du sacré.

[diapo] Donner, quelque fois redonner la parole aux visages, ceux qui sont avec ce sourire énigmatique, ce sourire doux, ce sourire aussi qui change avec le Dieu Soleil, lui qui est mille fois plus présent que nous ne pouvons l'être. Et ces visages qui peuvent prendre, en fonction de la course du soleil, des expressions différentes, peut-être des discours différents, et c'est-ce que l'on veut essayer de faire avec la lumière.

Qu'il nous soit permis d'ailleurs de pouvoir vous dire par rapport à la lumière naturelle – on dit souvent la lumière artificielle — que je souhaiterais que l'on ne puisse plus parler de lumière artificielle. Elle est forcément quelquefois électrique. Mais elle n'est pas artificielle du tout. Et je crois que la lumière devrait maintenant, surtout à Angkor, devenir un peu le soleil de la nuit avec comme le soleil, mais la nuit, cette fois, la capacité d'avoir cette tendresse, cette douceur, cette écriture ciselée.

[diapo] Il faut que la lumière soit un guide. Et puisque c'est un guide, il faut que ce guide nous emmène, nous prenne par la main, comme le professeur vient nous chercher, mais sachant les référents culturels que vous êtes, en disant : *"viens voir, viens avec moi. Viens voir, c'est beau, c'est magnifique. C'est une histoire, c'est notre histoire"*.

[diapo] Dès lors entre sacré et profane, entre nature et culture, entre passé, mais aussi présent, notre présent, votre présent, votre futur, notre futur, en somme, à Angkor.

[diapo] Il faut, il faudrait, nous souhaiterions, que cette lumière devienne cette écriture subtile, mesurée, respectueuse, de façon à pouvoir ouvrir un champ du possible d'une nouvelle visite, une nouvelle façon d'appréhender Angkor, de le comprendre, et aussi de pouvoir démultiplier des possibilités de visites au-delà des visites diurnes.

[diapo] Si l'on évoque la scénographie avec un peu de retour vers le verbe et dans le mot, puisqu'il ne s'agit pas seulement de scénographie, il ne s'agit pas d'apporter un élément en décalage par rapport à la pureté du lieu, mais tout simplement une vibration, qui soit un élément de cette civilisation, votre civilisation khmère. Elle mérite le respect, elle mérite qu'on puisse l'honorer.

Ce déroulement d'une vie, on le voit dans l'écriture, dans les gestes taillés dans la pierre. Ils sont multiples et je crois que la lumière a cette capacité pédagogique, fine, douce mais certaine pour pouvoir exprimer un peu mieux les cinq éléments qui ont permis l'édification d'Angkor.

Entre culture et mémoire, affirmation d'une nouvelle signature, nous l'avons dit, et contribué au rayonnement du Cambodge sur la scène culturelle.

[diapo] Les valeurs, les symboles de cet exceptionnel patrimoine mondial, vous les avez, avec votre expertise, avec votre culture, développés, et moi j'ai pris beaucoup d'intérêt à vous écouter depuis ce matin. Les hommes "lumière" et les communicants que nous sommes, nous

sommes là forcément derrière vous, bien derrière vous, mais avec la volonté de pouvoir accompagner ce que vous faites, pouvoir servir, pouvoir exprimer.

Il est possible aussi d'envisager, peut-être de la terrasse des éléphants, mais nous le verrons dans le parcours proprement proposé, une possibilité d'un rendez-vous culturel mondial ici à Angkor. Le site, cette mémoire, ce passé, cette richesse l'autorisent, et je crois que la lumière des grands spectacles culturels pourrait demain trouver un lieu d'expression majeur et magique.

[diapo] Il s'agit bien de magie. Magie de la lumière qu'est aussi la vibration entre la création, la vérité de l'homme et l'art khmer. Magie de la lumière qui est un lien et un lieu social qui contribue à redonner ce sentiment de légitime fierté à tous ceux qui vivent à Angkor et tous ceux qui le visitent.

Magie de la lumière enfin qui est un vecteur puissant de communication médiatique et qui permet de fédérer dans le même plaisir, encore une fois ceux qui vivent et ceux qui visitent. Il n'y a pas d'antagonismes. Il y a, je crois une complémentarité d'action et de magie à trouver. »

M. Binst :

« Alors, véritablement, à nos yeux, et ce n'est pas auprès de vous que je dois le souligner davantage, mais Angkor oblige à l'excellence. La qualité de ce lieu, d'emblée, évidemment, nous force à imaginer, nous oblige à imaginer les solutions les plus innovantes et les plus respectueuses aussi.

Donc, nous avons établi, forts des recommandations qui nous ont été faites, forts aussi de l'expérience qui est celle d'Alain, cinq règles de la mise en lumière d'Angkor. Ces cinq règles que je vais vous exposer maintenant sont un résumé de l'étude plus complète, naturellement, que nous remettrons tout à l'heure à Apsara.

[diapo] La première règle : valoriser la majesté du site dans son ensemble. La mise en lumière s'applique au monument et au paysage. En effet, on a vu à quel point, les paysages d'Angkor comptent, si ce n'est autant, en tout cas, largement aux côtés des monuments eux-mêmes. Elle aide à comprendre le site dans sa globalité, c'est effectivement l'une des missions que ce projet de mise en lumière s'est assignée. Elle apporte une vision renouvelée, fondée tant sur la connaissance que sur l'émotion.

[diapo] Règle numéro deux : souligner les lignes de force et de beauté du site sans en altérer le caractère sacré et patrimonial. Aucune mise en lumière n'est possible à Angkor, pas plus qu'ailleurs, mais tout particulièrement à Angkor sans ce respect absolu du site et de ce qu'il représente. La mise en lumière permet une vision externe des monuments. Il n'est pas prévu de vision interne des monuments. L'intervention lumineuse a un caractère minimal et non invasif. Les choix esthétiques sont respectueux des valeurs religieuses et de la qualité patrimoniale universelle des lieux.

[diapo] Règle numéro trois : adopter des règles techniques conformes aux plus hautes exigences de respect et de l'intégrité du site. Toute installation doit être réversible. Les alimentations, câblages, appareils d'éclairage ne sont pas visibles sur les parties de monuments situées dans les perspectives générales et depuis les parties visibles du public. Les matériels pouvant être vus sous certains angles mineurs doivent être peints de manière à les harmoniser avec leur environnement.

[diapo] Règle numéro quatre : privilégier absolument les critères du développement durable. Le choix des matériels de même que des sources d'énergie recommandées vise au bilan écologique optimal. Les technologies d'aujourd'hui en effet permettent d'optimiser ce point. Et nous les maîtrisons.

Le projet s'inscrit dans la perspective d'une gestion harmonieuse des flux touristiques. Enfin, le transfert des technologies, des compétences et des savoirs faire est organisé à travers un programme de formation à la maintenance et au monitoring.

[diapo] Règle numéro cinq : ce parcours, car il s'agit bien d'un parcours de lumière offre une introduction ou une conclusion poétique et onirique à la visite diurne. Ce parcours apporte une vision large et variée du site au cours d'une progression dont la révélation d'Angkor Vat constitue le point d'orgue final. Long de 27 kilomètres pour une durée totale inférieure à 1h30, arrêts compris devant chacun des monuments mis en lumière. Ce parcours a aussi pour vocation d'attirer l'attention des touristes sur certains temples ou aspects du site trop souvent ignorés.

Nous allons maintenant vous présenter le parcours en question. »

M. Guilhot :

« Vous l'avez compris, donc, notre propos dans cette proposition est de dire, en respect scrupuleux des recommandations et du cahier des charges qui nous a été donné, que vous avez dicté, aucune lumière bien évidemment n'est à l'intérieur des temples, aucune lumière dégradante, aucun câble, aucun projecteur.

En revanche, des éléments suffisamment forts avec suffisamment de magie et d'éléments en devenir pour que nous puissions proposer ce circuit de visite, afin que les visiteurs de nuit se disent *"mais ça, c'est fabuleux, on n'avait pas compris cela, nous reviendrons demain pour visiter avec nos enfants, nos amis, notre famille"*.

[une vidéo avec musique d'ambiance est jouée] Voilà le parcours que nous proposons.

Le premier arrêt sur ce temple, cette entrée un peu plus modeste d'Angkor Vat, mais qui représente peut-être le premier contact avec l'eau, symbole des océans. Et ce reflet que nous verrons tout à l'heure dans une infographie lumière, permet de voir la force ; premiers temples, première découverte de cet extraordinaire patrimoine.

Voici ces visages dont je parlais, qui nous fascinent, qui apportent dans le monde entier ce pouvoir d'émotion, d'interrogation, ce mystère face à la précision du trait, il y a tout un imaginaire que l'on sent profondément ancré dans le sacré. Ce travail de repérage nous a été possible grâce à l'énorme travail des responsables d'APSARA qui nous ont aidés pour cette recherche d'expertise. Un parcours possible grâce à l'apport et la direction artistique de plusieurs experts dont certains sont ici. De façon que l'on puisse faire quelque chose qui soit en rapport et non en décalage par rapport à l'histoire du lieu.

Ce débarcadère que la lumière devrait révéler est d'une grande beauté. C'est aussi une surface sur laquelle vous avez aussi des possibilités de développements réelles.

Les arrêts quelquefois paraissent modestes, mais je crois que notre propos face à la magie des lieux et de devoir proposer une ouverture beaucoup plus grande que celle de deux ou trois temples les plus visités. Le problème d'encombrement évoqué dans ce colloque démontre bien qu'il faut pouvoir ouvrir les possibilités de visite ailleurs.

La belle porte du Ta Prohm

On ne peut pas proposer un parcours de visite nocturne sans passer par Takéo qui mérite à lui seul deux arrêts. Les formes du temple viennent s'exprimer pleinement dans leur force et dans leur symbolique.

Notre parcours nous rapproche de l'entrée d'Angkor Thom avec deux arrêts devant des temples qui se font face.

Entrer dans Angkor Thom, c'est je crois pour ceux qui ne l'ont jamais fait un choc, on peut le refaire des milliers de fois on éprouve le même choc et le propos de la lumière justement est de pouvoir retrouver toute la magie du lieu et aussi la présence de l'eau des douves.

Arriver sur le *Prasat Sour Prat* avec ses douze éléments forts et avec cette place notamment destinée aux grandes parades. Ce passage devant la terrasse du roi Lépreux et bien évidemment devant cette immense fresque aux éléphants qui en soit mériterait un arrêt prolongé.

Ces temples sont l'objet de l'extraordinaire engagement du monde, et puis ces visages silencieux à qui on souhaiterait donner la parole, une parole douce, très retenue.

Il faut paraître modeste par rapport à ces grands voisins d'une extrême douceur, d'une grande sensibilité

Et nous arrivons, puisque c'était le but de ce programme de visite, de ce parcours de visite proposé, terminer par Angkor Vat, puisque bien évidemment, le monde entier connaît Angkor Vat et quelquefois reste à Angkor Vat. Il venait justement je crois, découvrir les beautés, les promesses d'un site exceptionnel et terminer par Angkor Vat pour que ce soit l'amorce d'une redécouverte dans la journée. ^[fin de la vidéo]

Pour cette approche et ce parcours que nous proposons, nous avons souhaité vous montrer quatre infographies lumières, si on peut refaire l'obscurité, s'il vous plait,

Alors, une infographie lumière, c'est quoi ? Une infographie lumière, c'est une capacité à pouvoir proposer, vous proposez, une mise en lumière. Il ne s'agit pas d'une vision exagérée, inexacte. C'est en fait une préfiguration fidèle de ce que la lumière peut être.

L'infographie a des intérêts multiples. Elle permet de sous-tendre l'approche, de mieux comprendre l'approche, la lumière étant par définition immatérielle. Mais aussi, cela permet entre vous, pour vous, dans l'analyse que nous vous soumettons de pouvoir dire est-ce que c'est bien le niveau de lumière souhaité. Notre expertise nous donne à pensé que c'est cette proposition qu'il faut faire de façon à ce que la magie soit là particulièrement, je le disais tout à l'heure, pour cette symbolique de l'eau, des océans. Mais avant de découvrir au petit matin, au soleil du petit matin, des reflets que nous avons photographiés, qui sont de vrais tableaux, et je crois que ce tableau peut se retrouver la nuit.

[diapo] Takéo dont je parlais tout à l'heure, ce temple montagne qui s'exprime fièrement, solidement ancré qui laisse deviner le soin du génie de l'art khmer qui permet, quelques siècles après d'avoir la même majesté, la même puissance. La lumière est là pour l'accompagner, pour dire merci à ce génie de l'homme.

[diapo] Cette porte sud que j'évoquais tout à l'heure, nous permet tout à la fois d'exprimer aussi, parce que quand nous passons en voiture, visiteurs de tous les jours, et demain, peut-être, de tous les soirs, on ne voit pas l'eau, on ne voit pas les lignes. C'est dommage. Parce que c'est là un des éléments constituants de cette architecture. Et je crois que là aussi, la lumière permet d'exprimer l'accompagnement du végétal par rapport à l'extraordinaire création qui est présente ici.

[diapo] Et nous terminons, puisque c'était le propos que nous vous soumettons par Angkor Vat, en forme un peu d'élément de bouquet final, de façon bien sûr à ne pas oublier qu'Angkor Vat reste un des éléments très forts, mais qu'il y a tellement d'autres choses à voir sur ce site d'Angkor.

[diapo] Angkor Vat qui nous permet aussi de jouer avec les reflets, mais de jouer vraiment, sans exagération, sans ostentation, avec toute la tendresse, toute la vérité que le soleil peut donner dans la journée puisqu'il s'agit bien d'un programme de visite avec douceur

et finesse que nous proposons. Faire en sorte qu'on puisse avoir l'envie de visiter Angkor la nuit avec une autre vision, de la magie, et l'envie de revenir de jour pour mieux comprendre ce qui a été bâti. Je vous remercie. »

Commentaire de Monsieur Beschaouch : « je vous remercie, ce n'est pas à moi de m'exprimer puisque ceci est présenté à notre comité, mais je voudrais remercier plus spécialement Monsieur Alain Guilhot d'avoir bien voulu accéder à une demande que je lui faisais personnellement au nom de l'autorité nationale APSARA puisqu'on lui avait demandé une étude de faisabilité.

Et puis, conformément aux vœux de Son Excellence le Vice premier ministre Monsieur Sok An, qui a, comme vous savez, grand souci de partager avec notre comité, les idées, les impressions, l'émotion, et de ne pas décider sans notre avis. Et il m'a demandé que l'on présente une étude préliminaire comme aujourd'hui.

Je vous remercie, parce que je sais que ça vous a demandé un gros travail, vous étiez à Bahreïn à la demande de la Princesse, donc, vous voyez, vous avez aussi le monde arabe dans votre trajet depuis Bangkok, Tokyo, Séoul, Kuala Lumpur. Je vous remercie, parce que ça vous a demandé beaucoup de travail, et je voudrais dire devant tout le monde comment je suis impressionné, pourtant, je trouve que je suis un grand voyageur. Mais, Monsieur, vous me dépassez, parce que le soir où vous êtes arrivé, on vous a demandé de venir manger avec nous amicalement, vous avez dit "heu, je suis en plein jet lag " puisque vous êtes passé par quatre pays pour finir une semaine à Lyon, etc. Alors, je vous remercie publiquement d'avoir bien voulu accéder et de venir présenter d'abord cette étude préliminaire. Donc, je demande que la question si mes deux coprésidents veulent bien me le permettre, maintenant est de savoir s'il y a des remarques ou des suggestions qui renforceraient ce parcours, puisque ce qu'ils doivent vous présenter définitivement, nous en avons la prémisse ici ; merci. »

Commentaire du coprésident pour le Japon : « merci beaucoup, et est-ce qu'il y a des remarques maintenant sur la présentation, sur l'exposé qui a été fait ? Oui ? »

Discussion générale

Question de Monsieur Michel Verrot : « puisqu'on est dans le rêve, j'aurais rêvé de pouvoir voir depuis la nouvelle route de contournement du parvis d'Angkor Vat, s'illuminer la nuit le Phnom Bakheng en haut de sa montagne. Il y a quand même une symbolique très forte du monde khmer. »

Réponse de Monsieur Alain Guilhot : « Monsieur, je comprends votre demande et notre parcours n'a rien d'exhaustif ni de définitif. C'est une proposition d'un premier parcours et qui doit, me semble-t-il, au fil des années pouvoir se compléter. Parce qu'un parcours de visite, c'est quelque chose qui s'ouvre de jour en jour et d'année en année, et l'ensemble du site mériterait bien sûr une écriture progressive, bien sûr.

Commentaire du coprésident pour le Japon : « est-ce qu'il y a d'autres remarques ? »

Commentaire de Monsieur Bouchenaki : « merci, Monsieur le Président. Je voudrais d'une part remercier et dire mon appréciation pour le travail qui a été fait en si peu de temps. Rappelez-vous que lorsque Son Excellence Monsieur le Vice premier ministre Sok An nous a demandé lors de la dernière session quelle était notre réaction à un projet d'illumination et de visite la nuit sur le temple d'Angkor Vat, la réaction de tous les collègues ici présents et j'exprime leur point de vue ici, c'était : "attention, nous sommes devant un site d'une très grande importance, mais un site fragile, et ne faisons pas une opération qui risque de nous conduire devant un jugement du comité du patrimoine mondial qui peut être un jugement hélas négatif." Et je crois pouvoir dire que lors de mes discussions avec mes collègues, Messieurs Azédine Beschaouch, Pierre André Lablaude, Claude Jacques, Georgio Croci, professeur Suzuki avant l'arrivée de mon ami Hidaka, nous avons eu exactement la même réaction. Est-ce qu'on

ne pourrait pas rechercher d'autres solutions que celle de la visite concrète sur le terrain ? Et j'ai pensé à Monsieur Alain Guilhot. Pourquoi ?

D'une part, parce que moi, j'avais vu à la fois l'illumination des tours Petronas donc, un monument ultra moderne de Kuala Lumpur, et récemment, je me suis beaucoup occupé de l'inscription et ensuite le suivi des travaux d'aménagement du Qual'at al Bahrein qui a été illuminée, également mis en lumière par les soins d'Alain Guilhot. Donc un monument moderne, un monument médiéval, et j'ai pensé que l'on pourrait demander son avis, son expertise et réfléchir à la meilleure approche pour une mise en lumière du site d'Angkor.

Ensuite, nous avons eu la chance de bénéficier de son expertise et de son expérience lors d'une journée complète d'analyses, de réflexions pour bien penser "*qu'est-ce que l'on veut, au juste ?*" Et je crois qu'il a apporté les réponses qui, sur le plan de la conservation, sont tout à fait à même de nous satisfaire.

Premièrement, il a éliminé d'emblée dans sa proposition la visite, c'est-à-dire l'entrée dans les temples et la visite de nuit qui posent beaucoup de problèmes.

Deuxièmement, il a privilégié un circuit plutôt qu'une station.

Troisièmement, je crois qu'il a ouvert la voie à une répartition plus équilibrée, plus harmonieuse des visites à travers le parc d'Angkor. Donc, je pense, Messieurs les coprésidents, Excellence Monsieur le Vice premier ministre, que j'exprime, je le dis au nom de mes collègues, le sentiment que nous avons là une proposition qui permet de rehausser d'avantage l'importance du site d'Angkor. L'importance au plan international et avec une mise en lumière qui permettra, je crois, d'apporter à la population cambodgienne, aux gens qui vivent sur place tous les jours la possibilité de s'émerveiller, non seulement pendant le jour, mais aussi pendant la nuit, des qualités architecturales et de l'harmonie entre la nature et la culture du site d'Angkor.

Merci aussi à Olivier Binst qui est un vieil ami. C'est avec lui que nous avons lancé l'opération "patrimoine 2001" à un moment où il fallait faire connaître les sites du patrimoine mondial. C'était dans les années 1994-95 quand il fallait mieux sensibiliser les pays membres, partis de la convention de 1972 à l'importance du patrimoine et à la sensibilisation à la conservation.

Grâce à lui, nous avons fait, nous avons obtenu les photographies des meilleurs photographes du monde qui sont partis dans tous les sites du patrimoine mondial. Et l'UNESCO dispose maintenant d'une photothèque dont les droits ont été remis gracieusement par des photographes qui en général coûtent très cher. Et je crois que Olivier Binst a bien saisi ce que nous lui avons demandé, Azedine Beschaouch et moi lorsque nous l'avons rencontré : "*comment faire pour que ce soit une opération culturelle et qu'il y ait une approche culturelle ?*"

[^{TR}] Donc ce que vous souhaitez voir à travers cette présentation ce n'est pas seulement l'illumination mais surtout la manière dont celles-ci peuvent améliorer la connaissance et l'appréciation de ce site très, très important. À mon avis ce que nous venons de voir offre une excellente réponse à nos inquiétudes en tant que conservateurs, car nous ne souhaitons pas voir les bâtiments endommagés, même si nous sommes tout à fait prêts à enrichir nos connaissances même la nuit, car comme vous le savez ici il y a tant de belles nuits, et ce soir l'Ambassadrice d'Australie va nous offrir d'ici peu la présentation d'un site de nuit ; merci M. le président. »

Question du coprésident pour le Japon: « merci Monsieur de votre explication supplémentaire. Y a-t-il d'autres questions ou observations ? »

Question de Monsieur Uk Someth : « j'ai une question à poser à Monsieur Guilhot. Je suis Monsieur Uk Someth de l'autorité nationale APSARA. J'ai une petite question parce que vous

avez mentionné tout à l'heure la lune et les étoiles qui ne sont pas au rendez-vous, et supposons qu'un jour, la lune et les étoiles soient au rendez-vous. Quelle serait à ce moment-là la conception d'illumination de ce patrimoine de l'humanité ? Vous allez parler du mysticisme et ce mysticisme, est-ce qu'on ne pourrait pas, je ne sais pas, l'intégrer dans cette lumière universelle que lui procurent la lune et les étoiles ? Y a-t-il un abaissement d'intensité dans les lumières de l'illumination ou carrément on éteindra la lumière, on laisse paraître la valeur universelle de la lune et des étoiles ? »

Réponse de Monsieur Alain Guilhot : « merci Monsieur le Directeur général de poser cette question, parce qu'en quelques minutes, je ne peux pas tout vous dire. Je crois que les réponses sont dans le dossier que nous vous remettons bien sûr. Bien évidemment, nous avons pensé à cela et bien évidemment, les soirs de pleine lune avec une constellation, nous avons le souhait de proposer un parcours avec la coupure des éclairages et avec uniquement la lune et les étoiles. Pour faire un parcours de visite chromatique qui soit une fois par mois ou deux fois par mois, mais nous pensons véritablement que c'est un élément à créer. »

Commentaire du coprésident pour le Japon : « si vous avez d'autres questions, pourriez-vous poser les questions directement à Monsieur Guilhot et après la session ? Car nous avons la contrainte du temps. Est-ce que je peux finir ce chapitre sur la valorisation du patrimoine ? Je vais passer au chapitre, "recommandations du CIC", je passe la parole au professeur Beschaouch ».

VII. RECOMMANDATIONS DU CIC

VII.1 Présentation des recommandations par le Secrétaire du CIC

M. Beschaouch :

« Je vous remercie d'avoir bien voulu approuver la version abrégée de l'ordre du jour. Je rappelle que nous avons deux points avant la date du prochain Comité qui est simple à régler. Les deux points sont les recommandations d'aujourd'hui et les recommandations que selon la procédure, nous devons, sauf objection, adopter aujourd'hui.

Messieurs les coprésidents, nous sommes avec tous nos collègues, en train de rédiger les recommandations d'aujourd'hui qui sont au nombre de six. Nous allons vous les soumettre, et quand vous voudrez bien les agréer, nous allons les envoyer à l'ensemble des participants. Comme cela, nous suivons la règle, malgré l'horaire un peu pressant.

En ce qui concerne les recommandations de la 18^e session, j'ai demandé à mes collègues de les distribuer. Vous les avez, mais certains peuvent dire qu'avec tout ce qu'on distribue, on ne les voit pas. Donc une nouvelle distribution de contrôle!

Donc, la question qui se pose, si vous permettez à votre secrétaire de le dire : est-ce que quelqu'un a quelque chose à ajouter, en ce qui concerne ces recommandations? Je rappelle que, conformément à la procédure, elles sont passées dans leur état définitif de notre comité technique (18^e session) vers l'approbation de notre actuelle session plénière ?

La procédure est bien celle-là. Si quelqu'un a à ajouter quelque chose on en discute, sinon, nous disons "approbation" pour que nos deux coprésidents nous permettent de mettre dans le rapport qu'elles ont été approuvées formellement et que l'on passe à leur mise en œuvre.»

VII.2 Approbation des recommandations par le CIC

Commentaire du coprésident pour le Japon : « merci professeur. Sur les recommandations de la 18^e session technique du CIC, y a-t-il quelqu'un qui ait des remarques? »

Commentaire de Monsieur Beschaouch : « (en français et en anglais) dans ce document que nous avons distribué, tout le monde a les recommandations générales qui ont été faites les 2 et 3 juin 2009. Si ces recommandations ne soulèvent pas d'objection, pouvons-nous considérer que vous les approuvez formellement pour que nos deux coprésidents nous autorisent à faire figurer dans le rapport "approbation des recommandations générales et spécifiques" ? Si tel est le cas, merci beaucoup et nous passons à l'autre question, Monsieur le président. »

Commentaire du coprésident pour le Japon : « donc les recommandations de la 18^e session techniques ont été adoptées. Le prochain sujet est la date du prochain comité technique. Je donne la parole au professeur. »

VII.3 Date du prochain comité technique

Monsieur Beschaouch : « merci beaucoup Monsieur le coprésident. La date du prochain Comité technique est fixée toujours par le Comité plénier et le Comité technique à son tour proposera une date pour le Comité plénier. Nous nous réunissons comme vous le savez depuis des années, ici en juin. En tenant compte de la date de réunion du Comité du patrimoine mondial avant même que le Cambodge fût élu membre cette année de ce Comité, parce que les représentants de l'UNESCO d'un côté, un certain nombre d'entre vous, aident ou sont présents au Comité du patrimoine. Donc, nous avons toujours évité le mois de juillet. Et nous faisons tout avant le 15 juin. Cette année, nous avons vérifié : notre collègue Monsieur le Directeur du Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh m'a dit "vérifiez bien, s'il n'y a pas une réunion en juin du comité international pour les biens immatériels". Nous avons vérifié avec Paris, et c'est plutôt en octobre. [objection de Madame Rivière] Non ? ah ! vous, vous êtes l'annuaire universel ! Parce que Paris nous a dit "octobre". »

Commentaire de Madame Rivière : « je sors mon petit calepin, et je vois qu'il y est marqué qu'en juin nous allons avoir la conférence des parties qui aura lieu, normalement, la semaine du 21 au 25 juin, sous réserve de confirmation. »

Commentaire de Monsieur Beschaouch : « cette Convention dépend de notre sous-Directrice générale, donc on ne pouvait pas être mieux placés. En tout état de cause, je pose la question. La proposition du secrétariat faite d'abord en quadripartite à nos deux coprésidents, c'est qu'on se réunisse le huit et le neuf. Si je ne m'abuse, c'est mardi et mercredi. Le huit et le neuf, on permet aux gens d'arriver un dimanche et lundi de se reposer. Et comme Son Excellence Monsieur le Vice-premier ministre, président de l'APSARA nous fait toujours l'honneur d'être présent, on évite le jeudi, puisque le vendredi il y a le Conseil des ministres, comme vous savez. Alors, si nous mettons huit et neuf, nous avons là tous les avantages, et en ce qui concerne l'UNESCO et la direction générale, huit et neuf, même si la date change un peu, on est loin du 21. »

Remarque de Madame Rivière : « oui, j'ajouterai qu'exceptionnellement cette fois-ci, le Comité du patrimoine mondial va se réunir fin juillet début août à Brasília. Habituellement, c'est toujours fin juin début juillet, et cette fois-ci, ça sera fin juillet début août. Donc, le cas échéant, vous pourriez aussi envisager le mois de juillet. »

Observation de Monsieur Beschaouch : « ah ! Merci beaucoup. Parce que dans ce cas-là, si le Comité pour des raisons climatiques, je pense... »

Précision de Madame Rivière : « non, ce n'est pas pour des raisons climatiques, c'est pour des raisons beaucoup plus prosaïques, c'est qu'il y a aussi du football au Brésil. Et quand le football passe même le Comité du patrimoine mondial passe après. »

Commentaire de Monsieur Beschaouch : « c'est un autre patrimoine. Alors, nous soumettons à nos deux coprésidents cette possibilité. Si ce n'est pas huit et neuf juin, ça serait plutôt en juillet si cela, à vous-même et à son excellence le vice premier ministre, si début juillet, ça

pouvait vous aller aussi, parce que comme ça, vous nous laissez un peu plus de temps pour préparer les rapports.»

Commentaire du coprésident pour le Japon: « donc le secrétariat propose également la date du début juillet. Le prochain CIC pour la session technique, donc est ce qu'on fixe début juin ou début juillet et les dates précises seront communiquées ultérieurement ? »

Commentaire de Monsieur Beschaouch « je vous remercie. Comme il n'y a personne qui vienne, sauf rare exception parmi les techniciens, que pour deux jours, en général ils viennent presque pour la semaine. Donc, nous disons, c'est la première semaine de juin, et les dates précises seront fixées un mardi mercredi ou lundi mardi, un mois auparavant, un mois et demi auparavant. Nous faisons comme ça ? Merci beaucoup. »

Commentaire du coprésident pour le Japon: « donc, nous fixons début juin l'année prochaine pour la session technique, lundi-mardi ou bien mardi-mercredi de la première semaine de juin. Et les dates seront communiquées plus tard. »

Information de Monsieur Beschaouch : « juste un mot avant de passer à la séance de clôture. Nous avons demandé à l'Autorité nationale APSARA de distribuer ce document qui vous concerne. C'est un document qui a servi pour la réunion du comité du patrimoine mondial électif, mais qui tel qu'il est, peut servir encore pendant de longues années parce que c'est la coopération internationale à Angkor. Il y a tous vos pays, vos drapeaux, les monuments que vous êtes en train de traiter avec le maître d'œuvre qu'est l'Autorité nationale APSARA. Ce document remarquablement préparé, à la fois d'un point de vue esthétique et d'un point de vue du contenu par Mme Chau Sun Kérya, a été imprimé sur les instructions de Son Excellence, Monsieur Sok An. Il a été distribué et nous avons considéré qu'il vous est dû. L'UNESCO est en train de préparer, de son côté, un autre document : c'est celui des quinze années, mais quinze années de notre CIC. Je suis en train de le revoir pour aider Monsieur Teruo Jinnai, pour l'aider à relire le texte tel qu'il est maintenant finalisé. On est à presque 120 pages. Vous voyez, ce sera un livre de référence, et ce livre de référence, dès qu'il est prêt, parlera au nom de l'UNESCO, de la coopération internationale, de tout ce que notre CIC est devenu sans prétention, l'historique des travaux menés à Angkor par le CIC etc. Je pense que ça sera un bel ouvrage et un ouvrage très utile.»

Question de Madame Rivière : « Excusez-moi, je voudrais intervenir, parce qu'il semble qu'il y ait un point qui manque à cet ordre du jour. Il a été très brièvement évoqué, mais c'est les recommandations de la présente session du Comité international de coordination. Alors, notre secrétaire nous a dit qu'il était en train de travailler dessus, qu'elles n'étaient pas prêtes, on n'a pas le temps, d'ailleurs de les distribuer, de les discuter, etc. Qu'est-ce qui est prévu ? »

Réponse de Monsieur Beschaouch « ce qui est prévu ? Nous l'avons fait il y a sept ans, nous étions dans le même cas. La procédure, normalement, on l'adopte, mais à ce moment-là, nos deux coprésidents nous ont permis de prendre le temps, de préparer les recommandations. Pour aujourd'hui, elles sont sept comme je l'ai dit, nous les soumettons aux deux coprésidents, qui les envoient après à l'autorité APSARA pour voir si certaines choses manquent ou ne sont pas conformes avec les activités qu'ils mènent. Et une fois que nous avons l'accord de nos deux coprésidents, l'UNESCO les diffuse à tous les membres ici à la fois par courriel et ceux qui n'ont pas de courriel, on le leur envoie par courrier. Et de cette manière, nous évitons les deux apories d'un côté on n'adopte pas et de l'autre, on est victime du temps qui nous est imparti. Donc, nous ferons celam absolument. C'est un engagement. Il y a sept ans, nous avons eu le même problème, et nous l'avons assumé dans de bonnes conditions. »

VII.4 Recommandations de la 16^e session plénière

Question du coprésident pour le Japon: « Professeur, est-ce que vous pouvez donner un peu l'idée de ce que seront les recommandations, le délai, un peu le contenu quelles seront les sujets qui seront traités dans les recommandations ? »

Réponse de Monsieur Beschaouch « je commence par la chose la plus importante, c'est le délai. Ca sera avant la fin de la semaine. C'est à dire, nous sommes le 15, ça sera le 20 ou le 21. L'anglais prendra plus de temps, parce qu'il y a certaines interventions rédigées en anglais, donc en français avant la fin de la semaine. Cela sera présenté à nos deux coprésidents.

Le contenu est le suivant :

Une recommandation très importante en ce qui concerne l'Eau. Nous nous sommes rendu compte que pour que cette affaire de l'eau doit faire l'objet, comme on l'a dit en quadripartite hier et insisté aujourd'hui, de décisions et de décisions qui rendent service à l'Autorité nationale APSARA, à S. Exc. Monsieur le gouverneur qui coordonne tous ces services, départements provinciaux, régionaux et locaux chargés de l'eau. Nous avons proposé un, *prakas* un simple arrêté ou un *anukret*, comme nous disons, un arrêté, un sous-décret pour qu'il y ait constitution de ce Comité interdisciplinaire et interdépartemental qui assure le suivi avec l'UNESCO.

Ce texte a été préparé nous l'avons discuté entre nous et il est maintenant soumis à l'autorité supérieure c'est-à-dire à S. Exc. Monsieur le Vice-premier ministre, président de l'APSARA. Mais, il lui est soumis, parce qu'en tant que membre éminent du gouvernement c'est à lui de voir s'il y a beaucoup de ministères concernés aussi, non pas concernés en tant que ministères, mais concernés en tant qu'antennes de ministère sous l'égide de Son Excellence M. Sou Phirin. Donc, C'est la première recommandation : que nous devenions opérationnels, parce que depuis quatre ans menons des études et tenons des réunions. Il faut donc que nous passions très vite à la prochaine étape. Pourquoi? Parce qu'aujourd'hui on nous a montré qu'il y a trois possibilités d'exutoire de l'eau à l'aéroport, deux sont fermés et vous l'avez bien entendu comme moi dans le troisième la population a jeté des déchets. On peut mettre en danger un aéroport parce qu'une population jette des choses dans un exutoire. Qui peut le savoir ? On ne va pas demander à S. Exc. Le gouverneur de faire la police tout le temps. Donc, c'est le Comité qui va assurer le suivi, qui attire l'attention, etc. Voici donc notre première recommandation.

La deuxième, elle est très technique, c'est faire en sorte que les solutions qui sont trouvées comme aujourd'hui vous l'avez vu, au moment où le professeur Nakagawa a posé la question à Monsieur Santoro, les solutions proposées doivent faire l'objet d'une concertation technique avant qu'elles ne viennent ici parce que cela peut devenir, ça n'a jamais été le cas, mais quelquefois, on arrivait à une petite polémique méthodologique. Donc, on voudrait recommander que – et j'ai consulté les experts *ad hoc* et ils sont très heureux de ça – qu'avec eux il y ait une concertation sur les grandes questions de METHODOLOGIE qui sont en train d'être appliquées, en particulier dans ce monument insigne où il y a six équipes qui travaillent à Angkor Vat pour qu'il y ait une coordination méthodologique. Et à ce moment-là, cela permettra d'établir un document qui pourra circuler à toutes les équipes, on ne va pas dire c'est la bible de la conservation, mais qu'au moins ce soient les références, les normes pour la conservation.

Pour le TOURISME, il y avait cette recommandation demandée par les experts *ad hoc* et la deuxième partie est importante : que l'on propose un schéma. Car plusieurs endroits méritent, nous avons fait le tour, pour la sécurité des touristes, que l'on ne permette plus de passer pas les escaliers, qui, disent les historiens ici, n'ont jamais servi à la foule de monter. Et donc de mettre des escaliers en bois selon bien évidemment une certaine esthétique, etc., et les experts en particulier disait que les multiplier ne gêne personne il faut donc absolument qu'on avance sur ce point.

Et une autre recommandation porte sur la VILLE. Pour que l'on s'intéresse un peu plus à la ville de Siem Reap, car elle est à la fois du point de vue du zonage la voisine d'un site du patrimoine mondial, elle l'est pour deux zones, les quatre et cinq du zonage adopté par le *Kret* royal. Et dans cette ville il y a un patrimoine urbain qui comprend une architecture d'origine européenne coloniale, mais qui a plus d'un siècle et une architecture traditionnelle en bois et une architecture des pagodes historiques. Cela doit faire l'objet des mêmes précautions des mêmes mesures et des mêmes programmes que s'il s'agissait des temples d'Angkor.

Il ya des problèmes de paysage urbain. Nous avons de la chance, car tout le monde dit : *"nous souhaitons que la campagne reste liée à la ville"* et que dans certains endroits, je ne sais pas dans le monde où cela existe encore, car même en Afrique du Nord cela tend à disparaître. La campagne était dans la ville et ici à Siem Reap vous avez un bout de campagne avec des canaux. L'AFD avec l'AIMF a libéré des fonds (Association internationale des maires francophones) et grâce à l'action de S. Exc. le gouverneur, le Cambodge a obtenu de l'argent. On va faire une recommandation pour que ce patrimoine urbain fasse l'objet d'étude pour aider l'APSARA et faire en sorte qu'on le présente aussi devant notre Comité. Voici les grandes lignes de ces recommandations. »

Commentaire du coprésident pour le Japon: « Monsieur le professeur, nous attendons le projet de vos recommandations que vous allez soumettre avant la fin de la semaine. Donc, s'il n'y a pas d'autres sujets à traiter, nous allons doucement à la fin de la séance de session plénière et je donne tout d'abord la parole à mon coprésident pour la France. »

Recommandation de la 16^{ème} session plénière du CIC-Angkor

15 Décembre 2009

RECOMMANDATIONS GENERALES

La distinction entre l'ordre du jour de la session plénière du C.I.C. et celui de la session technique est désormais clairement établie et appliquée. Il est donc vivement recommandé aux membres du Comité, en particulier les chefs des missions archéologiques, de bien vouloir réserver leurs propositions d'exposés à l'ordre du jour de la session technique.

RECOMMANDATIONS SPÉCIALES

1. Les questions relatives à l'EAU (ressources, stockage, distribution, nappe phréatique, évacuation, drainage) sont considérées, unanimement, comme une priorité absolue.

En vue d'assurer, en la matière, une concertation interdépartementale et interdisciplinaire et de rendre le suivi permanent et efficace, il est recommandé qu'un *prakas* (Arrêté) ou un *anukret* (un sous-décret) officialise la constitution du Comité proposé par l'Autorité Nationale APSARA avec le soutien de l'UNESCO et l'approbation de Son Excellence le Gouverneur de Siem Reap.

2. Dans le domaine de la PROTECTION du patrimoine, avec les mesures de sauvegarde ou les programmes de restauration, la concertation entre les équipes en activité à ANGKOR s'impose. En accord avec les experts *ad hoc*, le CIC recommande que soit renforcée entre les équipes la coordination méthodologique, que s'établisse une plus large concertation sur les techniques et les solutions proposées en conformité avec les normes internationales, et surtout que circule, davantage, entre les équipes l'information technique.

3. Dans le domaine de la sécurité des TOURISTES et des visiteurs en général, le CIC recommande que l'Autorité Nationale APSARA, en concertation avec les deux groupes d'experts *ad hoc* (Protection et Développement), élabore un programme de mise en place d'escaliers en bois à implanter dans des endroits où l'escalade se révèle difficile sinon dangereuse.

La réalisation de ce programme doit être discutée au préalable au sein du CIC.

4. La ville de Siem Reap n'est pas seulement un espace d'accueil pour les visiteurs d'Angkor. Elle est riche d'un PATRIMOINE URBAIN : **architectural** (marché traditionnel ; architecture d'époque coloniale ; maison en bois ; pagodes historiques), **paysager** (part de campagne pénétrant aux franges de la ville et berges de la rivière) et **naturel** (zone des canaux).

Il est recommandé de réserver une attention plus soutenue à la ville et à la protection ainsi qu'à la valorisation de son patrimoine.

VIII Séance de clôture

VIII.1 Discours du coprésident pour la France S. Exc. M. Jean François Desmazières, Ambassadeur de France

« Merci Monsieur le président. Il est en effet temps de conclure. Mais je pense qu'il faut quand même prendre le temps de conclure même si nous sommes un peu dans l'urgence. Sinon, ça ne serait pas élégant.

Madame Rivière au nom de l'UNESCO a bien voulu dire que le CIC d'Angkor était une expérience intéressante et qu'il fonctionnait. Elle a bien voulu le dire en reconnaissant que ce CIC évoluait. Si l'on n'évolue pas, évidemment, on se sclérose. Alors, on a eu tout au long de la journée quelques petits points qui ont montré que des évolutions étaient encore nécessaires. Je rappelle que l'année dernière, nous avons adopté un règlement intérieur, de manière à ce que les choses soient plus claires pour toutes les équipes participantes.

Cette année, en termes d'organisation et d'évolution, la réflexion a porté sur le travail des experts *ad hoc* en développement durable. On avait calqué leur fonctionnement sur celui des experts *ad hoc* en conservation. En fait, ce n'est pas du tout le même travail, ça n'est pas du tout le même cycle temporel. Ce n'est pas non plus du tout le même dialogue, c'est-à-dire que ce n'est pas un dialogue scientifique avec des équipes universitaires, au contraire c'est une jonction entre ce que les scientifiques et les spécialistes de la conservation perçoivent, et ce que les gouvernements, les autorités nationales devraient faire ou anticiper de manière à ce qu'Angkor puisse continuer de fonctionner avec le développement touristique que nous souhaitons tous.

Donc, une modification des modes de fonctionnement des experts en développement durable en tenant compte d'un calendrier de fonctionnement qui pour eux sera différent.

Ceci nous amène évidemment à réfléchir un peu sur ce CIC. Il y a deux types de dialogue. C'est un peu matriciel. Il y a le dialogue entre la conservation et le développement, et ce dialogue entre la conservation et le développement tous les acteurs peuvent à différents titres le mener.

Une des caractéristiques de cette instance très particulière, de cette grande société savante, il y a plus de 300 personnes dans cette salle, c'est de regrouper des gouvernements, de nombreux gouvernements, une quinzaine d'ambassadeurs représentés ici autour du gouvernement royal du Cambodge, et de ses différents représentants, puisque c'est interministériel du côté cambodgien, et puis, à côté des gouvernements, et bien, il y a les savants, les scientifiques, les universitaires et les chercheurs. C'est aussi une des caractéristiques de ce Comité, et c'est aussi un des modes de dialogue qu'il faut savoir organiser.

Le sentiment qu'on pourrait avoir, c'est qu'en fait, c'est plutôt le temps du dialogue entre les scientifiques eux-mêmes qui doit être approfondi et mieux organisé. C'est peut-être ça le sens des réflexions qui ont été faites tout à l'heure.

Alors, je pense, puisque nous sommes toujours en phase de construction, d'élaboration, que nous devons mieux articuler les sessions de juin-juillet et la session de décembre. La session de décembre doit rester plénière. C'est la session des recommandations. Quelque part, c'est un peu la session des gouvernements, mais entourée des scientifiques, parce que la parole des scientifiques compte beaucoup pour nous et nous souhaitons l'entendre. Et alors, la session de juin-juillet qu'on appelle "session technique", on a commencé à l'élargir. On est passé à 48 heures. On souhaite approfondir d'avantage cette session. Peut être que ça devrait être une session qui ne devrait avoir honte de s'appeler "session scientifique" et qui devrait prendre davantage de temps pour réfléchir à ces thématiques, à son organisation et à l'organisation du dialogue entre les équipes.

Alors, notre secrétaire scientifique, le professeur Beschaouch est appelé à contribution. Je voudrais confirmer qu'effectivement, nous l'appelons à contribution. Tout le monde sait comment communiquer avec le CIC et son secrétariat permanent. Il y a, Messieurs, Mesdames, des équipes scientifiques qui appellent à contribution pour continuer de réfléchir à la manière de nous organiser pour que les différents dialogues que nous menons dans le cadre du CIC puissent continuer de se construire d'une manière harmonieuse.

Donc, c'était simplement mon souhait de conclusion. Une conclusion sur les procédures en évolution constante, et une conclusion, ça paraît peut-être un peu paradoxal, parce qu'encore une fois en décembre on n'a pas eu beaucoup le temps d'en parler et on a beaucoup coupé les moments de discussion générale et c'était bien dommage. Mais peut-être justement, on doit les réorganiser. Et en tout cas, il y a appel à contribution de chacun pour aider le secrétariat scientifique à reconstruire une session de juin-juillet 2010 qui soit plus longue, plus harmonieuse et plus ouverte à la discussion ; merci. »

Commentaire du coprésident pour le Japon: « merci Monsieur le coprésident. Donc, pour la clôture de cette 16^e session plénière du CIC, je voudrais demander à Son Excellence Monsieur Sok An, Vice premier ministre du gouvernement cambodgien de faire l'allocution de clôture. »

VIII.2 Allocution du Représentant du Gouvernement Royal du Cambodge, S. Exc. M. Sok An, Vice-premier ministre, président de l'Autorité nationale APSARA

« Messieurs les Coprésidents,
Madame la sous-directrice générale de l'UNESCO
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Comme vous vous en êtes rendu compte, l'ordre du jour de notre présente 16^e Session était quelque peu ambitieux en ce qui concerne l'horaire. Certes, toutes les questions envisagées sont importantes tant pour la Conservation et la valorisation d'Angkor que pour le développement durable à Siem Reap. Mais à l'impossible nul n'est tenu. Je félicite notre secrétariat d'avoir proposé une version révisée de l'ordre du jour, qui a reçu l'approbation de nos deux Coprésidents. Et je rends grâce à tous les participants d'avoir su s'en tenir, cet après-midi, à l'horaire fixé.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il m'appartient de conclure. Je voudrais tout d'abord mettre en exergue la signification de la cérémonie tenue aujourd'hui au village de Tani. Après le Musée Preah Sihanouk Angkor dédié à la sculpture, nous avons inauguré un musée de la céramique lié à la présence de fours de potiers que l'Autorité nationale APSARA a mis en valeur dans un petit parc archéologique spécialement aménagé.

Il s'agit là d'un nouveau jalon sur la voie d'une politique muséographique que nous voulons mettre en œuvre dans et autour du site d'Angkor, en conformité avec les normes internationales et en ayant recours, progressivement, aux techniques actuelles d'exposition, de promotion touristique et d'animation culturelle.

À cet égard, nous serions heureux d'avoir le concours des experts de l'UNESCO et le partenariat des pays membres du CIC, à l'exemple du Japon avec l'Institut national de Nara et l'Université Sophia. Par ailleurs, ce Musée situé en pleine campagne témoigne de notre volonté de sensibiliser les populations rurales aux valeurs du patrimoine.

La seconde remarque qu'il est important de faire est une précision. Immédiatement après le passage du typhon *Ketsana*, Son Exc. M. Mok Mareth, ministre d'État, ministre de l'Environnement, Son Exc. M. Thong Khon, ministre du Tourisme, Son Exc. M. Mam Bun Heng, ministre de la Santé et Son Exc. M. Sou Phirin, gouverneur de Siem Reap, se sont réunis en

urgence pour trouver une solution en vue de réhabiliter les infrastructures de la ville endommagées par le typhon.

À la suite de cette initiative, et sur la base d'un rapport sur l'état des lieux, le Premier ministre Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen a soutenu le comité mis en place à cette occasion, et lui a accordé quatre millions de dollars pour la remise en état effective des infrastructures de la ville. Ces travaux ont été menés à bien.

La dernière remarque concerne la mise en lumière des monuments dans le site d'Angkor. Je rappelle fermement le choix que nous avons fait. Ces monuments sont inscrits au registre des biens culturels de l'humanité. Ils sont protégés par la loi nationale et placés sous la protection de l'UNESCO.

Nous pouvons naturellement les exploiter pour le développement touristique. Mais il doit s'agir d'une valorisation selon des normes, des critères et des techniques éprouvées. La voie est désormais tracée et notre objectif est de mettre en place une illumination exemplaire qui prendra place auprès des Lumières de Paris, Rome, Nara, le plateau des Pyramides, et j'en passe.

Et je voulais mentionner que la présentation faite par nos experts de haut niveau était très impressionnante et non pas seulement pour moi même. Je sens aussi que nos participants ont été aussi impressionnés.

Messieurs les coprésidents,

En conclusion, il m'est agréable de vous féliciter d'avoir conduit à leur terme les travaux du CIC. Tout le monde a apprécié votre patience et votre amabilité, qui n'excluent pas, parfois, une nécessaire fermeté. Merci vivement de nouveau.

Nous allons tous œuvrer pour bien préparer la Session technique du CIC, début juin 2010.

Enfin, je déclare close la présente 16^e session plénière du CIC ; merci. »

Commentaire de Monsieur Beschaouch : « Messieurs les coprésidents d'après le programme, avant d'aller à une soirée au Bayon, à l'aimable invitation de Son Excellence l'ambassadrice d'Australie, nous avons une cérémonie de signatures d'un accord important, et profitant de la présence de Madame la sous-directrice générale pour la culture, le gouvernement royal du Cambodge représenté par Son Excellence le Vice premier ministre Monsieur Sok An et le gouvernement d'Australie représenté par Madame l'Ambassadrice. Donc, c'est dans la salle au premier étage, une petite cérémonie de dix minutes, pour signer cet accord en votre présence, les coprésidents et tous ceux qui voudraient bien assister, d'abord les coprésidents de la technique et les représentants des États qui sont là, avant de partir vers la réception. Je vous remercie. »

Commentaire du coprésident pour le Japon : « la cérémonie va avoir lieu tout de suite et le dîner est à 19h30 au Bayon. La session plénière est donc terminée. Merci beaucoup. »

****Fin des travaux de la 16^{ème} Session plénière du CIC****

**16ème Session Plénière du ICC pour Angkor
Sokha Angkor Resort 15 décembre 2009
LISTE DES PARTICIPANTS**

No.	Nom	Titre	Organisation	Email/Tel
1	Alain Guilhot	Expert for Angkor illumination		
2	Alexander Ignatov	Ambassador	Embassy of the Federation of Russia	
3	An Sopheap	Department of Conservation Monument of Angkor	APSARA Authority	sopheap_an@yahoo.com
4	Ang Sokun	Department of Administration	APSARA Authority	012 81 76 16
5	Azedine Beschaouch	ICC Scientific Secretary	UNESCO	azedinebeschaouch@hotmail.com
6	Be Sinoun	Department of Cultural Development and Museum Conservation	APSARA Authority	
7	Bertrand Porte	Archaeologist	EFE0	bertrandporte@yahoo.fr
8	Bi Sopheap	Department of Public Order and Cooperation	APSARA Authority	
9	Blaise Kilian	ICC Secretariat	UNESCO Phnom Penh	b.kilian@unesco.org
10	Bounlap Keokangna	Deputy Director	SAGV	
11	Bun Kanhara	Office of Director General	APSARA Authority	017 69 69 27
12	Bun Lim Heng	Secretary of State	Council of Minister	
13	Bun Narith	Director General	APSARA Authority	puch_002@yahoo.com
14	Carol A. Rodley	Ambassador	US Embassy	
15	Chan Samnoble	Interpreter French-Khmer	APSARA Authority	chan.somnoble@rupp.edu.kh
16	Chan Tani	Vice-President	National Committee of World Heritage	
17	Chan Vathana	Deputy Director of Department	APSARA Authority	012 31 57 86
18	Chau Sun Kérya	ICC Secretariat	APSARA Authority	apsara.ddta@online.com.kh
19	Chea Phally	Department of Conservation Monument of Angkor	APSARA Authority	phally-but@yahoo.com
20	Chea Sarith	Department of Conservation Monument of Angkor	APSARA Authority	012 93 58 30

21	Chea Sophat	Deputy Commissioner	Heritage Police	015 86 33 28
22	Chea Sopheak		APSARA Authority	sopheak_siemreap@yahoo.com
23	Cheam Phally	Senior Architect	WMF	phallysiemreap@yahoo.com
24	Chhay Siven	Department of Agriculture and Community Development	APSARA Authority	
25	Chhieu Nam	Deputy Director of Department	APSARA Authority	016 87 77 07
26	Chhit Boravuth		Council of Minister	
27	Chhom Kunthea		APSARA Authority	
28	Chhong Setha	Director of Department	NAPV	c_setha2003@hotmail.com
29	Chhong Vira	Deputy Director of Department	APSARA Authority	017 97 67 97
30	Chhor Thanat	Deputy Director General	APSARA Authority	
31	Chin Sopheap	Governor	Angkor Thom District	
32	Chou Radyna	Department of Water Management	APSARA Authority	radinachou@yahoo.com
33	Christiane Garnero Morena	Expert	ICOMOS	garneromorena@gmail.com
34	Christophe Pottier	Architect	EFE0	christophe.pottier@efeo.net
35	Chrun Sophal	Department Director	APSARA Authority	098 60 77 77
36	Chuch Phoeurn	President	National Authority of Preah Vihear	chuch_phoeun@yahoo.com
37	Chuon Bunnath	Department of Technical Support and Intersectorial Projects	APSARA Authority	chounbunnath@yahoo.com
38	Claude Jacques	Archeologist		claud.jacques@sfr.fr
39	D.S. Sood	Team Leader	ASI	dssood2006@yahoo.com
40	David Rorke	Interpreter English-French	UNESCO	dgrorke@yahoo.com
41	Dom Hak	Deputy Director General	APSARA Authority	
42	Dominique Freslon	Conseiller culturel	Ambassade de France	Dominique.FRESLON@diplo matie.gouv.fr
43	Dominique Soutif	Archaeologist	EFE0	
44	Dougald O'Reilly	Director	Heritage Watch	

45	Ea Darith	Deputy Director of Department	APSARA Authority	092 97 57 57
46	Eleanor Bruce	Senior Lecturer	University of Sydney	eleanor.bruce@sydney.edu.au
47	Elke Tigges	Expert	DED/APSARA	elke.tigges@ded-cambodia.org
48	Em Srey Peou		APSARA Authority	sreypeou_em@yahoo.com
49	Emmeline Decker	Dipl.-Restorer	GACP	emmeline.decker@gmail.de
50	Engl Soewono	Secretary	Embassy of Indonesia	engelsth@yahoo.com
51	Eric Bourdonneau	Archaeologist	EFEO	eric.bourdonneau@free.fr
52	Eric Lliopis	Archaeologist	FSP	eric.llopis@inrap.fr
53	Francine d'Orgeval		Ministère des Affaires Etrangères	Francine.DORGEVAL@diplomatie.gouv.fr
54	Françoise Rivière	Deputy Director-General for Culture	UNESCO Paris	
55	Frank Marcus Mann	Ambassador	Embassy of Germany	
56	Furukawa Hirokazu	Consultant	APSARA Authority	012 75 17 86
57	Gaël de Guichen	Advisor to the DG ICCROM	ICCROM	ask Makara?
58	Georges Ramorasata	Chief Technical Officer	SCA	Georges.RAMORASATA@camodia-airports.aero
59	Gilles Angles	Attaché de mission	Ambassade de France	
60	Giorgio Croci	Ad hoc Expert for conservation	UNESCO	mail@giorgiocroci.com
61	Glenn Boornazian	Project Coordinator	WMF	gboornazian@icr-icc.com
62	Gu Yu Cai	Director General	Chinese Academy of cultural Heritage	
63	Hang Chansopheap	Department of Land and Housing Management	APSARA Authority	
64	Hang Peou	Department Director	APSARA Authority	
65	Hang Sot	Vice-President	National Authority of Preah Vihear	097 88 8 27 27
66	Hans Leisen	Project Director	GACP	l@phno.auswaertiges-amt.de
67	Hem Sinath	Director of Department	NAPV	097 74 71 78 78
68	Heng Bunlay		Council of Ministers	012 51 84 85
69	Heng Bunlay	Photographer	Council of Minister	012 518 485

70	Heng Jeudi	Department of Technical Support and Intersectorial Projects	APSARA Authority	hengjadi@yahoo.com
71	Heng Kim Leng	Deputy Director of Department	APSARA Authority	012 72 82 21
72	Hidaka Kenichiro	Ad hoc Expert for development	UNESCO	akadih@heritage.tsukuba.ac.jp
73	Hing Thoraxy	Secretary of State	Council of Minister	thoraxy@gmail.com
74	Hiroshi Kawamura	Minister	Embassy of Japan	hiroshi.kawamura-2@mofa.go.jp
75	Hiroshi Sugiyama	Researcher	Nara Institute	sugiyama@nabunken.org.jp
76	Hiroyuki Nonaka	Project Formulation Advisor	JICA	Hiroyuki@jica.go.jp
77	Hok Peng Sè	Department Director	APSARA Authority	012 32 39 97
78	Hok Reatha		APSARA Authority	hokreatha@yahoo.com
79	Hong Makara	National Programme Officer	UNESCO Phnom Penh	m.hong@unesco.org
80	Hor Ritheanou	Office of Director General	APSARA Authority	h_nou@yahoo.com
81	Hy Mara	Financial Controller	APSARA Authority	012 26 67 66
82	I Gede Ngurah Swajaya	Ambassador	Embassy of Indonesia	
83	Ichita Shimoda	Technical Advisor	JASA	ichita731@hotmail.com
84	Iev Chanheng	National Project Coordinator	UNESCO Phnom Penh	c.iev_jasa@online.com.kh
85	Im Sokrithy	Deputy Director of Department	APSARA Authority	016 88 81 73
86	Ishimura Tomo	Researcher	Nara Institute	tomoishi@nabunken.go.jp
87	Istvan Zelnik	President and CEO	HUNINCOR	
88	It Peou	Deputy Director of Department	APSARA Authority	016 93 93 31
89	Ivan Chválný	Commercial Attaché	The Embassy of Czech Republic	ivan_chvaly@mzv.cz
90	Jacques Gaucher	Archaeologist	EFEO	jacques_gaucher@yahoo.com
91	Jady Smith	Project Facilitator	Embassy of New Zealand	jady.smith@yahoo.com
92	Janhwi Shrama	Director Conservation	ASI	dircon.asi@gmail.co

93	Jean François Desmazières	Ambassadeur	Ambassade de France	
94	Jean-Baptiste Chevance	Archaeologist	Archaeology and Development Foundation	jbchevance@free.fr
95	Jean-Marie Furt	Ad hoc Expert for development	UNESCO	jmafurt@wanadoo.fr
96	Jelen Janos	Director	Royal Angkor Foundation	jelenjanos@gmail.com
97	Jérémy Berthelomeau	Consultant	APSARA Authority	berthelomeau@yahoo.com
98	Josephine Gillespie		University of Sydney	j.gillespie@usyd.edu.au
99	Joyce Clark			jclark0323@aol.com
100	József Laszovolovsky	Chief Scientific Advisor of the JKK Project, Leader of the Heritage Cluster	Royal Angkor Foundation	
101	Julia Estève	Archaeologist	EFE0	esteve.julia@yahoo.fr
102	K.P. Poonacha	Joint Director General	ASI	jdg1.asi@gmail.com
103	Karel Kranda	Czech National team at Angkor	CNTA	kranda@ujf.cas.cz
104	Karin Schinken	Expert	DED	
105	Katsuhiko Sato	Team Leader	JICA	njs-sato.y@inbj.nifty.com
106	Kem Reth Viseth	Secretary of State	Council of Minister	012 80 44 41
107	Kéngchay Sixanonh	First Secretary	Embassy of Lao P.D. R.	laoembpp@camintel.com
108	Kenneth Meyer		U.S. Embassy	
109	Ket Sophan	Cambodian Permanent Delegation to UNESCO	Council of Minister	
110	Khankham Kenbouttha	Director	SAGV	
111	Kheav Marady	Journalist	Council of Minister	017 534 625
112	Khoy Kim Tour	Conseller of the President	APSARA Authority	012 77 73 99
113	Khuon Khun Neay	Department Director	APSARA Authority	012 94 00 05

114	Kim Seong-do	Deputy Director	Modern Cultural Heritage Division, Cultural Heritage Administration, Korea	
115	Kong Kanthy	Staff chief	I.Ge.S.	igescamb@hotmail.com
116	Laurent Delfour	Architect and Planner	SAGV	laurent.delfour@yahoo.fr
117	Lay Poty	Department of Water Management	APSARA Authority	potylay@yahoo.com
118	Lee Kyung-Soo	Ambassador	Embassy of Republic of Korea	ksd@korea.kr
119	Lim Bun Hok	ICC Secretariat	UNESCO Phnom Penh	bh.lim@unesco.org
120	Lim Kannitha	Archaeologist	EFEO	kannithalim@yahoo.com
121	Lim Ourk	Deputy Director of Department	APSARA Authority	012 94 32 02
122	Lionel Courty	Interpreter English-French	UNESCO	lionelcourty@hotmail.com
123	Long Kosal	Director of Department	NAPV	092 89 99 66
124	Louk Sok Leng	Department of Tourism Development	APSARA Authority	
125	M.M. Kanade	Superintending Archaeological Engineer	ASI	mmkanade2002@yahoo.com
126	Mam Morakat	Department of Urbanism Development of Siem Reap	APSARA Authority	
127	Mang Dara	Cambodian Delegation to UNESCO Paris	APSARA Authority	
128	Mao Loâ	Department Director	APSARA Authority	017 88 86 67
129	Margaret Adamson	Ambassador	Embassy of Australia	
130	Mariko Kano	Cultural Attache	Embassy of Japan	mariko.kano@mofa.go.jp
131	Masafumi Kuroki	Ambassador	Embassy of Japan	masafumikuroki@motagqp
132	Meas Bunleab	Department of Forest Management	APSARA Authority	
133	Meas Samnang	Department of Communication	APSARA Authority	016 30 66 00
134	Meng Vanny	Department of Administration	APSARA Authority	012 44 50 88
135	Meung Vuthy	Governor	Banteay Srey District	085 567 567
136	Mey Marady	Deputy Director General	APSARA Authority	meyapsara@camintel.com
137	Michael Spence	Vice Chancellor	Embassy of Australia	m.spence@vcc.usyd.eud.au

138	Michel Verrot	Project Coordinator	FSP	michelsien@camnet.com.kh
139	Miec Sopheap	Journalist	Council of Minister	016 44 6310
140	Mihály Rózsa	Country Director	Royal Angkor Foundation	rozsamihaly@gmail.com
141	Mireille Grubert		Ecole de Chailot	npakker@citechailot.fr
142	Mok Kunthy	Department of Administration	APSARA Authority	012 98 68 17
143	Monh Sameth	Secretary of State	Council of Minister	
144	Mot Lyna	Department of Administration	APSARA Authority	012 44 50 88
145	Mounir Bouchenaki	Ad hoc Expert for conservation	UNESCO	mbo@iccrom.org
146	N.S.K Harsh	Pathologist	ASI	nirmalharsh57@gmail.com
147	Nao Hayashi	Desk Officer for Asia and the Pacific	UNESCO Paris	n.hayashi@unesco.org
148	Nathalie Lancret	Director	IPRAUS	nathalie.lancret@wanadoo.fr
149	Neav Hak Leang	Department of Agriculture and Community Development	APSARA Authority	012 39 31 35
150	Negth Chhayly	Deputy Director of Department	APSARA Authority	017 59 61 68
151	Ngan Dany	Department Director	APSARA Authority	012 30 30 30
152	Ngeth Sothy	Deputy Director of Department	APSARA Authority	015 99 72 27
153	Nhem Bora	Interpreter English-Khmer	APSARA Authority	samrethsopha@hotmail.com
154	Nicolas Deviller	CEO	SCA	nicolas.deviller@cambodia-airports.aero
155	Nin Chansamean	Department Director	APSARA Authority	012 98 55 56
156	Nobuo Endo	Research fellow	Sophia University	n-endo@sophia.ac.jp
157	Nuon Mony	Department of Forest Management	APSARA Authority	
158	Nut Narang	Representative	Ministry of Land Management and Construction	
159	Olivier Binst	Expert for Angkor illumination		

160	Olivier Cunin	Co-operator	Gopura Team	cunin@crai.archi.fr
161	Olivier Gilard	Programme Officer	AFD	
162	Oum Marady		APSARA Authority	marady_oum@yahoo.com
163	Oum Sopha	Department of Forest Management	APSARA Authority	
164	Oum Weachiravuth	High Representative of H.M. the King	Royal Palace	weachiravuth@gmail.com
165	Pal Chan Dara		Council of Minister	
166	Pao Sophal	Director of Department	NAPV	
167	Pascal Royere	Architect	EFE0	pascal.royere@efeo.net
168	Phai Sun Heng	Department of Finance	APSARA Authority	017 44 55 81
169	Phay Siphon	Secretary of State	Council of Ministers	
170	Philip Hewitt	Representative	Embassy of New Zealand	Philip.Hewitt@nzaid.govt.nz
171	Philippe Delanghe	Culture Programme Specialist	UNESCO Phnom Penh	p.delanghe@unesco.org
172	Phoeurn Revant	Deputy Director General	NAPV	097 66 67 99
173	Phou Sâm At	Governor	Prasat Bakong District	
174	Phuong Sopheak	Department of Tourism Development	APSARA Authority	phuongsopeak@yahoo.com
175	Pich Sokha Lay	Governor	Pouk District	
176	Pierre Clément	President	AAA	p.clement@arte-charpentier.com
177	Pierre Lanapats	Sous-Directeur De L'Archéologie et Des Sciences Sociales	MAE-France	pierre.lanapats@diplomatie.gouv.fr
178	Pierre-André Lablaude	Ad hoc Expert for conservation	UNESCO	lablaude.administration@orange.fr
179	Po Map	Interpreter French-Khmer	APSARA Authority	pomapdef@yahoo.fr
180	Ponn Dary	Department of Cultural Development and Museum Conservation	APSARA Authority	
181	Prim Virak	Deputy Director of Department	APSARA Authority	012 30 33 08
182	Prom Chak	ICC Secretariat	UNESCO Phnom Penh	c.prom@unesco.org

183	Prom Karona	Deputy Director of Department	APSARA Authority	012 26 77 07
184	Prom Sam Ean	Deputy Director of Department	APSARA Authority	012 84 56 07
185	Rajesh K. Sachdeva	Ambassadeur	Embassy of India	
186	Ramesh C. Chadha	Second Secretary	Embassy of India	
187	Ro Sovandaroath	Department of Cultural Development and Museum Conservation	APSARA Authority	roath_ro@yahoo.com
188	Robert Mccarty	Chief experts	JASA	rmccarthy@yahoo.com
189	Roland Fletcher	Professor	University of Sydney	roland.fletcher@arts.usyd.edu.au
190	Romana Tedeschi	Project Manager	BSCP	bscp@online.com.kh
191	Ros Borath	President	Natiional Committee of World Heritage	apsara.dma@online.com.kh
192	Ros Dina	Photographer	Council of Minister	089 885 757
193	Ros Rotheany	Deputy Director of Department	APSARA Authority	011 88 77 00
194	Ros Savy		Council of Ministers	017 45 57 22
195	Ros Savy	Photographer	Council of Minister	017 453 722
196	Rudi Veestraeten	Ambassador	Embassy of Belgium	rubi-veestraeten@diplobel.fed.cb
197	S.S.Negi	Director of Forest Research Institute	ASI	negiiss@rcko.org
198	Sad Nady	Commissioner of Police	Siem Reap Province	012 63 01 38
199	Sahai Sacchidananh		APSARA Authority	085 78 44 53
200	Saing Vattana	Department of Communication	APSARA Authority	012 97 80 75
201	Sâm Siyan	Chief of Unit	Tourism Police	
202	Samreth Socheat		Council of Ministers	012 44 46 26
203	Samreth Socheat	Photographer	Council of Minister	012 444 626
204	San Chanthan	Department of Conservation Monument of Angkor	APSARA Authority	sorn_chanthorn@yahoo.com
205	San Setha	Department of Conservation Monument of Angkor	APSARA Authority	sithasam_hot@yahoo.com

206	San Sophorn		National Committee of World Heritage	012 79 73 72
207	Satoru Miwa	Project Manager	Sophia University	satoru@online.com.kh
208	Saum Sopharath	Department of Urbanism Development of Siem Reap	APSARA Authority	pharath_angkor@yahoo.com
209	Savitri Suwansathit	Advisor	Ministry of Culture of Thailand	
210	Say Samkhan	Secretary of State	Council of Minister	016 812 830
211	Seng Savong		Council of Minister	
212	Seng Sometha		Council of Minister	
213	Seng Sotheara		APSARA Authority	
214	Seung Kong	Deputy Director General	APSARA Authority	012 26 40 56
215	Shinji Tsukawaki	Water Specialist	Kanazawa University	shinji@staff.kanazawa-u.ac.jp
216	Sim Than	Deputy Director of Department	APSARA Authority	
217	Simon Warrack	Stone Conservator	ICCROM	swarrack@gmail.com
218	Sisowath Chandevy	Directrice Ecole Patrimoine	FSP	chandevy@yahoo.com
219	So Chheng	Archaeologist	CSA	chheng.so@hotmail.com
220	Sok An	Deputy Prime Minister	Council of Ministers	
221	Sok Leakhena	Depty Governor	Siem Reap Provnce	
222	Sok Sangvar		Council of Minister	
223	Sok Sokan		Council of Minister	
224	Song Sopheakdei	Photographer	Council of Minister	017 997 167
225	Song Sopheakdey		Council of Ministers	017 99 71 67
226	Sou Phirin	Governor	Siem Reap Province	souphirin@camnet.com.kh
227	Soun Sovann		National Committee of World Heritage	012 20 34 64
228	Sum Map		Council of Minister	012 55 11 33

229	Suzuki Takashi	Consultant	APSARA Authority	012 95 16 95
230	Svay Piseth	Deputy Director of Department	APSARA Authority	012 97 62 57
231	Sylvain Ulisse	Coordinateur de projet	FSP	sylvain.ulisse@free.fr
232	T. Lakshmipriya	Consultant	ASI	tlpriya@gmail.com
233	T.S. Maxwell	Professor	Univesity of Bonn	maxangkor@camnet.com.kh
234	Takeshi Nakagawa	Co-director	JASA	nakag@waseda.jp
235	Tan Boun Suy	Department Director	APSARA Authority	tanbounsuy@yahoo.com
236	Tan Sambon	Deputy Director General	APSARA Authority	012 95 79 40
237	Tan Sawathya	Deputy Director of Department	APSARA Authority	sawathya.tan@orange.fr
238	Tan Theany	Secretary General	Nat. Com. for UNESCO	camnac@hotmail.com
239	Tea Vann	Department of Conservation Monument of Angkor	APSARA Authority	099 60 49 96
240	Tekreth Somrach	Secretary of State	Council of Minister	
241	Tep Bun Chhay	Governor	Siem Reap District	012 68 75 47
242	Tep Tony	Deputy Director of Department	APSARA Authority	012 63 04 18
243	Tep Vannda	Representative	Ministry of Economic and Finance	tvnnda@yahoo.com
244	Tep Vattho	Department Director	APSARA Authority	012 65 53 91
245	Teruo Jinnai	UNESCO Representative in Cambodia	UNESCO Phnom Penh	t.jinnai@unesco.org
246	Test Sothy	Department of Tourism Development in Angkor	APSARA Authority	essothy@yahoo.com
247	Tetsuji Goto	Ad hoc Expert for development	UNESCO	bobgoto2006@yahoo.co.jp
248	Thai Piseth		Council of Ministers	017 84 49 80
249	Tharapong Srisuchat	Director of Fine Arts Department	Ministry of Culture of Thailand	fadod5@yahoo.com
250	Thia Narak Piseth	Photographer	Council of Minister	017 844 980

251	Thitiya Panmanee	Second Secretary	Royal Thai Embassy	
252	Thol Nachhovy	Department of Land and Housing Management	APSARA Authority	
253	Thong Khon	Minister	Ministry of Tourism	
254	Tieng Kanha Sothy		APSARA Authority	
255	Tith Sopha	Deputy Director of Department	APSARA Authority	092 97 57 57
256	Tjaco van den Hout	Ambassador	Embassy of Netherlands	ban-cdp@minbuza.nl
257	Tous Sumneath	Department of Land and Housing Management	APSARA Authority	
258	Uhm Won-jae	First Secretary	Embassy of Republic of Korea	
259	Uk Someth	Deputy Director General	APSARA Authority	someth_uk@yahoo.com
260	Uk Topbottra	Deputy Director General	NAPV	097 78 23 44
261	Uth Sam Oeun	Director	Dpt. Urbanism	
262	Va Vuth	Department of Agriculture and Community Development	APSARA Authority	vavuth_agriculturecambodia@yahoo.com
263	Valter M. Santoro	Head of Project	I.Ge.S.	vm.santoro@igessnc.com
264	Weeraya Tepayayone	Culture Officer	Ministry of Culture of Thailand	jibbbb@hotmail.com
265	Wen Yuqing	Architect	CSA	yqwen@sina.com
266	Wolfgang Möllers	Country Director	DED	ld@ded.org.kh
267	Yim Nolla	Senior Minister	Council of Ministers	
268	Yin Soeum	Interpreter English-Khmer	APSARA Authority	12891301
269	Yin Sovat	Deputy Director of Department	APSARA Authority	016 95 57 77
270	Yoko Futagami	Senior Researcher	NRICP Tokyo	futa@tobunken.go.jp
271	Yoshi Ando	Director	Ministry of Foreign Affairs	yoshio.ando@mofa.go.jp
272	You Chantha		APSARA Authority	chanthayon@yahoo.com
273	Yuni Sato	Researcher	Nara Institute	

**AUTORITÉ NATIONALE APSARA
(ANA)**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

JANVIER à DÉCEMBRE 2009

*Rapport de synthèse rédigé par CHAU SUN Kérya,
sur la base des documents produits par les départements de l'Autorité Nationale
APSARA*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	Page 3
I. Département de l'Administration, du Personnel et du Matériel	Page 5
II. Département des Finances et de la Comptabilité	Page 9
III. Département de la Communication	Page 9
IV. Département de l'Ordre et de la Coopération	Page 10
V. Département de l'Aménagement du Territoire et de la Gestion d'Habitat du Parc d'Angkor	Page 12
VI. Département du Développement Agricole et Communautaire	Page 17
VII. Département de Gestion des Forêts, des Paysages Culturels et de l'Environnement	Page 20
VIII. Département de Gestion de l'Eau	Page 26
IX. Département du Développement Culturel, des Musées et des Normes Patrimoniales	Page 33
X. Département du Développement du Patrimoine Urbain de Siem Reap	Page 43
XI. Département de Développement Touristique d'Angkor	Page 46
XII. Département du Soutien Technique et de Projets Intersectoriels	Page 55
XIII. Département de la Conservation des Monuments d'Angkor et de l'Archéologie Préventive	Page 63
XIV. Département de la Conservation des Monuments Extérieurs	Page 70

INTRODUCTION

Depuis la restructuration de l'Autorité Nationale APSARA en 2008, et le regroupement de 12 départements dans les mêmes locaux provisoires, la construction du siège de l'institution a commencé et avance à grands pas. L'installation devrait pouvoir se faire dans le courant de l'année 2010.

L'année 2009 a été riche en événements comme en réalisation dans le domaine des infrastructures. Les détails seront fournis dans les rapports annuels de chaque département, mais d'ores et déjà, les faits marquants à relever sont :

1. **Événements liés aux ressources en eau :** *i)* à la fin de la saison des moussons, vers septembre, le typhon Ketsana qui a dévasté une grande partie des pays côtiers voisins, a également occasionné des dégâts moins importants à Angkor, mais a quand même provoqué des inondations dans le parc. L'intervention en temps et en heure du Département de Gestion de l'Eau a pu endiguer les trombes d'eau et les empêcher d'inonder les villages les plus exposés. Les détails du déroulement des mesures d'urgence prises et les constructions précipitées des structures pour stopper le déversement des pluies diluviennes seront donnés dans le rapport du département ; *ii)* un 4^{ème} colloque sur l'eau organisé par l'UNESCO et l'ANA a réuni les autorités concernées pour élaborer le texte de la décision officielle de la création d'un Comité pour la gestion de l'eau dans la ville de Siem Reap ; *iii)* la réhabilitation du Baray Nord est une réussite puisque, pour la première fois depuis le 16^{ème} siècle, il fut rempli pleinement avec 700 000 m³ en 2008 et son remplissage a atteint 2,98 Millions de m³ en 2009. Ce grand réservoir a joué un rôle primordial pendant le typhon Ketsana, en absorbant les eaux des pluies diluviennes, évitant les inondations du mur Nord de la cité d'Angkor Thom et ainsi sa destruction, du fait de sa vétusté, tout en évitant que les flots déversés pendant la violente orage n'inondent les villages des environs ; *iv)* les parties endommagées des digues du Baray Occidental sont réparées, et le projet de réhabilitation se poursuit dans la reconstitution du paysage culturel historique, et le développement des circuits de visite pour faire découvrir mieux ce grand chef d'œuvre des rois angkoriens.
2. **Valorisation du patrimoine :** le développement du site d'Angkor doit être basé sur une mise en valeur des monuments et par un embellissement de ses environs. Cela concerne :
 - a. **amélioration des infrastructures touristiques :**
 - i)* réparation des grandes voies de circulation dans le parc et construction de nouvelles routes de contournement pour désengorger la circulation ;
 - ii)* de nouvelles toilettes ont été construites et mises en service : un deuxième bâtiment est venu renforcer les premières toilettes qui ne suffisent plus pour répondre à la croissance touristique de ces

dernières années à Banteay Srei. Des sanitaires ont enfin pu être installés à l'entrée Est du temple de Ta Prohm et à Bakong.

b. mise en valeur des abords des monuments :

i) la réalisation et la mise en service progressive du parvis de Banteay Srei a recueilli un avis très favorable du public et des opérateurs touristiques qui encouragent l'Autorité Nationale APSARA à développer ces structures d'accueil pour les autres monuments importants du Parc d'Angkor ;

ii) la société Jet Tours a octroyé un financement d'environ 70 000 \$ des États-Unis pour la mise en valeur de la zone de Sras Srang. C'est un projet multidisciplinaire regroupant plusieurs départements, le département de l'aménagement du territoire et de la gestion de l'habitat du Parc d'Angkor est chargé de la conduite du programme des travaux ;

iii) embellissement du site d'Angkor : amélioration de l'image général des monuments et de ses abords par le remplacement des statues cassées par des copies respectant l'authenticité (Banteay Srei, la porte Sud de la Chaussée des Géants à Angkor Thom et la balustrade aux nagas d'Angkor Vat).

c. développement culturel pour diversifier l'offre touristique :

Outre l'amélioration des structures d'accueil, il est indispensable de préparer le retour des touristes après la crise économique mondiale en leur offrant d'autres attractions. Ainsi l'Autorité Nationale APSARA a initié les projets suivants :

i) *les musées* : après le Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor où un local a été aménagé pour abriter les nouvelles pièces découvertes au cours des fouilles ou trouvés fortuitement et pour les mettre en sûreté en attendant la construction d'un vrai dépôt, un autre musée a été inauguré et mis en service bientôt, il s'agit du musée, in situ, du site de Tani, appelé le « *musée de céramique d'Angkor* », qui exposera les objets en céramique découverts en 1997 par les équipes de chercheurs de l'Autorité Nationale APSARA et de l'Institut de Nara du Japon ;

ii) *la mise en lumière du site d'Angkor* : à la demande du Gouvernement Royal du Cambodge, une étude sur l'illumination du site d'Angkor, totalement en conformité avec les normes du Patrimoine Mondial et de l'UNESCO, est en cours. Cette mission est confiée à des spécialistes ayant effectué des missions dans les plus grands sites culturels du monde. Une première proposition a été présentée au cours de la Session Plénière du C.I.C. le 15 décembre 2009. Elle a reçu l'approbation des experts et des autorités nationales. La suite du projet a été envisagée ;

iii) *le jardin des épices* : le but de la création d'un jardin des épices est d'offrir une attraction supplémentaire en plus des visites des

monuments, notamment pour les visiteurs aimant la nature et la découverte des curiosités culinaires des pays tropicaux et surtout du Cambodge où la cuisine utilise des ingrédients très divers et typiques.

3. Développement social :

Le Parc d'Angkor étant habité et les villages situés dans les zones protégées doivent respecter les contraintes imposées par le Décret NS 001 sur le zonage où les nouvelles constructions sont interdites et où un certain nombre d'activités commerciales sont prohibées. L'Autorité Nationale APSARA a donc élaboré des projets de développement pour aider ces populations à pouvoir continuer de vivre dans leurs lieux habituels.

- a. *éco-village à Run Ta Ek* : situé en dehors de la zone protégée du Parc d'Angkor, un terrain viabilisé de 1 000 hectares accueilleront les familles ayant étendu leur structure familiale. Un programme d'écotourisme est également prévu pour permettre à ces futurs habitants d'avoir des revenus et pour relier leurs villages au site des fours anciens de Tani où un musée de céramique vient d'être créé.
- b. *mise en oeuvre du projet bilatéral avec la Nouvelle-Zélande* : la première phase du projet est achevée. Plusieurs départements concernés ont pu affecter du personnel pour prendre en charge les différentes composantes du projet : communication sur le rôle de l'Autorité Nationale APSARA et coordination assurée par les agents formés pour établir la liaison avec les villageois. Un programme de formation des habitants des villages à l'accueil des visiteurs venus découvrir les activités traditionnelles encore pratiquées et les ateliers d'artisanat, sera également dispensée.

Les textes des Prakas (décisions ministérielles) ont été rédigés et reçus l'approbation de chaque département et soumis à la signature du Vice-Premier Ministre, Président de l'Autorité Nationale APSARA, Son Excellence Monsieur SOK An.

En attendant leur application officielle, tous les départements ont déjà commencé à opérer selon les fonctions établies dans ces textes de détermination des tâches.

I. DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION, DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL (DAPM)

Tout en étant le support administratif des départements techniques, le Département de l'Administration, du Personnel et du Matériel doit aussi gérer les activités de soutien qui accompagnent le fonctionnement de l'Autorité Nationale APSARA, tels que le Centre des Services et l'Unité de gestion de l'électricité pour la zone d'Angkor.

Ainsi, le Département de l'Administration, du Personnel et du Matériel est composé de 6 bureaux suivants :

1. Bureau de l'organisation et de centralisation ;
2. Bureau du protocole et des guides ;
3. Bureau du personnel et de la formation ;
4. Bureau de planification et du matériel ;
5. Centre des Services de l'Autorité APSARA « CSA » ;
6. Unité de gestion de l'électricité.

La détermination des tâches a permis au DAPM de recruter du personnel, de répartir les différentes missions à son personnel et les résultats suivants ont été obtenus :

1. Le Bureau de l'organisation et de centralisation est en charge de la réception du courrier interne comme externe à l'Autorité Nationale APSARA et doit aussi répondre aux courriers qui relèvent de sa compétence. Ainsi 1 446 lettres externes et 5 994 demandes internes ont été traitées en 2009 et 580 réponses ont été faites aux différentes institutions extérieures.

Le Bureau a, en outre, la mission de préparer toutes les réunions de travail, soit à l'intérieur de l'institution, soit avec les autorités locales ou les différents partenaires des projets spéciaux (445 réunions ont eu lieu en 2009).

2. Le Bureau du protocole et des guides organise la réception des délégations nationales et internationales en mettant en place le protocole adéquat pour accueillir les délégués venus visiter le site d'Angkor. Il doit se charger du service des guides, soit en faisant appel aux compétences à l'intérieur de l'institution, soit en louant les services des guides professionnels (60 délégations ont été reçues en 2009).

Le Bureau doit également préparer les cérémonies d'inauguration et de clôture des chantiers internationaux en coopération avec les pays ou les institutions gouvernementales concernées. Il a été dénombré au total 15 cérémonies en 2009.

3. Le Bureau du personnel et de la formation, en collaboration avec les départements concernés, organise le recrutement du personnel de l'Autorité Nationale APSARA pour les postes à durée déterminée (207 recrutements ont été faits en 2009). Il procède aussi à la préparation des dossiers de départ du personnel en fin de contrat à durée déterminée (76 agents ont fini leur mission). Il se charge aussi d'émettre les invitations du personnel aux réunions de travail internes ou aux séminaires et réunions externes, dans les domaines techniques comme les échanges culturels et d'acquisitions d'expériences. Ainsi 559 lettres d'invitation ont été émises.

Pour motiver le personnel en place après un an de présence, une évaluation de leurs activités comme de leurs capacités est faite afin de leur octroyer une augmentation en attendant l'acquisition d'autres promotions à l'intérieur de leur département ou dans d'autres secteurs de l'Autorité Nationale APSARA.

Il a, en outre, pour tâche d'organiser des sessions de formation pour le personnel nouvellement embauché au programme de gestion de l'environnement du site d'Angkor.

Le Bureau a participé très activement dans la préparation des décisions portant sur l'organisation et le fonctionnement des différents départements de la Direction Générale de l'Autorité Nationale APSARA afin de les soumettre à la signature du Président. Ces Prakas permettront, dès leur sortie officielle, aux différents départements d'accomplir leurs missions avec plus d'efficacité et de mener des actions de manière plus responsable.

4. Le Bureau de planification et du matériel a préparé un projet d'une importance capitale pour imposer les missions de l'Autorité Nationale APSARA, à savoir la pose des bornes pour délimiter les zones protégées du Parc d'Angkor, qui n'a jamais pu être effectué depuis la sortie du Décret Royal N° NS 001 en 1994.

Le Bureau, après avoir reçu les demandes des différents départements et unités de travail rattachées à l'Autorité Nationale APSARA concernant le matériel et les équipements nécessaires à leurs activités, doit les étudier avant de préparer les autorisations d'achat ou autres afin de les soumettre au Directeur Général pour décision. Certains dossiers nécessitent l'accord même du Président. Ainsi 424 demandes de réparation des véhicules, 1 411 demandes de budgets pour les différents projets, 46 dossiers de demandes de fournitures de bureau et 2 126 demandes de subvention d'essence ont été dénombrées en 2009.

5. Le Centre des Services de l'Autorité Nationale APSARA « CSA » a été créé et mis en service le 1^{er} décembre 2008. Le but de regrouper tous les services fournis par tous les départements, soit à la population vivant dans le parc, soit aux visiteurs nationaux et internationaux ou encore les délégations officielles du Gouvernement, a été atteint. Les demandes ont été centralisées autour d'un guichet unique et dispatchées pour traitement par les services techniques assurant ainsi plus d'efficacité, de transparence et de responsabilité. Pour sa mise en œuvre, le département a établi les différentes réglementations nécessaires à son fonctionnement, telle que la décision de la création du centre, le règlement intérieur, la liste d'identification des différents services ainsi que le service gratuit de consultation d'avis. Ces actions menées ont pu améliorer les services fournis au public, en conformité avec le sous-décret N° 50 portant organisation et fonctionnement de la Direction Générale de l'Autorité

APSARA. Les résultats obtenus depuis début le 1^{er} janvier au 30 novembre 2009 sont :

⇒ les avis donnés à la population et aux touristes nationaux et internationaux ayant demandé des services ou diverses exploitations commerciales dans le site d'Angkor sont de 1 580 cas ;

⇒ les demandes de service ont totalisé 1 560 cas dont :

- 561 demandes relatives à la construction,
- 796 demandes sur le tourisme culturel,
- 203 demandes sur les questions administratives ;

⇒ les réponses données aux demandeurs de service ont totalisé 1 607 cas :

- 248 lettres de réponse aux demandes de service administratif, dont 239 autorisations et 9 refus,
- 880 demandes de service sur le tourisme culturel, dont 872 autorisations et 8 refus,
- 481 demandes de construction dont 150 cas autorisés, 286 refus et 45 lettres d'information ;

⇒ le chiffre d'affaires réalisé par le Centre de Services de l'Autorité APSARA a totalisé 161 075 dollars des Etats-Unis dont la ventilation est la suivante :

- 6 autorisations d'organisation des événements culturels et des dîners par les différentes agences de voyages,
- 34 autorisations de prises de vue de toute nature,
- 11 autorisations ont été délivrées pour les chercheurs.

6. L'Unité de gestion de l'électricité a été pour gérer le contrat signé avec une société privée chargée de la distribution. La tâche de l'Autorité Nationale APSARA est surtout de veiller à la maintenance et l'entretien des réseaux électriques dans le Parc d'Angkor. Cela concerne notamment :

- la pose de 289 poteaux électriques ;
- l'enterrement des lignes électriques pour les empêcher de dépasser du sol à 13 endroits ;
- le changement de 19 ampoules électriques ;
- le creusement des canaux pour faire écouler l'eau et empêcher l'inondation des cabines PTT 002 et PTT 003 ;
- le raccordement des câbles LV à 12 endroits ;
- l'organisation et réparation le système d'éclairage dans le site d'Angkor et le long de la route de 60 m dans la cité culturelle et touristique.

II. DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ

Le rapport est joint en annexe.

III. DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION (DC)

III.1. Structure et encadrement :

Selon le Prakas en cours de signature par le Président de l'Autorité Nationale APSARA, le Département de la Communication est composé de quatre bureaux :

⇒ **Structure :**

1. Le Bureau de coordination et de soutien des activités,
2. Le Bureau de coopération et d'impression,
3. Le Bureau de diffusion itinérant et de l'exposition des photographies,
4. Le Bureau d'informations.

⇒ **Encadrement :**

Le personnel du Département est constitué de 16 personnes dont des fonctionnaires et de personnel contractuel, réparties de la manière suivante :

- Un directeur du Département ;
- Treize agents en charge de la diffusion ;
- Deux chauffeurs.

III.2. Résultats importants des activités

Les activités majeures du Département de la Communication consistent à mener des campagnes de sensibilisation auprès des populations vivant dans zones protégées pour les amener à participer à la protection du patrimoine d'Angkor. En effet, la croissance démographique naturelle, rajoutée aux émigrations extérieures menace l'urbanisation du Parc. L'action de communication renforce la prévention contre la répression nécessaire effectuée par le Département de l'Ordre et de la Coopération.

⇒ **Les campagnes de diffusion :** les opérations de communication ont pu être menées auprès de la population vivant des les zones protégées 1 et 2 totalisant 57 villages. La participation des villageois venus assister aux campagnes de sensibilisation est de 10 438, dont les thèmes sont :

- la réglementation pour la protection du patrimoine ;
- l'utilisation du sol dans les zones protégées ;
- le choix des couples de jeunes mariés pour les installer à l'éco-village de Run Ta Ek.

⇒ **L'impression du bulletin mensuel :** le bulletin sert du support à diffuser dans tout le pays. 99 600 bulletins ont été distribués dont :

- les ministères, les différentes institutions de la ville de Phnom Penh ont reçu 26 400 bulletins ;
- la Direction Générale de l'Autorité APSARA et les différentes centres départementaux de la province de Siem Reap ont reçu 30 840 bulletins ;

- les villages, les communes dans les zones 1 et 2 ont reçu 29 160 bulletins ;
- les 22 autres provinces du pays ont reçu 13 200 bulletins.

⇒ **Les résultats de diffusion aux radios suivantes :**

- FM 100.5 MHz et la radio Bayon : 77 programmes concernant les travaux de conservation et de développement durable dans la région du site d'Angkor ;
- Poste 101 de la Présidence du Conseil des Ministres : 18 programmes concernant les travaux de conservation et de développement durable dans la région du site d'Angkor.

⇒ **Fabrication et installation des panneaux de long des voies publiques :** 27 panneaux installés concernent les diverses informations de l'Autorité APSARA relatives à l'utilisation du sol dans les zones 1 et 2 et sur l'interdiction de circulation pour les véhicules transportant des produits dangereux dans les routes de déviation de l'amitié « Corée-Cambodge ».

⇒ **Les campagnes d'éducation :** deux campagnes de sensibilisation des jeunes en provenance des villes et en provinces réunissant 400 participants à l'occasion de leur voyage de recherche dans la province de Siem Reap.

⇒ **Organisation de l'exposition :** 12 panneaux d'exposition mensuelle des photographies à la Direction Générale de l'Autorité APSARA sur les activités de l'institution pour informer le public.

IV. DÉPARTEMENT DE L'ORDRE ET DE LA COOPÉRATION (DOC)

IV.1. Situation générale Du Département de l'Ordre et de la Coopération

Le sous-décret ANK/BK 50 a créé le Département de l'Ordre de la Coopération et un Prakas spécifique déterminera les structures pour son fonctionnement. Ainsi il est composé de trois Bureaux et d'une Unité :

- le Bureau de l'organisation et de centralisation ;
- Le Bureau du Personnel et du Matériel ;
- Le Bureau de coopération et de réglementation ;
- L'Unité d'opération et d'intervention où des forces de terrain, composées de 24 agents qui opèrent dans 5 districts du site d'Angkor.

V.2. Encadrement

⇒ L'administration du département est composée de 8 éléments tandis que la force de coopération constitue la majorité du personnel (124 agents) ;

⇒ Le Groupe des forces de coopération intervient sur un territoire composé de cinq sroks et villes et a pu interrompre 979 cas d'actes illégaux, tels que :

➤ opérations de contrôle et d'interruption des activités de constructions et divers autres actes	441 cas
➤ interruption des chantiers de pompage de sable	23 cas
➤ interruption des activités de prélèvement et de vente de terre	51 cas
➤ interruption des activités de déboisement pour s'approprier des terrains	7 cas
➤ opérations de contrôle et d'obligation des propriétaires à démanteler les constructions	233 cas
➤ opérations de démantèlement et de confiscation du matériel de construction	198 cas
➤ opérations de contrôle et d'obligation des propriétaires à déménager le matériel de construction	26 cas
➤ constructions sans autorisation mais dont les travaux se poursuivent au cours du deuxième semestre 2009 et en attente de recommandations du Gouverneur pour effectuer le démantèlement	2 cas
➤ opérations nécessitant l'intervention du Gouverneur	6 cas
➤ plaintes portées et demande de mandat d'arrêt de la province de Siem Reap	8 cas
➤ plaintes portées auprès du Tribunal de Siem Reap	1 cas
➤ plaintes légales auprès du Tribunal de Siem Reap	3 cas
➤ le tribunal a délivré les mandats de protection et de préservation	7 cas
➤ arrêt des véhicules de transport lourd traversant le site d'Angkor et des véhicules ayant dépassé le tonnage autorisé de 20 tonnes et traversant la route d'amitié khmère-coréenne	4 cas.

IV.3. Travaux d'évaluation et conclusion

IV.3.1. Évaluation et conclusion :

Les activités illégales de construction sans autorisation continuent d'exister dans les zones 1 et 2. Grâce au leadership des dirigeants, le Groupe des forces opérationnelles ont mené de actions de terrain de jour comme de nuit, avec des résultats conséquents, en coopération avec les autorités compétentes de toute nature, telles que l'éducation des propriétaires des constructions et l'établissement des promesses et engagements d'arrêt, les opérations de démantèlement et de confiscation du matériel des constructions ne respectant pas les conseils comme les promesses écrites d'interruption.

IV.3.2. Orientation et mise en œuvre :

Il est nécessaire de poursuivre les demandes d'intervention du Gouverneur pour les constructions illégales qui continuent d'exister et préparation des dossiers de plainte auprès du Tribunal de Siem Reap-Oudom Meanchey.

Les opérations d'interruption des actes illégaux, de jour comme de nuit, en se basant sur le programme en 6 points de l'Autorité APSARA et du Gouverneur de Siem Reap ainsi que sur le plan de travail établi par les dirigeants, doivent se faire de manière régulière.

Il faut en outre consolider la coopération avec les autorités locales et les institutions compétentes concernées tout en poursuivant les prises de mesures pour éradiquer les constructions non autorisées, qui ne cessent d'exister.

La mise en application du Décret Royal, du Sous-décret, des décisions et des différents textes légaux doivent être renforcée pour garantir l'éradication des constructions sans autorisation et pour permettre la résolution des problèmes selon les procédures en vigueur contribuant à la protection, la préservation et le développement du site d'Angkor de manière durable.

Enfin, la gestion des forces doit être faite avec une discipline stricte et un effort particulier doit être déployé pour élever l'efficacité par l'éducation en plus des normes, des lois, des décisions et des différentes instructions en relation avec les opérations de coopération dans la région du site d'Angkor.

V. DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA GESTION D'HABITAT DU PARC D'ANGKOR (DATGHA)

Après la mise en place des ressources humaines dès sa création en 2008, le Département de l'Aménagement du Territoire et de la Gestion de l'Habitat dans le Parc d'Angkor a pu accomplir un certain nombre de missions relatives aux missions qui lui ont été confiées.

Les principales opérations entreprises concernent les examens des demandes de réparation ou d'amélioration des habitations existantes. Les nouvelles constructions étant exclues dans les zones protégées, le Département travaille en étroite collaboration avec le Département de l'Ordre et de la Coopération pour faire arrêter les chantiers illicites.

Le Département a pu mener en parallèle les projets spéciaux dont il a la charge.

Les activités importantes réalisées sont détaillées ci-dessous :

V.I. Examen des demandes de constructions

Le personnel technique en charge des dossiers de construction ont pu examiner les demandes déposées au Centre de Service de l'Autorité Nationale APSARA par la population vivant dans les zones protégées 1 et 2 ainsi que dans les autres sites du Parc naturel d'Angkor.

⇒ Résultats des traitements des dossiers de permis de construction

Depuis le 1^{er} janvier au 16 décembre 2009, l'Autorité Nationale APSARA a reçu les demandes de construction et a délivré les autorisations suivantes :

Dates	Nombre délivré	Nombre de permis donné	Autorisés	Non autorisés
Janvier	28	12	16	28
Février	40	14	26	40

Mars	49	26	23	49
Avril	39	10	29	39
Mai	33	9	22	31
Juin	35	11	23	34
Juillet	58	21	35	56
Août	68	15	42	57
Septembre	52	15	23	38
Octobre	87	14	17	31
Novembre	71	0	6	6
Décembre	34	0	0	0
TOTAL	594	147	262	409

V.2. Projets spéciaux en cours

⇒ *Projets du Baray Occidental et du Baray Nord :*

Trois agents spécialisés ont été détachés par le Département pour accomplir les tâches relevant du Département pour les deux projets de réhabilitation et de développement du Baray Occidental et du Baray Nord avec le Département de Gestion de l'Eau et les autres départements concernés.

⇒ *Projet Run Ta Ek :*

Le Département ayant joué un rôle important dans la conception de l'éco-village de Run Ta Ek, il a naturellement contribué à la mise en place du démarrage du projet en effectuant les tâches suivantes :

- construction de deux bâtiments de gardiennage, poursuite de la construction et préparation de la liste des noms de 50 familles parmi la population, choisies parmi les premiers pour s'implanter à Run Ta Ek ;
- impression d'un petit livret sur l'éco-village de Run Ta Ek en langues khmère, anglaise et française pour diffuser au public le concept et l'idée de base du développement de la zone du village naturel de Run Ta Ek ;
- pose des panneaux de signalisation indiquant la zone de développement du village naturel de Run Ta Ek ;
- les travaux de construction d'une maison modèle ont débuté en juillet 2009 et ont été achevés en décembre 2009 ;
- établissement des plans de 206 lots de terrain (15 m x 15 m) destinés à la population.

⇒ *Projet du Parvis de Banteay Srei :*

Le Département a collaboré avec les départements concernés pour l'aménagement du Parvis de Banteay Srei dont la responsabilité a été confiée au Département du Développement Culturel, des Musées et des Normes Patrimoniales. Les tâches incombant au DATGHA sont les suivantes :

- l'aménagement des points de vue panoramique au bord du Trapeang et préparation des constructions des boutiques de commerce ainsi que la poursuite de la fabrication des plaques de signalisation ;
- la construction des fondations pour l'installation des boutiques de

commerce ;

➤ le projet de construction des passerelles de points de vue panoramique à cinq endroits, de pose du carrelage le long des chemins d'accès, la plantation des pelouses et des fleurs, de construction de deux endroits de repos dans le parvis et du local pour ordures, a été budgété et soumis à l'approbation du Directeur Général.

⇒ ***Projet de réparation du monastère de la pagode de Bakong :***

La première phase du projet, financé par la société suisse HOLCIM, a été menée à terme. La nouvelle convention entre l'Autorité Nationale APSARA et la société HOLCIM a déjà été signée pour la phase 2 :

➤ un coordinateur des travaux techniques a été nommé pour préparer le dossier d'appel d'offre du projet et cette opération est également terminée ;
➤ le chantier de restauration a commencé depuis le 23 novembre 2009 et quatre responsables techniques du DATGHA ont été assignés pour prendre le contrôle et le suivi du projet.

⇒ ***Projet de construction de la maison khmère modèle sur le Parvis de Sras Srang :***

La maison khmère modèle servira de centre d'interprétation de l'habitat khmer traditionnel et de son environnement :

➤ l'abri pour stocker le fertilisant « compost » a été construit ;
➤ le creusement d'un bassin d'élevage de poisson est aussi terminé ;
➤ (les travaux de plantation des fleurs et des plantes ont commencé en collaboration avec le Département de Gestion de l'Eau ;
➤ le plan de la maison est aussi achevé et soumis à la Direction Générale de l'Autorité Nationale APSARA pour obtenir les fonds nécessaires à la construction.

⇒ ***Projet « Heritage Management Framework » :***

Le contrat de coopération bilatérale entre le Gouvernement australien et l'Autorité Nationale APSARA a été signé le 15 décembre 2009 et les procédures administratives de mise en oeuvre sont en cours de préparation par le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh, nommé responsable de la coordination générale du projet.

⇒ ***Projet de Sras Srang :***

Les fonds octroyés par la société JET TOURS par l'intermédiaire du Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh ont été répartis entre les différents départements de l'Autorité Nationale APSARA concernés par le projet, dont la responsabilité a été confiée au DATGHA. La première phase du projet a été accomplie malgré les graves intempéries survenues au moment du passage du typhon Ketsana en octobre 2009, rendant particulièrement difficiles certaines tâches :

➤ une équipe technique pour l'aménagement des lieux de visite de la zone de Sras Srang a été constituée ;

- le contrat de financement du projet a été passé avec le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh, et les fonds ont été transférés à l'Autorité Nationale APSARA ;
- les travaux de fouille de la route ancienne située à l'est du Temple de Batchum ont commencé le 13 août 2009. Ils sont effectués par les archéologues du DATGHA ;
- le Département de la Conservation des Monuments d'Angkor et de l'Archéologie Préventive a préparé les travaux de fouilles préventives sur l'esplanade entre le Bassin Royal de Sras Srang et le Temple de Banteay Kdei ;
- le Département de Gestion de l'Eau, après la préparation du dossier d'appel d'offre, a pu sélectionner une entreprise chargée des travaux, qui ont été, malheureusement interrompus en partie à cause des pluies diluviennes et des inondations des zones d'activités concernées ;
- le Département du Développement Culturel, des Musées et des Normes Patrimoniales a pu aussi procéder à l'appel d'offre en conformité avec les procédures et choisi une entreprise chargée d'effectuer les travaux de « récréation » de l'axe historique reliant le Bassin Royal de Sras Srang et le Temple de Banteay Kdei ;
- le rapport a pu être rédigé et remis à temps aux bureaux de l'UNESCO à Paris ;
- les travaux d'aménagement du parvis ont également commencé.

⇒ *Projet de développement de la Nouvelle Zélande :*

Le projet de participation communautaire, issu de la coopération bilatérale entre l'Autorité Nationale APSARA et l'agence NZAID de la Nouvelle Zélande, doit servir d'exemple pour le développement des communautés vivant dans les zones protégées du Parc d'Angkor. Il comporte 4 volets dont trois relèvent du DATGHA et le quatrième correspond aux missions du Département du Développement Culturel, des Musées et des Normes Patrimoniales. À l'heure actuelle, des sessions de formation ont été organisées pour renforcer les capacités du personnel du secteur de développement rural et de l'aménagement du territoire. De nombreux agents du Département et des autres départements concernés par le projet ont été désignés pour participer aux différentes opérations afin d'acquérir de l'expérience auprès des communautés basées dans la province de Battambang et dans la province de Kompong Chhnang, en coopération avec l'équipe de NZAID. Ces activités sont en cours d'application dans les villages de Sras Srang Nord et de Rohal.

⇒ *Projet de recherche sur les routes anciennes :*

- le projet de recherche sur les routes anciennes intitulé « de Angkor à Phimai », objet d'une coopération bilatérale avec l'Université de Silapakon de la Thaïlande, est terminé ;
- il s'est enchaîné sur un autre projet, effectué conjointement avec l'Université Nihon du Japon, porte sur les routes anciennes partant d'Angkor et menant vers le Laos, dans la région de Vat Phu. Il a été effectué du le 23 au 27 octobre 2009.

⇒ *Projet de construction du Musée de céramique à Tani :*

*Rapport de synthèse de l'année 2009 rédigé par CHAU SUN Kérya,
sur la base des documents produits par les départements de l'ANA*

- les travaux de construction du bâtiment sont terminés et les vitrines pour l'exposition des céramiques ont été aussi réalisées, les tables, les armoires et les bureaux ont été achetés ;
- le musée a été inauguré par le Vice-Premier Ministre le 15 décembre 2009 en présence des invités nationaux et internationaux venus participer à la 16^{ème} Session Plénière du CIC ;
- le projet de construction de la porte d'entrée menant au musée et l'aménagement du jardin ont été soumis à l'approbation du Directeur Général.

⇒ *Projet d'établissement des statistiques et des données des lots de terrains :*

- des agents du Département ont été désignés pour participer aux mesures des lots et à l'établissement des données, en même temps que les opérations d'enquêtes aux villages de Rohal, Sras Srang Sud et Sras Srang Nord, Sangkat Nokor Thom, ville de Siem Reap, province de Siem Reap. Parmi ces agents, certains sont détachés uniquement pour ce projet tandis que les autres y participent tout en travaillant dans le projet de NZAID de participation communautaire.

V.3. Problèmes importants rencontrés

Il est important de signaler les difficultés rencontrées par l'équipe en charge des problèmes d'habitat de la population vivant dans les zones protégées du Parc d'Angkor :

- la population ne soumet pas beaucoup de demande de construction, et si elle le fait, la plupart des travaux ont déjà commencé ;
- la vérification sur place des constructions faisant l'objet d'une demande de permis de construire, ne reçoit pas beaucoup de coopération de la part des autorités locales car l'Autorité Nationale APSARA a cessé d'accepter leur certification sur les demandes ; sur ce point, il faut peut être que l'Autorité Nationale APSARA reconsidère sa politique ;
- l'afflux des nouveaux arrivants, la vente des terrains dans les zones protégées et la construction anarchique des habitations continuent de se faire ;
- la vérification des constructions sur place rencontre beaucoup de difficultés depuis la confiscation d'une voiture du Département le 24 juin 2009 et elle a été rendue seulement le 10 novembre 2009.

V.4. Souhais

- donner plus d'autonomie au Département concernant la question financière afin de pouvoir résoudre les problèmes d'urgence tels que l'achat du matériel et l'embauche des ouvriers pour la mise en œuvre des projets ;
- résoudre les autres problèmes tels que la demande de budget, du matériel et la réparation des outils de manière plus rapide.

VI. DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET COMMUNAUTAIRE (DDAC)

VI.I. Justifications

Sur les 40 117 hectares du Parc d'Angkor, les rizières couvrent 13 496 hectares, soit environ 39 % de la surface totale, et font partie intégrante du paysage culturel d'Angkor.

La Réunion Intergouvernementale réunie à Paris, en Novembre 2003, avait donné à l'Autorité Nationale APSARA un nouvel objectif : assurer le **développement durable** de la Région Siem Reap/Angkor.

L'agriculture constitue l'une des principales activités de la population vivant des zones protégées. Il est donc nécessaire de les aider à pratiquer une agriculture rentable mais durable :

- ⇒ il n'y aurait pas de développement durable si les produits agricoles de Siem Reap étaient pollués par les résidus d'engrais et de pesticides. La santé des touristes et celle de la population en souffriraient ;
- ⇒ Siem Reap étant situé en amont du Grand Lac du Tonlé Sap, les résidus des intrants chimiques agricoles drainés par l'eau, vont s'accumuler dans ce réservoir, donc polluer les poissons, base de nourriture de tous les Cambodgiens.

L'agriculture Biologique paraît être la seule alternative pour l'Autorité Nationale APSARA.

La population de Siem Reap étant reconnue comme étant l'une des plus pauvres du Cambodge, contribuer à réduire sa pauvreté est l'une des missions de l'ANA., or 80 % d'entre eux sont des paysans. Le Département doit trouver les moyens d'augmenter le revenu agricole, pour cela il faut accroître son rendement.

Comment améliorer les rendements agricoles sans faire appel aux intrants chimiques ?

L'expérience des pays développés a montré que l'agriculture Bio se heurte à la baisse des rendements. Ils n'ont pas encore trouvé de solution technique universelle à ce problème. Le Département doit donc relever un grand défi : mettre au point des technologies nouvelles adaptées au pays afin d'accroître la rentabilité agricole, sans porter atteinte à l'environnement

La population d'Angkor, gardienne de la culture, des traditions millénaires constitue le patrimoine intangible qu'il faut protéger au même titre que les temples. Améliorer son niveau de vie est une tâche essentielle de l'ANA.

Le principal acteur du développement est la communauté paysanne. Lui donner la responsabilité de toutes ses décisions est le moyen efficace d'atteindre le développement agricole durable.

VI.II. Recherches agronomiques

Au Cambodge, aucune recherche intensive sur l'agriculture Bio n'a été entreprise. Le Ministère de l'Agriculture cambodgien, qui n'en a ni les ressources humaines, ni les moyens financiers, se contente de soutenir les recherches effectuées par le Département, et a mis à sa disposition un terrain dans la station agricole de Tuk Vil.

En février 2009, le Ministre de l'Agriculture est venu en personne à Tuk Vil pour écouter l'exposé du Département sur les recherches en agriculture Bio.

Les principaux thèmes des recherches agronomiques sont les suivants :

- le compost ;
- le K.E.M. (Khmer Effective Micro-organisms) ;
- Utilisation des boues du Grand Lac Tonlé Sap ;
- S.R.I. (System of Rice Intensification by natural means) ;
- Les pesticides naturels (Botanical Pesticides).

a. Le Compost

L'utilisation du compost est la base de l'agriculture Bio.

Le Département a étudié les dimensions adéquates des tas de compost, la nature des matières premières et les processus d'accélération de compostage et d'amélioration des qualités du produit final.

Les résultats suivants sont obtenus :

- Dimensions des tas : 1,5m x 2,0m x 5m ;
- Matières premières : 50 % de matières sèches + 50 % de matières fraîches + fientes de volailles (bouses de vache) + chaux ;
- Accélération de compostage et amélioration des qualités : utiliser K.E.M.

b. KEM (Khmer Effective Micro-organisms)

Stimulants naturels, les E.M. sont connus en Asie et aux États-Unis d'Amérique. Le Département a fabriqué ses propres E.M. à partir des matières premières cambodgiennes. C'est pourquoi, ils portent le nom de Khmer Effective Micro-organisms.

L'expérimentation agronomique menée en pot et sur le terrain a permis de montrer l'efficacité des K.E.M. sur *les légumes et le riz*.

D'excellents résultats ont été également obtenus sur les *champignons de couche, les volailles, et les poissons*.

Il faut rappeler que le passage de l'agriculture classique (intrants chimiques) à l'agriculture Bio conduit à la chute de rendement. Grâce à l'utilisation combinée Compost + KEM, on peut amortir cette baisse et au bout de 4-5 campagnes, le rendement s'approche de celui de l'agriculture « chimique », avec tous les avantages de l'agriculture Biologique. En effet, avec le Bio, le sol ne cesse de s'améliorer, la rentabilité également, alors qu'on assiste aux processus inverses avec l'agriculture « chimique » qui accentue d'année en année la pollution du sol et de l'eau.

c. Les boues du Grand Lac Tonlé Sap

L'utilisation de compost ne suffit pas à améliorer les sols sableux dégradés de Siem Reap. Les boues du Tonlé Sap constituent un complément d'une grande valeur agronomique. Dépourvues de métaux lourds, elles sont riches en argile et en phosphore. L'expérimentation en plein champ a prouvé qu'un apport de 10T/ha de boue du Tonlé sap peut faire augmenter le rendement rizicole de 50 % sur le sol sableux de Siem Reap.

L'utilisation de ce nouvel amendement se heurte cependant au problème de rentabilité économique : prélever les boues, les stocker et les distribuer aux paysans coûtent très cher. Il faut trouver les moyens pour baisser les frais de transport et de distribution.

D'autre part, il faut faire une étude d'impact environnemental avant le prélèvement de ces boues.

d. SRI (System of Rice Intensification by natural means)

Mise au point à Madagascar, cette technique a été vulgarisée au Cambodge par l'ONG CEDAC.

Le but est de l'adapter aux sols et au climat de Siem Reap.

Sans intrants chimiques, cette méthode a permis de doubler le rendement rizicole chez les paysans.

e. Les pesticides naturels

Avec l'agriculture Bio, le parasitisme régresse, mais dans certaines circonstances, la lutte s'impose.

Les pesticides naturels connus des paysans ont été recueillis dans les publications de CEDAC et l'Université Royale Agronomique. Ces deux organismes se sont basés sur la déclaration des paysans sur leur efficacité.

Le Département a décidé de fabriquer une trentaine d'entre elles, puis les a soumis au test au labo et en plein champ.

Résultat : l'efficacité s'est révélée faible, la plupart agissent par effet répulsif. L'action larvicide est limitée.

Le seul insecticide naturel vraiment efficace testé est l'eau de décoction de *tabac*, mais son champ d'action se limite aux pucerons d'une part et d'autre part, sa durée d'efficacité est limitée à 7 jours. Heureusement, les recherches poussées ont permis de la prolonger à plusieurs mois. Contre les larves d'insectes, quelques produits répulsifs ont été trouvés, plus faciles à fabriquer que les recettes traditionnelles, mais leur efficacité demeure insuffisante.

Des plantes répulsives sont en cours d'expérimentation (*Tagetes erecta*, *Oximum sanctum*, *Cymbopogon nardus*) et le *Neem* (*Azadirachta*) connu de longue date en Inde.

VI.III. Sensibilisation de la population

Aussitôt qu'une technique nouvelle est scientifiquement reconnue fiable, le Département entreprend sa diffusion auprès de la population.

Pour cela, 17 agents de développement sont chargés de la diffusion des informations dans 27 villages des 112 que compte le Parc d'Angkor.

Au départ, des fermiers modèles ont été choisis (au nombre de 79 de 2005 à 2008) pour la diffusion des techniques nouvelles telles que la fabrication de compost, SRI, et KEM (élevage des volailles).

Actuellement, la formation est orientée vers les associations paysannes selon le modèle de CEDAC.

À cet effet, les étapes suivantes sont à franchir :

⇒ Formation des groupes d'épargne ;

⇒ À partir de ces noyaux, formation des sous-groupes techniques : SRI, compost, volailles et légumes, etc. ;

⇒ En appliquant le principe de responsabilisation des communautés villageoises, 30 groupes d'épargne ont mis été en place. Montant total de l'épargne : 42 722 400 riels soit 10.680,6 \$ des États-Unis ; l'effectif total des membres est de 400. Ce capital a permis la mise en place d'un système de micro-crédit dont l'intérêt n'est plus à démontrer en milieu paysan ;

⇒ À ce jour, ont été formés :

- 25 sous-groupes « élevage des poules avec KEM » (336 membres),
- 27 sous-groupes « légumes organiques » (231 membres),
- 10 sous-groupes « System of Rice Intensification » (60 membres),
- 7 sous-groupes « compost » (59 membres).

Désormais, tous les sous-groupes formés assureront la diffusion des techniques nouvelles à la place des agents-formateurs appelés à d'autres tâches telles que le regroupement de ces structures en association de paysans (*communautés paysannes*), la formation de nouveaux groupes d'épargne et l'organisation de la production agricole pour répondre à la demande du marché.

VII. DÉPARTEMENT DE LA GESTION DES FORÊTS, DES PAYSAGES CULTURELS ET DE L'ENVIRONNEMENT (DGFPCE)

En attendant la sortie des Prakas déterminant officiellement les tâches du Département, la structure établie et mise en application est composée de 5 Bureaux comme suit :

- a) Le Bureau de l'administration, de la Planification et de la coopération,
- b) Le Bureau des Affaires forestières,
- c) Le Bureau de la Protection de l'Environnement,
- d) Le Bureau de la Gestion des Paysages Culturels,
- e) Le Bureau de reboisement et des Jardins botaniques.

Le DGFPCE dispose maintenant de 294 effectifs avec un encadrement assuré par des fonctionnaires, du personnel technique et des ouvriers, réparti de la manière suivante :

a)	Direction du Département	5 personnes,
b)	Fonctionnaires et personnels	31 personnes,
c)	Agents forestiers et ouvriers	257 personnes
	réparties comme suit :	
	• secteur de la préservation des forêts	129 personnes
	• chauffeurs	4 personnes
	• ouvriers de l'atelier de bois de Tanei	5 personnes
	• ouvriers du Jardin des épices	19 personnes
	• ouvriers des 3 pépinières	35 personnes
	• ouvriers du jardin-pépinière de petites plantes de 8 ha	8 personnes.

VII.1. Activités en 2009

Le DGFPCE a pu accomplir ses missions en 2009 grâce au renforcement de ses ressources humaines, en particulier dans le secteur de la préservation des forêts.

⇒ Le Bureau de l'administration, de la Planification et de la coopération

► Travaux administratifs généraux :

- participation aux réunions sur les divers travaux et aux séminaires (50 fois) ;
- réception de 1 204 lettres ;
- envoi de 576 lettres.

► Travaux de gestion du personnel et de formation :

- le Département a pu élever le niveau technique des agents en charge de la forêt et des arbres, ainsi 31 agents du personnel pour suivre les cours de soin des arbres avec l'équipe technique indienne durant 4 jours et 5 agents à la session de formation octroyé par le Conseiller en tabagisme de l'agence ADRA, pendant deux jours et demi ;
- mutation d'un fonctionnaire de la station de 8 ha pour gérer le jardin-pépinière du Temple de Ta Kev et mutation d'un autre fonctionnaire du Bureau de reboisement pour prendre en charge la station de 8 ha ;
- la démission de certains agents a été suivie d'embauche, et les agents ayant travaillé depuis un an ont pu bénéficier d'une augmentation de salaire ;
- travaux de classement de la correspondance interne du Département.

► Travaux de planification et de coopération :

a) Travaux de planification :

- établissement du rapport d'activités et des résultats obtenus du Département pour l'année 2009 et planification des travaux pour l'année 2010 ;
- préparation de 5 projets importants pour soumettre au Directeur Général de l'Autorité APSARA pour demander l'aide internationale ;
- établissement de la planification des travaux pour l'année 2010 et contribution à l'établissement de la planification stratégique pour 5 ans (2011-2015).

b) Travaux de coopération

- réunion de concertation avec l'Ambassadeur de Hongrie concernant les études de 9 projets sur le site de Koh Ker, le 4 juin 2009 ;
- rencontre avec l'Ambassade du Japon et l'agence de voyages APEX concernant la plantation « d'arbres de souvenir » de Monsieur Iwao Matsuda, membre du Parlement et Vice-Président de l'Alliance de la Sous-région du Mékong et Japon ;
- rencontre et négociation avec la Hongrie et le Département de la Conservation des Monuments Extérieurs au Parc d'Angkor concernant les limites de recherche du projet sur Koh Ker ;
- rencontre avec les Japonais et le Département de la Conservation des Monuments Extérieurs au Parc d'Angkor concernant la plantation d'arbres ;
- rencontre avec les Japonais sur les travaux de plantation de 1 000 arbres et identification d'un terrain à Bêng Mealea avec le Département de la Conservation des Monuments Extérieurs au Parc d'Angkor ;
- deux réunions de travail avec l'agence NZAID concernant la création d'une communauté d'éducation de la santé et de la plantation des arbres ainsi que sur l'éducation ;
- préparation de la présentation et des diapositives pour participer à la réunion du CIC le 15 juin 2009 ;
- rencontre de concertation avec la partie indienne au Temple de Ta Prohm pour l'envoi de fonctionnaire et de personnel pour participer à la session de formation sur les soins des arbres.

⇒ Le Bureau des Affaires forestières

► *Travaux d'études et de recherche :*

- les informations collectées sur la superficie de la commune de Kok Chork ont apporté les données suivantes : la population est de 20 697 habitants dont 8 675 femmes, représentant 5 290 familles, est regroupée autour de 5 villages ;
- le Bureau des Affaires forestières a établi les statistiques des terres en friche et le reboisement sera effectué pour une surface de 13 hectares ;
- des recherches ont été faites sur les noms des arbres dans la région du Parc d'Angkor : au total 100 arbres représentant 60 espèces d'arbres parmi lesquels la dénomination a été effectuée pour 500 arbres sur 60 espèces.

➤ *Travaux d'inventaire des arbres :*

- la vérification des 18 points de coordonnées du plan 4 dans la zone 1 a donné les informations suivantes : *i)* les terres forestières représentent 101,35 hectares, *ii)* les terres constructibles et cultivables sont de 242,10 hectares, *iii)* les terres réservées à la riziculture et les terres en friche sont de 145,70 hectares, *iv)* le terrain du ballon utilise 4,96 hectares ;
- la zone 1 a été divisé en 11 lots et la zone 2 en 4 lots pour faciliter le contrôle contre la déforestation illicite ;
- le Département a identifié un terrain de 4,80 hectares pour la plantation « d'arbres de souvenirs » Cambodge-Japon ;
- la vérification des coordonnées des monuments a été effectué à cinq endroits pour établir l'inventaire des arbres parmi lesquels il y a les Temples de Krol Kô, de Ta Som, de Banteay Kdei, de Ta Prohm et de Preah Khan.

➤ *Travaux d'aménagement de la forêt :*

- en 2009 le Département a élaboré un projet d'aménagement de la forêt sur une surface de 19,50 hectares ;
- pour l'année 2010 des études seront faites pour identifier un emplacement des terres forestières à aménager dans les lots 5, 7, 9, 10 et 11 représentant une surface totale de 119 757 hectares ;
- un plan quinquennal d'aménagement de forêt sera étudié sur une surface de 948 176 hectares.

➤ *Travaux d'aménagement des routes coupe-feu et de lutte contre l'incendie des forêts :*

- les travaux de mise en œuvre des aménagements des routes coupe-feu pour lutter contre les incendies de forêt : 11 routes d'une longueur de 9 148 mètres équivalente à 38 632 m² ;
- la vérification a été faite pour 6 anciennes routes coupe-feu d'une longueur de 54 402 mètres et la construction de 11 nouvelles routes d'une longueur de 1 700 a été planifiée pour 2010 ; un étude pour créer 50 autres routes coupe-feu dans la zone 1 est aussi en cours ;
- le Département a préparé 20 panneaux de signalisation pour la protection des forêts.

⇒ ***Le Bureau de la Gestion des Paysages Culturels***

Les tâches principales du Bureau de la Gestion des Paysages Culturels consistent : *i)* à élaguer les branches des arbres situés le long de la route commençant au village de Pradak et finissant au Salasrok de Banteay Srei (486 arbres totalisant 2 430 branches), *ii)* à couper les arbres susceptibles de poser des problèmes de sécurité (124 arbres dans la région du Parc d'Angkor), *iii)* à contrôler l'état des arbres présentant un danger dans la région d'Angkor (864 arbres ont été identifiés), *iv)* à apporter les soins nécessaires aux arbres malades en coopération avec

l'équipe indienne de l'Archaeological Survey of India, ainsi 4 arbres au Temple de Ta Prohm ont pu être soignés, v) à construire 14 postes de gardiennage pour surveiller et protéger la végétation.

⇒ Le Bureau de reboisement et des jardins botaniques

Les opérations de reboisement commencent par le renforcement de la pousse des espèces dans les pépinières gérées par le Département, ainsi :

- plantation de 83 347 jeunes plantes parmi lesquelles 10 139 plantes ont été effectuées directement par le Département et 21 430 plantes ont été distribuées aux institutions, à la population, les différentes associations et les pagodes ;
- il reste 51 778 petites plantes ;
- plantation de 2 768 plantes d'épices totalisant 38 espèces dans la pépinière du Jardin des Épices.

⇒ Le Bureau de protection de l'environnement

La protection de l'environnement passe par des opérations de contrôle, de sensibilisation de la population mais aussi l'arrêt des activités illicites dégradant l'écosystème et le paysage :

- 16 opérations d'études sur la dégradation de l'environnement dans la zone 1 ;
- 27 opérations d'éducation et d'orientation des communautés vivant dans les zones 1 et 2 ;
- 22 opérations de contrôle effectuées en coopération avec la société HCC dans ses zones de compétence ;
- 19 opérations de contrôle de pollution de l'environnement ;
- participation à 24 opérations d'éradication des différentes activités illicites ;
- participation à deux opérations d'interruption des activités illégales de pompage de sable et de prélèvement de terre.

VII.2. Programme de travail pour l'année 2010

⇒ Travaux concernant la forêt

- d) Rassemblement des documents et des données sur la forêt et sur l'utilisation du sol par la population dans les zones de l'Autorité APSARA ;
- e) Préparation des travaux d'inventaire de la forêt et détermination des catégories de forêt dans les environs des monuments de la zone 1 du Parc d'Angkor ;
- f) Opération d'aménagement de la forêt dans la zone 1 du Parc d'Angkor sur une surface de 91,50 hectares ;
- g) Aménagement des routes coupe-feu et éradication des incendies de forêt dans la zone 1 du Parc d'Angkor sur une surface de 11 hectares.

⇒ Travaux de gestion des paysages culturels

Rapport de synthèse de l'année 2009 rédigé par CHAU SUN Kérya, sur la base des documents produits par les départements de l'ANA

- a) Mise en valeur du paysage culturel et naturel selon la tradition et l'histoire khmères dans le village de Rohal et le village de Sras Srang Nord dans la commune de Nokor Thom dans le Parc d'Angkor ;
- b) Travaux de soin des arbres malades dans les environs des monuments du site d'Angkor Thom, des Temples de Ta Prohm, de Preah Khan et Angkor Vat ;
- c) Travaux de contrôle régulier de tous les arbres poussant sur ou près des monuments et le long des routes ;
- d) Travaux d'élagage des branches des arbres poussant sur ou près des monuments et le long des routes dans la zone du Parc d'Angkor ;
- e) Travaux sur l'ancien bois de l'atelier pour le transformer en bois de caisse, de coupe pour les préserver pour l'utilisation en cas de nécessité.

⇒ Travaux de plantation des arbres et des jardins botaniques

- a) Aménagement du Jardin des Épices en plantant 54 espèces d'épices à l'intention des visiteurs nationaux et internationaux ;
- b) Pépinière de plantation de 25 000 petites plantes à la station de 8 hectares ;
- c) Plantation de 20 000 petits arbres à la station de Mondul 3 et fabrication du fertilisant de compost sur une surface de 100 m² ;
- d) Plantation de petits arbres au Temple de Ta Kev au nombre de 40 000 plantes ;
- e) Plantation de 7 000 petits arbres sur le terrain de 7 hectares dans la zone de forêt dans la zone protégée.

⇒ Travaux de protection de l'environnement

- a) Étude sur les impacts sur l'environnement dans les zones de protection 1 et 2 ;
- b) Éducation et diffusion des connaissances sur l'environnement auprès des communautés vivant dans les zones protégées 1 et 2 ;
- c) Éducation et diffusion auprès des agents de préservation de la forêt des 14 postes installés ;
- d) Contrôle et interruption immédiate toute activité pouvant avoir des impacts négatifs sur l'environnement et tout acte illégal contre les ressources naturelles dans les zones de protection 1 et 2 ;

⇒ Travaux d'administration, de planification et de coopération

- a) Renforcement de l'efficacité et de la stabilité des travaux administratifs ;
- b) Travaux de planification et de stratégie pour le court, moyen et long terme ;
- c) Élaboration des sessions de formation des ressources humaines pour la gestion du personnel ;
- d) Renforcement de la coopération internationale et recherche de financement.

VII.3. Évaluation et conclusion

Grâce à l'orientation de manière éclairée de Son Excellence le Vice Premier Ministre, Ministre en charge de la Présidence du Conseil des Ministres et Président de l'Autorité APSARA et sous la direction de Son Excellence le Directeur Général, tous les fonctionnaires et personnels du Département de Gestion des Forêts, des Paysages Culturels et de l'Environnement ont pu accomplir leur travail et obtenir des résultats probants pour l'année 2009 tels mentionnés plus haut.

Pour l'année 2010, le Département de Gestion des Forêts, des Paysages Culturels et de l'Environnement a pu élaborer un programme d'orientation et de planification des activités précis. Les campagnes d'éducation et de sensibilisation menées jusqu'ici laissent espérer un changement de comportement de la part de la population et des fonctionnaires vivant dans le site d'Angkor et vont les amener renoncer à l'appropriation illicite des terres forestières et à coopérer avec le Département de Gestion des Forêts, des Paysages Culturels et de l'Environnement de l'Autorité Nationale APSARA pour protéger la forêt, les paysages culturels et l'environnement.

VIII. DÉPARTEMENT DE GESTION DE L'EAU (DGE)

Les activités du Département de Gestion de l'Eau pour l'année 2009 sont particulièrement denses. Outre les projets spéciaux en cours de mise en œuvre, tels que le développement durable du Baray Nord et du Baray Occidental, le Département a dû faire face aux grandes inondations provoquées par le typhon Ketsana survenu début octobre 2009 :

- les activités dans les sections de l'eau et de l'air concernent le système hydraulique ancien, le système d'irrigation, les mesures du niveau de l'eau souterraines et le degré de pollution de l'environnement ;
- les activités relatives aux différents projets portent sur les projets propres au Département et les projets effectués en collaboration avec les autres départements de l'Autorité Nationale APSARA tels que le projet du Baray Nord, le Centre de l'habitat khmer, le Jardin des épices, le projet de l'éco-village de Run Ta Ek et le projet du Baray Ouest.

VIII.1. Les activités de la section de l'eau et de l'air :

⇒ *le système hydraulique ancien :*

➤ *au temple d'Angkor Vat :*

- poursuite des travaux de maintenance, de réparation des canaux en bouchant les brèches à 5 endroits, et d'entretien du gazon déjà planté pour servir de protection contre les fissures de terre à l'ouest ;
- remplissage des douves du temple a été également effectué ;
- poursuite de l'entretien du gazon planté pour protéger les pentes des canaux d'écoulement de l'eau à l'ouest du temple (travaux en coopération

avec les autorités territoriales, notamment le chef du village Kok Ta Chan), et du gazon déjà planté pour servir de protection contre les fissures de terre à l'ouest du monument ;

- éducation et sensibilisation de la population pour arrêter les destructions des canaux ;
- poursuite des études du système de drainage du Trapeang Sès et des douves d'Angkor Vat pour arrêter le tarissement de l'eau en saison sèche ;
- travaux de réparation des pentes du canal d'écoulement d'eau à l'ouest du Temple d'Angkor Vat dans la partie cassée et plantation des plantes de « Rum Chèk » pour protéger les pentes contre l'affaissement ;
- travaux de creusement des canalisations d'eau pour résorber les inondations provoquées par le typhon Ketsana des douves du Temple d'Angkor Vat à partir du coin Nord jusqu'aux douves d'Angkor Thom.

➤ *au Bassin Royal de Sras Srang :*

- coopération avec le chef de la commune de Nokor Thom pour arrêter la destruction des canaux d'écoulement vers le Bassin du Sras Srang (du côté est) par les individus malfaiteurs ;
- opération d'éducation de la population dans la zone protégée en donnant des cours de sensibilisation aux élèves du lycée Samdech Euv et au collège Angkor Thom pour qu'ils comprennent l'importance du système hydraulique et sur les obligations que la population doit avoir concernant les travaux de conservation et de développement des zones touristiques du pays ;
- suivi des contrôles techniques des constructions des égouts à trois endroits à l'est du Bassin de Sras Srang déjà construits par la société Rom Thou Huon.

➤ *au Temple de Kravan :*

- fin des travaux de creusement et de dragage d'un canal de 1 400 m devant le Temple de Kravan dans le but de le remplir d'eau ses douves et de faire écouler l'eau stagnante dans la zone. Cette opération a été menée en coopération avec les autorités territoriale et le chef de la commune de Nokor Thom concernant la portion de terrain du canal appartenant à la population.

➤ *au Temple de Ta Prohm :*

- travaux d'évacuation de l'eau le long du chemin d'entrée à l'Est du Temple de Ta Prohm pour préparer l'accueil de la délégation du Président de la République de Corée.

➤ *dans la zone d'Angkor Thom :*

- recherche sur les causes d'inondation le long des deux côtés de la route à partir de la Porte d'Angkor Thom, de Tonlé Oum au Temple du Bayon pour embellir et mettre en valeur le système hydraulique, dont la collecte des données a déjà été effectuée, pour dessiner les 36 points de la coupe transversale et poursuite des études détaillées du plan ;

- opération de recherche et de mesure de la hauteur du terrain situé à l'Est de la Porte de Ta Kav, endommagé par le typhon Ketsana début octobre 2009 ;
- opération de sauvetage des inondations de la région d'Angkor début octobre dernier en construisant des digues pour lutter contre les trombes d'eau en provenance de la rivière de Siem Reap pour les empêcher d'inonder les douves du Temple d'Angkor Vat afin d'augmenter la vitesse d'évacuation, en creusant et draguant les canalisations d'eau sur une longueur de 400 m, pour permettre son écoulement des douves du côté Nord-Ouest du Temple d'Angkor Vat.

➤ *au Temple de Chau Srei Vibol :*

- opération d'études sur les possibilités de remplissage des douves du Temple de Chau Srei Vibol.

➤ *aux environs de la ville de Siem Reap :*

- préparation du projet de creusement du canal d'écoulement de l'eau des inondations à partir du coin Nord de la route de 60 m jusqu'à la rivière de Siem Reap dont la longueur est de 1 100 m ;
- travaux de creusement des canalisations sur une longueur de 350 m, pour évacuer l'eau des inondations à partir du côté Nord de l'école SOS jusqu'à la rivière de Siem Reap afin de préserver le jardin des arbres de la Croix Rouge.

➤ *au Jardin des Épices :*

- opération de repérage du Jardin des de l'Autorité Nationale APSARA pour préparer le système de gestion de l'eau en implantant des bornes pour cerner l'emplacement de l'étang, du canal à creuser et de la station de pompage d'eau à partir de la rivière de Siem Reap ;
- opération d'évaluation du coût de construction du système de gestion de l'eau du Jardin des Épices ;
- installation de la pompe d'évacuation de l'eau du Jardin des Épices submergé par les inondations afin de permettre la poursuite de son aménagement ;
- mise en œuvre du réseau d'eau dans le Jardin des Épices dont les travaux de creusement sur une longueur de 440 m sont terminés et poursuite du remblayage de renforcement des bords du canal et de l'étang et du bassin de réception d'eau.

⇒ **le système d'irrigation :**

➤ *travaux d'études, de mesure et de topographie :*

- travaux de mesure du débit d'eau du Pont de Banteay Srei, du Pont de l'école de Kravan, du Pont Thmei, du Pont d'Angkor, du Pont de Pek Snèng, du Pont de Kraing Krauch, du Pont de Koh Angkanh, du Pont d'Anglong Adaung, du canal du village de Kauk Kreul, du Pont du Temple Kev, du Pont des Amériques, du Pont de Phnom Tauch, Ô Trang Kong, Ô Srè Prang, Ô Sras Kvav, Ô Daun Vêt ;

- dessin du plan de construction de la porte d'eau, au niveau de l'évacuation d'eau vers le Baray Nord ;
- évaluation du coût de fabrication des buses carrées de la route en latérite et de la fabrication des buses carrées, des buses rondes et des portes d'eau à la pagode de Angka Maul ;
- travaux d'étude le système des canaux d'irrigation près du Temple de Kravan d'une longueur de 545 m ;
- travaux d'étude de deux systèmes de canalisation près de la pagode de Pradak d'une longueur de 2 000 m pour l'un et l'autre reliée à la canalisation de la digue de Ta Nav jusqu'au Grand Périphérique d'une longueur de 1 500 m ;
- poursuite des études du système d'écoulement de l'eau du projet de remplissage du Baray Nord ;
- travaux de topographie au Baray Nord à partir du Temple de Preah Khan jusqu'au Temple de Neak Poan et jusqu'à Kraing Krauch le long de l'ancienne digue, ensuite au canal des Khmers Rouges ;
- travaux de topographie au Temple de Neak Poan et suivi du niveau de l'eau pour contrôler la stabilité du monument ;

➤ *travaux d'intervention :*

- fermeture à deux endroits de la digue, au niveau des vannes construites au Temple de Banteay Srei ;
- travaux de creusement du canal à partir des douves Nord du Temple d'Angkor Vat jusqu'aux douves d'Angkor Thom sur une longueur de 1 020 m ;
- le Baray Nord a reçu 2,9 millions de m³ d'eau causées par le typhon Ketsana menaçant d'inondation les villages de Leang Dai, de Phlong, de Ta Prok et de Daun Euv, situés dans la commune de Leang Dai, du Srok Angkor Thom dans la partie Nord. Ces villages ont pu être sauvés de cette catastrophe naturelle grâce aux travaux effectués par le Département pour stopper les trombes d'eau.

⇒ **le système d'eau souterraine :**

➤ *travaux de mesures :*

- opération de mesure de l'eau de puits au village de Pradak, en utilisant la méthode du Conseiller indien ;
- opération de mesure de l'eau de puits au village de Phlong au Temple de Bakong et dans la région de Run Ta Ek ;
- opération aux villages de Trapeang Svay, Daun Euv, Kauk Treal, au Khum Leang Dai, aux villages de Trach Chum et de Bos Thom, au Khum Ampil, et aux villages de Ta Kok Srok et de Banteay Srei pour également compter le nombre de puits.

➤ *travaux divers :*

- opération de formation des ouvriers à mesurer le niveau de l'eau des puits dans les villages de Ta Ek, de Srè Chanhotak, de Ô Toteung et de Pradak ;
- prélèvement des échantillons d'eau de la rivière de Siem Reap pour les faire tester au laboratoire du Ministère de l'Environnement, deux fois à trois endroits, à savoir au Barrage des Français, le Pont de Vat Damnak (le Vieux Marché), le Pont de Ta Daung (Phnom Krom) et l'expérimentation a pu être effectuée deux fois ;
- opération en coopération avec la Régie des Eaux de Siem Reap pour identifier un emplacement pour l'installation d'une station de contrôle de fluctuation du niveau d'eau souterraine ;
- mission d'examen des deux emplacements situés à l'école communale Kravan et à l'école communale de Kvean, pour l'installation des stations de contrôle de fluctuation du niveau d'eau souterraine.

⇒ **la pollution de l'air :**

- le Département a pu expérimenter deux fois la qualité de l'air au Damnak de Preah Angk Chèk-Preah Ang Chom, dans les environs du Temple d'Angkor Vat et au bureau du Département de l'Eau au Centre Coex, pour une durée de 12 heures par jour ;
- le Département a installé le matériel météorologique à trois endroits : au bureau de l'Autorité APSARA à Phnom Penh, au Jardin des Épices et au Phnom Kulen (à la pagode de Preah Kras). L'unité en charge de la collecte des données météorologiques les recueillent à deux endroits, au Jardin de l'Autorité APSARA et au Phnom Kulen selon les techniques suivantes : au Jardin de l'Autorité APSARA l'opération se fait toutes les semaines, au Phnom Kulen tous les fins de mois et en outre au bureau de l'Autorité APSARA à Phnom Penh, tout en enregistrant les données recueillies dans l'ordinateur ;
- l'opération d'installation du matériel de mesure de l'air est terminée à la station de Chau Srei Vibol et à la station de la pagode Slat Rumchey.

VIII.2. Les projets :

⇒ **Le Baray Nord :**

N	Activités	Pépinière de plantes pour la protection des sources d'eau de Kraing Krauch	Pépinière de fleurs sauvages au temple de Preah Khan	Pépinière de plantes sauvages au Baray Nord
1	Plantation de fleurs	1 953 plantes de Angkear Dei, Roluos Bai, Phkar Chan, Phkar Nuon Srei	4 850 plantes de Kgauk, Roluos Bai, Angkear Dei, Thkol, Trabek Prey, Kgauk Tauch, Angkear Bos	
2	Collecte des graines	Trabek Prey, Leurng Reach, Roluos Bai, Angkear Dei, Angkear Bos, Kgauk Tauch	400 kg de Trabek Prey, Leurng Reach, Angkear Dei, Kgauk, Thkol, Roluos Bai	
3	Travaux de			5 170 plantes de

	plantation			Leurng Reach, Koki, Chheu Teal, Kaun Kgauk
4	Plantation de l'herbe sur les berges des étants		3 096 m ²	
5	Travaux divers	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de 2 639 roseaux autour de la station de surveillance de l'air et à la pépinière de plantes pour la protection des cours d'eau ; - Construction d'une route de contournement partant de la station de surveillance de l'air jusqu'au poste de contrôle de Kraing Krauch ; - Dragage des canaux d'une longueur de 172 m pour remplir le Baray Nord ; - Entretien et nettoyage régulier des routes 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrosage des petites plantes, remplacement de sacs et changement de lieux ; - Débroussaillage et extraction des souches d'arbres pour implanter le matériel de surveillance de l'air sur une surface de 1 250 m² ; - Plantation de l'herbe le long des circuits aux endroits d'érosion sur une surface de 1 200 m 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrosage des petites plantes, remplacement de sacs et changement de lieux ; - Réparation d'un abri contre la pluie près du grand étang ; - Remblayage des chemins de circuit à partir du grand étang jusqu'en haut de la digue au point de vue panoramique ; - opération de contrôle contre le braconage

➤ *Travaux de fouille de sauvetage au Baray Nord*

- opération d'enquêtes du côté nord-est du Baray Nord le long des berges de la rivière de Siem Reap pour détecter la présence de l'eau et des traces archéologiques pouvant révéler les sources d'eau anciennes. Le groupe de travail a pu aussi poursuivre les recherches le long de la digue sud du Baray Nord le long du canal jusqu'à la rivière au niveau du Barrage des Français ;
- poursuite des recherches du côté nord du Baray Nord le long de la rivière de Siem Reap pour détecter les vestiges et autres éléments ;
- opération de contrôle des travaux de construction des portes d'eau pour remplir le Baray Nord et opération de fouille le long de la digue du Baray Nord par le creusement total de sept trous ;
- inventaire des données et dessin des couches du sol, puis analyse des couches du sol pour établir des rapports et des dossiers ;
- poursuite du projet d'étude et de fouille dans la zone du Baray Nord, en particulier autour du Temple de Neak Poan ;
- travaux d'étude de la digue ancienne pour choisir un emplacement pour ouvrir un chantier de fouille en 2010 ;
- préparation des dossiers pour le chantier de fouille, notamment les cartes et la demande de matériel nécessaire pour les fouilles.

⇒ *Le Centre d'habitat khmer :*

➤ *Travaux de plantation :*

Le Département a pris en charge la plantation du jardin potager qui se trouve au Centre d'habitat khmer. L'Autorité Nationale APSARA, dans sa campagne de préservation de l'habitat traditionnel pour sensibiliser la population vivant dans les zones protégées à ne pas altérer le paysage culturel du Parc d'Angkor, va aménager un lieu d'exposition reconstituant un espace d'habitation typique. Les maisons khmères, notamment à la campagne possède toujours un jardin potager et de fleurs où sont également plantés des arbres fruitiers.

Le jardin du Centre regroupe plus de variétés qu'un jardin traditionnel, notamment dans les légumes et épices : haricots jaunes, maïs, liserons d'eau, tomates, choux, plantes rouges, basilic, épinards, aneth, asperge, poivre, poivron, Mrek Preuv, pervenche, deux parcelles de haricots longs, deux parcelles de maïs français, salade frisée « Chicorée », Choux de Bruxelles, laitue pommées, piments, épinard « Phti Daung », persil dent de scie, Chi Kro Sang Tum Hum, Chi Ptoal Trey, concombre doux, feuilles de chou-baguette, manioc et patate douce.

Les arbres fruitiers les plus communs sont les papayers, manguiers, jacquiers, arbres de pomme cannelle et les arbustes de Mrom,

L'habitat traditionnel comporte toujours un plan d'eau où poussent les fleurs aquatiques comme le nénuphar.

Les fleurs décoratifs regroupent les espèces tels que le « Sbay Reurng », le « Kro Chork », le « Trôneachkhmum », le tournesol, les crêtes de coq, le Tum Hôu, le Kangha, le Cheung Moan, le Kantui Moan, le Rumduol Sorin, le Kompipy, le pourpier, le Tro Thok et le « Chunchean ».

➤ *Travaux de fabrication de « compost » :*

Les feuilles mortes, les plantes aquatiques et les algues ramassées dans les douves du site d'Angkor sont amenées par la société HCC pour le recyclage en fertilisant naturel. Ainsi la fabrication du compost totalise 12,35 m² de surface, répartie entre les stations de Kraing Krauch et du Baray Nord.

➤ *Travaux de construction des égouts d'une longueur de 16 m devant l'habitat khmer traditionnel*

➤ *Nettoyage et dragage des canalisations sur une longueur de 74,80 m*

➤ *Plantation de l'herbe le long des berges des canaux pour les protéger contre l'érosion sur une longueur de 356,10 m*

➤ *Remplissage de 7 527 sacs de terre pour les plantations*

➤ *Plantation d'herbe le long des berges des canaux sur une longueur de 262,69 m²*

➤ *Entretien et nettoyage du Centre de l'habitat traditionnel khmer.*

IX. DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL, DES MUSÉES ET DES NORMES PATRIMONIALES (DDCMNP)

Depuis sa création en avril 2008, le Département du Développement Culturel,
Rapport de synthèse de l'année 2009 rédigé par CHAU SUN Kérya,
sur la base des documents produits par les départements de l'ANA

des Musées et des Normes Patrimoniales a pu accomplir une grande partie de ses missions malgré le manque de personnel après qu'une partie des agents a décidé de rester au Département de Développement Touristique.

Le rapport d'activités de 6 mois de l'année 2008 était établi sur une organisation des services en fonction des besoins immédiats, et la nouvelle structure adoptée pour le département est la suivante :

1. Le Bureau de coordination et de soutien des activités,
2. Le Bureau des Relations Publiques,
3. Le Bureau d'organisation et de gestion des produits culturels,
4. Le Bureau des normes patrimoniales,
5. Le Bureau du développement culturel,
6. Le Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor.

Les missions dévolues au Département du Développement Culturel, des Musées et des Normes Patrimoniales, outre la conception des produits culturels, sont l'organisation et la mise en service des structures d'accueil, ainsi que la réalisation et la gestion des musées.

X.1. Le Bureau de Coordination et de soutien des activités :

⇒ *Gestion administrative :*

- Le Bureau de Coordination Générale sous la supervision directe de la Directrice et de son adjoint, assistés de 4 agents administratifs assure la réception et l'émission des courriers concernant les tâches relevant du Département, en collaboration directe avec le Bureau de Phnom Penh.
- Les demandes d'organisation des événements culturels nocturnes et de prises de vue ainsi que les demandes d'entrées non payantes de courte et de longue durées pour les chercheurs, déposées auprès du Centre des Services de l'Autorité Nationale APSARA, sont préparées pour la soumission à la signature du Directeur Général. Ainsi 581 autorisations pour chercheurs, des périodes courtes allant de 1 jour à trois mois et 144 cartes d'entrées annuelles ont été délivrées pour l'année 2009.
- Le Bureau de gestion administrative gère les présences et absences du personnel, les véhicules, le matériel et les fournitures de bureaux.

⇒ *Coordination :*

- Le Bureau doit coordonner les relations avec les autres départements de l'Autorité Nationale APSARA tout en assurant la liaison avec les musées gérés par le Département.
- Le personnel administratif assiste la Directrice dans les travaux de Secrétariat du CIC, notamment dans la préparation des réunions quadripartite, du 18ème Comité Technique du CIC et suivi des recommandations des experts ad hoc pour la conservation et le développement durable et de la 16ème Session Plénière du CIC en décembre 2009.

X.2. Le Bureau des Relations Publiques

⇒ *L'Observatoire des Publics (OdP) :*

- Les agents de l'OdP en collaboration avec l'équipe en charge des circuits culturels ont mis en place le test d'application des itinéraires de visite du temple Banteay Srei qui seront ensuite mis en application par le Département de Développement Touristique. Les données recueillies au cours du test seront analysées et les itinéraires révisés pour les adapter au circuit général du parvis ;
- Les agents effectuent actuellement des comptages sur les circuits de visite du temple Bayon et Ta Prohm ;
- Les agents-enquêteurs ont effectué les comptages des véhicules pour la préparation des routes de contournement de Tuk Vil à la fin de la route bitumée, puis du village de Svay Thom au village de Pradak, et de l'école de Krouch à l'emplacement du ballon de Sokha Hotels, à la demande du Département des Finances et de la Comptabilité.

⇒ *Travaux effectués auprès des opérateurs publics :*

- Le nombre de visiteurs du site d'Angkor augmente de jour en jour et les touristes internationaux, n'étant pas bien conscients du caractère sacré des temples, sont habillés de manière souvent non appropriée. Le Département du Développement Culturel, des Musées et des Normes Patrimoniales est en train de préparer des outils de sensibilisation du public. Une unité du Bureau des Normes Patrimoniales sera chargée du travail de contrôle dans les monuments ;
- Une unité sera aussi en charge de la vérification des textes et ouvrages publiés sur la civilisation et la culture khmères, relever les erreurs et les faire rectifier (guides de visite, livres, etc.).

⇒ *Travaux de coopération internationale :*

➤ *Avec la France :*

- mission d'identification des projets de l'Autorité Nationale APSARA financés par un expert de l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- réunions interministérielle d'évaluation de la coopération franco-khmère au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale française sur tous les projets financés par la France ;
- Mission d'identification d'un expert de l'Agence Française de Développement (AFD) sur les projets de l'ANA financés par l'AFD et le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) et réunions interministérielle d'évaluation de la coopération franco-khmère au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, et mission d'évaluation du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale française ;

- Accueil et accompagnement de la délégation de la société CIVIPOL, spécialisée dans la sécurité civile, organisme dépendant du Ministère de l'Intérieur français : la société CIVIPOL souhaite apporter son assistance technique à l'Autorité Nationale APSARA pour le développement de l'éco-village de Run Ta Ek et sur la sécurité des visiteurs sur le site d'Angkor et de la région de Siem Reap.

➤ *Avec les autres pays :*

- accompagnement des délégués basés à New York du Programme des Nations-Unies pour le Développement ;
- accompagnement de la délégation de l'Institut SMITHSONIAN des Etats-Unis (Washington) et présentation des projets de préservation et de développement culturel de l'Autorité Nationale APSARA ;
- organisation de la mission d'une journaliste italienne spécialisée de la revue « ARCHÉO » pour préparer un article sur Angkor et accueil de la délégation de l'Université de Palerme pour l'évaluation de l'état des statues et sculptures de la Conservation d'Angkor pour la mise en place d'un projet bilatéral de coopération scientifique ;
- accueil et présentation des travaux de sauvegarde du site d'Angkor aux conservateurs du Musée Calouste Gulbenkian du Portugal ;
- participation aux réunions internationales sur le tourisme et la culture.

X.3. Le Bureau d'organisation et de Gestion des Produits Culturels

Le Département est en train de procéder au recrutement du personnel nécessaire pour constituer une équipe en charge de l'organisation et du contrôle des produits culturels organisés ou vendus par les opérateurs dans le site d'Angkor.

⇒ ***Gestion des produits culturels :***

- aux environs des monuments et dans les espaces commerciaux du Parvis de Banteay Srei, l'équipe existante prodigue les conseils aux commerçants de veiller à mettre en vente les produits de fabrication locale afin de mettre en valeur la culture khmère dans la zone d'Angkor, notamment à l'intention des visiteurs internationaux ;
- une unité de l'équipe participe au contrôle du déroulement des événements artistiques et culturels organisés devant les monuments : Bayon, Kravan, Thommanon, Banteay Samrè, Vat Athvea, etc.

⇒ ***Organisation des événements culturels :***

- une unité sera chargée de participer à l'organisation des événements culturels pour assister les opérateurs en repérage ou ayant reçu l'autorisation officielle pour leur apporter les conseils nécessaires sur la qualité culturelle des spectacles

X.4. Le Bureau des Normes Patrimoniales

Une équipe de 15 agents, en cours de recrutement, sera mise en place pour

assurer l'application des normes patrimoniales dans le site d'Angkor.

➤ Les conventions, chartes, déclarations et recommandations constituent la base de formation pour les agents du Bureau chargés du travail de contrôle sur le terrain.

➤ Le Département a contribué à la préparation des textes réglementaires pour la gestion du site d'Angkor :

- réglementation pour la gestion des activités dans le Parc d'Angkor telle que le règlement de visite préparé depuis 2000, le texte légal sur la protection des noms et des images d'Angkor et la finalisation des Prakas (décision) sur l'organisation et le fonctionnement des différents département, etc., déjà soumis à la signature du Président de l'Autorité Nationale APSARA ;
- après le recensement des panneaux de signalisation, d'informations culturelles et de réglementation, le Département a procédé à la rédaction des textes réglementaires, notamment pour la gestion du Parvis de Banteay Srei et à la fabrication des panneaux signalétiques ;
- révision et correction des textes des 30 panneaux d'informations du Centre d'interprétation du Parvis de Banteay Srei, puis soumission à la relecture du Directeur Général avant la mise en ré-impression.

➤ Le renforcement de l'équipe de contrôleurs des prises de vue en cours, par le recrutement de 15 agents pour leur permettre d'effectuer les missions dans les monuments mais aussi des contrôles volants dans tout le site d'Angkor.

➤ les travaux de mise en application de la certification ISO 14001 continuent d'être assurés par l'agent du Département en charge du suivi du respect de l'environnement par les différentes activités.

X.5. Le Bureau de Développement Culturel

⇒ ***Travaux du Professeur Sachchidananh SAHAI :***

➤ avec l'aide du personnel et des dirigeants du Département, a pu faire publier le livre sur Preah Vihear. Il effectue actuellement des recherches sur les sites culturels du Parc d'Angkor en collaboration avec les agents de l'Unité en charge de l'étude et de la conception des circuits culturels et socio-culturels, notamment sur la mise en valeur du site urbain de Prasat Kok Chork.

⇒ ***Parvis de Banteay Srei :***

➤ supervision des travaux d'aménagement du parvis de Banteay Srei dont l'inauguration officielle a été effectuée par le Vice-Premier Ministre, Président de l'Autorité Nationale APSARA, Son Excellence Monsieur SOK An et l'Ambassadeur de Suisse auprès du Royaume du Cambodge, et en présence de Son Excellence le Président du Conseil Exécutif de l'UNESCO ;

➤ poursuite de la mise en valeur des environs des monuments, notamment sur le plan paysager ;

➤ les départements concernés ont préparé le déménagement des commerçants actuellement devant le temple pour les réinstaller à l'emplacement qui leur est

réservé dans le parvis ; les commerces ont déménagé et la gestion générale ne pourra se faire qu'à la sortie des cahiers de charge que doit préparer le Département de Développement Touristique ;

- les branches du grand arbre dominant le centre du parvis s'étaient cassés suite à une tempête et ont causé des dégâts sur les panneaux et sur le toit du centre d'interprétation ; les travaux de réparation ont été effectués avec la visite de la délégation suisse venue visiter le Parvis de Banteay Srei ;
- la sécurité et l'ordre public du parvis ont été confiés au Département de l'Ordre et de la Coopération ;
- Le DDC a recruté 10 ouvriers pour maintenir la propreté des lieux et l'entretien des espaces verts.

⇒ *Projet d'aménagement de la zone touristique de Sras Srang :*

Le Département est chargé de développer les aménagements touristiques autour du Bassin Royal de Sras Srang, notamment pour recréer l'axe historique qui le reliait au Temple de Banteay Kdei. Le financement provient des fonds octroyés par la société Jet Tours par le biais du Bureau de l'UNESCO et géré par l'Autorité Nationale APSARA. La direction du projet a été confiée au Département de l'Aménagement du Territoire et de la Gestion d'Habitat du Parc d'Angkor.

➤ *Chemin d'accès au temple de Ta Prohm :*

- travail régulier sur le terrain pour le dégagement des chemins d'accès pour faciliter la circulation des visiteurs avec l'équipe indienne d'ASI et aussi pour mettre en valeur les aspects culturels souvent ignorés du monument ;
- les toilettes nouvellement construites ont été ouvertes au public le 1er novembre 2009.

➤ *Étude et conception des circuits culturels et socio-culturels :*

- poursuite de l'étude des circuits du Baray Nord et du Baray Ouest ; le budget pour la réalisation présenté conjointement avec le Département de Gestion de l'Eau a reçu l'approbation du Président de l'Autorité Nationale APSARA ;
- circuit des pagodes le long de la rivière de Siem Reap : étude renforcée par les recherches du Professeur Vittorio Roveda et le DDC collaborera avec le Département de Développement du Patrimoine Urbain pour mettre en oeuvre le projet de circuit ;
- poursuite de la correction des circuits déjà préparés ;
- création d'un groupe de recherche sur le site du temple de Kok Chok dans la ville de Siem Reap, sous la conduite du Professeur Sachchidanand SAHAI, pour la préparation d'un circuit historique et culturel urbain. Le projet est en cours de soumission pour approbation avant la préparation du budget en collaboration avec les départements concernés ;
- création d'un groupe de recherche pour étudier un itinéraire de visite

du temple Bayon ; le rapport d'étude est en cours de lecture pour correction .

- projet de participation communautaire avec la Nouvelle Zélande : la coopération bilatérale avec NZAID et l'Autorité Nationale APSARA pour le développement social a débuté et terminé pour la phase 1. Le Département a détaché des agents pour étudier et créer les circuits culturels dans les trois villages pilotes choisis pour la mise en œuvre du projet ;
- étude par le Professeur Sahai des circuits de visite des autres temples qui forment le Grand Banteay Srei pour mettre en valeur toutes les infrastructures mises en place autour du parvis ;
- contribution à l'étude pour la mise en œuvre des restrictions de visite pour gérer les flux de visiteurs et pour rehausser le caractère sacré de la tour centrale d'Angkor Vat, le Bakan ;
- participation à l'analyse des risques encourus par la mise en eau du temple de Neak Pean par le Département de Gestion de l'Eau, avec le Professeur Azedine Beschaouch et l'expert Michel Verrot.

➤ *Organisation des événements culturels :*

- étude de la nouvelle proposition d'organisation du festival culturel en 2010 par la société Rise Entertainment et conseil pour le choix des monuments et représentation du projet au Comité Technique du CIC. Nécessité de refaire une proposition choisissant un autre lieu que le Bayon ; visite sur place avec la société Rise Entertainment pour identifier un autre emplacement conseillé par les experts ad hoc en conservation. La Terrasse des Éléphants a été choisie et le plan établi par l'ÉFÉO a été fourni aux organisateurs ;
- étude par deux experts en illumination du site d'Angkor mandatés par l'UNESCO à la demande du Gouvernement Royal du Cambodge pour se conformer aux normes du Comité du Patrimoine Mondial. Participation à une réunion technique sur les modalités d'illumination du site d'Angkor à Rome au siège de l'ICCROM avec les experts internationaux. Les résultats ont été présentés au cours de la 16ème session plénière du CIC en décembre 2009.

X.6. Le Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor :

⇒ *Le Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor :*

Le Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor a subi, comme tous les opérateurs des services touristiques à Angkor/Siem Reap, une baisse de fréquentation en 2009, du fait de la crise économique mondiale.

Le nombre total de visiteurs est de 3 335 personnes (4 840 personnes en 2008) pour l'année 2009 :

- les visiteurs nationaux représentent 937 personnes dont 386 invités non payants ;
- les visiteurs internationaux sont au nombre de 2 396 personnes dont 67 visiteurs ne paient pas.

⇒ **Nombre de visiteurs et recettes de janvier à décembre 2009 :**

Mois	Visiteurs payant		Visiteurs invités		Recettes mensuelles	
	Étrangers	Khmers	Étrangers	Khmers	En \$ EU	En Riels
Janvier	365	365	0	26	1 095	56 000
Février	474	39	0	144	1 422	39 000
Mars	323	36	10	2	969	36 000
Avril	127	22	0	0	382	22 000
Mai	52	20	0	1	156	20 000
Juin	31	192	0	1	93	192 000
Juillet	61	29	0	0	193	29 000
Août	196	55	23	0	588	55 000
Septembre	151	35	0	0	453	35 000
Octobre	82	15	3	0	246	15 000
Novembre	267	39	2	190	601	39 000
Décembre	202	13	29	22	606	13 000
TOTAL ANNUEL	2 331	551	67	386	6 993	551 000

⇒ **Travaux d'inventaire, de recherche et de conservation :**

➤ Les travaux d'inventaire concernent les pièces en dépôt au musée, en provenance des fouilles archéologiques ou des sites historiques dans la région d'Angkor. Ainsi :

- 448 objets d'art en grès ont pu être inventoriés sur un nombre total de 479 pièces,
- 289 pièces de céramique ont pu être inventoriées sur les 105 caisses.

➤ Les travaux de recherche sur la documentation concernant le bouddhisme et le Bouddha permettront de compléter les explications données aux statues de Bouddha exposés dans le musée. En effet, il n'est pas toujours évident pour un visiteur de capter les positions ou gestes des sculptures :

- rassemblement de toute la documentation et des images relatives au Bouddha à partir du 1er au 13ème siècle de la bibliothèque du Musée Preah NORODOM Sihanouk Angkor afin de collecter les informations concernant la religion bouddhiste au Cambodge à l'époque ancienne,
- fin des travaux de recherche sur la religion bouddhiste à travers les inscriptions sur les stèles dont les textes sont en cours d'amélioration.

➤ Les travaux de conservation s'effectuent la plupart du temps en coopération avec les institutions internationales opérant à Angkor, avec les spécialistes dans différents domaines de la Faculté d'Archéologie et les autres départements de l'Autorité Nationale APSARA :

- collaboration avec l'unité de conservation de la pierre de l'Autorité APSARA « Stone Conservation Unit » et GACP pour restaurer les sculptures en grès issues des fouilles au Phnom Kulen (motifs des fondations soutenant les monuments, statues représentant Vishnou, les

colonnes porteuses, les chambranles des portes et nettoyage d'un lion sculpté),

- coopération avec l'institution SOPHIA dans la restauration et le nettoyage de 10 sculptures se trouvant dans le dépôt du musée pour la présentation pendant l'exposition au Japon,
- coopération avec les techniciens spécialistes de la restauration de la céramique du centre d'expérimentation et de conservation de la céramique de la Faculté d'Archéologie pour les travaux de restauration des objets en céramique en provenance des fours de Tani, de Sorsei, de Khnapo et de Anlong Thom pour les mettre en exposition au Musée de céramique du site de Tani,
- collaboration avec les techniciens spécialistes du Département de Conservation des Monuments Extérieurs à Angkor pour nettoyer les objets anciens trouvés au cours des fouilles des fours de cuisson du fer au village de Kvav,
- nettoyage des céramiques et restauration d'un Tikao (Kendi), d'une jarre et d'un tesson de pot, par les techniciens spécialistes de la restauration de la céramique du centre d'expérimentation et de conservation de la céramique de la Faculté d'Archéologie pour les mettre en exposition du Musée de céramique du site des fours de Tani,
- nettoyage et restauration d'un autre nombre de pièces de la collection en provenance du Phnom Kulen par l'Unité de conservation des pierres « Stone Conservation Unit » de l'Autorité APSARA.

➤ en coopération avec Monsieur Christophe POTTIER de l'École Française d'Extrême-Orient, le Département a identifié l'emplacement et discuté de l'installation prochaine des objets trouvés à Koh Ta Meas et à Prey Kmeng, actuellement en exposition au Musée de Phnom Penh, pour les réinstaller au Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor.

⇒ *Travaux de formation :*

Le domaine de la muséographie et de la muséologie étant nouveau pour l'Autorité Nationale APSARA, des sessions de formation pour le personnel technique du musée sont régulièrement organisées et données par des enseignants bénévoles désirant faire partager leurs connaissances. Le personnel bénéficie aussi de l'enseignement octroyé par les autres institutions du pays :

- du 15 au 20 mars 2009, le Professeur Yoshiharo NAKANO de l'Institution SOPHIA a octroyé une formation au personnel du Musée sur les techniques d'inscription ;
- le 4 avril 2009, participation à la formation à la photographie par Monsieur Robbie FLICK (professeur bénévole enseignant des enfants étrangers vivant à Siem Reap) préparée par Mademoiselle Anne-Marie GAN au Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor ;
- du 28 au 30 septembre 2009, deux agents du Musée ont pu suivre la formation octroyée par le Ministère de la Culture et des Beaux-Arts au cours d'un séminaire intitulé « Gestion des objets d'art » ;
- un agent du Musée a pu suivre les cours de formation sur l'inventaire et les

collections des objets d'art au séminaire organisé par la Section des Musées de l'UNESCO et le Musée National de Phnom Penh ;

➤ du 20 au 23 septembre 2009, un agent du Musée a pu participer et intervenir au séminaire intitulé « Lutte et éradication de la circulation des objets d'art et lutte contre le trafic illicite » organisé par la Commission Nationale du Cambodge pour l'UNESCO et le Ministère de la Culture et des Beaux-Arts.

⇒ *Travaux de diffusion et d'éducation :*

Le musée étant un produit nouveau et les opérations de promotion effectuées jusqu'ici sont encore timides auprès de larges publics. Néanmoins la vocation du musée est aussi à but éducatif et de recherche, un nombre d'opérations de diffusion a pu être mené :

➤ le Musée a pu diffuser et sensibiliser 405 élèves et étudiants en provenance de l'école KTC, du collège Samaki-Sakura de la région d'Angkor et l'Université USEA (University of South-East Asia) sur l'histoire et sur la culture de l'époque angkoriennne ;

➤ le Musée a pu distribuer 340 dépliants auprès de 17 agences de voyages basées à Siem Reap et 100 dépliants auprès de l'institution SOPHIA ;

➤ préparation des panneaux d'informations du Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor pour les installer à la billetterie gérée par la société Sokha Hotel ;

➤ préparation des informations sur le Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor pour les publier dans le bulletin mensuel de l'Autorité APSARA ;

➤ préparation de 7 posters sur l'histoire du Musée et sur les statues de Bouddha trouvés au Temple de Banteay Kdei pour les installer au Musée comme support de diffusion et d'éducation à la population de la région d'Angkor.

⇒ *Travaux de la bibliothèque :*

Les travaux d'inventaire des livres de la bibliothèque du musée sont poursuivis de manière régulière. Ces ouvrages, issus des dons du Professeur ISHIZAWA ou d'autres chercheurs enrichissent la collection.

La bibliothèque du musée Preah NORODOM Sihanouk Angkor possède 2 751 livres, seulement 654 ouvrages au total ont pu être répertoriés et listés selon leur catégorie en utilisant la méthode « Dewey Decimal Classification ».

⇒ *Travaux d'entretien du jardin :*

Le musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor est localisé dans un terrain dépourvu de végétation. Les arbres plantés par l'institution SOPHIA s'avèrent insuffisants et d'autres plantations ont été effectuées par l'Autorité Nationale APSARA, qui a également embauché des jardiniers pour prendre soin régulièrement du jardin :

➤ du 1^{er} mars au 24 juin 2009, l'institution SOPHIA a pu terminer l'embellissement du jardin du Musée en plantant 150 arbres supplémentaires et en rajoutant du gazon sur 649,1 mètres carré devant le bâtiment. En outre,

trois puits ont été creusés pour doter le jardin d'un système d'arrosage ;

- le Musée a également planté d'autres arbres autour du bâtiment sur une surface de 252 mètres carré ;
- le lundi 17 août 2009, le Centre SOPHIA a coopéré avec le Musée pour renforcer trois endroits du jardin en les comblant de terre pour les préserver contre les eaux de pluie ;
- embellissement de l'intérieur du bâtiment en le fleurissant ;

amélioration de la beauté de la végétation à l'extérieur en rajoutant de la terre aux pieds de ➤ 28 arbres et en plantant du gazon tout autour du Musée.

⇒ *Coopération internationale :*

- Réunion à Séoul sur l'invitation du Comité ICME (International Committee of Museums of Ethnography sur le rôle des musées ethnographique dans la réconciliation et la paix ;
- Préparation des dossiers sur les travaux de réparation à faire effectuer par la société AEON du Japon, donateur des fonds pour la construction du musée. L'ANA serait probablement obligée de terminer les travaux sur ses propres fonds, la société AEON n'a fait effectuer que la moitié des réparations requises ;
- Coopération avec le DATGHA pour préparer le plan et la construction du piédestal pour installer le Grand Bouddha offert par Madame Sulata Sakar, bienfaitrice de l'Inde ; le Directeur du DATGHA a informé qu'il a soumis le devis de construction pour obtenir l'accord du Président de l'ANA ;
- Un Groupe d'experts italiens de l'Université de Palerme (Sicile), objet de la coopération italo-khmère (ICCROM/ANA) sous la supervision directe du Professeur Beschaouch, suite à la demande du Président de l'Autorité Nationale APSARA a effectué le diagnostic des maladies des statues du Musée national de Phnom Penh et de la Conservation d'Angkor à Siem Reap ; une convention de coopération est en cours d'élaboration.

⇒ *Musée céramique de Tani :*

- Préparation de la restauration des céramiques trouvées au cours des fouilles à Angkor : le travail a été confié à deux spécialistes cambodgiens venus de Phnom Penh ;
- Établissement des brochures de présentation du musée aux participants à l'inauguration du Musée prévue pendant la Session Plénière du C.I.C. ;
- Plusieurs séances de travail au musée au site de Tani avec le Département de l'Aménagement du Territoire et de Gestion de l'Habitat du parc d'Angkor (DATGHA) pour vérifier les travaux de construction ;
- Après la fin des travaux, la mise en exposition a été faite en coopération avec l'Institut de Nara du Japon et l'inauguration a eu lieu le 15 décembre 2009.

X. DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE URBAIN DE SIEM REAP (DDPU)

Depuis la décision du Gouvernement Royal d'orienter les missions de l'ancien Département de l'Urbanisme et du Développement Urbain de la ville de Siem Reap vers une forte composante patrimoniale, le Département qui s'intitule maintenant le Département du Développement du Patrimoine Urbain de la ville de Siem Reap (DDPU), les activités et les projets les plus importants pour l'année 2009 prennent d'ores et déjà en compte la mise en valeur du patrimoine urbain et en particulier les travaux d'embellissement de la rivière de Siem Reap.

X.1. Travaux d'aménagement de la ville

⇒ Travaux d'examen et d'émission d'avis sur les projets de construction :

Le service en charge des dossiers de demande de construction a examiné et donné son avis sur les dossiers suivants :

- demande d'installation des antennes téléphoniques de la société Imphy Phone à 31 endroits, 23 antennes pour le réseau 011 et 4 antennes pour le réseau 016 ;
- demande d'installation d'une station d'essence par Monsieur KIM Veng et Madame LANG Sim ;
- demande de construction de la cité « Nagara » par Madame EA Keach Lang ;
- demande de construction d'une habitation par Monsieur SEAV Sophal et Madame SUM Thavy ;
- demande de construction et de réparation de la Pagode Preah Ang Chèk et Preah Ang Chom ;
- demande de construction d'une route en terre d'une longueur de 580 mètres et d'une largeur de 4 mètres du district Slar Kram, ville de Siem Reap ;
- demande de construction d'un hôtel par Monsieur MEAS Chan Erivann et Madame MEAS Chan Thida.

⇒ Participation aux travaux d'élaboration du texte sur les normes de construction :

Dans le cadre de la politique d'embellissement de la ville de Siem Reap, le Département a coopéré avec le Département provincial de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la construction pour instaurer les normes d'urbanisme afin de les appliquer pour les différents projets de construction à Siem Reap.

⇒ Montage de projets :

Pour contribuer au développement de la ville de Siem Reap, le Département a élaboré plusieurs projets pour demander le financement aux grands bailleurs de fonds tels que :

➤ *Projets avec l'Agence Française de Développement en coopération directe avec les autorités provinciales :*

- projet d'installation d'un système d'écoulement des eaux de pluie et de l'eau usée, à l'est de la rivière, sur financement de l'Agence Française de Développement dont le montant s'élève à 4 Millions d'Euros répartis de la

manière suivante : *i)* un budget d'environ 1 Million d'Euros pour les honoraires des experts et d'étude du plan directeur, *ii)* un budget d'environ 3 Millions d'Euros pour la construction d'un réseau de canaux ;

- les études techniques de ce projet ont été effectuées, les travaux confiés à une société déjà sélectionnée commenceront début avril 2010. Le Département a apporté une assistance technique complète aux autorités provinciales.

➤ *Projets avec l'Agence Française de Développement en coopération directe avec l'Autorité Nationale APSARA :*

- le projet d'embellissement des berges de la rivière de Siem Reap d'un montant total de 280 381 Euros dont les travaux sont répartis comme suit :

i) la plantation d'arbres le long des routes dans la zone du Vieux Marché pour un montant de 18 406 \$,

ii) la pose des bornes de protection de la pelouse le long de la rivière de Siem Reap, à partir de la Ferme aux crocodiles jusqu'au Pont des Nagas sur une longueur de 3 470 m et dont le coût s'élève à 38 599 \$,

iii) la construction d'une passerelle en bois pour permettre aux touristes de traverser la rivière et d'effectuer des promenades nécessite un budget de 39 213 \$,

iv) la pose des panneaux d'informations touristiques dans la ville, à 7 endroits le long de la rivière de Siem Reap nécessite un budget de 28 753 \$,

Pour les quatre projets ci-dessus, l'Autorité Nationale APSARA a confié les travaux, qui doivent débiter au début de l'année 2010, à une société ayant l'habitude d'effectuer les travaux pour son compte.

v) les travaux d'embellissement des voies d'accès vers les pagodes situées de long de la rivière de Siem Reap (la Pagode Polanka, la Pagode Bô, la Pagode Damnak) ont coûté environ 295 569 \$; l'appel d'offre pour ce projet, a été fait au niveau national et le chantier doit démarrer au début de l'année 2010.

- le projet de mise en valeur du patrimoine culturel de la ville de Siem Reap nécessite un budget de 93 333 Euros et porte sur les travaux suivants : les études sur le patrimoine culturel et naturel seront confiées à un société qui sera choisie vers février 2010.

➤ *Projets de l'AIMF et SIAAP :*

- dragage des canaux d'irrigation situés à l'est de la ville de Siem Reap d'une longueur de 3,7 kilomètres commençant à partir du pont du district de Sala Kamreuk jusqu'au district de Chriev, au niveau du collège de Chriev. Un dragage-test sera effectué d'abord sur un tronçon de 700 m à partir du pont situé à proximité du district de Sala Kamreuk jusqu'au pont de Samaki. Le budget total du projet est de 130 000 Euros provient de l'aide octroyée par l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et de l'association SIAAP pour l'année 2009-2010. Le Département

a déjà préparé tous les dossiers techniques et les travaux doivent commencer au début du mois de février 2010.

⇒ **Travaux de nettoyage des berges de la rivière de Siem Reap :**

➤ Pour les travaux de nettoyage de la rivière, et pour l'arrosage des pelouses le long des berges, le Département dispose de 35 ouvriers, répartis en groupes de travail différents :

- 6 ouvriers composent le groupe numéro 1 pour prendre en charge le nettoyage à partir du Pont en pierre de la Résidence royale jusqu'au Pont de la pagode Polanka,
- 12 ouvriers forment le groupe numéro 2 pour nettoyer à partir du Pont en pierre de la Résidence royale jusqu'au Vieux Marché,
- le troisième groupe est composé de 17 ouvriers et prend en charge le nettoyage à partir du Pont du Vieux Marché jusqu'au Pont de la Ferme aux crocodiles.

X.2. Travaux de la Cité Culturelle et Touristique

⇒ **Travaux de nettoyage des routes :**

➤ Pour les travaux de nettoyage des routes en terre de la Cité Culturelle et Touristique d'Angkor, le Département emploie 23 ouvriers répartis de la manière suivante :

- 9 ouvriers effectuent les travaux de nettoyage des tronçons T1, T2, T3, T4 et du rond-point,
- et les 14 autres ouvriers sont chargés des travaux suivants : *i)* tailler les pelouses le long des canaux pour les tronçons T1, T2, T3 et T4 de la route, *ii)* enlever la terre et les ordures amassées dans les canaux d'écoulement situés le long des tronçons T1, T2, T3, T4 de la route pour permettre l'évacuation de l'eau,
- ramassage des ordures du tronçon T5 le long de la route.

⇒ **Opération de suivi et de contrôle des travaux de réparation des routes :**

➤ Le Département a pu suivre :

- les travaux de pose des bornes métalliques carrées pour la protection de la partie carrelée située au tronçon T2 et T5 et de pose du gabion pour empêcher le ruissellement de l'eau à l'extrémité des bouches d'égouts,
- les travaux de réparation de la route bitumée dans la Cité Culturelle et Touristique d'Angkor effectués par la société KSDR ;

➤ Le Département a aussi contrôlé les travaux de réparation des routes cassées, ondulées, et affaissées ainsi que les nids de poule des tronçons T1, T2 et T4 de la route de la Cité Culturelle et Touristique d'Angkor confiés à la société Spean Neak Thom.

⇒ **Opération de suivi des travaux de construction des bureaux de l'Autorité Nationale APSARA :**

Deux techniciens du Département sont chargés du suivi des travaux de construction des bureaux de l'Autorité Nationale APSARA effectués par la société Genting Teamwork Construction and Development Co., Ltd. À l'heure actuelle, la société a pu procéder à la construction de plus de 33 % des piliers de fondation.

XI. DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE D'ANGKOR (DDTA)

La répartition des tâches sera définitivement claire quand les Prakas seront officialisés par le Président de l'Autorité Nationale APSARA. En attendant les dispositions légales, le Département a mis en place un certain nombre de mesures pour permettre aux personnels de mener des actions sur le terrain.

L'organigramme fonctionnel du DDTA est composé de 6 unités :

- 1- Unité d'Administration et de Formation touristique ;
- 2- Unité de Statistique et de Planification touristiques ;
- 3- Unité de Contrôle des touristes et des circuits de visite ;
- 4- Unité de Contrôle de la qualité et des normes touristiques ;
- 5- Unité d'Investissement, de Commerces, de Services et de Promotion Touristique, et
- 6- Unité de Transports touristiques.

L'encadrement est assuré par un Directeur Général Adjoint et deux Directeurs Adjoints de Département. Le nombre total du personnel du Département est de 349 personnes aux statuts de fonctionnaires, de jeunes techniciens, d'agents de tourisme et d'unités de transports.

XI.1. Activités administratives

La direction du Département assure la présence aux réunions, le Directeur Général Adjoint est amené à représenter les Directeur Général aux différentes rencontres, notamment avec les Ministères, les autorités provinciales et les institutions nationales et internationales.

⇒ Réunions

➤ Réunions internes de l'Autorité Nationale APSARA :

Les responsables du Département ont participé aux réunions conduites par le Directeur Général de l'Autorité Nationale APSARA, Son Excellence Monsieur Bun Narith sur les thèmes suivants :

- mise en place des bornes du parc archéologique d'Angkor ;
- les documents sur les résultats de travail de l'Autorité Nationale APSARA pendant 14 ans ;
- le questionnaire pour les habitants dans la zone 1 et 2 ;
- l'hygiène dans les temples,
- projet de la société Sou Ching ;

- plusieurs réunions de discussion sur le test de la mise en visite du Bakan d'Angkor Vat ;
- projet du jardin des épices ;
- projet d'éco-village Run Ta Ek ;
- déplacement du Buddha au Bakan ;
- séance de travail avec le Professeur Beschaouch sur le rapport de gestion du site d'Angkor au Comité du Patrimoine Mondial ;
- projet d'investissement au Phnom Koulen,
- préparation des contrats et du cahier de charge pour la gestion des commerces au parvis de Banteay Srei.

➤ *Réunions nationales et internationales :*

Le Département participe également aux réunions organisées par les ministères et institutions nationales ou internationales :

- mesures sécuritaires durant la compétition amicale de Golf entre les ambassades de l'ASEAN + 3+ Inde + Australie et la compétition asiatique de Golf « Johnnie Walker Cambodian Open 2009 », à l'hôtel « Sofitel Angkor Phokeethra Golf Spa & Resort » ;
- réunion sur l'impression des tickets d'entrée pour la visite du Parc d'Angkor pour l'année 2010, sous la présidence de Son Excellence Buon Lim Héng ;
- représenter l'ANA durant la campagne de promotion touristique dont le sujet est « Cambodge : Royaume de l'Émerveillement » (Cambodia Kingdom of Wonder) ;
- séminaire national portant sur la promotion des objectifs stratégiques du projet national sur les réformes administratives, et l'organisation du programme d'activités pour l'année 2009-2013 : clôture sous la haute présidence de **Samdach Akeak Moha Séna Padei Décho HUN SEN**, et ouverture sous la présidence de Son Excellence **SOK AN**, du 17 au 18 février 2009, à l'hôtel Intercontinental ;
- inauguration du parvis de Banteay Srei, sous la haute présidence de Son Excellence **SOK AN**, Vice-Premier Ministre, Ministre du Conseil des Ministres et Président de l'Autorité Nationale APSARA, le 16 mars 2009 ;
- un des guides et accompagnateurs des grands délégués de la République Coréenne durant leur visite sur le site d'Angkor, le 23 octobre 2009 ;
- séminaire portant sur la gestion du Tourisme du Sous Région du Grand Mékong à l'Institut des Economies et des Finances, du 23 novembre au 04 décembre 2009.
- co-présidence de la cérémonie de nomination officielle du directeur-adjoint du Ministère provincial de Poste et Communication, le 11 décembre 2009 dans la salle de réunion de la municipalité provinciale ;
- 16^{ème} session du Comité International de Coordination pour la Sauvegarde et le Développement du Site historique d'Angkor.

XI.2. Activités de terrain

➤ *Opérations de contrôle, de suivi et de supervision :*

- le service d'entretien effectué par la société HCC au site d'Angkor-Siem Reap, évaluation des travaux de nettoyage et établissement du rapport pour le Directeur Général ;
- des activités de l'Unité d'Observation des Touristes et des Circuits touristiques, de l'Unité de statistique et de programmes touristiques, et l'Unité d'Organisation et d'Application des nouveaux circuits touristiques sur le site d'Angkor ;
- les travaux de préparation de l'accueil de la délégation du Président de la République de Corée ;
- vérification des données des échoppes à Banteay Srei pour préparer le cahier de charge et le contrat entre les vendeurs et l'Autorité Nationale APSARA ;
- contrôle des panneaux d'informations touristiques dans des temples du parc d'Angkor, et élaboration des propositions au Directeur Général de l'Autorité Nationale APSARA pour avoir des recommandations ;
- observation et de préparation des travaux nécessaires au Bakan et des circuits interne du Temple d'Angkor Vat ;
- supervision de l'organisation et de l'ordre des autels avec les boîtes de baguettes d'encens aux Temple du Bayon et d'Angkor Vat ;
- suivi de l'avancement des constructions des échoppes au Temple de Banteay Srei ;
- suivi des activités des commerçants au parvis du Temple de Banteay Srei et d'observation des déplacement des échoppes.
- supervision d'une réunion avec le Chef de la police, les agents en charge de l'ordre touristique et les commerçants autour du Temple de Banteay Srei pour mettre en place l'organisation nécessaire en vue de la préparation de l'accueil de Son Excellence le Vice Premier Ministre, Monsieur Sok An, au moment de l'inauguration du parvis du Temple de Banteay Srei ;
- supervision d'une réunion avec 68 commerçants et vendeurs, le Chef de la police du village de Banteay Srei, commune de Khnar Sanday, et le Vice gouverneur du district de Banteay Srei, portant sur le changement des emplacements des échoppes devant le temple vers le nouveau parvis, aménagé par l'Autorité APSARA.

➤ *Travaux d'études :*

- étude de l'emplacement d'investissement de la société Sea Pac Investment Co., Ltd, le 20 février 2009, dans le village de Kampong Phluk, commune de Kampong Phluk, district de Prasat Bakong, province de Siem Reap. ;
- opérations de test des circuits internes au Temple de Banteay Srei ;
- vérification des statistiques sur les échoppes en vue de la préparation des nouveaux emplacements pour leur réimplantation ;

- participation à l'étude pour l'organisation du projet des charrettes à bœufs pour les promenades des touristes, autour du Trapeang du Temple de Banteay Srei ;

XI.3. Activités réparties par unité

⇒ Unité d'Administration et de Formation Touristique

➤ Travaux d'administration générale

- Collaboration avec l'unité en charge pour suivre le fonctionnement du circuit interne de visite du Temple d'Angkor Vat, du Temple de Banteay Srei ;
- Collaborateur avec l'unité en charge pour vérifier les données des échoppes au Temple de Banteay Srei, afin de préparer le cahier de charge et le contrat entre les vendeurs et l'Autorité Nationale APSARA ;
- Présentation des travaux de l'Unité d'Administration et de Formation Touristique aux étudiants de l'Université Build Bright (BBU), et réponse aux questions.

➤ Travaux administratifs

- Réception de 997 lettres, à compter du 26 avril au 31 décembre 2009 ;
- Envoi de 367 lettres, à compter du 26 avril au 31 décembre 2009 ;
- Préparation de 331 lettres d'autorisation pour les entrées gratuites dans le Parc archéologique d'Angkor ;
- Préparation les lettres d'autorisation pour les cérémonies nocturnes et les prises de vue dans le Parc archéologique d'Angkor (26 lettres pour les événements nocturnes et la présentation artistique, 52 lettres pour les prises de vue).

⇒ Unité de Statistique et de Programmes touristiques

➤ Contrôle de la billetterie

Le résultat d'enquête de l'année 2009 est le suivant :

Année 2009	Nombre de touristes	Montant en dollars
Janvier	107 339	3 145 080
Février	95 006	2 788 060
Mars	86 498	2 495 060
Avril	66 168	1 887 700
Mai	56 989	1 553 020
Juin	43 174	1 139 440
Juillet	65 365	1 793 900
Août	75 453	2 178 580
Septembre	52 980	1 535 440
Octobre	69 959	2 073 540
Novembre	94 756	2 904 940
Décembre	103 963	3 164 640
Total	917 650	26 659 400

► *Nombre de visiteurs ayant bénéficié de la gratuité pour visiter le parc d'Angkor*

Ces visiteurs sont souvent des délégations gouvernementales invitées en provenance des ministères, des autorités provinciales et d'autres institutions publiques, des chercheurs, des restaurateurs de monuments pour l'année 2009 :

Année 2009	Nombre de délégués	Nombre de jours	Nombre de personnes par jour
Janvier	277	21	446
Février	246	21	310
Mars	346	36	472
Avril	314	25	392
Mai	473	32	555
Juin	408	36	481
Juillet	480	39	559
Août	582	34	661
Septembre	380	27	407
Octobre	821	54	1 068
Novembre	851	60	1 226
Décembre	2 483	60	2 800
Total	7 661	445	9 377

Année 2009	Nombre de chercheurs	
Mars	59	
Avril	40	
Mai	11	
Juin	97	

Juillet	34	
Août	58	
Septembre	43	
Octobre	90	
Novembre	59	
Décembre	142	
Total	633	

➤ *Comptage des touristes en 2009*

Comptage	Angkor Vat	Ta Prohm	Banteay Srei	Pré Rup
Nombre de jours	14	7	7	7
• Nombre de touristes cambodgiens par jour	1 010	174	131	25
• Nombre de touristes japonais par jour	460	481	371	189
• Nombre de touristes chinois par jour	470	600	518	260
• Nombre de touristes coréens par jour	338	359	217	55
• Nombre de touristes asiatiques par jour	362	554	221	56
• Nombre de touristes occidentaux par jour	1 477	1 021	819	367
Total du nombre de touristes par jour en moyenne	4 116	3 189	2 277	952

➤ *Touristes étrangers achetant des billets pour visiter le temple de Bêng Mealea et Koh Ker*

Les données des touristes étrangers achetant des billets par mois en 2009 sont les suivants :

Nombre des touristes achetant des billets pour visiter Bêng Mealea et Koh Ker en 2009								
N°	Mois	Bêng Mealea		Koh Ker		Sous - total		Autres
		Touristes	Prix	Touristes	Prix	Touristes	Prix	
1	Juillet	3 600	18 000	188	1 880	3 788	19 880	
2	Août	5 858	29 290	365	3 650	6 223	32 940	
3	Septembre	5 135	25 675	199	1 990	5 334	27 665	
4	Octobre	6 126	30 630	249	2 490	6 375	33 120	
5	Novembre	6 413	32 065	451	4 510	6 864	36 575	
6	Décembre							
Total		20 719	103 595	1 001	10 010	21 720	113 605	

(Les données ci-dessus sont fournies par la société Kham Sométh Co.Ltd au travers de son propre rapport et le Département a alors fait une sorte de résumé des données sur la vente des billets. Note : Le Département a reçu les données seulement à partir du mois de juillet au mois d'octobre 2009).

⇒ *Unité de Contrôle des Touristes et des Circuits de visite*

➤ *Gestion des agents de tourisme dans les temples*

- Contribution à la nomination des agents de tourisme en charge du désherbage et du nettoyage régulier des enceintes des temples ;
- Réunion avec les agents de tourisme pour renforcer les procédures de travail et de l'ordre dans les temples ;
- Organisation et désignation des agents de tourisme pour participer au travail d'organisation des événements de présentations artistiques nocturnes accompagnés de dîners pour les touristes ayant reçu l'autorisation, dans les enceintes des temples ;
- Contribution en assignant des agents de tourisme pour construire une passerelle permettant aux touristes de traverser les zones inondées de l'accès aux Temples de Neak Poan et de Ta Prohm en collaboration avec les gardiens en charge de la conservation des temples ;
- Envoi des agents de tourisme pour collaborer avec les gardiens des monuments et en coopération avec les autorités concernées pour porter secours aux touristes accidentés, en les emmenant à l'hôpital, tels que : la chute d'un touriste à l'escalier Est du Temple de Phimeanakas et un autre a glissé, puis tombé et s'est blessé au Phnom Bakheng, et un troisième est tombé du côté de la Bibliothèque Nord du Temple du Bayon ,etc. ;
- Réunion avec les agents du tourisme en charge de l'ordre pour planifier les mesures de sécurité en prévision de la fête du Nouvel An Khmer, et renforcement de la discipline du groupe des agents responsables de l'ordre touristique.

➤ *Gestion de l'ordre dans l'enceinte des temples*

- Contribution en assignant des agents de tourisme pour construire une passerelle permettant aux touristes de traverser les zones inondées de l'accès aux Temples de Neak Poan et de Ta Prohm en collaboration avec les gardiens en charge de la conservation des temples ;
- Arrêt de l'exploitation des prises de vue photographiques des touristes pour les imprimer sur des assiettes, sans autorisation officielle de l'Autorité APSARA, et les dérangeant dans leur visite aux Temples de Angkor Vat, Phimeanakas, Banteay Srei et Bakong ;
- Opérations régulières d'observation des visiteurs habillés de manière non correcte dans les lieux sacrés ;
- Conseils donnés aux marchands de souvenirs dans les monuments à respecter l'ordre établi dans l'exercice de leur commerce en harcelant les touristes pour vendre les produits, entraînant la perte de notre valeur culturelle ;
- Arrêt et interdiction des opérations de prises de vue sans autorisation de l'Autorité Nationale APSARA, dans l'enceinte des monuments et invitation des intéressés à se rendre au Centre des Services de l'Autorité APSARA pour demander une permission ;

- Arrêt et éducation des enfants qui demandent de l'argent aux touristes dans l'enceinte des temples ou le long du chemin menant au Phnom Bakhéng et dans d'autres temples ;
- Arrêt des touristes qui entrent régulièrement dans les temples avec leur moyen de transport.

➤ *Gestion des touristes*

- Interruption et information à la Police du patrimoine pour intervention immédiate, le 1^{er} février 2009, contre un touriste chinois qui a pris un morceau de pierre et l'a fait tomber la cassant en 4 morceaux au temple de Baphuon. Les policiers en charge du patrimoine ont emmené le contrevenant à leurs bureaux pour lui expliquer son délit et ont ensuite établi le rapport ;
- Interruption de la prise d'empreinte des bas-reliefs par un touriste australien au Temple d'Angkor Vat, le 5 juillet 2009 et par un touriste chinois le 20 septembre 2009 au Temple de Banteay Srei.

⇒ ***Unité de Contrôle de la qualité et des normes touristiques***

➤ *Travaux déjà accomplis*

- Contrôle des travaux de construction des échoppes des commerçants au temple de Banteay Srei ;
- Réunion d'information avec le secteur privé pour annoncer l'ouverture test pour les visites du Bakan ;
- Contribution à la présentation de la « Gestion du tourisme au Cambodge » aux participants vietnamiens, chinois et thaïlandais à l'hôtel Allson Angkor Paradise ;
- Demande d'un grand panneau de règlements de visite à installer devant les monuments majeurs du site d'Angkor ;
- Présentation du tourisme au Cambodge aux touristes japonais de l'agence de voyages PM Green ;
- Présentation du test pour l'ouverture du Bakan aux visiteurs au Temple d'Angkor Vat ;
- Participation à la réunion pour préparer l'accueil des hauts délégués de la République de Corée et accueil ;
- Participation à la réunion portant sur l'organisation d'un emplacement provisoire pour les échoppes au parvis Est de Ta Prohm, et contrôle des boutiques de vente au temple de Ta Prohm ;
- Préparation du texte pour diffuser dans le bulletin mensuel de l'Autorité APSARA sur l'organisation du tourisme au Phnom Bakheng.

➤ *Travaux à poursuivre*

- Contrôle et suivi des travaux au parvis de Ta Prohm ;
- Préparation du texte à publier dans le bulletin mensuel de l'Autorité APSARA ;
- Préparation de la mise en service des visites au Bakan.

⇒ *Unité d'Investissement, de Commerces, de Services et de Promotion touristique*

➤ *Travaux déjà accomplis*

- Opération d'éducation des vendeurs et les agents du tourisme sur l'environnement ;
- Participation à l'audit interne du système de la gestion de l'environnement de l'Autorité APSARA ;
- Préparation du projet de discours en langue anglaise pour Son Excellence, le Directeur, Général en vue de le publier dans le magazine de compétition de golf « Cambodia Open 2009 », et du projet du discours en langues khmères et anglaise pour Son Excellence, le Directeur Général, pour la conférence de presse sur la compétition de golf le 26 octobre 2009, devant le Temple d'Angkor Vat ;
- Opération de collecte des données pour la deuxième fois pour préparer la liste des commerçants aux Temples de Banteay Srei et Ta Prohm ;
- Préparation des termes du contrat à passer avec les vendeurs au Temple de Banteay Srei.

➤ *Travaux à poursuivre*

- Poursuite de la préparation du rapport concernant les travaux de la gestion de l'environnement du Département ;
- Poursuite du contrôle et du suivi de l'état des toilettes dans le Parc d'Angkor ;
- Poursuite des travaux d'éducation sur l'environnement aux agents de tourisme ;
- Élaboration des documents concernant les données des vendeurs et les commerces dans le parc d'Angkor ;
- Préparation des conditions et identification des projets pour attirer les investissements et d'autres projets commerciaux ;
- Poursuite de l'envoi des informations sur le tourisme au Département de la Communication pour publier dans le bulletin mensuel de l'Autorité APSARA ;
- Poursuite de la collaboration pour la mise en service des charrettes à boeufs pour les visiteurs au Temple de Banteay Srei ;
- Poursuite de la collaboration et du suivi des travaux de gestion du parvis de Banteay Srei.

⇒ *Travaux à l'Unité des voitures électriques 7 janvier*

➤ *Travaux généraux*

- Mise en œuvre du projet des vélos électriques dans la région de l'ancienne cité d'Angkor depuis le 04 avril 2009 ;
- Construction d'une station pour charger les batteries des voitures électriques, et pendant la saison des pluies, à la Conservation d'Angkor.

► *Travaux de promotion et de marketing*

- Promotion des voitures électriques dans le bulletin mensuel de l'Autorité Nationale APSARA ;
- Installation des pancartes pour signaler la présence des voitures électriques 07 janviers, dans 5 différents emplacements ;
- Préparation et diffusion par 3 fois le spot publicitaire sur les services des voitures électriques ;
- Promotion par 2 fois les services des voitures électriques dans le magazine des guides touristiques **CAN BY** ;
- Coopération avec le journal **Reaksmei Kampuchea** pour montrer les avantages des voitures électriques dans la région d'Angkor ;
- Fabrication des T-shirts et casquettes promouvant l'unité des voitures électriques 07 janvier aux agences touristiques, hôtels et guides touristiques ;
- Démarchage auprès des agences de voyages, hôtels, universités et musées, puis distribution des brochures de promotion en khmer et en anglais, et des bulletins mensuels de l'Autorité Nationale APSARA.

Résultat d'exploitation de l'année 2009

Dates	Revenu (dollars)	Sources de revenue
Janvier 2009	2 739	- Location au mois des voitures ; - Location à la journée ; - Tickets vendus aux touristes qui paient directement ; - Tickets vendus aux touristes qui paient par bons (coucher) ; - Location des vélos électriques.
Février 2009	3 008	
Mars 2009	3 289	
Avril 2009	3 523	
Mai 2009	3 382.50	
Juin 2009	2 283	
Juillet 2009	2 617.50	
Août 2009	2 786	
Septembre 2009	2 954	
Octobre 2009	3 656	
Novembre 2009	4 383.5	
Décembre 2009	4 616	
Total	39 237,5 dollars	

XII. DÉPARTEMENT DU SOUTIEN TECHNIQUE ET DES PROJETS INTERSECTIORELS (DSTPI)

Depuis sa création en 2008, le DSTPI a pu se doter de personnel technique pour accomplir les missions. Suite aux décisions de l'Autorité Nationale APSARA d'adopter pour tous les départements des services identiques tels que le Bureau de Coordination et de Soutien aux activités, le DSTPI a créé deux bureaux techniques. Le Département dispose donc de 4 bureaux au total y compris le Centre International de Documentation d'Angkor.

Pour l'année 2009, les activités de chaque service peuvent se résumer de la manière suivante :

XII.1. Bureau de Coordination et de Soutien aux activités

Les missions dévolues à ce Bureau relèvent essentiellement de travaux administratifs tels que :

- la préparation des projets de dépenses et les besoins en matériels de bureau pour l'année 2009 ;
- la réception de 270 bulletins d'informations de l'Autorité Nationale APSARA (9 volumes de la 4^{ème} année, n°29 – n°37, du mois de février au mois de novembre 2009), et distribution aux différents bureaux du Département ;
- deux nouveaux techniciens qualifiés sont venus renforcer les effectifs techniques du Département : Monsieur Heng Jeudi et Monsieur Chhuon Bunnat ont demandé leur mutation du Département de la Conservation des Monuments dans le parc d'Angkor et de l'Archéologie Préventive. Le nombre total des employés du département est de 18 personnes ;
- la préparation et numérotation des lettres : 1 060 lettres reçues et 140 lettres envoyées ;
- l'organisation des réunions internes au Département ;
- le suivi et la préparation de la correspondance du Département.

1. Bureau de Soutien aux Projets Intersectoriels

Épine dorsale du DSTPI, ce Bureau est chargé d'assister tous les départements de l'Autorité Nationale APSARA dans tous les aspects techniques en architecture, en ingénierie et en archéologie.

⇒ Études et dessins des plans :

- étude et achèvement du plan du Centre d'accueil et du Centre d'interprétation du Parvis d'Angkor Vat.

⇒ Travaux en collaboration avec d'autres institutions :

- chef de l'équipe des travaux techniques et secrétaire mobile du groupe spécial de travail pour le temple de Preah Vihear ;
- coopération technique avec l'expert international, Monsieur Ahmed Bennys, pour le projet de mise en lumière du Temple Angkor Vat ;
- dans le cadre des travaux techniques, coopération pour les fouilles archéologiques au Temple de Preah Vihear, avec l'Autorité Nationale pour Preah Vihear ;
- collaboration avec les départements concernés au du projet de réhabilitation et de mise en valeur du Baray Occidental ;

➤ Participation à la mise en œuvre des travaux :

- participation au Comité d'appel d'offres pour la construction des toilettes publiques dans le Parc archéologique d'Angkor ;
- achèvement du projet de construction des toilettes publiques à Ta Prohm et Banteay Srei puis poursuite du contrôle et du suivi de la construction des toilettes publiques à Bakong ;

- participation au travail de construction d'un canal d'écoulement d'eau, de la Route des Temples vers Angkor, au nord de l'école SOS, vers la rivière de Siem Reap, au Pont Raok Rak, pour résorber l'inondation du Jardin botanique de Sa Majesté la Reine ;
- participation au projet du Jardin des Épices : travaux de topographie pour identifier l'axe de la route et d'autres emplacements puis remblaiement pour aplanir la surface du sol du terrain de 7 618m² et poursuite du montage de projet de remblaiement supplémentaire ;
- participation au projet du développement de l'éco-village de Run Ta Ek : travaux topographiques pour identifier les terrains des villageois, 40 lots de terrains ont pu être faits et les travaux se poursuivent ;
- participation à la construction de la billetterie pour le péage de la route de contournement, au sud de la ville de Siem Reap : le travail de fondation en béton et le montage de la fondation des piliers sont terminés, il reste à monter les moules des piliers.

XII.2. Bureau des routes et ponts

L'Autorité Nationale APSARA est chargée de la construction des infrastructures routières et de leur entretien. En effet, les routes qui traversent le Parc d'Angkor sont souvent abîmées par le passage fréquent des véhicules de grand gabarit, les rendant inconfortables pour les véhicules transportant des visiteurs. L'Autorité Nationale APSARA doit donc construire des routes de contournement pour empêcher les gros camions de traverser le site d'Angkor.

⇒ Études des projets de maintenance des routes et ponts :

- étude du projet de construction du chemin pour piétons au Parvis de Banteay Srei et d'un pont en béton de dimensions de 5 m x 3,5 m ;
- étude du projet de restauration de la route du village de Pradak au Temple de Banteay Srei, en réparant les nids de poule et les trous ;
- étude en cours de la route coupée située près de la Route Nationale 67 menant à l'éco-village de Run Ta Ek ;
- des buses d'écoulement (l'un à la Route Comaille et l'autre au Grand Circuit) ;
- étude en cours du Pont du Temple de Ta Kev ;
- étude en cours du Pont de Ta Ong, dans le district de So Nikum.

⇒ Travaux d'observation et de suivi des projets en cours :

- projet de construction du pont de contournement, au sud de la ville de Siem Reap ;
- préparation en cours du plan masse pour le projet de l'éco-village de Run Ta Ek ;
- projet du Jardin des Épices ;
- suivi des travaux de construction du Pont de Banteay Srei ;
- suivi des travaux d'aménagement du parking devant le Temple de Banteay Srei ;

- suivi des travaux de restauration de la route autour de la douve d'Angkor Vat ;
- suivi des travaux de restauration de la Route des Temples de Mébon à Kraing Kroch ;
- suivi des travaux de restauration de la pente du canal T2.

⇒ **Travaux terminés à 100%**

- travaux de restauration de la route T1, près de la Route Nationale Numéro 6 d'une surface de 832 m² ;
- travaux de réparation des nids de poule de la route de type **MAKADAM** à partir de l'angle T3, à l'entrée Est du Temple de Ta Prohm ;
- travaux de restauration des nids de poule, en utilisant des pierres M30, sur une partie la Route Commaille ;
- travaux de restauration de la route devant le Temple d'Angkor Vat vers l'aéroport ;
- travaux de plantation de gazon pour l'aménagement d'un jardin à l'angle de T3 et travaux de dragage du canal ;
- travaux de construction de la route par-dessus les buses situées à l'entrée Est du Temple d'Angkor Vat.

⇒ **Bureau en charge des routes :**

- 8 ouvriers sont chargés des travaux de ce bureau.

XII.3. Bureau du Système d'Informations Géographiques et de la gestion des données

Ce Bureau dispose de matériel adéquat pour l'établissement des cartes techniques et géographiques nécessaires à l'accomplissement des missions des autres département de l'Autorité Nationale APSARA.

⇒ **Travaux de collecte des données**

- opération de prise des données de la Route Nationale Numéro 67, de la Route Nationale Numéro 6 au niveau de Kbal Spean ;
- opération de prise des données du terrain de location de la compagnie de production d'eau potable KURALA WATER CO, LTD, en collaboration avec le Département de l'Aménagement de Territoire et de la Gestion de l'Habitat dans le Parc d'Angkor et le Département du Développement Touristique d'Angkor ;
- réception des données sur les régions déminées et celles non déminées dans les provinces de Siem Reap et de Preah Vihear, fournies par l'Autorité cambodgienne pour la gestion des mines et le sauvetage des handicapés par les mines (CMAA) ;
- travaux de discussion et de demande d'information sur les données pour l'utilisation du système de production des cartes, au Bureau du système d'information géographique à la Direction territoriale et géographique de Phnom Penh.

⇒ **Travaux de modification et d'insertion des données**

- travaux de modification des données de la route de JICA en 2005 ;
- travaux d'insertion des données des nouveaux ponts, de la nouvelle Route 67, des régions déminées et des régions non encore déminées dans les provinces de Siem Reap et de Preah Vihear reçues de l'Autorité cambodgienne pour la gestion des mines et le sauvetage des handicapés par les mines (CMAA). Changer la projection de *Indian_1960 UTM_Zone_48N* à *WGS_1984_UTM_Zone 48N*.

⇒ **Production des cartes en fonction de la demande des autres départements**

➤ *Pour les besoins du Département :*

- carte pour le projet de la nouvelle route autour d'Angkor ;
- carte des routes et des régions non encore déminées dans les districts de Banteay Srei et d'Angkor Thom ;
- carte de localisation du pont de Ta Ong ;
- préparation de la carte administrative de la province de Siem Reap en insérant 3 autres communes dans la ville de Siem Reap : Teuk Vil, Krabei Real et Ampil.

➤ *Département de la Conservation des Monuments dans le parc d'Angkor et de l'Archéologie préventive*

- carte de la nouvelle cité administrative située sur le terrain de la compagnie **J&R** ;
- carte de localisation du lieu d'exploitation de sable et d'une nouvelle route au village de Kok Chork ;
- carte de localisation géographique et des terrains utilisés à Phnom Bok ;
- carte de localisation des endroits où la compagnie de construction *Gain Team Work* souhaite prélever de la terre, au village de Ta Baing et village de Trach Chrom, commune d'Ampil ;
- carte de localisation des constructions illégales dans la zone 1, dans le district de Bakong de l'organisation **Sangkheum** ;
- carte de localisation du canal à construire, dans la commune de Run Ta Ek ;
- carte de localisation de l'étang à creuser, dans le village de Phnom Krom, commune de Siem Reap ;
- carte de la zone de protection de l'Autorité Nationale APSARA regroupant les zones centrales du Parc, de Roluos, Banteay Srei, Vat Athvea, Bêng Mealea, Chao Srei Vibol et Vat Chedei ;
- carte des tertres anciens CP467 : Kok Trapeang Chork, Temple de Trapeang Lapeuv, Kok Ta Kung, Kok Ta Vaing, Temple de Ta Ponleu, Trapeang Kruos et Trapeang Trav dans la commune de Svay Dangkum et Sala Kong Sèng, Kok Chan ou Kok Daeum Chan et le tertre de Trapeang Svay au village Kruos, Trapeang Ta Kuoy et Kok Roka dans le village de Phgnea Chey, Kok Thnot, Kok Trapeang Po, Kok Thgnan, Kok Reusei, Kok Ak Nauy, Kok Don Orn, Kok Kdei dans le village de Kantrork, des tours

des temples et des étangs anciens dans le village de Kok Kras Saing, village de Phgnea Chey et village de Treang, le Temple de Trapeang Lapeuv, le canal ancien dans la commune de Sala Kansèng, Kok Kung, Kok Ngèt, Kok Babak, Kok Yeay Chraèng dans le village de Kok Krassaing, le Temple de Vat Preah In Kosei, Tuol Prasat Ampor Phnom dans le village de Mondul Bei, Tuol Kok Putrea, Tuol Kok Ngaèt dans le village de Kok Krassaing.

➤ *Département de l'Aménagement de territoire et de la Gestion d'Habitat dans le parc d'Angkor*

- préparation de la carte de localisation des fouilles dans le projet de Sras Srang.

➤ *Département d'Ordre et de Coopération*

- carte de localisation des bornes de protection de la zone 2 de l'Autorité Nationale APSARA, incluant la zone centrale du Parc, de Roluos et de Banteay Srei ;
- carte de la région de Bêng Mealea.

➤ *Département de l'Administration, du Personnel et du Matériel*

- carte de localisation des bornes dans la région du Parc d'Angkor ;
- carte de la zone 2 de l'Autorité Nationale APSARA incluant la zone centrale du Parc, de Roluos et de Banteay Srei ;
- carte de la région du Temple de Bêng Mealea.

➤ *Département de Développement Culturel, des Musées et des Normes Patrimoniales*

- carte de localisation du Baray Occidental et insertion les points pour prendre les mesures.

➤ *Département de Gestion de la Forêt, des Paysages Culturels, et de l'Environnement*

- carte de localisation des activités illicites d'incendie de forêt, d'appropriation des terrains et d'exploitation du sable dans 3 endroits, situés dans le village de Rom Chek, commune de Rom Chek, district d'Angkor Thom, et carte de localisation d'une appropriation de terrain au Sud de Phnom Bok, commune de Run Ta Ek ;
- carte de localisation du pompage de sable, située dans le village de Ta Koh, commune de Rom Chek, et district d'Angkor Thom ;
- carte des zones 1 et 2 comportant les coordonnées ;
- carte de localisation de Phum Ksach, à l'étang Trapeang Kakah, situé dans le village de Rom Chek pour comparer avec la carte des zones protégées ;
- carte de Trapeang Sès.

➤ *Département de Développement Agricole et Communautaire*

- préparation de la carte de localisation des maisons des villageois dans les zones 1 et 2 où vivent 24 familles dans le district de Puok, Srok d Siem Reap, Srok de Prasat Bakong.

➤ *Institutions et autres compagnies*

- carte de délimitation de l'Université du Cambodge dans la commune de Khnar, district de Banteay Srei, province de Siem Reap. ;
- préparation de la carte de la zone d'Angkor et de la ville de Siem Reap, suite à la demande des institutions extérieures ;
- vérification de la carte de la région pour le projet d'investissement, en application du cahier de charge de la compagnie d'investissement du Phnom Kulen, pour déterminer les limites de la zone de protection.

⇒ *Encouragement des travaux de l'environnement du département*

- participation à la présentation de l'Unité d'environnement d'Angkor portant sur « l'importance de la sauvegarde et de la protection environnementale d'Angkor pour le développement durable », et aux opérations d'audit externe de l'institut JQA du Japon ;
- participation à la réunion avec les agents en charge de dynamiser les travaux de l'environnement et préparation du programme d'audit interne sur le système de gestion environnemental de l'Autorité Nationale APSARA ;
- préparation du tableau de suivi du programme de mise en œuvre des objectifs de l'environnement pour le 3^{ème} et 4^{ème} trimestre sur les points suivants :
 - i) restauration et sauvegarde des routes et des ponts,
 - ii) constructions de nouvelles routes et de nouveaux ponts.
- préparation du tableau sur les aspects environnementaux et du tableau mentionnant les objectifs de chaque département pour l'année 2010.

⇒ *Séminaires et réunions*

- participation aux réunions du projet « Développement communautaire des villages de Rohal et de Sras Srang Nord » avec le Département de l'Aménagement du Territoire et de la Gestion des Habitats du parc d'Angkor ;
- participation aux réunions sur le projet NZAID pour l'établissement du rapport final du de la première phase du programme concernant la « *Gestion des ressources naturelles dans le parc avec la participation de la population locale* ».

XII.4. Centre International de Documentation d'Angkor

⇒ *Travaux généraux*

- Le Centre a reçu pour l'année 2009 322 lecteurs et chercheurs ;
- Les ouvrages reçus sont les livres, les rapports et les magazines, dont certains documents sont offerts par les gens généreux, les organisations et l'Ambassade de l'Inde, et d'autres sont acquis par l'Autorité Nationale APSARA. Le nombre total des documents est de 382 répartis en 133 titres différents ;

- Établissement de la liste des livres en les codifiant, rangement des documents, protection des livres par des couvertures et indication de leurs noms ;
- Préparation des demandes d'achats de livres ;
- Demande de documents à l'Ambassade de l'Inde et aux différents instituts d'impression ;
- Photocopie d'un certain nombre de documents et reliure pour en faire des livres afin de les mettre dans le Centre de Documentation ;
- Réception d'une délégation en provenance du Vietnam ;
- Participation aux deux réunions avec tout le personnel sous la conduite du Directeur Général Adjoint en charge du Département ;
- La directrice du Centre International de Documentation d'Angkor a pris des contacts avec les autres bibliothèques à Phnom Penh et à Siem Reap, telles que l'institut du Bouddhisme, l'Institut Reyum, la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque Samdech Hun Sen, la Faculté d'Archéologie, l'EFEO et le CDRI :

- i) *Objectifs des contacts* : prise de contact avec les autres bibliothèques pour se procurer des documents intéressants qui ne se trouvent pas sur le marché et pour acquérir une expérience dans l'organisation des bibliothèques afin de permettre au Centre International de Documentation d'Angkor de fonctionner correctement.
- ii) *Résultats* : don en « soft copy » de la liste des documents (catalogues) de la Bibliothèque du Bouddhisme. L'Institut du Bouddhisme a créé un site Internet où les chercheurs peuvent trouver des documents en khmer à l'adresse suivantes : www.budinst.gov.kh. Toutes les bibliothèques mentionnées ci-dessus (excepté l'EFEO) possèdent presque toutes des programmes en langue khmère. Pour les documents qui n'existent pas sur le marché, il est possible de les obtenir en photocopie en versant une contribution aux bibliothèques concernées. La vérification de la liste d'inventaire concerne la liste des anciens livres, la nouvelle liste établit les documents déjà inscrits sur la liste d'inventaire (voir la liste en annexe).

⇒ *Projets à poursuivre*

- poursuite des prises de contact avec les autres grandes bibliothèques ;
- identification des moyens pour créer un programme en langue khmère pour le Centre International de Documentation d'Angkor ;
- rencontre et discussion avec l'EFEO sur la technique de sauvegarde des reproductions épigraphiques et les photographier en format digital ;
- rencontre avec le groupe NZAID pour discuter du changement du programme de gestion des documents ;
- rencontre avec Monsieur HEU Hin du CDRI et contact avec Khmerdev pour mieux comprendre les nouveaux programmes et les appliquer au Centre de documentation.

Résultat des documents déjà figurés dans la liste

N°	Type de documents	Nombre	Autres
1	Livres imprimés, rapports	1 303 titres (certains livres sont en plusieurs copies)	74 livres perdus
2	Thèses des étudiants	147 titres (certains livres sont en plusieurs copies)	4 thèses perdues
3	Rapport de recherche du groupe d'études sociales	32 titres	
4	Magazines nationaux et internationaux	34 titres (certains sont en plusieurs exemplaires)	
5	Cassettes vidéo	10 documents	certains exemplaires ne fonctionnent pas
6	CD	30	certains exemplaires ne fonctionnent pas
7	DVD	5	certains exemplaires ne fonctionnent pas
8	Floppy disks	23	certains exemplaires ne fonctionnent pas
9	Photos des pièces des objets d'art à la Conservation d'Angkor	250 pièces	
10	Microfiches des plans des temples dans le Parc archéologique d'Angkor	3 784 feuilles	
11	Microfiches des rapports de fouille de l'époque française jusqu'en 1955	28 pièces	

XIII. DÉPARTEMENT DE LA CONSERVATION DES MONUMENTS D'ANGKOR ET DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (DCMAP)

Le Département est composé d'un Directeur Général Adjoint, d'une Directrice de Département, d'un Adjoint-Directeur du Département, 18 agents, 7 chauffeurs, 133 ouvriers spécialisés, 267 ouvriers d'entretien et de nettoyage du site d'Angkor et 287 gardiens.

Le Département comporte désormais cinq bureaux pour assurer les missions techniques sur le terrain.

XIII.1. Bureau d'entretien des monuments

⇒ Travaux de conservation :

➤ *Le Bureau d'entretien des monuments* est surtout en charge des travaux de conservation quotidiens tels que le nettoyage et l'entretien des monuments, dans les zones relevant de la compétence du département, à savoir le Parc d'Angkor, les sites de Roluos, de Banteay Srei et le Phnom Kulen ainsi que les ponts anciens situés le long de la Route Nationale numéro 6. Les travaux réguliers concernent l'élagage des petites végétations poussant sur les monuments, notamment en saison de pluie, la protection et la maintenance y compris la restauration des infrastructures et de l'ordre dans les temples. La protection de l'environnement autour des monuments fait aussi partie des tâches afin que le caractère culturel et historique du site soit préservé.

➤ *Les travaux d'étalement ont été effectués dans les temples suivants :*

- le fronton de la porte d'entrée Est du Temple de Palilay ;
- le côté sud du fronton du Temple Khleang Sud ;
- le fronton de la porte côté Nord du Temple Khleang Nord ;
- le fronton des trois tours du Temple de Phnom Krom ;
- les poutres de la Bibliothèque Sud du Temple de Phnom Bakheng.

➤ *Les travaux de restauration sont terminés pour les monuments ci-dessous :*

- le pilier de soutien de l'angle sud-est et de l'angle sud-ouest de la colonne principale du Temple de Preah Kô
- la tour sud-est et nord-ouest de la troisième terrasse du Temple Phimeanakas ;
- la Bibliothèque Nord, Sud, le Gopura à l'ouest et la tour à l'ouest du Temple de Vat Athvea. Des bornes de protection ont été également posées à trois endroits dangereux ;
- installation des bornes et des panneaux de signalisation de danger au Temple du Phnom Krom.

➤ *D'autres divers travaux sont terminés :*

- tels que le projet de construction d'une passerelle au Temple de Ta Prohm ; en collaboration avec le Département de la Gestion des Forêts, des Paysages Culturels et de l'Environnement ;
- l'élagage des branches d'arbres au Temple de Preah Khan.

➤ *Les travaux devant être poursuivis concernent :*

- Étude pour soutènement de la porte ouest, de l'aile sud et de la Bibliothèque Nord du Temple de Vat Athvea ;
- Étude du plan de l'escalier du Temple de Banteay Samrè pour identifier les dangers possibles pour les visiteurs.

⇒ **Situation à prendre en considération :**

➤ *Le Temple du Phnom Krom :*

- les chauves-souris ont commencé à s'installer dans les trois tours centrales.

➤ *Le Temple de Vat Athvea :*

- le 16 octobre 2009, cinq des pierres du toit de la Bibliothèque Sud sont tombées ;
- les blocs de latérite au-dessus de l'élément sculpté et servant d'appui au chambranle en grès, sont tombés, et a provoqué la fissure en deux en faisant perdre la stabilité des portes des tours Nord et Sud de la Bibliothèque Est ;
- l'érosion du mur de soutènement du Gopura du côté ouest menace la chute des pierres du toit.

➤ *Le Temple du Bayon :*

- les éléments de soutènement du temple présentent des problèmes à trois endroits : un élément au niveau du mur Sud, et deux au mur de l'Est sont complètement détériorés, et peuvent s'effondrer prochainement.

➤ *Le Temple de Banteay Kdei :*

- une demande de prise de mesures d'urgence pour la restauration des constructions de toute nature au Temple de Banteay Kdei.

➤ *Le Temple du Phnom Bakheng :*

- l'érosion des tours « pommées » du Prasat Edh au Phnom Bakheng nécessite une intervention d'urgence.

➤ *Le Temple de Bakong :*

- le fronton et les colonnes de soutien du Temple de Bakong se sont écroulés.

➤ *Le site du Phnom Kulen :*

- l'abattage des arbres et l'extraction des briques au Temple Neak Ta sont préoccupants.

XIII.2. Bureau des travaux et d'ingénierie patrimoniale

⇒ **Les travaux d'étalement sont achevés pour les monuments suivants :**

- *au Bassin Royal de Sras Srang :* des barrages de protection contre l'eau ont été construits à deux endroits présentant un danger ;
- *le Temple du Bayon :* à l'emplacement T1 du monument ;
- *la Porte de Ta Kav :* des interventions ont été effectuées à 4 endroits ;

- *le Temple de Banteay Kdei* : 5 endroits dangereux ont nécessité la pose des étaitements d'urgence ;
- *le temple de Batchum* : la poutre de soutien du mur du temple a été renforcée ;
- *le temple de Neak Poan* : le « Cheval » dans le Bassin central s'était incliné, des poutres de soutènement ont été installées. Des cordes pour protéger les endroits dangereux ont été posées. Le mur en latérite a également nécessité un étaielement de soutien ;
- *le Temple Thmor Dap au Phnom Kulen* : le monument présente des dangers d'écroulement.

⇒ **Les travaux suivants sont en cours :**

- le fronton de la porte d'entrée Est du Temple de Palilay est en cours d'étaielement ;
- étude du plan d'étaielement phase 2 et opération de contrôle des 17 endroits dangereux suite aux étaielements effectués par l'Institution Sophia et 5 autres nouveaux endroits présentant un danger très important, au Temple de Banteay Kdei ;
- contrôle des endroits dangereux du Temple de Preah Khan ;
- étaielement du point T14 pour une sauvegarde d'urgence au Temple du Bayon ;
- restauration de l'angle Nord-Est de la tour du Temple de Batchum ;
- étude de l'aile de la galerie située à l'entrée Ouest du Temple d'Angkor Vat à deux endroits ;
- opération de contrôle et de suivi de l'effondrement des blocs de latérite provoqué par la force de l'eau qui a érodé la terre sous les pierres au Bassin de Sras Srang.

XIII.3. Bureau des travaux archéologiques dans le site d'Angkor

Les missions du Bureau des travaux archéologiques dans le site d'Angkor sont réparties en opérations de fouille, contrôle des fouilles, d'enregistrement et d'inventaire et des activités relatives à la céramique.

⇒ **Les équipes de fouille ont effectué des travaux sur les monuments suivants :**

- Fouille pour la recherche au Phnom Kulen en coopération avec la Fondation archéologique pour le développement ;
- Fin des fouilles pour déplacer le « Lion » au Temple de Mébon ;
- Opération d'enquête archéologique, établissement du plan topographique, et travaux d'étude, d'établissement des listes et analyses des données des objets d'art existants en haut du mont Est de la Porte des Morts.

Elle doit poursuivre les travaux suivants :

- Travaux de fouille pour la recherche au chantier de Sras Srang ;

- Travaux d'analyse des données collectées au cours des fouilles au Phnom Kulen, au site des fours de Bakong et analyse en cours des céramiques trouvés à la Porte de Tonlé Oum ;
- Poursuite des fouilles de sauvetage en coopération avec WMF au Temple de Phnom Bakheng pour trouver les pierres et étudier les fondations dans le but de restaurer.

⇒ Les équipes de fouille ont contrôlé les travaux de fouille suivants :

- Opération de contrôle des impacts sur les vestiges archéologiques à 5 endroits du site d'Angkor ;
- Établissement du rapport pour définir les coordonnées des fondations des temples anciens dans la commune de Svay Dangkum de la ville de Siem Reap ;
- Opération d'identification de l'emplacement d'une demande de construction d'habitat, de bâtiment d'études, de bibliothèque, de demeures de bonze, de la salle de restauration ;
- Au total 30 cas concernant les opérations de dragage des étangs et des canaux provoquant leur destruction ;
- 20 cas relèvent du creusement et des fouilles des couches de terre, et des remblaiements ;
- La pose des buses traversant les routes et leur réparation totalisent 24 cas.

⇒ Les équipes d'enregistrement et d'inventaire ont obtenu les résultats suivants :

Outre les travaux d'enregistre et d'inventaire des objets archéologiques, les tâches quotidiennes concernent aussi les études, la réception et la collecte des pièces de sculptures trouvées indûment ou au cours des fouilles :

- L'inventaire de 77 objets d'art et statues a été effectué et les pièces ont été remises au Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor ;
- Établissement de la liste des pièces patrimoniales se trouvant sur la terrasse du Temple Bouddhique d'Angkor Thom au niveau de la Porte des Morts ;
- Étude d'une inscription ancienne d'une stèle recouverte de terre au Temple de Trapeang Lpeuv ;
- Opération de réception d'un pied de stèle à la fondation du Temple de Kok Phneuv, village de Sras Srang, Sangkat Nokor Thom, ville de Siem Reap ;
- Opération de ramassage d'un morceau de stèle avec inscription au Temple de Bakong et remise au Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor.

Les travaux en cours consistent à :

- Établir les listes et l'enregistrement des données pour 262 pièces trouvés au Temple de Banteay Kdei dans le « Data base » ;

- Faire sculpter et tailler en grès pour remplacer les piliers en ciment existants de la balustrade aux nagas du Temple d'Angkor Vat.

⇒ ***Les équipes en charge des travaux de céramique ont terminé et continuent les tâches suivantes :***

- La céramique trouvée au four de Thnol Mrech au Phnom Kulen a été inventoriée et remise en suite au Musée de céramique d'Angkor du site de Tani ;
- Les travaux d'inventaire de la céramique du four de Bang Kong sont en cours d'achèvement et le rapport en préparation.

XIII.4. Bureau d'ingénierie patrimoniale

Les missions de ce bureau relèvent surtout des études et réalisation de plan pour les constructions de diverses structures au service du développement touristique et à la protection du patrimoine.

Ainsi les travaux achevés concernent :

- Étude du plan d'un projet de kiosque à installer au Phnom Bakheng ;
- Étude du projet de plan du COEX pour l'installation des bureaux d'APSARA ;
- Participation à la réalisation des plans des jardins de l'Autorité APSARA en collaboration avec le Département de Gestion des Forêts ;
- Amélioration des plans des bornes patrimoniales ;
- Dessin du panneau et du drapeau portant le logo d'APSARA ;
- Étude et réalisation du plan des hampes pour drapeaux pour installer au parvis du Temple de Banteay Srei ;
- Étude et réalisation des plans des toilettes de Banteay Srei et de Ta Prohm.

Les travaux suivants sont en cours :

- Étude du plan général et détaillé du jardin d'épices ainsi que du plan d'eau tout en améliorant les plans des canaux d'irrigation ;
- Contrôle des travaux du chantier du jardin d'épices ;
- Modification et adaptation pour créer un plan d'ensemble des boutiques installées à l'ouest de Ta Prohm ;
- Contrôle du chantier des travaux de construction des toilettes publiques du Temple de Bakong ;
- Contrôle du chantier des travaux d'installation des planchers pour permettre aux visiteurs d'admirer le paysage le long de la route pour monter au Phnom Bakheng.

XIII.5. Bureau de coordination et de soutien aux activités

⇒ ***Travaux administratifs, de coordination et de soutien aux activités :***

Le Bureau est chargé des travaux administratifs généraux tels que la préparation et la réponse au courrier (2 201 lettres reçues et envoi de 1 034 dont 70 sont les réponses aux demandes d'avis).

Il doit également organiser la formation du personnel en collaboration avec le Département de l'Administration, du Personnel et du Matériel.

La formation concerne essentiellement le personnel du département, alors que les travaux d'éducation s'effectuent pour les opérateurs ayant une activité dans le Parc d'Angkor :

- cycle de formation aux méthodes de scanner 3D par l'institution JASA pour l'application au Temple d'Angkor Vat ;
- un agent du département participe actuellement à la formation pendant deux ans au Japon ;
- un agent du département participe actuellement à la formation pendant trois ans en République Tchèque ;
- un agent du département participe actuellement à la formation pendant trois ans en Inde ;
- explication et éducation des groupes de musiciens sur l'environnement et l'hygiène autour des endroits où ils jouent ;
- les agents du département collaborent à l'organisation des différents événements dans les monuments ;
- réunion générale avec les gardiens, les gardiens-chefs et les gestionnaires des monuments pour leur donner des conseils quant aux différentes mesures et à la discipline dans l'exercice de leur fonction ;
- les gardiens ont expliqué et instruit les commerçants de participer au nettoyage et de respecter la discipline dans la zone des monuments ;
- coopération avec la société HCC pour la collecte et la sortie des ordures du site d'Angkor.

Il faut signaler qu'un médecin de l'organisation RAK a pu contrôler la santé des gardiens et des ouvriers travaillant dans les monuments ;

⇒ **Travaux de coopération internationale :**

La coopération internationale concerne les travaux de recherche et de restauration des monuments accomplis avec neuf pays, dirigés par seize institutions et répartis en 24 chantiers :

- i) APSARA/GACP : travaux de restauration des frontons et des apsaras au Temple d'Angkor Vat, nettoyage des lions et des escaliers au Temple de Koh Ker et conservation des sculptures (apsaras) au sommet central du Temple de Phnom Bakheng ;
- ii) APSARA/CSA : poursuite des travaux de recherche sur les sculptures et sur le plan de construction de la galerie 1 du Temple de Ta Kev ;
- iii) APSARA/WMF : *au Temple du Phnom Bakheng*, travaux de fouille au côté sud-est au niveau du sol, réalisation du plan du Temple en brique G5

- pour préparer la restauration ; *au Temple de Preah Khan*, montage d'un échafaudage pour restaurer la statue du Garuda numéro 55, étaielement pour sauvegarde d'urgence du toit de la galerie numéro 2 ; au Temple d'Angkor Vat, déplacement des pierres pour la construction d'un toit de protection pour la Galerie du Barrattage de la Mer de Lait ;
- iv) APSARA/ASI : poursuite des travaux de restauration de la Chaussée d'entrée ouest du Temple de Ta Prohm ;
 - v) APSARA/JASA : les travaux de restauration de la Bibliothèque Sud sont terminés au niveau de la Terrasse numéro 2, et ils ont dû être interrompus car les pierres de la Terrasse numéro 3 sont en cours d'expérimentation ; poursuite des travaux de suivi de l'état de détérioration des sculptures de la Galerie interne du mur Nord de l'aile Est et étude détaillée sur les méthodes de traitement et d'entretien ;
 - vi) APSARA/NARA : restauration du Temple Top et travaux de recherche du four de Bang Kong ;
 - vii) APSARA/DED : projet de conservation des pierres pour restaurer les sculptures et les lingas du Musée Preah NORODOM Sihanouk-Angkor, et au Temple du Phnom Bakheng, restauration des inscriptions sculptées et les sculptures du fronton du temple central ;
 - viii) APSARA/FSP : fin des travaux de fouille à Angkor Thom ;
 - ix) Fondation d'Archéologie et Développement au Phnom Kulen : fin des travaux de fouille au Phnom Kulen et établissement du rapport ;
 - x) APSARA/BSCP : projet du parvis de Banteay Srei ;
 - xi) APSARA/SOPHIA : projet de recherche au Temple de Banteay Kdei.

XIV. DÉPARTEMENT DE LA CONSERVATION DES MONUMENTS EXTÉRIEURS (DCME)

Le rapport d'activités du Département de la Conservation des Monuments Extérieurs pour l'année 2009 comprend les activités majeures telles que la protection de l'environnement, la construction de petites infrastructures pour les besoins de gestion, la maintenance des sites dont le département est en charge.

Le travail quotidien concerne les travaux techniques relatifs à la conservation et à l'entretien des monuments.

XIV.1. Les activités majeures peuvent se résumer de la manière suivante :

⇒ *Travaux de soutènement, d'étaielement pour la conservation des monuments :*

- opérations d'urgence pour sauvegarder les points dangereux en installant les étaielements pour au Prasat Thom du site de Koh Ker (trois endroits) et un endroit au Prasat Srot du site de Koh Ker ;
- opérations d'étaielement de 18 endroits dangereux dans le temple de Bêng Mealea ;

⇒ Travaux d'études, de recherche et d'inventaire :

- étude et recherche des anciennes voies d'eau par les archéologues pour faire écouler l'eau stagnante au temple de Bêng Mealea ;
- poursuite des études d'impacts pour identifier les parties dangereuses des monuments nécessitant des opérations d'étayage dans le site de Koh Ker ;
- nettoyage et comptage des outils trouvés au cours des fouilles de la zone des fours de cuisson du fer à Kvav ;
- dénombrement des données sur les temples anciens situés en dehors du site d'Angkor en se basant sur différents documents ;
- fouilles archéologiques pour la recherche du site des fours de cuisson du fer au village de Kvav, commune de Chikreng, province de Siem Reap ;
- réception de 27 morceaux de sculpture de la police de la commune de Svay Leu.

⇒ Travaux de maintenance et d'entretien des sites :

- restauration et maintenance régulière des escaliers et des passerelles pour la sécurité des touristes ;
- construction de deux escaliers en bois à deux emplacements du Prasat Thom pour faciliter la visite des touristes au site de Koh Ker ;
- évacuation de la terre de l'enceinte du Prasat Srot (à Koh Ker) pour mettre à jour les fondations et remise en ordre des pierres tombées ;
- creusement d'une rigole d'une longueur de 350 m et d'une largeur de 0,5 m pour évacuer d'urgence l'eau de pluie en stagnation au temple de Bêng Mealea pour faciliter la visite des touristes et pour la sécurité du monument ;
- déplacement de 609 pierres pour faciliter le passage des visiteurs au temple de Bêng Mealea ;
- organisation du prélèvement de la terre dans l'enceinte du Prasat Srot pour mettre à jour les fondations et pour ranger correctement les pierres tombées ;

⇒ Travaux de protection et de mise en valeur de l'environnement des sites :

- plantation de 5 570 divers arbustes dans les zones hors du Parc d'Angkor ;
- opération de délimitation des surfaces des terrains pour implanter les bornes dans les zones de protection et de préservation de la région des plantations d'hévéas de la commune de Svay Leu ;
- construction des enclos pour protéger les petits arbres d'une longueur de 350m près des douves côté ouest du temple de Bêng Mealea ;

- coopération avec les autorités villageoises et les ouvriers pour planter des arbres le long des ponts anciens à partir de Bakong à Kompong Kdei, au total 313 arbres ;
- opération de supervision des ponts anciens le long de la Route Nationale N° 6, à partir de Bakong à Kompong Kdei (Pont de Preah Teus) afin d'identifier les emplacements propices à la plantation des arbres le long de la route et installation d'un panneau sur l'historique du Pont de Preah Teus pour informer les touristes nationaux et internationaux ;
- construction d'un enclos pour protéger les petits arbres d'une longueur de 350 m à proximité du côté ouest des douves du temple de Bêng Mealea ;
- interruption des abattages d'arbres du côté Nord-Est et à proximité du chantier de prélèvement du grès du Trapeang Char ;
- collecte du bois coupé illégalement par les malfaiteurs et sortis hors de la forêt pour les mettre en sécurité dans le dépôt de l'Autorité APSARA, au total 0,5 m³ ;
- coupe de deux arbres présentant un danger pour la sécurité des monuments et d'un autre arbre déjà tombé au Prasat Thom du site de Koh Ker ainsi que deux autres au temple de Bêng Mealea ;
- élagage des branches et coupe d'un arbre « Sralav » tombé, frappé par la foudre durant la tempête à l'entrée sud du temple de Bêng Mealea ;
- interruption et confiscation de 6 scies électriques en coopération avec la Police du Patrimoine en charge du site de Koh Ker.
- opération de contrôle des forêts du site de Koh Ker et ramassage des bois coupés illégalement par les malfaiteurs, au total 1,5 m³ ;
- interruption et confiscation de 6 scies électriques en coopération avec la Police du Patrimoine en charge du site de Koh Ker.

⇒ **Travaux de construction de petites infrastructures et travaux divers :**

- réunions de travail avec la commune de Svay Leu sur le déboisement par la population pour s'approprier des terrains dans la zone de gisement de grès de O'Thmor Dap ;
- supervision des opérations de prélèvement du grès de la société CHEA Ravy pour les besoins de restauration du temple de Ta Prohm ;
- opération de démantèlement des barrières des terrains de cinq familles ayant construit illégalement sur la digue du Baray du côté Est du temple de Bêng Mealea ;
- construction d'un refuge pour les gardiens, dimensions 5m x 7,50m au temple de Kong Phluk ;
- construction de deux toilettes de petite dimension pour hommes et femmes, dimensions 3m x 3m dans l'enceinte du temple de Bêng Mealea ;

XIV.2. Travaux de coopération internationale

- ⇒ travaux d'analyse des résultats archéologiques en coopération avec l'EFEO en reproduisant les dessins et les décors des objets d'art trouvés au cours des fouilles au site de Phnom Kulen ;
- ⇒ fouilles archéologiques de recherche au chantier de la Route de l'Éléphant Blanc à Koh Ker en coopération avec l'EFEO ;
- ⇒ travaux de réparation des escaliers en pierre, des statues d'un lion et d'un éléphant au Prasat Thom du site de Koh Ker en coopération avec les chercheurs et restaurateurs-conservateurs de pierre de GACP ;
- ⇒ travaux de recherche au site de Koh Ker en coopération avec les chercheurs hongrois de « Royal Angkor Foundation ».

Rapport des recettes du budget 2009 de l'Autorité APSARA

Unité : dollar américain

N	Nature des recettes	Année 2009					Divers	
		Plan annuel (A)	Solde début d'année (B)	Situation de janvier à décembre				Solde Fin décembre (F = B + C - E)
				Réalisé (C)	par rapport au plan annuel (D = C/A) %	Versé (E)		
Total des recettes (I + II)				\$ 29,374,539.33		\$ 16,126,319.44	\$ 1,951,646.21	
I. Total des recettes non inventoriées (1+2+3+4)		\$ 36,590,000.00	\$ 1,647,495.31	\$ 16,430,470.34	44.90%	\$ 16,126,319.44	\$ 1,951,646.21	
1	Zone des temples d'Angkor		\$ 1,636,083.72	\$ 15,985,702.71		\$ 15,683,610.44	\$ 1,938,175.99	
	Vente des tickets de visite		\$ 1,633,535.90	\$ 15,753,155.77		\$ 15,451,577.21	\$ 1,935,114.46	
	Exploitation des promenades en ballon		\$ 2,547.82	\$ 19,063.42		\$ 18,549.71	\$ 3,061.53	
	Vente des tickets au MPNSA		\$ -	\$ 8,608.02		\$ 8,608.02	\$ -	
	Location des voitures électriques 7 janvier		\$ -	\$ 29,992.50		\$ 29,992.50	\$ -	
	Location des bicyclettes électriques		\$ -	\$ 131.00		\$ 131.00	\$ -	
	Location des costumes traditionnels aux touristes		\$ -				\$ -	
	Exploitation des promenades à dos d'éléphants		\$ -	\$ 4,500.00		\$ 4,500.00	\$ -	
	Exploitation des charrettes à chevaux		\$ -	\$ 25,245.00		\$ 25,245.00	\$ -	
	Diverses recettes		\$ -	\$ 145,007.00		\$ 145,007.00	\$ -	
2	Zone des temples de Bêng Mealea		\$ 9,410.23	\$ 102,298.64		\$ 100,526.00	\$ 11,182.87	
	Vente des tickets de visite		\$ 9,410.23	\$ 102,298.64		\$ 100,526.00	\$ 11,182.87	
3	Zone des temples de Koh Ker		\$ 2,001.36	\$ 13,579.99		\$ 13,294.00	\$ 2,287.35	
	Vente des tickets de visite		\$ 2,001.36	\$ 13,579.99		\$ 13,294.00	\$ 2,287.35	
4	Location de biens		\$ -	\$ 328,889.00		\$ 328,889.00	\$ -	
	Contrat de location de 23 ha de terrain		\$ -				\$ -	
	Contrat de location de 8 ha de terrain		\$ -	\$ 328,889.00		\$ 328,889.00	\$ -	
II. Total des recettes pour dépenses (6+7+8)				\$ 13,272,957.99				

terrains non encore
tout libérés

5	Budget donné par l'état		\$	7,020,005.21			
6	Différentes aides		\$	219,349.91			
	UNESCO		\$	184,000.00			
	DED		\$	6,880.00			
	Fonds reçu de IDRC-CDRI pour les services d'un consultant pour faire le plan de développement de Run Ta Ek		\$	1,159.91			
	Projet de développement de Sras Srang		\$	27,310.00			
7	Fonds de conserv. et de dévelop.		\$	5,633,713.87			
8	Contrepartie gouvern pour le projet de "ceinture verte"		\$	71,000.00			

Vu et approuvé

Département des Finances
et de la Comptabilité

Siem Reap, le

décembre 2009

Directeur Général
de l'Autorité APSARA

Préparé par

BUN Narith

NGAN Dany

BUN Socheata

Présidence du Conseil des Ministres

Autorité Nationale APSARA

Rapport des dépenses du budget de l'Autorité APSARA

Situation des dépenses totales

Unité : Dollars américains

Chapitre	Compte	SS-compte	Description des dépenses	Total 6 mois	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 6 mois	Divers
Total des dépenses (1+2+3+4+5+6)				7,818,703.30	741,773.28	1,795,029.83	864,894.42	835,503.51	224,375.87	708,437.15	12,988,717.36	
Total des dépenses (1+2+3+4)				4,034,261.05	741,773.28	1,795,029.83	659,534.43	604,499.86	224,375.87	708,437.15	8,767,911.47	
1, Dépenses administratives				1,132,041.66	203,998.32	284,464.69	126,924.69	255,634.55	66,592.34	200,079.03	2,269,735.28	
		2181	Matériel et outils de transport	38,000.00		92,750.00					130,750.00	
		2182	Matériel et outils de bureaux	7,116.00	1,262.00	500.00	1,972.00		1,399.00	830.00	13,079.00	
		2183	Matériel informatique, téléphonie et photocopies	5,028.00	12,525.00	408.00	8,034.00			905.00	26,900.00	
		2184	Fournitures	19,854.45			3,404.00	5,297.00	1,580.00	300.00	30,435.45	
		2185	Outils pour l'électricité	3,590.00		1,840.00	1,410.00	413.30		245.00	7,498.30	
		2186	Machines et matériels d'utilisation	-				8,793.00	440.00		9,233.00	
		6011	Matériel d'entretien et de nettoyage	8,478.03	388.80	1,092.14		715.73	374.40	376.00	11,425.10	
		6015	Carburant et huile	253,590.72	108,036.20			100,129.06			461,755.98	
		6021	Fournitures de bureau et impression	52,242.13	10,131.48	16,879.67	7,136.75	6,601.72	9,137.26	948.54	103,077.55	
		6022	Livres et documents	-			214.50			32.00	246.50	
		6023	Matériel informatique/photocopie/électricité	18,504.65	201.00	59,869.29	1,440.25	655.00	1,606.00	1,512.50	83,788.69	
		6042	Uniformes sécurité/ chauffeurs/ouvriers	572.00	4,495.47	8,998.80	13,566.61	13,183.13			40,816.01	
		6043	Uniformes, matériel, abris gardiens	43,718.32	140.00	248.97	1,315.00	461.53	2,255.68	334.00	48,473.50	
		6053	Matériel d'utilisation	1,298.75	282.00				80.00		1,660.75	
		6061	Électricité	118,592.67	1,340.55	758.90	1,763.50	67,676.99	661.83	27,670.64	218,465.08	
		6062	Eau	206.96	86.22	66.65			58.12	135.15	553.10	
		6068	Divers	324.00			14.00			31.00	369.00	
		6082	Outils pour ateliers des ouvriers	1,947.17	146.00	393.90			138.00	3,540.35	6,165.42	
		6121	Diverses locations (bureaux et moyens)	165,896.23	2,995.00	33,476.00	1,770.00	18,318.00	3,200.00	11,314.00	236,969.23	
		6156	Entretien et réparation des moyens de transport	5,187.52	472.00	12,346.12	17,422.36	933.78	14,780.50	3,534.00	54,676.28	
		6157	Maintenance matériels/fournitures informatiques	5,848.78	61.00	538.00	292.00	1,306.39	797.50	561.00	9,404.67	

	6159	Réparation des machines	-			405.40			563.10	968.50	
	6161	Taxes véhicules/immatriculation/assurances	1,161.69		201.50		291.84	2,720.04	989.00	5,364.07	
	6181	Matériel et achats	505.00							505.00	
	6211	Agents nationaux contractuels	1,530.00	382.50		382.50	382.50	382.50	382.50	3,442.50	
	6212	Agents internationaux contractuels	102,405.99	5,300.00	15,005.68	31,431.50	4,984.00	2,500.00	84,753.92	246,381.09	
	6221	Frais de réception des hôtes nationaux	45,307.21	6,531.68	9,217.12	1,730.00	7,756.46	2,747.10	10,165.46	83,455.03	
	6222	Frais de réception des hôtes internationaux	304.30	133.55		224.40	493.40		1,066.50	2,222.15	
	6223	Réunions, séminaires, conférences	9,420.35	16,238.25	2,624.05	2,293.33	441.45	383.48	7,010.43	38,411.34	
	6224	Frais de réception nationale et divers	77,859.27	313.50	370.00	9,924.00		1,685.44	8,368.34	98,520.55	
	6225	Cadeaux offerts dans le pays et à l'étranger	2,156.60	146.00	201.00		227.00		146.78	2,877.38	
	6226	Frais d'exposition dans le pays et à l'étranger							405.50	405.50	
623		Achat des journaux et documents	247.24	91.72	46.60	545.24	2,425.10	421.37	55.76	3,833.03	
	6242	Frais de mission dans le pays	113,904.42	27,513.45	20,247.39	16,058.14	9,341.65	16,786.69	27,983.59	231,835.33	
	6252	Frais de mission à l'étranger	1,262.87	1,959.98	175.00	368.00	493.00	175.00	2,127.66	6,561.51	
	6262	Dépenses de téléphone	9,761.36	892.01	2,783.27	1,468.97	1,495.94	1,577.50	2,290.56	20,269.61	
	6263	Frais d'e-mail et d'Internet	14,535.09	1,282.96	2,826.64	1,838.24	2,536.74	554.93	1,500.75	25,075.35	
	6271	Frais financiers	1,683.89	650.00	600.00	500.00	280.84	150.00		3,864.73	
2. Salaires et diverses subventions			1,306,035.28	324,409.35	119,160.21	358,079.44	216,684.20	123,603.62	425,126.17	2,873,098.27	-
	6421	Salaires de base	548,384.87	223,564.07	3,933.21	227,680.99	121,855.23	3,104.45	235,789.48	1,364,312.30	
	6423	Heures supplémentaires	18,662.87	7,990.21	7,019.36	5,596.73	5,836.77	6,739.48	20,288.46	72,133.88	
	6441	Salaires de base du personnel non titularisé	183,998.97	28,340.87	42,338.52	30,188.72	34,569.74	33,736.16	51,855.66	405,028.64	
	6445	Subvention aux nettoyeurs de temple	83,589.72	16,279.41	11,614.55	17,015.97	8,204.80	10,004.83	23,804.90	170,514.18	
	6446	Subvention aux gardiens de temple	150,432.97	25,777.85	24,983.36	32,592.03	18,240.66	27,241.71	40,394.86	319,663.44	
	6514	Subvention à la Police du Patrimoine	32,682.65	5,770.00	7,758.64	9,940.00	1,910.00	5,840.00	13,383.72	77,285.01	
	6515	Subvention à la Police du Tourisme	6,600.00	1,310.00	1,300.00	2,640.00		1,290.00	2,809.05	15,949.05	
	6516	Subvention aux institutions	200,000.00							200,000.00	
	6517	Diverses subventions - dons	34,720.73	4,911.94	7,458.88	7,760.00	1,332.00	2,320.99	6,940.04	65,444.58	
	6518	Subvention aux groupes d'intervention/pompiers	44,582.50	9,905.00	11,223.69	24,315.00	24,175.00	32,556.00	28,950.00	175,707.19	
	6519	Subvention aux secours d'urgence du site d'Angkor	2,380.00	560.00	1,530.00	350.00	560.00	770.00	910.00	7,060.00	
3. Dépenses pour la conservation et le développement			1,547,684.11	213,365.61	491,404.93	174,530.30	132,181.11	34,179.91	83,231.95	2,676,577.92	-
	2113	Terrains de la Cité Culturelle	348,201.25		282,880.00	65,321.25	8,000.00			704,402.50	
	2114	Terrains de Run Ta Ek	-							-	
	2123	Travaux d'aménagement de la Cité Culturelle	13,556.00	2,765.00	2,400.00	2,350.00	1,575.00		3,525.00	26,171.00	
	2124	Travaux d'aménagement des terrains de Run Ta EK	20,080.00	680.00	8,420.00	6,372.54	490.00	790.00	750.00	37,582.54	
	2131	Construction - bâtiments	-							-	
	2134	Construction - réseau d'électricité publique	-							-	
	6016	Matériel d'entretien et de maintenance des temples	1,103.75	372.00			647.00	4,045.70	630.63	6,799.08	
	6017	Service de propreté de la zone d'Angkor	249,823.39	4,424.05	93,745.85	4,447.44	71,064.29			423,505.02	

	6081		Plaques de signalisation	9,395.90	3,844.79	2,099.40	3,642.00	620.00	950.00	1,109.80	21,661.89	
	6141		Travaux de formation	10.00							10.00	
	6151		Entretien et gestion des forêts du site d'Angkor	61,021.61	4,852.77	1,362.21	750.00	10,918.25	752.55	2,941.71	82,599.10	
	6152		Entretien et réparation des bâtiments et monuments	273,511.35	18,567.50	38,977.35	45,161.88	8,136.23	19,718.24	41,067.41	445,139.96	
	6153		Entretien/réparation des routes/pistes/ponts/égouts	77,275.15	2,358.00			300.00	450.00	965.00	81,348.15	
	6154		Travaux d'entretien d'autres éléments	26.93							26.93	
	6171		Études et recherches	2,000.00							2,000.00	
	6172		Données sur les constructions patrimoniales dans la région de Siem Reap	1,153.08		2,930.17				1,301.46	5,384.71	
	6173		Travaux de recherche du système hydraulique ancien et de l'air	55,157.89	52,833.02	5,991.36	35,082.91	6,604.45	381.63	17.00	156,068.26	
	6174		Construction de l'habitation modèle	200.00							200.00	
	6175		Recherche sur les fours anciens et la céramique	-						24,240.00	24,240.00	
	6227		Campagne de sensibilisation et de diffusion publique	58,959.03	14,047.73	1,212.30	1,930.00	4,049.00	1,230.87	4,914.62	86,343.55	
	6281		Travaux de démographie et de développement d'Angkor	6,399.50	343.30	1,461.75		18,185.49	766.35	45.07	27,201.46	
	6282		Gestion et aménagement infrastructures touristiques	6,387.98	642.50	46,785.97			981.16		54,797.61	
	6283		Coopération multilatérale (restauration des temples)	-							-	
	6284		Conservation et développement de la ville de SR	356,053.38	102,636.82		4,828.98	405.00	1,984.50		465,908.68	
	6286		Gestion des voitures et bicyclettes électriques	6,255.87	4,698.13	3,138.57	4,643.30	1,186.40	2,128.91	1,724.25	23,775.43	
	093		Fouille de sauvetage	936.30	300.00						1,236.30	
	6561		Contribution aux associations étrangères	175.75							175.75	
4. Dépenses pour la construction du siège de l'Autorité APSARA				48,500.00	-	900,000.00	-	-	-	-	948,500.00	-
		2187	Construction des bâtiments de bureau	48,500.00		900,000.00					948,500.00	
5. Dépenses des fonds de conservation/développement d'Angkor				3,736,931.33			205,359.99	231,003.65			4,173,294.97	
6.	Contrepartie gouvernementale pour le projet d'embellissement de la rivière de Siem Reap			47,510.92							47,510.92	

Vu et approuvé

Directeur Général de l'Autorité APSARA

BUN Narith

Vu et approuvé

**Directeur du Département
des Finances et de la Comptabilité**

NGAN Danny

Siem Reap, le décembre 2009

Préparé par

BUN Socheata